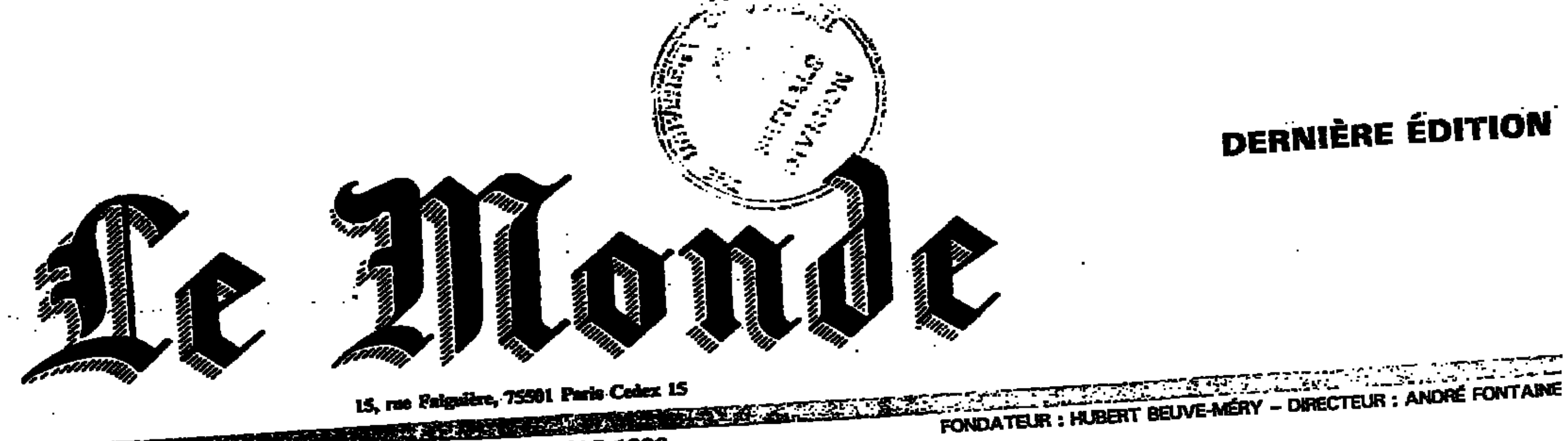
DERNIÈRE ÉDITION



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

SAMEDI 26 MAI 1990

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14098 – 5 F

L'envoi au Gabon d'unités parachutistes

La France est résolue à soutenir le régime du président Bongo

Le calme paraissait revenir, vendredi 25 mai, à Libreville et surtout à Port-Gentil, particulièrement touchée par les émeutes et les pillages qui ont eu lieu mercredi et jeudi. Le quotidien « l'Union » fait état de deux morts. L'armée française a été déployée dans les rues de Port-Gentil, et deux cents légionnaires sont arrivés de France dans la capitale, ce qui témoigne de la volonté de Paris de soutenir le président Bongo.

Un « remake »

DES « paras » envoyés d'urgence en Afrique pour protéger de l'émeute une nombreuse communauté française : le spectacle qui se joue au Gabon depuis jeudi 24 mai est un « remake ». Voilà Paris contraint de revenir aux bonnes vieilles méthodes musclées. De Libreville – déjà – en 1964 à N'Djamena en 1985, le recours à la légion a fait ses preuves. Légitimement hantée par le sanglant souvenir de Kolwezi, la France préfère désormais, lorsque des vies sont menacées, intervenir dès la première alerte, comme l'autorisent d'ailleurs – dans le cas du Gabon – les accords de défense conclus au lendemain de l'indépendance.

Les soldats français dépêchés, « avec l'accord » – et non à la demande – des autorités gabonaises sont donc officiellement investis d'une simple mission de protection. Il n'empêche : la portée politique de cette initiative n'échappe à personne. En renforçant – fût-ce temporairement – le contingent stationné depuis trente ans au Gabon, Paris donne un sérieux coup de main au régime, en difficulté, du président Omar Bongo. Ainsi s'illustre à merveille la continuité française en la matière.

COMME elle semble lointaine, l'époque – brève il est vrai – où M. Jean-Pierre Cot, soucieux de « moraliser » la coopération avec le continent noir, recommandait de séparer, parmi nos alliés africains, le bon grain de l'ivraie. En ce temps-là, on songea même à couper les vivres aux gouvernements jugés trop dictatoriaux ou trop corrompus. Cette approche « morale », si clairement contraire aux exigences du maintien de l'influence française en Afrique, fut vite reniée par l'Elysée. Aujourd'hui, tous les fidèles amis du « pré carré » sont redevenus fréquentables et l'on n'hésite plus, en cas de besoin, à leur prêter main-forte.

Pourtant, ce réalisme de bon aloi a pris ces temps derniers une nouvelle tournure. Depuis que le vent de la liberté venu d'Europe de l'Est balaie les côtes africaines, et qu'ici et là des sociétés civiles naissantes font enfin entendre leur voix, depuis que des manifestants descendent dans les rues pour réclamer la démocratie, cette matière première si rare sous les tropiques, la France cherche à « accompagner le mouvement », à favoriser la libéralisation des régimes tout en préservant ses propres intérêts. Ces pressions s'exercent parfois sous la forme d'un discret chantage, comme au Bénin, où la menace d'un retrait de l'aide budgétaire a permis une réelle démocratisation.

CETTE entreprise délicate n'est pas sans contradictions. A cet égard, le Gabon – pays le plus riche d'Afrique francophone – est un cas de figure exemplaire. L'extravagance, la gabegie et la corruption du régime d'Omar Bongo ne sont plus à démontrer. Mais comment y remédier sans remettre en cause tout un système de clientélisme dont les entreprises françaises profitent très largement ?

Comment amener un pouvoir à se moraliser sans trop le fragiliser ? Estimant que le président Bongo est sincère dans son désir de libéralisation, la France préfère le soutenir et l'encourager, quitte plus tard, espérons-le, lorsque l'alerte sera passée, à le prendre au mot.


M 0147 - 526 0 - 5,00 F

Pagaille et rumeurs

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

Apparemment personne n'avait songé que la presse française pourrait débarquer à Libreville vendredi matin. Pas de représentant de l'ambassade, pas de consignes officielles, à l'arrivée du vol Air Gabon parti de Paris à minuit. A l'aéroport Léon M'Ba, du nom de l'ancien président maintenu à son poste par l'armée française, lors des troubles de 1964, c'est cependant un commandant français détaché par la police des frontières gabonaise qui collecte les passeports dans l'attente des instructions.

Au bout d'une heure, après que le commandant eut *« réveillé le général gabonais responsable »*, la réponse arrive : pas d'entrée au Gabon, départ immédiat pour Luanda. Après un nouveau palabre, l'autorisation est donnée de porter ses valises dans un hôtel proche de l'aéroport en attendant que l'affaire soit réexaminée en haut lieu.

Quelques voyageurs, résidents étrangers, ont observé l'incident avec perplexité. Bien entendu, les rumeurs vont bon train. Les Français installés à Port-Gentil auraient été prévenus que leurs familles pouvaient être évacuées si elles le désiraient. De nouveaux renforts venus de France seraient attendus vendredi.

Aucune agitation n'est perceptible aux alentours de l'aéroport.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 3





Devant le Soviet suprême

La réforme économique provoque une fronde contre M. Gorbatchev

Le plan de réformes économiques de M. Gorbatchev a provoqué une fronde devant le Soviet suprême. Les députés radicaux, mécontents du rapport du premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov, ont proposé jeudi 24 mai, de voter une motion de censure contre le gouvernement. Par ailleurs, M. Mikhaïl Gorbatchev a évoqué, sous certaines conditions, l'accession de la Lituanie à l'indépendance dans un délai de deux ans.

M. Ryjkov sur la sellette

MOSCOU

de notre correspondant

Si elle n'est pas comprise, la meilleure des politiques court droit à l'échec et c'est ce qui menace aujourd'hui la réforme économique soviétique. Car jeudi 24 mai, lorsque M. Ryjkov, le premier ministre, eut fini de présenter au Soviet suprême son long, beaucoup trop long, rapport sur le passage à *« l'économie de marché planifiée »*, aucun des députés présents n'avait vraiment saisi ce qu'il propose.

A force de noyer le poisson, d'appeler un chat un mammifère et l'abandon du communisme une *« réinterprétation de toutes nos conceptions du socialisme »*, le chef du gouvernement a en effet réussi à mécontenter tout le monde. Ceux qui refusent tout changement fondamental l'ont naturellement trouvé trop audacieux. Ceux qui veulent que les choses bougent net et vite n'ont pas senti le vent du grand tournant qu'ils réclament à cor et à cri. Ceux qui ne savent pas quoi penser le savent moins que jamais et c'est dans un climat de morosité générale que les élus les plus radicaux – ceux du groupe inter-régional – ont annoncé qu'ils proposaient au Parlement de voter la *« défiance »* à M. Ryjkov.

Ils ont peu de chance d'être suivis puisqu'il faudrait, pour faire passer cette motion de censure à la soviétique, que la moitié des députés acceptent le principe du vote, puis que les deux tiers d'entre eux se prononcent contre le gouvernement. Cela ne se produira pas.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 6

Divorce à l'italienne au RPR

Entre M. Chirac et M. Pasqua les relations sont tendues, mais la rupture ouverte leur est interdite

Le RPR doit se rénover, tous ses responsables le proclament, mais chacun a sa propre conception de la rénovation, qui cache, naturellement, des arrière-pensées. Depuis la fondation du parti néo-gaulliste par M. Chirac le 5 décembre 1976, les entreprises de réforme, de rajeunissement, d'adaptation, de rénovation – les mots variant avec les époques – ont été multiples. Leur rythme s'est accéléré après l'échec de M. Chirac à l'élection présidentielle, en 1988, au point d'apparaître comme une sorte de mouvement perpétuel. En réalité, la remise en cause est devenue quasi permanente, et la contestation s'est installée au sein du RPR. Le point culminant a été atteint, après de multiples péripéties d'inspiration rénovatrice, lors des assises nationales du Bourget, le 11 février, succédant à la mise en garde lancée par M. Pasqua le 9 janvier. Le mythe du chef charismatique, l'autorité d'un leader incontesté, qui avaient été déjà mis en cause par des « cadets », comme MM. Michel Noir ou Philippe Séguin, l'ont été, à ce moment-là, par un baron chiraquien de première grandeur. Bien que naguère hostile à la reconnaissance des courants au sein du mouvement gaulliste, M. Pasqua s'est alors entendu avec M. Séguin pour créer sa propre tendance, en vue d'un « nouveau rassemblement », ce que M. Chirac a traduit, non sans quelque raison, comme une attaque personnelle et comme une tentative pour créer *« un mouvement dans le Mouvement »*.

Car, à la différence des autres courants, et notamment celui animé par M. Carignon sous le titre « VIE », celui de M. Pasqua est aussitôt apparu aux yeux de tous comme un instrument de contestation directe de M. Chirac, même si, dans un premier temps, c'est M. Alain Juppé qui en a été la cible privilégiée, les protestataires faisant de son départ du secrétariat général une exigence.

ANDRÉ PASSERON

Lire la suite page 8

Menaces sur le Canada

Le traité de libre-échange conclu avec les Etats-Unis renforce les tendances séparatistes

De la ratification ou du rejet le 23 juin prochain des accords signés en 1987 par M. Mulroney, chef du gouvernement canadien, et les premiers ministres des provinces, dépendra l'avenir politique du Canada. Le nouveau dynamisme des francophones confortés par le traité de libre-échange signé il y a deux ans avec les Etats-Unis incite une partie des Québécois à croire possible un statut autonome.

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Les élections législatives de novembre 1988 avaient été trop complètement dominées par le traité de libre-échange pour qu'une victoire ou une défaite du parti conservateur au pouvoir ne porte pas clairement assentiment ou condamnation du projet de traité ardemment défendu par Brian Mulroney, le premier ministre.

Débat essentiel : depuis qu'a été créée en 1867 la Confédération canadienne, la question des tarifs douaniers a toujours empoisonné les relations entre les deux pays. Par deux fois déjà – en 1891 et en 1911 – le Canada avait dit non à l'ouverture totale sur les Etats-Unis pour préserver son indépendance et son unité nationale. La nette victoire remportée par les conservateurs en novembre 1988 n'en avait eu que plus de signification : pour la première fois de son histoire, le pays se décidait à sauter le pas malgré les mises en garde souvent très dures des partis de l'opposition.

D'où vient alors la méfiance manifestée aujourd'hui par une majorité de Canadiens vis-à-vis d'un traité qu'ils semblaient avoir approuvé et dont les effets ne se feront pleinement sentir que dans cinq ou même dix ans ?

Si le gouvernement de M. Mulroney, comme le patronat qui a soutenu l'accord, se refusent à dresser même l'ébauche d'un premier bilan, les syndicats eux n'y vont pas par quatre chemins, assurant que le traité de libre-échange a provoqué la disparition de 70 000 à 75 000 emplois en 1989.

ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 24 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 160 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Est

Réformer le COMECON

par Lionel Stoleru

AU moment où, l'un après l'autre, les pays de l'Est choisissent le marché, chacun d'entre eux s'aperçoit, *non seulement* de la difficulté de réussir chez lui la transition du plan au marché (1), mais aussi de la quasi-impossibilité de réussir cette transition tout seul, dans la mesure où, au sein du *COMECON, chacun tient l'autre par la barbichette* (2).

Ainsi apparaît-il que passer à *une économie* de marché national n'a pas de sens, tant que l'on n'a pas défini la manière dont on passe au marché international. Comment peut-on s'organiser en économie de marché *quand on reçoit, comme* c'est le cas de la Tchécoslovaquie, son pétrole d'URSS en échange de paires de chaussures tchèques, à raison de tant de paires par tonne ? L'idée que l'on peut créer un îlot *national* de *liberté économique* dans une *mer* de dirigisme international ne résiste pas aux réalités. D'où le problème auquel sont confrontés les sept pays de l'Est : que faire du *COMECON* ? *La réponse doit être donnée fin juin à Moscou* par le groupe *ad hoc* constitué à Sofia en janvier 1990.

Produits durs et produits mous

Fondé en janvier 1949, le Conseil d'assistance économique *mutuelle (CAEM) était*, vis-à-vis de l'initiative du plan Marshall lancé en juin 1947, une réponse politique pour créer une division internationale socialiste du travail. D'où en particulier une coordination des plans *quinquennaux pour quantifier* les *spécialisations* et les échanges, qui devait donner un véritable moule politique à chacun des pays adhérents. En fait, ce dispositif a conduit à un double échec.

Echec dans la finalité poursuivie : la coordination des *plans nationaux n'a jamais* existé. Par exemple, en décembre 1985, la tentative de répondre au programme Eurêka par un programme scientifique en Europe de l'Est a échoué. En conséquence, le COMECON *n'est jamais devenu* une zone d'échanges multilatéraux et est principalement une juxtaposition d'accords bilatéraux avec l'URSS.

Echec dans le fonctionnement : le passage du troc à des échanges en valeur n'a *jamais* été vraiment *réussi*. Les *prix*, lorsqu'ils existent, sont négociés annuellement sur la base de la moyenne des prix internationaux des cinq années précédentes, ce qui les écarte de la réalité.

Le rouble *transférable, qui* sert d'*unité comptable*, est intransférable de fait. Donc, le commerce entre l'URSS et chaque pays est plafonné par l'obligation de ne pas avoir un trop grand déséquilibre entre *exportations et importations*. Il ne peut pas *servir* aux règlements entre deux pays autres que l'URSS puisque les prix d'un même bien sont différents. Aussi *n'est-il pas surprenant de constater que, en* 1987 et 1988, le commerce international a crû trois fois moins vite au sein du COMECON qu'au sein du marché mondial.

Depuis la réunion de janvier à Sofia, le groupe de travail réfléchit *à partir de deux principes* nouveaux qui doivent s'appliquer au 1er janvier 1991 : fixation des prix au niveau des cours mondiaux ; règlement bilatéral en devises convertibles. *Le premier principe* va entraîner des changements importants et provoquer quelques surprises : contrairement à tout ce qui se dit, le prix actuel du pétrole vendu au COMECON est, compte tenu du mécanisme de calcul des prix, supérieur au prix mondial. Cette remarque dépend *toutefois du taux de change officiel* rouble/dollar qui surévalue largement le rouble. En définitive, ce taux de change importe peu car il faut raisonner ici en prix relatifs, le pétrole *soviétique étant échangé contre* des *machines* et de l'équipement de qualité inférieure aux standards internationaux. Le prix relatif du pétrole soviétique vendu au COMECON est donc inférieur au *prix relatif du pétrole en termes de machines* sur le marché mondial.

Si les choix de Sofia sont non seulement de modifier les prix mais de supprimer le troc et d'avoir ainsi des échanges semblables à ceux du marché mondial, l'ajustement *risque* d'être *important pour les pays du* COMECON : *soit* ils paient le pétrole soviétique en devises fortes, soit ils accroissent la qualité de leurs biens industriels exportés vers l'URSS, soit, enfin, l'URSS réoriente ses *volumes d'exportation de pétrole* vers d'autres pays. Ces trois actions peuvent même être menées de front.

Pire encore sera le cas des produits qui n'ont « pas de prix » mondial pour la bonne raison qu'ils sont invendables sur le marché mondial : la référence au prix *mondial* va *amener* à séparer les « produits durs », qui peuvent être vendus sur le marché mondial (pétrole, matières premières, pétrochimie de base), et les « produits mous », produits de consommation *finale utilisables pour* le troc, *mais* ne répondant pas aux normes du marché mondial.

Le second principe pose de non moins redoutables problèmes. Même dans le cas favorable où seuls les soldes mensuels ou annuels sont payables en devises, *dans un mécanisme de clearing*, ce système crée un lien, *de facto*, entre le COMECON où on ne se procure aucune devise et le marché mondial d'où viennent les devises. Début mai, une délégation RFA-RDA, *conduite par Dieter von Wurzen*, secrétaire d'Etat à l'économie de RFA, s'est rendue à Moscou pour étudier ce problème et l'éventuelle création d'un fonds de péréquation cautionné par la RFA pour *permettre* la *poursuite* du *commerce* entre RDA et URSS.

Pour une transition régionale

Le but final des pays de l'Est est d'entrer dans le marché mondial, et c'est dans cette perspective qu'il *faut analyser les solutions* possibles.

La *première solution* à laquelle on pourrait songer est de créer une union de paiements calquée sur le modèle de l'Union européenne des paiements (*UEP*) qui, *de 1953 à 1958*, s'avéra *très efficace en* Europe de l'Ouest. Mais cette solution n'est pas sans soulever des interrogations. Premièrement, un système de compensation monétaire *risque d'apparaître trop centralisé* et donc d'être politiquement rejeté par l'ensemble des pays de l'Est. Deuxièmement, l'un des grands avantages de *l'UEP* avait *été de susciter un financement* extérieur (*américain* en l'occurrence) alors qu'aujourd'hui il existe déjà des bailleurs de fonds internationaux tels que le FMI, la *BIRD et bientôt la BERD. Enfin*, l'*UEP entendait* développer les échanges à l'intérieur d'une zone de pays dont les monnaies étaient inconvertibles. A présent, le fort développement du *commerce* international invite à faire le choix de l'ouverture internationale plus rapidement encore et la *problématique* est sans doute davantage de développer les échanges sur l'international à partir d'une zone.

Une seconde solution, pire encore, serait de tuer brutalement le COMECON en imaginant que chaque pays peut se tourner vers l'*Europe occidentale et le marché mondial pour remplacer* ses échanges internes au COMECON. D'une part, on ne modifie pas en quelques semaines des courants commerciaux (surtout quand *ils sont matérialisés par des* oléoducs ou des gazoducs) dont l'importance structurelle est aussi grande : 62 % des échanges des six pays (hors URSS) de l'Est se font entre eux (22 %) ou avec l'URSS (40 %). *D'autre part, on ne passe pas comme cela de la compétition* entre pays de l'Est à la compétition mondiale.

Peut-être faut-il aujourd'hui dissiper des rêves. Peut-être faut-il aujourd'hui savoir convaincre la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, *la Hongrie et la* Bulgarie *que non seulement elles ne sont* pas prêtes à entrer dans la CEE où elles se feraient économiquement dévorer, mais que la CEE, elle-même, n'est pas prête à les accueillir. Comme me le disait avec un brin d'amertume un *dirigeant bulgare : « Notre problème, c'est que nous n'avons pas de Bulgarie de l'Ouest... »*.

Si on écarte en conséquence les deux solutions évoquées ci-dessus, on arrive fatalement à un schéma où l'URSS reprendrait très largement son autonomie, où la RDA se *fondrait* dans la CEE et où les cinq autres pays de l'Est vivraient ensemble, pour le meilleur et pour le pire, une transition régionale organisée durant quelques années.

Certes, ce scénario n'est pas du tout populaire dans ces cinq pays. Chacun d'entre eux *n'a qu'une idée : rejeter tout* ce qui vient du passé, ne plus regarder du côté de l'Est et mettre la barre toute vers l'Ouest. Chacun d'entre eux cherche à oublier ses partenaires forcés du *COMECON* pour choisir ses *nouveaux partenaires*. Vaclav Havel a essayé, à partir d'une initiative polonaise, de réunir à Bratislava ses homologues polonais et hongrois pour voir si ces pays pourraient coordonner leur *approche de la CEE plutôt* que d'y frapper à la porte en ordre dispersé, voire de manière antagoniste. On a pu voir le peu de succès de sa démarche, mais les faits sont têtus et les obstacles sont réels.

Le premier obstacle est l'effet de *taille. Chaque pays veut sortir* d'une économie centralisée qui a concentré tous les moyens de production. Doit-il pour autant casser tous les monopoles pour créer de la concurrence et *doit-il* chercher à *produire tout, tout seul* ? Certainement pas ; il y a un tri à faire pour déterminer ce qu'est la taille compétitive dans une perspective de concurrence internationale et pas *seulement nationale. Dans certains* cas, ce tri amènera effectivement à atomiser la production et la distribution pour obtenir la concurrence. Dans d'autres cas, par exem*ple dans la sidérurgie*, on découvrira que tel ou tel combinat, grand monopole à l'échelle du pays, n'est qu'une petite entreprise à l'échelle mondiale. Dans ce dernier cas, casser le monopole *serait un progrès à court terme mais une* erreur à moyen terme.

Le deuxième obstacle est l'ouverture internationale. Toute l'histoire économique mondiale montre que, dans les décennies récentes, c'est le *commerce international* qui, en croissant deux fois *plus vite que l'activité nationale*, a apporté la prospérité. Depuis six mois, le commerce au sein du COMECON, loin d'augmenter, diminue fortement, ce qui me paraît très grave. *Cela peut même être tragique pour les pays* les plus petits, comme la Bulgarie, pour lesquels le commerce international est un besoin vital.

Le troisième obstacle est la spécialisation compétitive. *Le COMECON a été une fantastique manœuvre* de destructuration économique, en obligeant chaque pays à de fausses spécialisations, en créant de fausses solidarités obligées. *Le remède n'est pas l'autarcie, comme le montre* l'exemple albanais. Le remède est le retour à la vraie spécialisation, celle qui émerge des avantages comparatifs entre pays ; seule une zone de commerce *international permet d'en révéler* les caractéristiques.

Il y a place pour tous

Si l'on accepte cette analyse des réalités à l'Est, on voit ce que pourrait être un accord en trois points à Moscou *sur une réforme pragmatique* du COMECON, qui éviterait de jeter le bébé avec l'eau du bain :

1. Tuer le troc en volume et définir tous les échanges en valeur, avec paiement en devises fortes.

2. Créer un marché dynamique entre les cinq pays (3) par des règles du jeu favorables aux échanges *concurrentiels*, sans droits de douane significatifs, afin de constituer un sas de transition entre le marché national et le marché mondial.

3. Définir, d'une part avec l'URSS, d'autre part avec la CEE, des accords d'échanges avec des *règles du jeu, notamment* douanières, permettant une compétitivité progressive des cinq pays et une entrée progressive sur le marché mondial.

Que l'on ne se méprenne pas sur mon propos : en Europe, il y a *place pour tous*. Je dirai, à titre personnel, que les missions que j'ai effectuées dans les cinq pays de l'Est m'ont convaincu qu'ils ont parfaitement les moyens, et notamment les moyens humains, pour *s'intégrer dans le marché européen*. A ce moment-là, l'Europe économique réunifiée retrouvera son premier rang mondial, face aux États-Unis et au Japon.

Une telle Europe ne se fait pas en quelques jours. Aux pays de *l'Est de s'y préparer* en *faisant du faux marché* du COMECON un vrai marché qui leur serve d'entraînement au commerce international. Aux pays de l'Ouest de s'y préparer en ouvrant généreusement *leur marché à ceux des* produits de l'Est qui y sont vendables et en finançant par le canal de la BERD les réformes de structures de l'appareil productif de l'Europe *de l'Est. Alors viendra peu à peu* le jour où les portes n'auront plus qu'à s'ouvrir pour que chacun se sente chez soi n'importe où en Europe.

(1) Sur ce sujet, voir notre précédent article *« Pour un nouveau plan Monnet »* (*le Monde* du 16 février).

(2) Le COMECON est la zone économique du Conseil d'assistance économi*que mutuelle (CAEM) qui regroupe*, en Europe, l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la RDA, la Bulgarie, la Roumanie et la Pologne. La Yougoslavie est membre associé.

(3) Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie.

► Lionel Stoleru est secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan.

Universités

Pitié pour les bibliothèques

par Andrée Carpentier et Claude Jolly

LA *Bibliothèque* de France soulève à juste titre un immense espoir. Si le futur établissement ouvre de larges perspectives de développement pour la Bibliothèque *nationale*, il recèle encore bien d'autres promesses : centre de gravité d'un ensemble de bibliothèques associées, chef de file du catalogue collectif des ouvrages, il contribuera de façon *décisive* à *instituer* un *réseau* documentaire en lieu et place de l'actuel désordre établi.

Pour autant, les bibliothèques universitaires – dont le professeur André Miquel a dressé en 1988, dans son rapport au ministre de l'*éducation nationale, un état des lieux lucide* et par conséquent alarmant – ne sauraient être une fois encore les éternelles oubliées. Leur développement rapide et général est appelé *tout à la fois* par les besoins de l'enseignement *supérieur* et de la recherche *et par* la croissance présente et à venir de la population universitaire. On éprouve quelque honte à devoir répéter à nouveau ces vérités d'évidence : sans bibliothèques univer*sitaires convenables, c'est* l'enseignement qui est condamné à entretenir un rapport incertain avec ce qu'on appelle les sources ; ce sont les étudiants qui sont confinés dans un savoir dont l'horizon est borné par les résumés, les manuels et les exposés ; c'est, plus fondamentalement, la recherche elle-même qui est en question.

Ajoutons que les promoteurs de la Bibliothèque de France sont les premiers convaincus de l'impérieuse nécessité d'une « relance » des bibliothèques *universitaires* : *ils savent* bien que si cette dernière venait à manquer, la nouvelle institution se trouverait d'emblée en situation de total déséquilibre, condamnée qu'elle serait à recevoir *le trop-plein* non ou *mal* desservi *par des BU exsangues*. A un autre niveau, les leçons de la BPI au Centre Georges-Pompidou sont limpides de ce point de vue.

Pour ces raisons, deux opérations nous paraissent absolument prioritaires.

1. – Les vastes bâtiments universitaires qui seront, semble-t-il, construits à Paris sur la ZAC de Tolbiac doivent impérativement comprendre une *grande bibliothèque de plusieurs milliers de places*, et de plusieurs centaines de milliers de volumes, conçue selon les principes modernes : libre accès aux documents, informatisation du catalogue et du prêt à domicile.

2. – Les espaces libérés par la Bibliothèque nationale doivent rester ce qu'à bien regarder *ils sont déjà : des locaux dévolus à l'enseignement* supérieur et à la recherche. Personne ne comprendrait qu'à l'heure où le développement de l'université est une priorité nationale il puisse en aller autrement. Le quadrilatère Richelieu doit *abriter* un *grand fonds universitaire de référence*, privilégiant les sources et couvrant l'ensemble des lettres et des sciences humaines et sociales.

Dans cette perspective, l'institut d'art réclamé depuis longtemps par les spécialistes, et que le ministre de la culture vient légitimement d'appeler de ses vœux, y aurait toute sa *place et aurait vocation* à être l'un des *éléments majeurs* d'un *ensemble* universitaire plus vaste, doté d'une vraie et forte cohérence.

Sans cet environnement documentaire et scientifique élargi, l'institut d'art – qui ne peut au demeurant être constitué, pour une grande part, qu'à partir des collections qui sont la propriété indivise des *universités* de Paris – *serait, croyons-nous, une construction* artificielle.

► Andrée Carpentier dirige la bibliothèque interuniversitaire de droit et science économique Cujas et préside l'Association des directeurs de la bibliothèque universitaire.

► Claude Jolly est directeur de la bibliothèque de la Sorbonne.

AU COURRIER DU *Monde*

La tolérance de l'islam

Le dessin de M. Plantu, dans *le Monde* du 12 mai, nous informe explicitement, et sans aucune nuance, que les mots *« liberté »*, *« tolérance »*, *« démocratie »* et *« émancipation »* ne figurent pas dans le *« dictionnaire » (sic)* illustré par le Coran. Grâce au progrès technologique de l'informatique et à un logiciel produit par une firme financière il m'a été possible, en quelques minutes, après consultation de ce programme (produit par la société ALIF, Paris) d'établir le relevé des références à ces mots dans le livre sacré de près du quart de l'humanité : *« liberté »* (y compris *« libre »*) : 12 références ; *« tolérance »* : 46 références ; *« émancipation »* (y compris celle de la femme) : 4 références ; *« participation »* et *« consultation »* : 28 références. Total : 90 références.

Le 7 mai, a été approuvé la « Déclaration d'Alger sur l'islam et le futur » qui ne parle que de *« liberté », « démocratie », « tolérance », « droits de l'homme », « statuts de la femme », « créativité », « recherche scientifique »*. Il est vrai que ces grands principes coraniques, pleins d'ouverture et de générosité, ne sont pas respectés par les dirigeants des pays musulmans. Cela n'est pas la faute de l'islam en tant que religion et encore moins du Coran. C'est la distinction qu'il faut établir entre islam et *société* musulmane.

MAHDI ELMANDJRA
Rabat

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

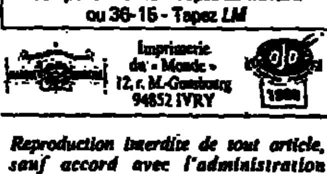
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société *anonyme* des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.



Pitié
pour les bibliothè

ÉTRANGER

Gabon : émeutes et pillages à Libreville et à Port-Gentil

Les personnes prises en otage ont été libérées

Après les émeutes et les pillages qui la veille avaient suivi la mort, dans des conditions suspectes, d'un opposant gabonais, la situation paraissait calme, vendredi 25 mai, dans la matinée, à Libreville et à Port-Gentil, la deuxième ville du pays. Le journal officieux l'*Union*, paru vendredi matin, annonce que les incidents ont fait deux morts et dix-sept blessés. Les victimes seraient un commerçant malien qui tentait de protéger ses biens au camp pétrolier de Gamba, dans le sud du pays, et un policier touché par une balle perdue.

A Port-Gentil, où les dix personnes (sept Français travaillant pour Elf-Gabon ainsi qu'un Gabonais, un Britannique et un autre Français employés par Shell) prises en otage puis libérées jeudi après-midi sont rentrées chez elles jeudi en début de soirée le couvre-feu, contrairement à la nuit précédente, semble avoir été à peu près respecté. Les militaires français, arrivés jeudi après que les pistes de l'aéroport eurent été dégagées, patrouillent dans les rues de la ville. Seuls les locaux administratifs de la compagnie Shell ont été la proie des émeutiers. Les voitures garées sur les parkings ont été volées ou pillées.

A Libreville, la situation est nettement plus calme. Des forces de police sont réparties dans la plupart des quartiers. La population est sortie dans la rue pour se rendre au travail, et les lycéens ont repris le chemin de l'école. A la suite d'un appel à la grève générale, les lycées et collèges étaient restés fermés jeudi.

Quelques incendies fument encore dans les quartiers à l'est de la ville. Les établissements Rougier, importante entreprise d'exploitation forestière, ont de nouveau été victimes de saccages, comme cela s'était déjà produit en janvier dernier. Dans le centre-ville, devant le commissariat de police, le magasin de la fille du président Bongo, maison de prêt-à-porter renommée à Libreville, a eu sa vitrine brisée.

Les émeutiers s'en sont pris avec une vindicte particulière, aux biens du président ou de ses proches. Plusieurs boutiques ou stations-service ont été incendiées ou pillées. La prison a été mise à sac, et les détenus se sont évanouis dans la nature. La garde présidentielle (encadrée par une cinquantaine d'officiers et de sous-officiers français contractuels) a notamment pris position autour du palais de la Rénovation, au bord de l'estuaire.

Deux compagnies de la Légion étrangère, composées de cent hommes chacune – l'une du 2ᵉ REP (régiment étranger de parachutistes), basé à Calvi, l'autre du 2ᵉ REI (régiment étranger d'infanterie), cantonné à Nîmes, – sont arrivées de Paris dans la capitale gabonaise au cours de la soirée de jeudi et ont aussitôt gagné le camp de Gaulle, près de l'aéroport de Libreville, où sont stationnées les troupes françaises.

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a adressé des messages de félicitations à l'ambassadeur de France au Gabon, M. Louis Dominici, et au consul général, M. Jean Duffau, (qui avait été pris en otage pendant une demi-journée), et les a remerciés pour « *le remarquable travail accompli* ». « *Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la protection des Français* », a assuré M. Dumas. Ces derniers sont un peu moins de vingt mille dont les trois quarts résident dans la capitale.

Le gouvernement gabonais, réuni en conseil des ministres jeudi toute la journée, a décidé la création d'« *une commission d'enquête et de clarification* » sur les circonstances du décès de Joseph Rendjambe, secrétaire général du Parti gabonais du progrès, qui a été retrouvé mort, mercredi matin, dans un hôtel de Libreville. L'annonce de cette mort, qualifiée d'« *assassinat politique* » par des opposants, est à l'origine des désordres.Une autre commission est chargée de déterminer les responsabilités des actes de vandalisme, de pillage, d'incendie et de séquestration de personnes.

Dans un entretien publié par *le Figaro*, vendredi, le président Bongo déclare : « *Il ne se passe rien. A libreville, tout va bien.* » « *L'Assemblée nationale a adopté une nouvelle Constitution et le multipartisme* (...), a ajouté le chef de l'Etat. *On raconte des histoires sur le régime. On a écrit qu'il y avait des assassinats au Gabon. Mais quand Mgr Daniélou est mort, qui a-t-on accusé ? Le gouvernement français ? Il faut voir comment les choses se sont passées* » (...). M. Bongo demande enfin : « *Laissez-nous faire notre expérience* », après avoir fait remarquer que le pays est venu au multipartisme et reproché implicitement à la France de vouloir lui apprendre la démocratie. – *(AFP.)*

La France, premier partenaire commercial

Près de trente ans après son indépendance et en dépit de ses efforts de diversification en direction des Etats-Unis, du Canada ou du Royaume-Uni, le Gabon a conservé la France comme premier partenaire commercial. Paris absorbe le quart des exportations de Libreville et lui fournit la moitié de ses importations. La France s'est aussi montrée un allié fidèle lorsque la crise pétrolière, à partir de 1987, a lourdement affecté l'économie gabonaise, qui tire plus de 65 % de ses recettes d'exportation de l'or noir. En 1987, Paris a ainsi apporté quelque 2,2 milliards de francs d'aides diverses puis accordé, l'année suivante, un prêt d'une centaine de millions de francs pour appuyer « *le courageux programme de redressement économique et financier* » mené avec l'appui du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

La dimension « franco-manganèse »

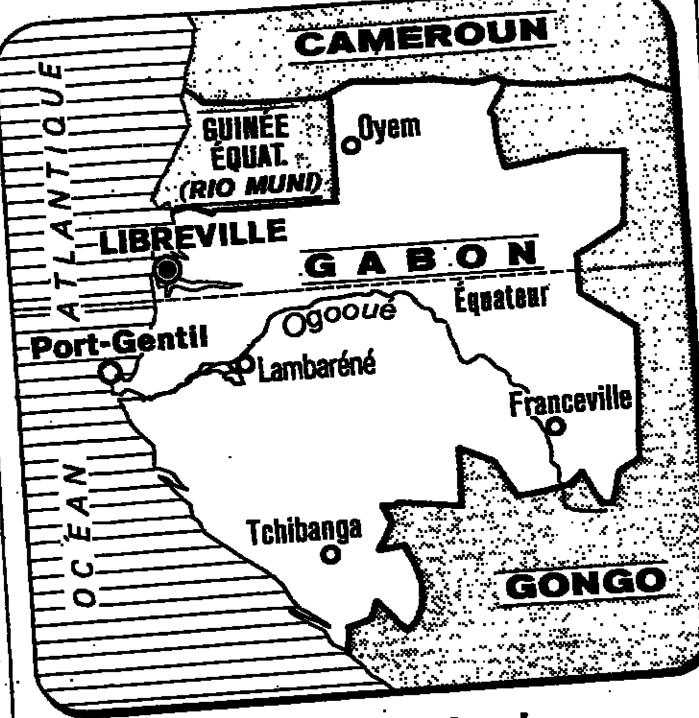
Cet appui indéfectible est à la mesure d'intérêts économiques conservés dans les principaux secteurs, à savoir le pétrole, le manganèse, l'uranium et la forêt. Depuis 1954, Elf-Gabon a ainsi découvert et exploité nombre de gisements côtiers du Gabon. En 1988, suite à la double chute des cours du baril de brut et du dollar, le pays a enregistré un lourd déficit de 36,5 milliards de francs CFA (730 millions de francs). Ces difficultés financières ont alors conduit la firme française à céder une partie de ses participations à Elf-Aquitaine pour poursuivre ses campagnes d'exploration.

Mais la mise en production du grand champ terrestre de Rabi Kounga, dans le bassin de l'Ogoué, dont Elf Gabon détient 29,4 % des parts, a permis un retour aux bénéfices en 1989 (+ 352 millions de francs). Exploité avec Shell-Gabon, ce gisement contient des réserves récupérables de 58 millions de tonnes. Sur une production nationale de l'ordre de 11 millions de tonnes, Elf-Gabon en extrait près de 6 millions. A ce titre, cette société est aussi le premier contribuable du pays et reste à la merci de réformes fiscales défavorables...

Troisième producteur mondial de manganèse après l'Union soviétique et l'Afrique du Sud, le Gabon a depuis la deuxième guerre mondiale suscité l'appétit de la métallurgie française. La Comilog (compagnie minière de l'Ogoué), créée en 1953, associait à l'origine le Bureau minier français et l'US Steel. Au fil des années, la participation américaine est devenue moins voyante, la Comilog devenant presque à part entière une société gabonaise, tandis que la France gardait un pied avec le Bureau de recherches géologiques et minières et Paribas. Signe que les relations franco-gabonaises avaient encore une dimension « *franco-manganèse* », le fils du président de la République, M. Jean-Christophe Mitterrand, fut nommé en mars 1985 administrateur au conseil de la Comilog.

La France participe encore à l'enlèvement de plus de la moitié de l'uranium gabonais, ainsi qu'à l'écoulement du minerai de fer de Mekambo, dans le nord-est du pays. Elle achète aussi la moitié du bois tropical exporté par Libreville, l'okoumé principalement. Conçu pour permettre au Gabon d'exploiter ses ressources minières et forestières à grande échelle, le chemin de fer Transgabonais (dont le premier tronçon fut achevé en 1982) est réalisé par le groupement européen Eurotrag, composé à 39,5 % de sociétés françaises.

ERIC FOTTORINO



La République gabonaise

• **Superficie.** – 267 667 km2.

• **Population.** – 1,2 million d'habitants (Libreville, la capitale : 300 000).

• **Religions.** – 80 % de chrétiens (50 % à 60 % de catholiques, 20 % à 30 % de protestants), les 20 % restants pratiquant l'islam et les religions animistes traditionnelles.

• **Histoire.** – Ancienne colonie française, le Gabon accède à l'indépendance le 17 août 1960. Léon M'ba, élu président, est déposé par un coup d'Etat le 18 février 1964, mais réinstallé après une intervention de l'armée française. A sa mort, le 28 novembre 1967, le pouvoir passe aux mains d'Omar Bongo, qui crée en mars 1968, le Parti démocratique gabonais (PDG), parti unique, dissous le 23 février 1990.

• **Economie.** – Depuis la fin de 1985, le Gabon traverse une crise économique et financière particulièrement délicate, due notamment à la baisse conjuguée du prix du pétrole et du dollar américain. Outre une forêt riche couvrant 85 % du pays, le Gabon dispose d'importantes réserves minières et pétrolières : pétrole (10,5 millions de tonnes en 1989 grâce au gisement pétrolier de Rabi-Kounga), manganèse (2,254 millions de tonnes en 1988), uranium (850 tonnes d'uranium-métal en 1988). PNB par habitant : 3 300 dollars. Dette extérieure : 2,5 milliards de dollars.

Pagaille et rumeurs

Suite de la première page

Le quotidien national *l'Union* apprend qu'à Port-Gentil « *un Européen a été bastonné à sang* » et que cinq autres Européens « *torse nu ont été obligés de défiler avec les manifestants en tenant des pancartes et en scandant des mots hostiles au régime* ».

« Alliés objectifs »

La colonie française au Gabon est la seconde d'Afrique noire après celle de Côte-d'Ivoire. Elle est passée de 25 000 en 1985 à moins de 20 000 aujourd'hui, en raison du marasme économique qui a entraîné la fermeture ou la mise en sommeil de nombreuses entreprises, notamment dans les travaux publics. Cependant la mise en exploitation du gisement pétrolier de Rabi-Kounga, dans la forêt équatoriale au sud de Port-Gentil, avait réduit récemment l'hémorragie de techniciens. Plus de 4 milliards de francs ont été investis dans cette opération.

Bien qu'il y ait moins de « petits blancs » installés depuis l'indépendance et plus d'expatriés temporaires sans grand lien avec le pays, les Français sont souvent considérés par la population comme des « alliés objectifs » du régime en place.

Des centaines de coopérants travaillent dans l'administration, souvent à des postes élevés, ce qui suscite des frustrations dans la génération des diplômés gabonais d'après l'indépendance.

En raison de cette situation, il était prévisible que l'épreuve de force entre le pouvoir et une partie de l'opposition se traduirait aussi par des actions de nature à impliquer directement la France.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La présence militaire française en Afrique

Plus de six mille hommes dans cinq pays africains

Quelque 6 600 militaires français sont actuellement stationnés en Afrique en vertu d'accords de défense passés par Paris avec cinq pays : la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la République centrafricaine, le Gabon et Djibouti.

– Gabon : environ 500 hommes du 6ᵉ BIMa (Bataillon d'infanterie de marine) équipés d'auto mitrailleuses légères (AML), et bénéficiant d'une couverture aérienne composée d'avions de chasse, de transport et de ravitaillement.

– Côte-d'Ivoire : 900 hommes dont 500 du 43ᵉ BIMa dotés de blindés et de véhicules légers, et une centaine d'assistants militaires techniques jouant un rôle de conseiller.

– Sénégal : 1 150 hommes du 10ᵉ BIMa équipés d'AML, et bénéficiant d'un avion de patrouille, d'hélicoptères et d'un avion-cargo de transport.

– République centrafricaine : 1 200 hommes de la 11ᵉ Division parachutiste et de la 9ᵉ Division d'infanterie de marine, dont un peu plus de la moitié à Bangui et le reste basé à Bouard.

– Djibouti : un peu plus de 3 600 hommes, essentiellement du 5ᵉ Régiment interarme outre-mer (RIAOM) et de la 13ᵉ Demi-Brigade Légion étrangère (DBLE) dotés de chars et de blindés, d'hélicoptères. Des avions de chasse, un patrouilleur et un avion-cargo de transport assurent la présence aérienne.

Enfin, les militaires français sont présents au Tchad dans le cadre d'une mission spécifique, à la demande du gouvernement tchadien, la mission « Epervier ».

Octobre 1989 - mai 1990

Complots, émeutes, libéralisation...

En octobre 1989, la découverte de deux complots contre le régime du président Omar Bongo avait été annoncée. Une quarantaine d'arrestations ont suivi cette découverte. En novembre et en décembre, deux personnes impliquées, selon les autorités gabonaises, dans ces complots, décédaient des suites d'un « *paludisme pernicieux* » et d'« *une tension artérielle excessive* ».

– **17 janvier** : la police fait évacuer l'Université Omar Bongo de Libreville, dont les étudiants, en grève depuis la veille, interdisent l'accès. Plusieurs dizaines de personnes sont blessées.

– **18 et 19 janvier** : émeutes et pillages dans certains quartiers de Libreville. Deux cent cinquante personnes ont été arrêtées, selon la télévision gabonaise.

– **30 janvier** : le gouvernement réaffirme le régime de parti unique.

– **12 février** : les enseignants arrêtent à leur tour le travail.

– **22 février** : tout attroupement de plus de cinq personnes est interdit de 20 h à 6 h, ainsi que « *toute manifestation de nature à perturber l'ordre public* ».

– **26 février** : plusieurs manifestations ont lieu aux abords des établissements scolaires de Libreville. Les grèves s'intensifient. L'armée gabonaise prend position autour du palais présidentiel et des bâtiments de l'Assemblée nationale.

– **3 mars** : premier congrès du Mouvement de redressement National (interdit).

– **9 mars** : un communiqué officiel annonce que le processus démocratique actuellement en cours sera « *conduit à son terme jusqu'à l'instauration du multipartisme* ».

– **24 mars** : instauration du couvre-feu à Port-Gentil à la suite de manifestations et de scènes de pillage, les 23 et 24 mars.

– **19 avril** : le président annonce l'instauration du multipartisme.

– **27 avril** : nomination d'un nouveau premier ministre, M. Casimir Oyé-Mba, en vue de l'introduction effective du multipartisme.

– **22 mai** : adoption de la réforme constitutionnelle officialisant le multipartisme au Gabon.

– **23 mai** : le secrétaire général du Parti gabonais du progrès (PGP – principal parti d'opposition), M. Joseph Redjembe, est retrouvé mort dans un hôtel de Libreville. Le consul général de France à Port-Gentil, M. Jean Duffau, est retenu pendant plusieurs heures par des manifestants qui souhaitent que la France fasse pression pour que le président Bongo quitte le pouvoir. Le couvre-feu est décrété sur l'ensemble du territoire.

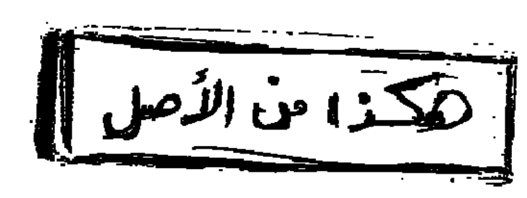
Deux accords de sécurité avec Paris

Le Gabon est lié à la France principalement par la signature de deux accords de sécurité, l'un (en date de 1960 et révisé en 1974) qui fixe les conditions dans lesquelles Paris peut prêter main forte en matière de défense et d'assistance technique militaire, et l'autre (en date de 1961) qui détermine plus spécialement le cadre d'une aide à Libreville dans le domaine du maintien de l'ordre. Cette coopération franco-gabonaise n'est pas automatique : le bénéficiaire doit en faire officiellement la demande préalable et son partenaire peut ou non la satisfaire.

A ce titre, la France maintient en permanence à Libreville un détachement militaire opérationnel (terre et air) de l'ordre de 500 personnes et une assistance technique (environ 120 officiers et sous-officiers des trois armées et de la gendarmerie) qui sont chargés de l'instruction des armées gabonaises, de l'entretien de certains matériels d'origine française et, sous le couvert de « contractuels » œuvrant pour le compte des autorités locales, de l'encadrement de la garde présidentielle, voire des services dits de contre-ingérence.

Ce dispositif français a été renforcé dans la journée du 24 mai par l'envoi de 200 hommes, en provenance du 2ᵉ régiment étranger parachutistes (basé à Calvi) et du 2ᵉ régiment étranger d'infanterie (stationné à Nîmes). Ce renfort opérationnel de deux compagnies de légionnaires – ces troupes de métier peuvent être déplacées sans une autorisation préalable du Parlement – s'ajoute donc aux deux compagnies d'infanterie de marine qui font partie du dispositif permanent, c'est-à-dire que la France aligne à ce jour au Gabon 400 combattants.

De son côté, l'armée gabonaise, qui est composée d'engagés, peut mobiliser jusqu'à 4 700 hommes environ, dont la plupart (3 200) sont dans l'armée de terre. Pour l'essentiel, l'armement des forces gabonaises vient de France, mais il est aussi très diversifié, voire hétéroclite, puisque certaines unités ont reçu leurs équipements de la Chine populaire, du Brésil, de l'Iran, du Maroc et, même, de la Roumanie. En réalité, le président Bongo peut compter surtout sur des formations d'élite qui lui sont plus proches, comme la garde présidentielle (possédant ses propres éléments terrestres ou aériens solidement entraînés) et sur une gendarmerie (forte de 2 000 hommes) structurée et équipée à la française.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

Renouveau démocratique au Bénin

Le président Kérékou a mis fin à son régime militaro-marxiste et ses compatriotes font le difficile apprentissage de la liberté

COTONOU

de notre envoyé spécial

« Le président est en congé », répond son directeur de cabinet pour repousser une demande d'audience. En congé de la République ? Depuis que, beau joueur, il a avalisé toutes les résolutions de la Conférence des forces vives de la nation, le 1er mars dernier, et nommé un premier ministre chargé d'assurer la transition vers un régime démocratique, le général Mathieu Kérékou se repose sur ses lauriers. Drôles de lauriers : dix-sept ans de dictature militaro-marxiste...

On le tient informé mais il ne se donne même plus la peine de présider le conseil des ministres. A écouter la rumeur, ce fervent animiste traverserait une crise de mysticisme. On dit aussi qu'il se serait plongé dans la lecture des œuvres du général de Gaulle ! Fausse sortie ? Personne ne croit que le *« grand camarade de lutte »* attend son heure pour revenir sur le devant de la scène. Il a trop à se faire pardonner.

En invitant la population à consigner par écrit ses doléances, pour tenter de maîtriser un mouvement de contestation sociale dont il n'arrivait pas à venir à bout et qui paralysait l'administration, les écoles et l'université, le général Kérékou mettait le doigt dans un engrenage qui allait emporter son régime. Ce fut alors un « mai 68 » à la béninoise : tout le monde, de l'association « Pour la défense de la cause de Dieu » jusqu'à celle des cheminots retraités, y alla de sa suggestion. Il faut *« interdire aux hommes politiques d'avoir un compte en Suisse »*, proposèrent les uns, *« réglementer les coups d'Etat »*, avancèrent d'autres...

Journaux à la criée

La Conférence nationale qui suivit, en février, ce grand déballage et qui rassembla cinquante-deux « sensibilités » politiques, eût tôt fait de s'ériger en assemblée souveraine. Lors de la séance de clôture, les membres du bureau politique du parti unique au pouvoir, qui lui avaient rédigé un discours pour refuser les conclusions de ces états généraux, cachèrent mal leur dépit d'entendre le président Kérékou en prononcer un autre qui entérinait purement et simplement le processus de renouveau démocratique.

L'ancien régime volait en éclats. Adieu marxisme-léninisme, parti unique, Loi fondamentale, assemblée révolutionnaire ! Nicéphore Soglo, énarque et ancien administrateur de la Banque mondiale, était chargé de diriger, pendant onze mois, un gouvernement de transition jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions. Un Haut Conseil de la République (HCR), présidé par Mgr Isidore de Souza, évêque coadjuteur de Cotonou, avait notamment mission de contrôler le suivi de la Conférence nationale. Le général Kérékou qui avait, de belle manière, trahi les siens, se voyait confier, pour la forme, le soin d'assurer la continuité de l'Etat. L'armée promettait de regagner, une bonne fois pour toutes, ses casernements.

Après cette thérapie de choc, le Bénin est méconnaissable. Une amnistie générale a été proclamée : les exilés sont rentrés au pays et tous les détenus politiques – environ 240 – ont recouvré la liberté. L'Etat a recommencé de payer ses fonctionnaires qui se sont remis au travail. Les élèves ont repris le chemin de l'école. Dans ce qui fut, jadis, le « Quartier latin » de l'Afrique, on assiste à une floraison de partis (une quinzaine) et de journaux (une vingtaine).

Trop belle la mariée ? L'ouverture du jeu politique a aiguisé les appétits. La campagne pour l'élection présidentielle, prévue en mars 1991, a déjà démarré : on ne compte pas moins de cinq à six candidats potentiels ou déclarés. Les vieux clivages régionaux refont surface. On négocie des alliances et des désistements pour récupérer les voix d'un corps électoral essentiellement *« captif »* puisque les autochtones, en majorité analphabètes, obéissent aux mots d'ordre de leurs chefs traditionnels.

Instruit par l'expérience du passé, Mgr de Souza craint que cette foire d'empoigne ne conduise à *« l'emploi de moyens illégaux qui compromettent la paix sociale »* car, explique-t-il, *« ici, un ennemi politique devient facilement un ennemi tout court »*. Les candidats assurent qu'une fois tombée la fièvre électorale, les choses rentreront dans l'ordre, que l'on saura utiliser les compétences de chacun, distribuer des *« lots de consolation »* aux vaincus.

Pour l'heure, le premier ministre, qui entend travailler *« dans la transparence »*, a hérité d'un lourd passif, d'*« une économie sinistrée, en pleine décomposition »*. *« Aucun secteur ne tient plus debout, pas même l'agriculture*, souligne-t-il. *Tout est cassé. Nous avons sur les bras 47 000 fonctionnaires civils ; il nous en suffirait de 20 000 pour gérer un pays d'environ quatre millions d'habitants. »*

Un lourd passif

La remise au net sur le plan politique et le redémarrage de la vie économique ont déjà provoqué une augmentation des recettes du Trésor (56 millions de francs en avril au lieu de 34 en janvier). Le Bénin attend des bailleurs de fonds qui se réuniront, début juin à Paris, quelque 600 millions pour boucler l'année en cours et faire notamment face au paiement de sa dette, au plan de restructuration bancaire et au programme de « dégraissage » de la fonction publique. Quant à récupérer les sommes faramineuses qui ont frauduleusement pris le chemin de l'étranger, cela tient du vœu pieux.

La commission de vérification des comptes ne s'est pas encore mise au travail. Et les Béninois s'étonnent que ceux qui ont participé au pillage des richesses de la nation, et auxquels M. Soglo a promis *« une justice sans faille et sans faiblesse »*, mènent une vie de paisibles rentiers. Toutefois, deux anciens ministres des finances et deux anciens directeurs de banque viennent d'être inculpés. Un mandat d'arrêt international vient, d'autre part, d'être lancé contre Amadou Cissé, jadis âme damnée du président Kérékou et escroc de haute volée.

« Il faudra de sept à dix ans pour remettre le pays sur pied », estime le premier ministre, dont certains commencent déjà à critiquer, *mezza voce*, la *« nonchalance »*, inconscients des pesanteurs auxquelles il se heurte. Pas d'autre moyen, pour le moment, que de composer avec l'incompétence, l'inertie, les finasseries, les prétentions des uns et des autres.

Pas facile de tenir le langage de la raison à des gens qui s'imaginent qu'à la faveur du renouveau démocratique, l'on va *« raser gratis »*. Les étudiants n'ont-ils pas demandé que la limitation d'âge pour l'attribution des bourses soit repoussée à... 39 ans ? *« S'habiller à sa taille, se chausser à son pied, voilà la vraie sagesse »*, déclare un candidat à l'élection présidentielle.

« Le danger : l'impatience »

Parce que M. Soglo est un ancien de la Banque mondiale et qu'il s'en vante, beaucoup feignent de croire que l'argent va bientôt couler à flots. *« Le plus grave danger qui nous guette, c'est l'impatience »*, insiste le premier ministre. *« Les choses sérieuses ne se font pas dans la précipitation »*, renchérit Mgr de Souza.

Tout le monde avoue que la période de transition est trop courte. *« On veut tenir le pari »*, affirme le président du HCR. La campagne de *« popularisation »* de l'avant-projet de Constitution, qui doit être soumis à référendum à la mi-août, vient de commencer avec un mois de retard. Les Béninois qui, par tempérament, sont discutailleurs, au risque d'être verbeux, vont s'en donner à cœur joie.

Les dernières vraies élections remontent à une vingtaine d'années. Le réapprentissage de la démocratie n'est pas si simple. Le risque existe de tomber, en cours d'exercice, d'un excès dans l'autre. Mais, une chose est acquise : ce débat houleux et parfois brouillon se déroule dans un climat de liberté dont les Béninois avaient perdu le goût.

« Nous ne voulons donner de leçon à personne. Nous n'entendons pas exporter notre expérience », avait indiqué le premier ministre, dans son discours d'investiture. Il n'empêche que certains pays voisins du Bénin surveillent, d'un œil torve, ce qui s'y passe au nom du renouveau démocratique. Ainsi, les autorités togolaises, qui n'ont pas encore mis leurs pendules à l'heure, essayent-elles, tant bien que mal, de filtrer les nouvelles en provenance de Cotonou. Des nouvelles qui sentent un peu trop le soufre...

JACQUES DE BARRIN

□ **AFRIQUE DU SUD : un mort dans un attentat à la grenade à Pretoria.** – Un garde en faction devant un commissariat de police est mort dans un attentat à la grenade, mercredi 22 mai, dans la township de Mamelodi, près de Pretoria, a annoncé jeudi la police sud-africaine. Une autre grenade a endommagé le même jour, à Pretoria, le bâtiment historique de Melrose House. Jeudi, plusieurs attentats à la grenade ont endommagé une centrale électrique, un dépôt de fuel, et les domiciles de deux policiers, à Louis-Trichardt, à Pretoria et à Soweto. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAIRE : Bruxelles confirme la gravité des affrontements de Lubumbashi.** – Le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, a déclaré, jeudi 24 mai, à Bruxelles, que *« les diplomates belges confirment, sur la base de témoignages divers mais convergents, qu'il y a eu de graves incidents avec des victimes et avec des morts »* lors des affrontements qui ont eu lieu le 11 mai sur le campus étudiant de Lubumbashi (*le Monde* du 24 mai). Par ailleurs, Amnesty International a demandé jeudi au gouvernement zaïrois d'ordonner immédiatement une enquête indépendante. Selon l'organisation internationale, des membres de la division spéciale présidentielle (DSP) auraient eux-mêmes tué des étudiants après avoir coupé l'électricité sur le campus. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Monrovia de plus en plus menacée par l'avance des rebelles

ABIDJAN

correspondance

La situation reste très tendue à Monrovia, où le régime du général Doe paraît de plus en plus menacé. Les troupes des rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL), dirigé par M. Charles Taylor, sont à une heure de route de la capitale.

D'autre part, des témoignages accablants semblent confirmer la multiplication de crimes contre des soldats gouvernementaux des ethnies Ghio et Mano qui peuplent la région du Comté de Nimba, où a débuté la rébellion, le 24 décembre dernier. A Monrovia, plusieurs épouses de militaires ont affirmé à des journalistes que des hommes en uniforme avaient emmené leurs maris. Elles ne les ont jamais revus depuis. Pour sa part, la police a annoncé la découverte d'une dizaine de corps de soldats de ces ethnies, la tête tranchée. Le président Samuel Doe a dénoncé publiquement ces meurtres *« insensés et atroces »* et ordonné une enquête.

Flambée des prix

La crainte d'une offensive du NPFL contre la capitale pousse aujourd'hui les ressortissants guinéens de l'ethnie mandingue à rentrer dans leur pays. Des enseignants invitent leurs élèves à venir en classe avec leurs effets personnels et des conserves alimentaires. La semaine dernière, les habitants de Monrovia ont fait d'importantes provisions entraînant une véritable flambée des prix.

R. M.

EUROPE

POLOGNE : premières élections municipales libres sur fond de tensions sociales

Solidarité veut mettre fin au pouvoir des « mafias locales »

La grève des cheminots polonais s'est étendue jeudi 24 mai, paralysant désormais un cinquième du réseau ferroviaire. M. Lech Walesa, dont l'appel à la reprise du travail n'a pour l'instant pas été entendu, a annulé un déplacement en Scandinavie en raison des « tensions sociales », au moment où les Polonais s'apprêtent à élire, pour la première fois librement, de nouveaux conseils municipaux dimanche 27 mai.

RADZYMIN

correspondance

Les affaires vont lentement ce matin au marché aux bestiaux de Radzymin, bourg rural de la région de Varsovie. Au lieu de négocier le prix des vaches, des paysans, réunis autour d'une camionnette, ont entamé un débat animé sur les élections municipales prévues dimanche 27 mai.

« Je ne vois pas la différence entre tous ces candidats. Boycotter, c'est le seul moyen d'influencer le gouvernement », estime Zbigniew Raszynski. A côté de lui, Jerzy Malinowski affirme qu'il attendra dimanche pour décider s'il ira voter : *« L'an dernier, j'ai voté, mais la situation n'est pas meilleure et peut même empirer. »* Le troisième est le plus pessimiste : *« Les conseils municipaux n'auront aucun pouvoir*, dit-il. *Les gens d'en-haut doivent agir, sinon il n'y aura pas de changements. »* Difficile de bouleverser les comportements d'une population accoutumée à quarante ans de centralisation administrative. Pourtant, ces élections municipales vont donner la possibilité au gouvernement de M. Tadeusz Mazowiecki, le premier ministre de Solidarité, de faire participer les élus locaux aux réformes politiques et économiques.

A Radzymin, le Comité civique, émanation politique de Solidarité, domine la grand-place de ses affiches et banderoles. En face, un autre panneau, beige et bleu, avec douze candidats sans étiquette, passe presque inaperçu. Qui sont-ils ? *« Aucune idée »*, répond une passante. *« Une coalition quelconque »*, dit un autre. Ils savent, en revanche, ce qu'ils attendent de leurs vingt-quatre conseillers municipaux. Les téléphones publics de la poste sont en panne, les maisons ne sont pas toutes équipées en eau courante, l'approvisionnement en gaz est problématique. A travers tout le pays, les 52 000 membres des quelque 2 300 conseils municipaux qui vont être élus dimanche doivent faire face à ce genre de problèmes dans une période d'austérité budgétaire sévère.

La plupart des candidats sont soutenus par les comités civiques de Solidarité, qui assurèrent l'an dernier la victoire du mouvement de Lech Walesa aux élections parlementaires de juin. A part Solidarité, seuls les divers partis paysans présentent des listes importantes. On ne trouve guère de trace du Parti communiste, rebaptisé Social-Démocratie et scindé en deux en janvier. Contrairement aux élections législatives « semi-démocratiques » de 1989, le scrutin de dimanche est entièrement libre et offre la possibilité de balayer légalement une bonne partie de la nomenklatura encore en place dans l'administration locale.

Chasser les incompétents

« Il existe beaucoup d'ennemis de l'ordre démocratique », écrivait cette semaine Adam Michnik dans son quotidien *Gazeta Wyborcza* : *« Parmi les plus dangereux figurent les mafias locales que constitue l'ancienne nomenklatura. Voilà l'enjeu des élections de dimanche : nous seuls allons choisir ceux qui gouverneront au sein des conseils, nous seuls allons chasser les incompétents, ceux qui se sont compromis avec la mafia de la vieille nomenklatura. »*

Malgré l'importance qu'il accorde à ces élections, le gouvernement n'a pas pu consacrer beaucoup de temps à la campagne électorale : il a tout simplement trop d'autres soucis. Le problème politique qui l'a le plus préoccupé est la détérioration des relations entre le gouvernement et Lech Walesa, le président de Solidarité, qui, après avoir joué un rôle-clé dans la formation du gouvernement l'an dernier, a lancé des attaques répétées contre lui afin de forcer l'accélération des réformes. Cette fissure a rendu nécessaire une réunion entre M. Walesa et les principaux dirigeants nationaux du Comité civique, à l'issue de laquelle un proche de Lech Walesa constatait : *« Les divergences existent encore et vont réapparaître. »* Toutefois, avertissait Adam Michnik, *« l'échec de ce gouvernement serait l'échec de Solidarité tout entier, et une défaite personnelle de Lech Walesa »*.

Mais *« l'enfer polonais »*, comme on appelle ici la situation politique, est encore compliqué par la situation économique et le début d'une vague de grèves. L'urgence a contraint Lech Walesa a abandonner son rôle de critique des lenteurs gouvernementales pour passer à celui, crucial, de « pompier » sur le front social : le président de Solidarité vient d'appeler les cheminots, dont la grève paralyse le nord-ouest du pays depuis le 20 mai, à cesser leur mouvement – sans succès pour l'instant – et a demandé un délai de grâce d'un an pour le gouvernement Mazowiecki. Les cheminots ne sont affiliés à aucun syndicat, et n'ont jamais soutenu les grèves précédentes de Solidarité ; leurs revendications sont strictement salariales, mais le gouvernement maintient que céder à leurs demandes ferait capoter la réforme économique, qui a déjà réussi à freiner l'inflation.

Cette grève pourrait n'être qu'un début. Les mineurs sont mécontents et menacent le gouvernement. Le nombre de chomeurs – 240 000 en avril – continue d'augmenter. Et l'été, une période toujours dangereuse en Pologne, arrive.

HELEN GORDON

GRANDE-BRETAGNE : le nouveau programme politique du Labour

Les travaillistes renoncent à toute doctrine socialiste de l'économie

Entouré du « cabinet fantôme » au grand complet, M. Neil Kinnock a présenté jeudi 24 mai le programme que les travaillistes appliqueront si, comme les sondages l'indiquent actuellement, ils remportent les prochaines élections. Ce document constitue une conversion sans ambiguïté à l'économie de marché, et la politique de défense n'est plus un sujet de controverse.

LONDRES

de notre correspondant

C'est essentiellement sur leur capacité à redresser l'économie du pays que M. Neil Kinnock et son équipe seront jugés. Le miracle britannique était, selon lui, un mirage : l'Etat n'a plus assuré son rôle de régulateur du marché et de protecteur des industries, et a renoncé aux investissements indispensables dans des secteurs tels que les transports, l'éducation et la santé ; l'argent des privatisations et le pactole du pétrole de la mer du Nord se sont évanouis sans laisser de traces. *« La Grande-Bretagne a désormais la plus forte inflation, les plus hauts taux d'intérêt, la plus faible croissance et le plus bas niveau d'investissement des grands pays industrialisés »*, constate-t-il.

Les travaillistes sont désormais acquis au marché et réconciliés avec l'entreprise. Ils ont abandonné, en l'espace de deux ans, des expressions telles que le *« plein emploi »* et même toute référence au socialisme comme doctrine économique. Mais ils veulent que l'Etat assume ses responsabilités et appellent de leurs vœux un régime d'économie mixte, où cohabiteraient secteurs public et privé. Le programme électoral du Labour cite comme modèle le financement en partie privé du TGV en France. Il s'agit d'une attitude très nouvelle, qui rompt avec une insularité traditionnelle.

Les privatisations ne sont donc pas remises en cause, à l'exception de celle de l'eau (les compagnies régionales seront indemnisées à un *« juste prix »*), du téléphone (où l'Etat cherchera à acquérir une majorité de 51 %), et, pour l'électricité, du réseau national de distribution (mais pas des centrales elles-mêmes, qui pourront demeurer privées). Aucune promesse n'est faite aux mineurs de charbon que les fermetures de puits cesseront. Il est seulement envisagé de réduire les importations de charbon étranger. Quant aux centrales nucléaires, qui n'ont jamais été populaires en Grande-Bretagne, il n'est pas question d'en construire de nouvelles mais plutôt de mettre progressivement hors service les plus anciennes.

Pas d'augmentation des impôts

La même prudence vaut en matière fiscale. Pas question de revenir au taux d'imposition maximum de 83 % qui existait avant l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir. La tranche supérieure de l'impôt sur le revenu passerait de 40 % à 50 %. La plus basse descendrait de 25 % à 20 %. Mais l'accent est mis sur le refus d'une augmentation de la pression fiscale.

La nécessité d'un passage à un type d'économie mixte est un des leitmotivs du programme travailliste. L'autre est une meilleure participation de la Grande-Bretagne aux institutions de la CEE. Les travaillistes affirment leur désir d'adhérer au mécanisme de change du système monétaire européen (SME) *« le plus tôt possible »*, mais y mettent quelques conditions pour tenir compte notamment du rôle de la livre comme monnaie de réserve. Ils sont totalement opposés, en revanche, à l'idée, contenue dans le plan Delors, d'une banque centrale européenne. Celle-ci serait selon eux trop puissante et échapperait au contrôle des élus politiques.

Les travaillistes proposent enfin des réformes constitutionnelles considérables telles que la suppression de la Chambre des lords (un des serpents de mer de la vie politique britannique !) et son remplacement par une seconde assemblée élue, la création d'un Parlement écossais et d'assemblées régionales pour le Pays de Galles et les diverses régions d'Angleterre.

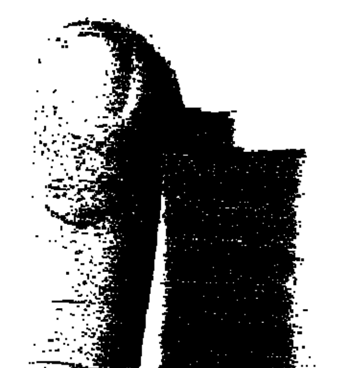
La présentation de ce programme a eu lieu conformément au nouveau style, axé sur la personne de leur leader, adopté par les travaillistes depuis leur défaite de 1987. M. Kinnock, tout sourire, était seul devant son pupitre et répondait le premier aux questions, quitte à faire compléter ses réponses par un des membres du *« cabinet fantôme »*, lesquels étaient assis sagement à quelques distance comme les élèves d'une classe bien tenue. Les stratèges du parti sont persuadés que cette personnalisation est électoralement payante. Les sondages, qui créditent les travaillistes d'une avance de l'ordre de quinze à dix-huit points sur les conservateurs, leur donnent jusqu'ici raison.

DOMINIQUE DHOMBRES

EN BREF

□ **MALAISIE : appel en faveur de huit condamnés à mort.** – Amnesty International a lancé jeudi 24 mai un appel urgent aux autorités malaisiennes pour qu'elles épargnent la vie de huit résidents de Hongkong qui doivent être pendus le 30 mai pour trafic de drogue. – *(AFP.)*

□ **Une cinquantaine de personnalités américaines appellent Washington et Moscou à cesser la production de matières fissiles à usage militaire.** – Cinquante-quatre personnalités américaines dont M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'Etat, M. Robert McNamara, ancien secrétaire à la Défense, sept lauréats de prix Nobel, et MM. William Colby et Stansfield Turner, anciens directeurs de la CIA, ont appelé les présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, dans une lettre envoyée mercredi 23 mai, à faire cesser la production de matières fissiles à usage militaire. – *(AFP.)*



EUROPE

...té veut mettre fin
des « mafias locales »

...llistes renoncent
...socialiste de l'écono...

On peut habiter le 16e sans vivre forcément dans une boutique d'époque.

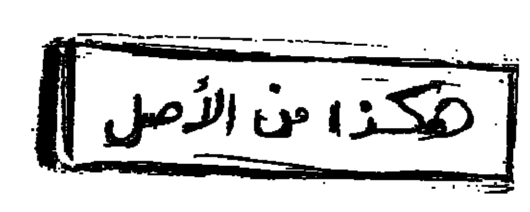


renoma 2

PARIS

DES MONTRES. DES SACS. DES CRAVATES. DES BAGAGES. DES PORTE-CLEFS.
DES CEINTURES. DES LUNETTES. DES BLAIREAUX.
DES FOULARDS. DES BIJOUX. DES RASOIRS. DES PORTE-CARTES.

118, RUE DE LONGCHAMP, PARIS 16



هكذا من الأصل

EUROPE

ROUMANIE

Les organisateurs appellent à la fin de l'occupation de la place de l'Université à Bucarest

La quasi-totalité des mouvements à l'origine de l'occupation de la place de l'Université à Bucarest ont décidé jeudi 24 mai de mettre un terme à leur mouvement, commencé le 22 avril. Les « barricades » symboliques, définissant la *« zone libérée du communisme »* dans le centre de la capitale roumaine, devaient être retirées vendredi, a déclaré à l'AFP M. Alexander Nancu, le président de l'association « 21 décembre ».

L'occupation de la place, qui en était jeudi à son trente-troisième jour, *« a atteint son but »*, a déclaré M. Nancu. Il a ajouté qu'il espérait que la décision des organisations inciterait les grévistes de la faim à mettre également un terme à leur mouvement. Une manifestation sera désormais organisée chaque jeudi sur la place de l'Université.

La décision de mettre fin à cette manifestation permanente n'a pas été annoncée par les orateurs qui se sont succédé pour haranguer la foule. Depuis l'après-midi de jeudi et jusque tard dans la nuit, huit à dix mille personnes ont manifesté dans le centre de la ville, criant *« A bas le communisme »* et contestant le résultat des élections qui se sont soldées par la victoire écrasante du président Ion Iliescu. – (*AFP*.)

Les réformes économiques en URSS provoquent une fronde

Suite de la première page

L'opposition dite de gauche va offrir ainsi une nouvelle démonstration de sa propension à se perdre dans des batailles inutiles plutôt que de s'affirmer en force de gouvernement crédible. Au prix sans doute d'amendements, M. Ryjkov fera adopter ses propositions mais il vient de perdre l'occasion de parler vrai à l'Union soviétique, de lui dire, cartes sur table, que l'avenir était moins rose que jamais mais qu'il fallait abandonner tous les dogmes d'hier pour recréer une véritable économie.

Ce langage, le pays était pourtant prêt à l'entendre pour la simple raison que toute famille soviétique peut constater chaque jour l'ampleur de la faillite. Notion désormais aussi magique qu'obscure, le « marché » lui-même est parfaitement admis par une majorité de la population qui sait que c'est dans cette direction-là qu'il faut chercher. Cinq ans après les débuts de la perestroïka, le pays est mûr pour passer de la révolution politique à la révolution économique, mais il n'a pas même pu s'apercevoir, jeudi, qu'il y était au bout du compte appelé.

Car à lire et relire l'indigeste discours de M. Ryjkov, toutes les propositions de changement radical formulées ces dernières semaines par les conseillers économiques de M. Gorbatchev sont là. Il n'y a recul ni sur le fond ni sur les délais, puisqu'il s'agit de passer, sur cinq ans, du tout Etat actuel à une économie de marché. La démonopolisation de l'industrie par l'émission d'actions, la diversification des formes de propriété, la restructuration des prix, la décentralisation complète des décisions de politique économique par l'affirmation des pouvoirs locaux, tout y est, mais rien ne se voit.

Concrètement parlant, trois grandes étapes sont prévues dans le plan de M. Ryjkov. La première court jusqu'à la fin de cette année et devrait permettre de faire adopter l'ensemble des nouvelles dispositions légales permettant le développement d'une économie de marché. Dans la deuxième, les années 91 et 92, on passerait à l'application des nouvelles dispositions sur les prix, les impôts et le crédit et les deux années suivantes seraient enfin celles de la *« démonopolisation active »*.

Première mesure à entrer en application, dès le premier juillet prochain, l'augmentation du prix du pain a visiblement été choisie comme mesure-test des réactions de la population. Elle interviendra sans consultation d'aucune sorte, mais toutes celles qui suivront seront soumises, a expliqué le premier ministre, à *« consultation »* de l'ensemble des Soviétiques. Le mot désigne-t-il le référendum dont d'autres officiels avaient annoncé, la veille, l'organisation ? C'est possible, mais seulement possible et une ambiguïté notable a été là introduite.

La valeur des choses

La décision finale, c'est clair, sera ainsi prise plus tard, au lendemain non seulement de ce triplement du prix du pain mais aussi du congrès du Parti communiste qui s'ouvre le 2 juillet. Beaucoup de choses pourront se passer d'ici là et les possibilités de succès de ce référendum, comme la formulation de la question à soumettre aux électeurs, dépendront largement du type d'alliance qui aura été conclu à ce congrès.

En tout état de cause, la véritable réforme des prix n'interviendra que l'année prochaine avec, en moyenne, un doublement des prix alimentaires et une augmentation de moitié des prix des produits de consommation. Les tarifs des transports et des services seront également relevés et le gouvernement souhaite passer au bout du compte d'un système où les prix fixés par l'Etat s'appliquent à 92 % des échanges commerciaux à une situation dans laquelle ces prix d'Etat ne concerneraient plus que 60 % des échanges, tandis que 15 % des prix seraient libres et 25 % *« régulés »* – c'est-à-dire modifiables mais sous contrôle.

Au total, l'augmentation prévue de prix de détail représenterait quelque 191 milliards de roubles dont 70 % seraient compensés par des augmentations de salaires. Quoique non négligeable, l'avantage sera très relatif pour les finances publiques mais politiquement le changement sera important puisque dans ce pays où le prix du pain n'a pas bougé depuis 1954, les gens vont commencer à avoir une idée, même vague, de la valeur des choses. Sans cela, il n'est pas d'économie, mais était-il vraiment indispensable d'introduire l'ensemble des compensations salariales dès la seule hausse du prix du pain ? S'il s'agit de gagner, par référendum ou autrement, l'assentiment populaire, peut-être. S'il s'agit de faire comprendre les réalités et de cesser de traiter les Soviétiques en demeurés irresponsables, certainement pas.

On touche là toute la limite psychologico-politique d'une démarche qui comprend également le développement d'un secteur bancaire privé et de banques d'investissement, le relèvement, l'année prochaine, des prix de gros qui feront un bond moyen de 46 % et aussi l'augmentation (plus 55 %) des prix d'achat des produits agricoles. Techniquement, la copie n'est pas mauvaise, mais quand le premier ministre annonce que le marché devrait s'équilibrer ainsi en dix-huit mois, personne ne le croit et ce n'est pas en mentant, même pour rassurer, qu'on obtient un soutien politique. Politiquement parlant, M. Ryjkov s'est trompé d'époque et il n'y a pas grand risque à parier qu'il ne restera pas très longtemps dans ses fonctions actuelles.

Ce qu'il faut faire est maintenant dit. Reste à M. Gorbatchev à trouver une majorité et des hommes pour reformuler le tout en termes d'objectifs et se mettre au travail.

BERNARD GUETTA

M. Gorbatchev évoque un délai de deux ans pour l'indépendance de la Lituanie

M. Mikhaïl Gorbatchev a proposé jeudi 24 mai un compromis aux Lituaniens, annonçant qu'ils pourraient être indépendants *« d'ici à deux ans »*, si leur Parlement acceptait de geler provisoirement sa déclaration d'indépendance. *« C'est quelque chose de nouveau, je sens un rapprochement lent et très prudent de nos divergences »*, a déclaré à des journalistes M. Nikolaï Medvedev, un des quatre députés lituaniens auxquels le président soviétique a fait cette ouverture lors d'un entretien d'une heure au Kremlin en marge d'une session parlementaire. M. Gorbatchev affirmait jusque-là que le processus menant à une éventuelle indépendance lituanienne devait se conformer à la loi votée en avril sur les modalités de sortie de l'Union pour les Républiques, qui fixe notamment un délai allant jusqu'à cinq ans. *« M. Gorbatchev n'a pas mentionné la loi sur la sécession »*, a précisé le député lituanien.

Lors de l'entretien, M. Gorbatchev a par ailleurs indiqué qu' *« en cas de vote d'une suspension de l'indépendance, le blocus serait immédiatement levé et des discussions ouvertes »*. Mais les menaces ne sont pas pour autant abandonnées : *« Si ces propositions ne sont pas étudiées, les pouvoirs présidentiels sont prêts à être appliqués en Lituanie »*, a-t-il affirmé selon les députés. Ceux-ci ont confirmé que M. Gorbatchev jugeait *« insuffisant »* le vote mercredi du Parlement lituanien suspendant les décisions découlant de la déclaration d'indépendance, mais pas l'indépendance elle-même, comme l'avait indiqué le premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov (*le Monde* du 25 mai). Mais les quatre députés, qui ont remis au chef de l'Etat le texte de la résolution votée par leur Parlement, ont retiré de la rencontre l'impression que M. Gorbatchev était *« prêt au dialogue et connaissait parfaitement la situation en Lituanie »*. – (*AFP, Reuter.*)

DIPLOMATIE

Alors que le Conseil de sécurité se réunit à Genève

Israël fait face à un isolement croissant

Le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a résumé la situation d'une petite phrase : *« L'isolement diplomatique du pays est presque sans précédent. »* Alors que se réunit, vendredi 25 mai à Genève, le Conseil de sécurité de l'ONU et à la veille du sommet arabe de Bagdad, Israël est plus que jamais sur la défensive, et passablement en froid avec son grand allié américain.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le pays a déjà connu des moments semblables, notamment durant la guerre du Liban. Mais si l'on ajoute à cette mauvaise passe diplomatique un climat politique intérieur des plus déprimants et une situation dans les territoires occupés qui n'est à peu près *« maîtrisée »* que parce que l'armée y est massivement déployée et que des centaines de milliers de Palestiniens y vivent à l'heure du couvre-feu, on comprendra que l'humeur soit des plus maussades à Jérusalem.

Aussi, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Arens, avait-il l'air encore un peu plus triste qu'à l'habitude lorsqu'il s'est efforcé, devant la presse jeudi 24 mai, de dédramatiser et de dire que *« non »*, il n'emploierait pas exactement le mot *« détérioration »* pour caractériser l'état des relations avec les Etats-Unis. Mais rien n'y a fait. La minibombe du secrétaire d'Etat James Baker, évoquant, la veille, la disponibilité de Washington à débattre d'un éventuel stationnement d'observateurs de l'ONU en Cisjordanie et à Gaza, a fait un sacré bruit à Jérusalem.

L'important n'est sans doute pas le refus catégorique par lequel M. Arens – tout comme les dirigeants travaillistes – a accueilli cette suggestion, dont devait débattre le Conseil de sécurité ce vendredi. L'important, vu de Jérusalem, est que la petite phrase de M. Baker vienne s'intégrer dans un processus d'érosion constante des positions israéliennes à Washington. Si les dirigeants israéliens n'étaient pas inquiets, M. Arens n'aurait pas convoqué, dès mercredi soir, l'ambassadeur américain, M. William Brown, et, le lendemain, une conférence de presse qui s'adressait prioritairement à la presse étrangère.

Même si le département d'Etat a entre-temps atténué les propos de M. Baker en rappelant que les Etats-Unis étaient toujours opposés à l'envoi d'observateurs *« permanents »* dans les territoires, l'inquiétude est bien réelle, et tout particulièrement au Likoud (droite), le parti du premier ministre M. Itzhak Shamir. Car chaque évolution sémantique compte au Proche-Orient et marque, en général, un début d'évolution politique. Or, que les Etats-Unis envisagent de *« discuter »* de l'envoi d'envoyés spéciaux de l'ONU dans les territoires, c'est incontestablement un pas nouveau et de nature à heurter le parti de M. Shamir. Que l'ONU remplisse des missions humanitaires en Cisjordanie et à Gaza – UNDP, UNRWA, etc. –, passe encore. Mais qu'elle y dépêche un corps politico-militaire ne pourrait être interprété que comme un début de prise en charge par la communauté internationale de territoires dont le Likoud ne veut pas se séparer.

Le mauvais souvenir laissé par les observateurs de la paix

Si la requête devait être formulée devant le Conseil de sécurité, M. Arens a dit qu'Israël non seulement *« espérait »* mais *« comptait »* bien que les Etats-Unis y mettraient leur veto. Il a ajouté qu'Israël avait gardé un fort mauvais souvenir des observateurs de la paix placés par l'ONU dans le Sinaï après la campagne de 1956, et qui en étaient *« très rapidement repartis »* onze ans plus tard, à la veille de la guerre de juin 1967. Il a affirmé que rien ne justifierait la présence d'observateurs étrangers dans des *« territoires où la présence israélienne est légitime »*, l'Etat hébreu, a-t-il poursuivi, en ayant *« pris le contrôle après la guerre provoquée par les pays arabes en 1967 »*. Et il a conclu en annonçant qu'Israël n'accepterait pas l'envoi de tels observateurs si le Conseil votait une telle décision.

Certains milieux officiels relèvent un autre signe de détérioration des relations entre les deux pays. Ils rappellent qu'il avait fallu une semaine au département d'Etat et à la Maison Blanche pour dénoncer en juillet dernier l'attentat commis par un Palestinien contre un bus israélien qui avait causé la mort de quinze personnes sur la route Tel Aviv-Jérusalem. Cette fois, les Etats-Unis, dans la foulée du massacre de Rishon-le-Zion, ont immédiatement incriminé un climat favorisé par l'absence de processus de paix et critiqué, à demi-mot, la répression des émeutes qui ont suivi dans les territoires – vendredi, un adolescent palestinien a été tué cependant qu'un bébé israélien de cinq mois était grièvement blessé à la tête par des pierres lancées sur la voiture de ses parents.

La réaction de Washington à l'affaire de Rishon ne constituait que la dernière en date d'une longue série de polémiques. Il y a eu les manifestations répétées de l'irritation américaine à la suite de l'installation de colons juifs dans le quartier chrétien de la vieille ville de Jérusalem, après la mise sous couvre-feu de toute la ville de Naplouse – (120 000 habitants) pour permettre à un groupe d'ultranationalistes d'y agrandir une colonie de peuplement, après les velléités du gouvernement de transition du Likoud de créer subrepticement de nouvelles implantations.

Une partie de la presse assure que M. Shamir est bien conscient que la constitution d'un gouvernement de droite, dans ces conditions, ne pourrait qu'exacerber un peu plus la tension israélo-américaine et accroître l'isolement international du pays. C'est pour cela qu'il tarderait à mettre sur pied une telle coalition. Il caresserait l'espoir de reconduire la majorité d'union nationale avec les travaillistes – dont les dirigeants, MM. Pérès et Rabin, se laisseraient volontiers tenter. Vrai ou faux, le résultat est le même : cette valse-hésitation suscite une manière de paralysie politique, d'étouffement de la vie publique.

ALAIN FRACHON

□ **La visite de M. Kouchner dans les territoires occupés.** – En visite dans la bande de Gaza à la suite des incidents de ces derniers jours, M. Bernard Kouchner a exprimé le souhait, jeudi 24 mai, que *« des conversations de paix s'engagent »* entre Israéliens et Palestiniens. *« Nous ne cherchons pas à attiser la situation, ni à engager une épreuve de force avec le ministère israélien des affaires étrangères »*, a également dit le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, dont la visite a été présentée, de source proche du gouvernement israélien, comme étant de caractère privé. Une délégation soviétique est, également, arrivée jeudi en Israël pour une visite d'information dans les territoires occupés.

POINT DE VUE : la visite-éclair de M. Mitterrand en Union soviétique

Un message pour Moscou

par Joseph Rovan

LE voyage du président de la République en URSS revêt une importance considérable, à quelques jours de la nouvelle rencontre Bush-Gorbatchev. M. Mitterrand est le dernier interlocuteur européen de son rang à s'entretenir avec le président de l'Union soviétique avant le nouveau sommet à deux qui va s'inscrire dans la ligne des dialogues de Reykjavik et de Malte. Il est donc essentiel que M. Gorbatchev reçoive du président français un message qui soit celui de l'union européenne tout entière. De cette Europe qui aurait dû être présente en Islande comme à Malte, et qui sera toujours absente au prochain tête-à-tête des deux Grands. Car l'Union soviétique, en dépit de la crise épouvantable qu'elle traverse, occupe toujours sa place de superpuissance. Elle conserve des moyens militaires formidables, une diplomatie à la hauteur des plus grandes ambitions, et une situation géographique, comme voisine immédiate de l'Europe, qui impose aux Européens et aux Américains de rester étroitement unis.

Cette situation rend illusoire et dangereuse toute politique qui tendrait à faire de l'URSS un élément, voire un partenaire de l'équilibre au sein de notre continent. En s'unissant – l'union de l'Europe a effectué des progrès considérables depuis que M. Mitterrand se trouve à la tête des affaires françaises – l'Europe doit et peut équilibrer l'URSS, grâce à l'appui des Etats-Unis (qui eux aussi ont besoin de l'alliance européenne pour rester une puissance mondiale), mais l'Union soviétique ne saurait être, avec sa taille énorme, un facteur inhérent à l'équilibre européen. Cela signifierait une rechute catastrophique dans l'univers mental de la politique d'avant 1914 (et aussi hélas de la politique européenne d'après 1918), quand l'idée d'un équilibre à maintenir entre les cinq grandes puissances, toutes européennes pour l'essentiel de leur être, correspondait aux besoins vitaux de la politique mondiale.

Au cours des décennies qui précédèrent 1914, il devint de plus en plus clair que dans la course aux empires intercontinentaux l'Allemagne devenait l'élément le plus déstabilisant. C'est donc contre l'Allemagne qu'il fallait alors rétablir l'équilibre, mais dès 1918 les dirigeants européens et notamment les Français auraient dû chercher non pas à isoler la République de Weimar mais à la ramener sans humiliations excessives dans le concert européen. Celui-ci, de toute façon, avait par ses divisions sanglantes perdu le rôle dominateur qui avait été le sien pendant un court moment de l'Histoire.

Dès 1918, ce n'était donc pas contre l'Allemagne mais avec l'Allemagne qu'il eût fallu rétablir l'équilibre européen. Il en est de même aujourd'hui. Ce n'est pas contre l'Allemagne unifiée, qui ne sera toujours qu'une moyennne puissance un peu plus forte ou un peu plus faible que d'autres moyennes puissances en Europe, selon le secteur qu'on prend en compte, économique, social, démographique, militaire, étendue du territoire, mais avec elle qu'il faut bâtir une Europe capable de mener dans le monde une action qui lui soit propre, dans l'alliance avec l'Amérique et – autant que possible – dans l'amitié avec l'URSS ou la Russie.

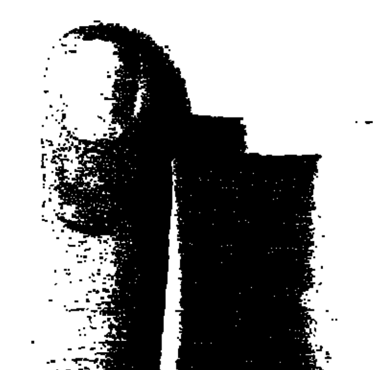
L'équilibre, aujourd'hui et surtout demain, ne saurait être que mondial, et dans un monde polycentrique mais voué à une progressive unification (ne fût-ce que pour assurer la survie matérielle de la Terre et de l'humanité) l'Europe retrouve par son unité sa mission et sa vigueur.

Le jeu ambitieux de M. Gorbatchev

A l'heure où nous sommes, M. Gorbatchev et le groupe dirigeant de l'URSS dont il est l'émanation mènent avec très peu de bonnes cartes un jeu ambitieux ; obtenir en tablant sur l'inquiétude qui résulte de l'unification allemande aussi bien que sur des tendances pacifistes et neutralistes, sur un certain antiaméricanisme et sur la popularité personnelle du président soviétique hors de ses frontières, un droit de regard et de veto sur l'ensemble des affaires allemandes et européennes. En tentant de séparer, lors de la rencontre « 2 + 4 », les aspects intérieurs et extérieurs de l'unification allemande, et en essayant de prolonger les négociations sur ce dernier point, M. Chevardnadze vise plus haut et plus loin que Staline lui-même, dans sa fameuse proposition de 1952. Ce jeu doit évidemment être replacé dans la politique soviétique qui vise à donner un caractère institutionnel permanent à la CSCE. Cette politique ne veut pas seulement faire éclater l'alliance atlantique en obtenant le départ des troupes et des armes américaines (comptant à la fois sur l'inintelligence des Européens et sur une réaction de dégoût des Américains), elle veut aussi détruire ce qui est et demeure pour Moscou l'obstacle majeur : la Communauté européenne.

En adressant en conjointement au président en exercice du conseil européen une lettre dans laquelle ils proposent la convocation d'une conférence pour la réalisation d'une union politique comportant une politique extérieure et une politique de défense communes, MM. Kohl et Mitterrand ont montré à M. Gorbatchev que ce n'est qu'en acceptant l'existence de l'alliance et de la Communauté qu'il peut établir des liens de coopération confiante et stable avec une Europe qu'il est hors d'état, désormais, de ramener à son état de division antérieur. Et ce n'est qu'ainsi que l'URSS pourra obtenir la sécurité, dont elle a besoin autant que nous. Les dangers que l'instabilité résultant de la décomposition de l'empire soviétique font incontestablement naître en Europe orientale ne pourront être conjurés que par une Europe forte, et seule une Europe forte pourra répondre positivement aux propositions d'un président Bush qui tendent à organiser entre l'Europe et l'Amérique des relations elles aussi mieux équilibrées.

En se rendant en URSS dans ce contexte qu'il a contribué lui-même à créer, le président de la République peut faire avancer à la fois, avec tout le poids qui peut être celui de la France, la construction de l'union européenne, la solidarité dans l'alliance, la stabilisation dans une Europe orientale sur la voie de la démocratie, et l'entente avec une Union soviétique qui a besoin de notre solidarité pour sortir de sa crise d'une manière qui ne favorise pas un renouveau d'ambitions impérialistes. Dans un tel dessein, la France retrouve une vocation digne de tous ses passés, à condition bien sûr de ne pas chercher à se distinguer ni de la Communauté ni de l'alliance dont elle fait partie, et de s'interdire des jeux de bascule qui, étant donné son poids spécifique, ne se soldent jamais en sa faveur.



POLITIQUE

Dans un avant-projet de loi remis au premier ministre

M. Joxe envisagerait l'institution d'un « parlement » et d'un « gouvernement régional » en Corse

Conformément à ce qu'il avait annoncé à Ajaccio, au terme de sa dernière visite en Corse (*le Monde* du 14 mars), M. Pierre Joxe s'est attelé à l'élaboration d'un avant-projet de loi global sur la Corse qui devrait, notamment, prévoir des aménagements du statut particulier de l'île, ainsi que l'avait souhaité le comité interministériel sur le développement de la Corse, en janvier dernier (*le Monde* du 18 janvier). Les premières conclusions de M. Joxe, déjà remises à l'Hôtel Matignon, devraient être soumises rapidement aux élus corses, avant que le ministre de l'intérieur revienne lui-même discuter sur place, avec eux, de ses propositions.

Si le cabinet du ministre de l'intérieur reste, pour le moment, silencieux sur le contenu de ces propositions, voire sur l'existence même d'un texte remis au premier ministre, M. Laurent Croce, l'un des élus régionaux, qui est aussi premier secrétaire fédéral de la fédération socialiste de Haute-Corse et l'un des membres de la « bande des quatre » (1), a levé un coin du voile.

M. Croce, qui fait partie des partisans de l'autonomie interne de la Corse, a notamment indiqué : *« La loi Joxe pourrait prévoir un « gouvernement » de la Corse issu de l'assemblée régionale. (...) Pierre Joxe est favorable à un statut d'autonomie locale. (...) Nous aurons de très bonnes surprises. »* (Il semble toutefois que la formule même de *« gouvernement corse »*, qui divise la classe politique insulaire, ne figure pas explicitement dans le texte déjà remis au premier ministre.)

M. Croce a encore affirmé que que M. Joxe envisage d'ériger l'actuelle assemblée régionale en *« parlement composé de quarante-cinq membres élus au scrutin régional proportionnel avec barre minimum à 5 % »*. Ce parlement *« formerait un gouvernement régional chargé de conduire la totalité de la politique économique, sociale et culturelle de la Corse »*.

Quant à la reconnaissance du peuple corse, cheval de bataille des nationalistes, M. Croce a affirmé qu'*« elle sera juridique et donnera satisfaction à ceux qui en font une condition préalable »*. Ainsi, estime le dirigeant socialiste, *« des nationalistes pourraient trouver solidement leur place dans la ligne du consensus que Pierre Joxe dessine depuis plusieurs mois en Corse »*. En fait, les orientations proposées par le ministre de l'intérieur dans le *« document de travail »* remis à l'Hôtel Matignon ne se retrouveront pas nécessairement dans leur intégralité au bout du processus. M. Joxe, qui, en mars dernier à Ajaccio, avait effectivement souhaité *« aboutir à un maximum de consensus »*, a bien reçu pour mandat du premier ministre de défricher des *« voies d'extension des responsabilités autonomes de la Corse »*, selon la formulation prudente retenue à Matignon.

Mais, tout en réclamant des compétences accrues, le MRG et le RPR, qui représentent les forces politiques classiquement dominantes sur l'île, s'opposent catégoriquement à toute idée d'autonomie de la Corse et, plus généralement, à la politique de M. Joxe qui reconnaît autonomistes et nationalistes comme des interlocuteurs à part entière, au même titre que les autres forces politiques insulaires.

Eviter tout « affrontement »

Cette opposition s'est même radicalisée, récemment, avec deux votes successifs de l'assemblée régionale – acquis sur la base d'une majorité droite-MRG, – qui s'est prononcée contre toute réforme institutionnelle dans le sens de l'autonomie (*le Monde* daté 13-14 mai). Il paraît donc, *a priori*, difficile de trouver un terrain d'entente à partir de positions de départ aussi éloignées. Or Matignon veut éviter tout *« affrontement »*.

Peut-être, selon une analyse développée par le cabinet du premier ministre, les partisans de l'autonomie pourraient-ils, au fil des discussions, baisser la barre de leurs prétentions, tandis que le débat interne, dans le camp des opposants à l'autonomie, pourrait faire évoluer les choses : à l'intérieur de la droite insulaire, M. Jean-Paul de Rocca Serra, président RPR de l'Assemblée de Corse, pourrait écouter les arguments de M. José Rossi, député PR de Corse-du-Sud, plus sensible aux arguments de M. Joxe. De même, à l'intérieur du MRG, les positions de M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse et maire de Bastia, ne peuvent pas être assimilées à l'opposition résolue de M. François Giaccobi, sénateur du même département, à la politique de M. Joxe.

Matignon souhaite donc laisser le ministre de l'intérieur mener à bien une concertation tous azimuts. C'est seulement à l'issue de ce processus que M. Rocard portera une appréciation sur les propositions finales de M. Joxe, qui ne devront pas provoquer de *« rejet »*. Pour le cabinet du premier ministre, l'impératif est clair et conforme à la ligne générale de conduite de M. Rocard : le contenu du projet de loi-cadre sur la Corse devra être *« sinon consensuel, au moins largement toléré »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et MICHEL CODACCIONI

(1) La « bande des quatre » est constituée de quatre élus de l'assemblée régionale ou parlementaires corses, d'étiquettes diverses, qui, dans les derniers mois, ont été les interlocuteurs réguliers de M. Joxe, à propos de la politique à définir pour l'île. Il s'agit de MM. Henri Antona (RPR), Laurent Croce, José Rossi (UDF-PR), Max Siméoni (autonomiste).

Réunion mouvementée, à Nîmes, pour M. Benassayag

Les associations de rapatriés sous la pression du Front national

NIMES

de notre envoyé spécial

Le délégué du gouvernement aux rapatriés, M. Maurice Benassayag, s'était rendu à Nîmes, mercredi après-midi 23 mai, avec l'intention de présenter au Comité de liaison des associations nationales de rapatriés le bilan de son action (1). Il avait préparé un discours à la mesure de cette circonstance et il ne manquait pas d'arguments pour démontrer qu'il prend une part sincère – étant lui-même pied-noir – à l'impossible travail de fourmi qui consiste à essayer de rendre justice à une communauté pour laquelle le mot équité a perdu tout sens depuis vingt-huit ans. Un beau discours qu'il n'a pas eu le loisir de prononcer.

Tout avait pourtant bien commencé. Le président du comité, M. Jacques Augarde, avait même donné à son hôte un magistral coup de chapeau en affirmant que dans l'histoire du contentieux entre l'Etat et les rapatriés d'Afrique du Nord il avait *« rarement rencontré autant de compréhension et d'aide »* que de la part de M. Benassayag. Cet hommage avait été d'autant plus remarqué que l'une des plus turbulentes composantes de la communauté, le groupe Jeune Pied-Noir, satellite du Front national, avait exprimé l'intention d'en découdre avec le délégué du gouvernement.

Les tracts répandus à Nîmes *« exigeaient »* la démission de M. Benassayag et son remplacement, à la tête d'un vrai ministère des rapatriés, par... M. Jacques Soustelle, l'ancien gouverneur général de l'Algérie. La présence dans la salle du secrétaire général de Jeune Pied-Noir, M. Bernard Coll, laissait prévoir un esclandre. Mais l'incident ne s'est produit qu'au terme de trois heures de travaux.

« Est-ce qu'il faudra redevenir terroriste ? »

On avait entendu le général Edmond Jouhaud, très applaudi, faire l'éloge des anciens membres de l'OAS (Organisation armée secrète), diffamés, selon lui, par les dernières émissions télévisées sur la guerre d'Algérie. Dans la foulée, le président de la MAFA (association des agriculteurs rapatriés), M. Jean-Louis Burgat, s'était exclamé : *« Jusqu'à quand abusera-t-on de notre patience ? Est-ce que trente ans après l'OAS il faudra redevenir terroriste pour être reconnu français ? »*

On avait vu vu le général Khelifa faire un tabac en exhortant ses jeunes coreligionnaires à assumer leur identité nationale et à se défier des islamistes étrangers (*« On ne peut pas avoir un pied de chaque côté de la Méditerranée. On ne peut pas avoir un pied dans la mosquée et l'autre dans la discothèque. »*)

On avait constaté, à travers toutes les interventions, que les rapatriés d'Algérie vivent douloureusement, aujourd'hui, deux sujets d'actualité : d'une part, l'émotion provoquée par l'affaire de Carpentras, parce qu'elle leur donne l'impression, par contraste, que les profanations commises dans les cimetières abandonnés en Algérie laissent la France indifférente ; d'autre part, le débat sur l'intégration des étrangers parce que les rapatriés n'admettent pas qu'on fasse tant de cas des immigrés alors que l'intégration de beaucoup d'entre eux, en particulier celle des familles d'anciens harkis, reste à faire.

Les interpellations d'une partie de la salle, composée de près de six cents personnes, avaient confirmé, à plusieurs reprises, la persistance d'une forte tonalité d'extrême droite au sein de la communauté pied-noir : *« Quand on s'attaque à Jean-Marie Le Pen, c'est le mensonge qui continue ! » « Nous sommes gouvernés par des pédés ! » « Il faut reprendre les mitraillettes ! »* Et l'on avait aussitôt remarqué que les dirigeants des associations les plus modérées n'étaient pas, eux non plus, imperméables à cette influence. Le président de l'ANFANOMA, M. Jean Augeai, par exemple, se référa sans détours à ses « amis du Front national ».

La main sur le cœur

M. Benassayag, qui connaît bien son monde, ne fut donc pas surpris quand, *in fine*, le secrétaire général de Jeune Pied-Noir et un quarteron de ses amis tentèrent de s'imposer à la tribune pour mettre le gouvernement en accusation. Il s'ensuivit un moment de désordre. L'on vit M. Augarde résister vaillamment à la pression de M. Coll, M. Coll inviter l'auditoire – sans être suivi – à quitter la salle pour protester contre cette atteinte à la liberté d'expression, une jeune fille de harki apostropher avec violence le délégué du gouvernement, l'un de ses jeunes compagnons partir à l'assaut de M. Benassayag, une chaise à la main, sans parvenir à son but...

C'est l'intervention du général Jouhaud qui permit enfin au délégué aux rapatriés de s'exprimer. M. Benassayag évoqua alors, la main sur le cœur, ces jours maudits de 1962 où avec tant d'autres il guettait, en compagnie de sa grand-mère, les bateaux de l'exil sur les quais d'Alger, et la salle en fut toute retournée. Il lui suffit d'ajouter qu'il avait été le premier dirigeant socialiste à dire ouvertement que l'exercice du droit de vote *« n'est pas la panacée de l'intégration »*, pour que, en conclusion de cette *feria* d'un genre spécial, l'assistance apparût prête à le porter en triomphe aux Arènes proches...

Il n'en subsistait pas moins une impression de malaise. Un trouble qui risquerait de peser sur les relations entre le gouvernement et le Comité de liaison des associations de rapatriés si cette structure de coordination entrait complètement dans l'orbite du Front national.

ALAIN ROLLAT

(1) Ce Comité regroupe une dizaine d'associations mais pas le mouvement du RECOURS.

Adoption en commission du projet sur le travail précaire

La commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 23 mai, le projet de loi favorisant la stabilité de l'emploi par l'adaptation du régime de contrat précaire. Seuls les commissaires socialistes ont voté le texte de M. Soisson qui, après amendements, constituait une base d'accord avec le gouvernement (*le Monde* du 24 mai). Comme prévu, les députés socialistes ont obtenu l'insertion d'un article additionnel qui précise que le gouvernement déposera au Parlement, avant le 31 décembre 1991, un rapport sur l'évolution du volume et des conditions du recours aux formes du travail précaire. Compte tenu des conclusions de ce rapport, des mesures législatives *« détermineront les mesures correctrices nécessaires si les objectifs énoncés dans la loi n'étaient pas atteints »*.

D'autre part, un amendement du gouvernement a été adopté. Il inscrit en tête du projet une déclaration de principe rappelant que la règle en matière du droit du travail restait le contrat à durée indéterminée et que les dérogations à cette règles étaient limitées.

PHILIPPE BOUCHER

□ **Les députés créent une commission de contrôle du Fonds d'action sociale.** – Les députés ont décidé de créer, mercredi 23 mai, à l'initiative du groupe UDF, *« une commission de contrôle de la gestion du fonds d'action sociale »* (FAS), contre l'avis de M. François Massot (PS), rapporteur de la commission des lois saisie de la proposition de résolution UDF.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PAUVRE Parti socialiste ! Déjà qu'il était sans crédit pour orienter la politique du gouvernement, voilà qu'il lui est maintenant interdit de rêver.

Alors que le Parti communiste a encore droit à quelques égards comme on en témoigne à un vieux serviteur pour modérer les accès d'humeur dus à l'âge, le PS est ravalé par M. Rocard en deçà du mépris où Charles de Gaulle tenait l'UNR, son parti-godillot passé en modèle de parti majoritaire.

Non seulement le PS se tenait figé sur le terrain de l'action, n'avançait qu'avec crainte les suggestions les plus timides, voilà qu'il doit reculer sur le terrain des idées, y compris pour celles dont il n'y a rien à craindre.

Qu'il faille, dans certaines conditions, donner un droit de vote partiel aux étrangers lors de scrutins locaux, ou qu'au contraire la préférence doive être donnée à la naturalisation, on pourrait en discuter à perdre haleine, un tel choix étant par nature aléatoire pour ce qu'il peut apporter d'avantages ou d'inconvénients, pour la France et pour les communautés étrangères. C'est plus qu'un choix, c'est un pari.

Le PS, soutenu par certains mouvements comme la Ligue des droits de l'homme, s'était prononcé pour le vote des étrangers. Cela ne tirait pas à conséquence. Combien d'autres souhaits qui soulevaient les foules il n'y a pas si longtemps sont si bien enfouis dans les cartons qu'il serait même impossible de se les rappeler. Ce n'était rien, mais c'était encore trop. Le PS ne doit pas seulement se taire, il doit aussi abjurer. Le PS n'a pas changé d'avis ; tel Galilée, il lui est intimé de proclamer qu'il n'en a plus.

∴

ON savait depuis belle lurette que la droite inspirait la politique économique de la gauche. C'est maintenant l'extrême droite qui dicte ses conditions à propos des étrangers.

Car s'il est vrai que c'est la droite qui réclame cet engagement contre le droit de vote des étrangers (mais du gouvernement et non pas du Parti socialiste), c'est bien entendu sous la pression de l'extrême droite dont elle est, notamment sur ce point, le porte-parole apeuré.

La stratégie des dominos continue d'animer la politique française, et M. Le Pen a, concrètement, sur le gouvernement, plus d'influence que le principal parti qui le compose.

Dans quel but cette politique de la retraite, celle qui permet à M. Juppé de dire avec quelque apparence de raison que le premier ministre n'a pas de politique ? Pour aboutir à l'élaboration d'une « charte minimale ».

Passons sur le sabir. On n'en est plus là. Mais au nom de quoi cette politique du minimum ? Pour faire plaisir à qui ? Pour se concilier quel parti ? Quel courant de pensée, en affligeant le sien ?

Qu'est-ce que cela veut dire, « charte minimale » ? Quelle est sa signification sur le plan de l'action gouvernementale et pour l'action politique en général ? Si compromettre et transiger deviennent des maîtres mots en ce domaine, quels sont les sujets qui n'ont pas vocation à la transaction et – restons aimable – au compromis ?

Minimum

A quelque moment de l'Histoire que la mémoire remonte, dans quelque Etat que ce soit, encore debout ou balayé par les siècles, le statut des étrangers, qu'on l'ait voulu sévère ou qu'il ait été libéral, est un critère de civilisation.

La Grèce a eu beau être, selon l'image convenue, le berceau de la démocratie, on sait bien que c'était, même pour les Grecs, une démocratie restreinte. La situation du métèque d'Athènes, au moins dans les textes, n'était pas enviable.

C'EST dire que l'actuel débat sur le statut de l'étranger en France n'est pas du second ordre, mais du premier. Or, l'idée de « charte minimale » le ramène au rang de marchandise négociable, quelque part entre les stocks de beurre communautaires et les fonds propres des sociétés commerciales. Jusqu'où peut-on aller sur cette pente ?

Que ferait-on si, véhiculées par la droite pour les rendre, *stricto sensu*, discutables, de nouvelles exigences étaient formulées par l'extrême droite, dans cette forme d'ultimatums qu'elles revêtent à présent ? La peine de mort, par exemple.

Si aujourd'hui venait à expiration l'engagement de la France à ce propos vis-à-vis de la Convention européenne des droits de l'homme, engagement par lequel elle s'interdit de rétablir la peine de mort durant une période d'au moins cinq ans, quelle serait l'attitude (on n'ose dire la politique, encore moins la morale) du gouvernement de M. Rocard ?

Essaierait-il, parce que le Front national l'exigerait et que la droite, se joignant au concert, le rendrait audible, de parvenir à une « charte minimale » sur la peine capitale ? Proposerait-il, à titre de bonne volonté, mais de ferme bonne volonté, bien sûr, qu'on ne rétablisse pas la dégoûtante guillotine mais l'injection mortelle parce que, ainsi que nous l'apprennent si volontiers les Etats-Unis, ces professeurs de droits de l'homme, cette méthode est plus propre, plus acceptable et représente un juste milieu entre l'honneur et l'indignité ?

La question n'est pas si théorique qu'il y paraît. C'est à partir de 1991 que la France pourra dénoncer son engagement à l'égard de la Convention européenne des droits de l'homme. Que fera-t-on ?

Dans ces conditions, y a-t-il une valeur qui ne soit pas négociable ? Mais ce qui est négociable peut-il être encore tenu pour une valeur ? Où ira-t-on chercher les critères indiquant sans conteste que ce gouvernement n'est pas nulle part, mais à gauche ? Intéressante entreprise pour qui voudrait s'y risquer.

Est-il une seule des mesures soumises au Parlement par le gouvernement qui n'aurait pu être votée, sinon même proposée, par la droite si les lois du genre ne l'avaient obligée à se prononcer contre ? Les lois du genre... voilà bien tout ce qui reste de la différence entre la droite et la gauche quand la gauche est aux affaires : les simagrées. Dès lors, est-ce qu'il ne serait pas plus clair et plus loyal que la droite occupe un pouvoir dont elle n'est exclue qu'apparemment ?

Toute boutade mise à part, la gauche paie bien cher son défaut de majorité au Parlement. Ne le paie-t-elle pas au-dessus de son prix ?

PS chic. – Reçu du Cercle Montherlant une invitation à assister à la causerie de M. Louis de Beauchamp, *« auteur du livre* le Petit Groupe et le Grand Monde, *sur le thème Marcel Proust était-il snob ? »*. Enfin un débat pour la France.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Divorce à l'italienne au RPR

Suite de la première page

Depuis quatre mois, si les relations ne se sont pas envenimées entre ce courant et la rue de Lille, elles demeurent difficiles. MM. Pasqua et Séguin ont renoncé – provisoirement – à l'offensive frontale et à des actions d'éclat, mais ils poursuivent leur action de façon de plus en plus autonome et maintiennent, même, une attitude critique constante. La publication d'une *Lettre* bimensuelle, l'installation dans Paris d'un Centre de documentation et d'édition, l'organisation de tournées en province prouvent que le président du conseil général des Hauts-de-Seine possède de gros moyens et a de la suite dans les idées.

« Le plus crédible, c'est moi »

Quelles sont, précisément, ses idées, quelles sont ses arrière-pensées et ses motivations, quel est l'objectif de M. Pasqua ? Tout le monde, parmi ses partisans, parmi ceux du maire de Paris et dans l'opposition en général, comme dans la majorité, se pose de telles questions, et chacun y apporte des réponses qui sont plutôt des convictions intimes ou des suppositions. Car le président du groupe RPR du Sénat sait entretenir toujours deux fers au feu, éluder les questions ou leur apporter des réponses évasives, contradictoires ou énigmatiques.

C'est pour cette raison qu'on lui prête toujours l'intention de rouler pour lui ou de jouer pour d'autres. Il affirme que « *le gaullisme n'est ni de droite, ni de gauche, puisqu'il mêle les valeurs des deux camps : la nation, la patrie, l'ordre, la liberté, la justice et le social* ». Or, n'est-ce pas ce que proclame aussi M. Chirac?

M. Pasqua ajoute, cependant, que, depuis quelques années, une certaine dérive s'est produite, qui paralyse l'opposition, puisque, explique-t-il, « *nous sommes englués dans un accord général, qui consiste à dire que le RPR n'est rien sans l'UDF, que l'UDF ne peut rien sans les centristes et que le centre ne veut rien faire qui fasse de la peine au gouvernement* ». L'organigramme actuel étant ainsi figé, donc inadapté, M. Pasqua en propose un autre : avec un RPR modernisé dans ses structures et dans son action, constituer autour de lui une grande force centrale, « *mais non centriste* », pour devenir une majorité nouvelle.

« *Il faut*, affirme-t-il, *que le mouvement gaulliste récupère la partie de l'électorat du Front national qui n'est pas d'extrême droite et reste républicaine, et qu'il séduise aussi les déçus du socialisme, les petits salariés qui ne profitent pas des progrès de l'économie.* » Et lorsqu'on demande à M. Pasqua qui peut réaliser cette tâche, il laisse échapper : « *Le plus crédible pour conduire cette campagne, c'est moi* », mais il ajoute aussitôt : « *Je ne veux pas la récupérer pour moi.* »

Certains en doutent, qui prêtent à M. Pasqua, sinon des ambitions présidentielles, du moins celles de concourir dans les « primaires » pour l'Elysée, dont il est l'inventeur. Sinon, pourquoi s'appliquerait-il tant à soigner son image, à tenter de reprendre en main les sénateurs, à multiplier les contacts avec les élus locaux, avec les cadres du RPR et – plus discrètement – avec les dirigeants des autres partis ?

Pourquoi, aussi, trouverait-il si fréquemment à redire à toutes les initiatives de M. Chirac, lui reprochant même, non sans quelque mauvaise foi, de ne pas suffisamment expliquer aux électeurs du Front national qu'ils font fausse route ? Pourquoi insisterait-il encore, dans sa lettre du 21 mai, sur les « *stratégies contradictoires* » de M. Chirac et de lui-même, c'est-à-dire celles de l'union des états-majors et celle du pôle central à vocation majoritaire, stratégies entre lesquelles « *toute synthèse serait illusoire* » ?

Double langage

Le président du RPR ne cache pas sa déception devant les critiques de son ancien conseiller, qui l'ont surpris, puis blessé. Il s'interroge, lui aussi, sur ses intentions, sans trouver de réponse qui le satisfasse vraiment. Il s'étonne que M. Pasqua lui reproche de ne pas assez tenter de convaincre les électeurs égarés, alors, rappelle-t-il, qu'il n'a jamais cessé de le faire, qu'il a toujours eu une attitude catégorique envers M. Le Pen et qu'il n'a jamais – au contraire – parlé, lui, de « *valeurs communes* » avec le Front national, comme M. Pasqua l'avait fait entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988.

Pour M. Chirac, les ménagements de certains éléments du RPR et de l'UDF à l'égard du Front national n'ont profité qu'à ce dernier. Il convient donc de convaincre toute l'opposition de ne s'embarrasser désormais, vis-à-vis des dirigeants de l'extrême droite, d'aucune précaution. Les critiques de M. Pasqua à ce sujet lui semblent, en conséquence, tout à fait dépassées et sans objet.

M. Chirac ne souhaite pas rompre avec son ancien ministre de l'intérieur. Il subsiste toujours, entre les deux hommes, des sentiments d'affection personnelle, qui se manifestent en certaines occasions de la vie privée. Sans se soucier des états d'âme de M. Pasqua, M. Chirac a cependant déterminé sa riposte à l'extrême droite en se plaçant sur le plan de la morale et de la philosophie de la société. Et, tout comme le souhaite M. Pasqua, il a clairement désigné son ennemi de droite et son adversaire de gauche, de la même façon que le sénateur des Hauts-de-Seine accuse M. Mitterrand d'être « *l'allié objectif de Le Pen* ».

Le maire de Paris s'étonne, aussi, que M. Pasqua démente oralement les éditoriaux qu'il signe dans sa *Lettre* : qu'il affirme publiquement que M. Chirac est « *le meilleur et le seul présidentiable du RPR* » et que, en privé, il estime que celui-ci n'a plus de chances d'être élu ; qu'il donne dans les instances du mouvement son accord pour une confédération de l'opposition et que, devant ses proches et dans ses écrits, il s'y dise hostile. On n'est donc pas loin, dans l'entourage du maire de Paris, de soupçonner M. Pasqua de duplicité ou, pour le moins, de double langage. On se demande s'il n'est pas dépité de ne plus être, comme il le fut un temps, le mentor unique du président du RPR.

Les séguinistes s'interrogent

On assure que, contrairement aux affirmations de M. Pasqua, le RPR ne se porte pas mal, puisque le nombre des adhérents à jour de cotisation augmente légèrement, mais régulièrement, depuis deux ans, puisque les sondages enregistrent une amélioration, bien que modeste, de son image, et puisque les élections partielles soulignent le maintien de ses positions et, parfois, quelques progrès. Il est donc faux, selon M. Chirac, de parler d'un tassement du mouvement.

Le président du RPR en veut aussi pour preuve le fait que l'entreprise de M. Noir, avec la création de la Force unie, n'ait pas connu le succès escompté, à partir du moment où elle est apparue comme une opération séditieuse, dirigée contre la direction du mouvement. Le maire de Lyon n'a pas pu, en effet, recruter de personnalités importantes au sein du RPR, et celles qui l'avaient rejoint au début, comme MM. Carignon et Devedjian par exemple, veillent à conserver de bonnes relations avec M. Chirac. Ce dernier décèle-t-il, aussi, des fissures dans le courant Pasqua-Séguin ? L'alliance des deux hommes, si différents par certains côtés, continue de poser bien des questions à leurs partisans respectifs, qui peuvent se résumer en une double interrogation : « *Qui a absorbé qui, et pourquoi?* »

Le conflit interne, qui serait latent entre le sénateur des Hauts-de-Seine et le maire d'Epinal, procéderait de deux stratégies opposées en vue de la conquête du pouvoir. M. Pasqua, en cherchant à placer M. Séguin à la direction du RPR pour remplacer M. Juppé espérait s'assurer ainsi la maîtrise de l'appareil. Le sénateur souhaitait, parallèlement, que M. Chirac se mît en dehors du parti pour, disait-il, « *rassembler plus largement* ».

Préparer 2002

Ce schéma s'insérant dans celui de l'organisation des « primaires » pour l'élection présidentielle, M. Pasqua aurait pu, au même titre que M. Chirac, mais avec un parti tenu par lui, courir à la candidature. Cette hypothèse avait sous-tendu la fronde du mois de janvier et la tentative de prise de contrôle du RPR aux assises du 11 février, avec le projet de « nouveau rassemblement », qui avait alors recueilli le tiers des voix.

Cette solution ne semble pas totalement séduire les « séguinistes », loin de là, puisqu'ils veulent préparer leur champion pour l'élection présidentielle de 2002 (M. Séguin aura alors cinquante-neuf ans), en comptant sur un échec de M. Chirac en 1995. Encore faudrait-il que, dans cinq ans, la voie ne soit pas bouchée par M. Pasqua. Certains proches de M. Séguin se demandent aujourd'hui si, devant les ambitions supposées de M. Pasqua, ils ont vraiment fait le bon choix, et ils évitent soigneusement de rompre les ponts avec M. Chirac. Est-ce un signe que le député des Vosges organise avec le maire de la capitale une exposition commune sur « Paris dans l'image d'Epinal » et qu'il adhère au très chiraquien Club 89?

Il est vrai que le spectacle des querelles personnelles, des luttes d'influences, des rivalités entre dirigeants produit un effet délétère sur les cadres et les militants du RPR, qui ne sont décidément pas habitués aux subtilités des combats entre courants. Car l'autorité et la légitimité de M. Chirac auprès des adhérents du mouvement ne sont pas mises en cause, comme l'a montré sa réélection à la présidence du RPR, à l'unanimité, le 11 février. Les courants sont perçus comme l'expression de nuances, comme des moyens de pression, mais non comme des leviers de déstabilisation du chef. La séparation n'est pas admise entre « compagnons ». Reste le divorce « à l'italienne ».

ANDRÉ PASSERON

« De Gaulle au soir de sa vie », de Pierre-Louis Blanc

Les souvenirs d'un confident

Lorsque de Gaulle quitte l'Elysée – cette fois-ci sans esprit de retour – en avril 1969, sa rupture avec les Français qui l'ont désavoué par le référendum du 27 et surtout avec ses successeurs est claire et totale.

Retiré à Colombey, voyageant en Irlande et en Espagne, il entreprend la rédaction de ses « mémoires » qiuo s'appelleront « d'espoir ». Il n'accepte auprès de lui que quelques rares fidèles. L'un d'eux, M. Pierre-Louis Blanc raconte aujourd'hui comment fut « *de Gaulle au soir de sa vie* » en publiant les souvenirs qu'il avait rédigés en 1975. Ce témoignage est d'autant plus intéressant qu'il vient de l'homme qui, pendant cette ultime traversée du désert a eu les plus fréquents contacts avec le général au point de devenir son confident en l'aidant dans la publication de ses œuvres. Il et aussi le fait d'un collaborateur récent, étranger à toutes les pesanteurs historiques du gaullisme puisque ce diplomate de carrière n'est devenu chef du service de presse de l'Elysée qu'en 1967, à 41 ans.

La lecture de ses souvenirs montre de façon éclatante non seulement que M. Blanc a été fasciné par de Gaulle mais qu'il en a même reçu une sorte de foi de charbonnier. Son admiration frise l'idôlatrie lorsqu'au fil des pages les qualificatifs les plus flatteurs ne s'accompagnent jamais de la moindre nuance. La force, la vitalité, la fierté, le courage, le sang-froid, la vaillance, l'imagination, la sensibilité, l'audace, la finesse sont parmi les innombrables vertus appelées à la rescousse pour tout justifier, même les moindres actions de de Gaulle.

Mais heureusement, Pierre Louis Blanc a su également analyser, écouter et retenir. Il fait revivre avec talent la vie quotidienne et le comportement intime du général aussi bien à l'Elysée qu'à Colombey grâce à quelques détails inédits et révélateurs qui humanisent le héros solitaire.

Le général rédigeait « dans la douleur »

Dans un style agréable, agrémenté de référence, il livre quelques confidences du général. Ce sont tour à tour des fresques lucides sur l'état du monde, des réflexions désabusées sur l'ingratitude ou sur « *la faillite des élites françaises en juin 40 et en mai 68* », et des saillies goguenardes ou vengeresses sur certains hommes. La remarque du général sur Georges Pompidou « *qui n'a pas été correct* » explique pour M. Blanc « *le drame de l'amitié trahie* » avec « *la déchirure de 1968* » et il insiste lourdement sur ce divorce. Il note aussi quelques réactions « vachardes » de de Gaulle à l'égard de la presse en général et du *Monde* en particulier. On sent bien que l'auteur est tenté d'épouser et parfois d'amplifier les querelles et les rancœurs de celui qu'il sert si dévôtement.

Enfin cet ouvrage apporte de précieuses indications sur de Gaulle écrivain et éditeur. N'appréciant réellement que la littérature comme forme d'art, le général rédigeait « *dans la douleur* » et il a déploré sans modestie de ne pas avoir, contrairement à Napoléon, trouvé son Chateaubriand dans le monde des lettres. M. Blanc explique (page 275) comment de Gaulle s'est décidé à publier les recueils de ses « discours et messages » après la parution d'ouvrages qui y étaient déjà consacrés (1) car il souhaitait que ne soient retenus pour l'avenir que les textes qu'il avait écrits et non ceux qu'il avait improvisés. Et pourtant cette règle a subi quelques entorses notables. C'est pour se venger du Conseil d'Etat « *qui s'est trop mal conduit* » que de Gaulle supprime de son recueil le discours prononcé le 28 janvier 1960 devant cette assemblée. C'est parce qu'il ne l'avait pas expressément rédigée qu'il raye la fameuse formule tant attendue lancée à Mostaganem le 6 juin 1958 « *Vive l'Algérie française !* » alors qu'il laisse subsister en revanche le « *Vive le Québec libre* » improvisé au balcon de l'Hôtel de ville de Montréal le 24 juillet 1967. Le général ne serait-il pas aussi parfait que l'image d'Epinal que veut en donner son zélé portraitiste ? Cette histoire qui se veut édifiante est d'abord celle d'une passion éblouie pour un homme d'exception.

A. P.

(1) Il s'agit de deux volumes « de Gaulle parle » par andré Passeron parus en 1962 chez Plon et en 1966 chez Fayard.

► Fayard, 385 pages, 120 F.

POINT DE VUE

La saisine du Conseil constitutionnel

Les libertés ne seraient-elles plus garanties par la loi ?

par Alain Poher

Après l'adoption en première lecture, le 26 avril, par l'Assemblée nationale, du projet de saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables, le Sénat examinera cette réforme les 12 et 13 juin. Auparavant, la commission sénatoriale des lois, dont le rapporteur du texte n'est autre que son président, M. Jacques Larché (Rép. ind.), en discutera le 6 juin.

LA DEFENSE des libertés concerne chacun d'entre nous et au premier chef les responsables politiques de notre pays. Le *projet de révision constitutionnelle, engagé voici peu par le gouvernement et soumis maintenant au Sénat*, mérite donc une attention particulière. La faculté de contester la constitutionnalité d'une loi qui serait reconnue aux justiciables est-elle de nature à faire progresser nos libertés ?

Le Sénat a déjà commencé sa réflexion sur ce sujet afin d'en débattre au début du mois de juin. Comme à son habitude, la Haute Assemblée entend examiner les dispositions proposées avec *sérieux et dans la sérénité, à l'abri des querelles partisanes. Aussi ne puis-je que regretter de voir cette* importante question touchant nos libertés être ramenée par certains commentaires à un simple débat politicien.

Comment admettre, en effet, qu'exprimer ses interrogations ou suggérer un aménagement du projet puisse être interprété comme une opposition au chef de l'Etat ou au *gouvernement ou encore comme la volonté de faire obstacle à la réforme ? A l'évidence, il* n'en est rien, d'autant moins que la pensée de la gauche sur ce sujet a elle-même beaucoup évolué ces *trente dernières années.*

Qu'on en juge ! En 1958, lors des débats au sein du comité consultatif constitutionnel, le principe même de la création d'un Conseil constitutionnel a fait l'objet de longues discussions. Un consensus ne s'est dégagé que sur la mise en place d'un organe de régulation des institutions et non sur celle d'une juridiction. Les plus ardents opposants à cette deuxième conception étaient les représentants de la gauche, *juristes de renom ou hommes politiques.*

L'adhésion aux institutions d'une partie des forces politiques qui les avait rejetées s'est réalisée en une trentaine d'années. La désignation au sein du Conseil constitutionnel de mon prédécesseur et la décision que j'ai obtenue en 1971 sur la question fondamentale de la liberté d'association ont grandement contribué à rapprocher l'opposition de l'époque de nos institutions. Enfin, la gauche accédant *au pouvoir en 1981 a épousé nos institutions de la même manière qu'elle a fait sienne la politique de* défense poursuivie depuis trente ans.

Si donc en 1958 le principe d'une « Cour suprême » a été clairement rejeté, c'est que son *institution soulevait des difficultés qui auraient rendu nécessaires certains aménagements. Certes,* depuis trente ans, le contexte politique a évolué, mais les mêmes interrogations subsistent, que les dirigeants d'aujourd'hui, opposants d'hier à l'établissement d'une véritable cour constitutionnelle, ont trop tendance à taire, *voire à nier.*

Pour quelqu'un qui participe depuis plus de trente ans au fonctionnement des mécanismes mis en place en 1958, *il est satisfaisant de constater que les institutions de la V[e] République ne sont plus contestées et que personne n'en suggère plus le bouleversement.* C'est sans doute parce qu'elles ont permis le déroulement normal de l'alternance politique comme le souhaitait le peuple de France.

Compte tenu de cet acquis institutionnel, le seul débat sérieux qui puisse *prospérer, aujourd'hui, est un débat sur les libertés. On l'a bien vu en 1984, où, lors d'une divergence radicale d'appréciation entre les deux Assemblées sur la question de la liberté scolaire*, il n'est resté au président de la République qu'une solution : la démission du gouvernement assortie du retrait du texte.

Rien de fondamental

Il est donc naturel qu'on s'interroge *sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir et étendre les libertés*. En 1974, le *président Giscard d'Estaing a proposé et fait adopter une modification de la saisine constitutionnelle*, désormais ouverte à soixante députés ou soixante sénateurs, conférant ainsi à la minorité parlementaire un droit nouveau. A l'époque, la gauche *s'y était opposée farouchement. Et pourtant à l'usage, seize ans plus tard, le résultat apparaît largement positif* quand on observe le nombre de recours que chacune des minorités parlementaires successives a déposés depuis cette date.

Cette fois, le débat qui nous est proposé ne revêt pas un caractère fondamental. Les institutions ne sont pas en jeu, pas plus que les libertés ne sont menacées.

Je fais confiance à la commission des lois du Sénat et à son rapporteur pour qu'ils examinent ce texte avec toute l'attention nécessaire afin de lever les réserves qui subsistent et de répondre aux interrogations légitimes qu'il suscite. Si, par exemple, le Conseil constitutionnel devient une juridiction à part entière, les justiciables doivent pouvoir bénéficier de garanties supplémentaires, clairement définies dans le texte constitutionnel et dans la loi organique.

Interrogation légitime également sur la définition des droits fondamentaux ainsi que des lois susceptibles d'être déférées. Problème enfin d'équilibre des pouvoirs au sein de nos institutions. Personne n'a jamais souhaité l'avènement d'un gouvernement des juges. La meilleure garantie pour les libertés publiques réside dans le bon fonctionnement de nos institutions, et principalement du Parlement. Imagine-t-on dans quelle situation juridique se trouverait le justiciable, comme le Parlement, si la loi, objet de la contestation, était *déclarée anticonstitutionnelle ? Ne risque-t-on pas d'aviver de nouvelles querelles* dans des domaines inattendus alors que l'alternance a permis d'établir l'existence d'un consensus sur l'ensemble de notre patrimoine législatif ?

Dans cette *affaire*, il faut donc *prendre son temps et faire en sorte que l'Assemblée nationale et le Sénat engagent un véritable dialogue* sur ces questions de fond en essayant d'échapper aux préoccupations politiques quotidiennes.

► **Alain Poher est président du Sénat.**

Selon un sondage « *l'Express* »-Louis Harris

Les cotes de MM. Mitterrand et Rocard remontent

L'Express, daté 25-31 mai, *publie les résultats des quatre derniers sondages réalisés par l'institut Louis Harris (1), depuis celui des 5 et 6 avril qui avait été marqué par une baisse (par rapport au mois précédent) de douze points* de la cote de M. François Mitterrand et de sept points de celle de M. Michel Rocard.

La plus récente de ces nouvelles enquêtes, organisée au moment où était connue la profanation des tombes juives de Carpentras, indique une nette remontée des cotes de MM. Mitterrand et Rocard : *51 % de Français approuvent leur action, contre respectivement 36 % et 34 % qui la désapprouvent. L'action du président de la République* était approuvée par 48 % en avril, et par 46 % *entre les 4 et 6 mai*, tandis que celle du premier ministre recevait l'acquiescement de 49 % en avril et de 47 % début mai.

Le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, qui avaient pâti des *effets négatifs du congrès socialiste* de Rennes, regagnent du terrain avec le choc de Carpentras, principalement dans deux catégories : les personnes âgées et les femmes.

Depuis la *création du baromètre mensuel l'Express-Louis Harris*, en janvier 1989, les courbes de popularité des deux hommes restent quasiment parallèles : stables dans l'électorat de gauche, elles fluctuent, en revanche, chez les électeurs du centre droit. Devant la montée du Front national et la résurgence de l'antisémitisme et du racisme, cet électorat semble préférer conforter les positions de MM. Mitterrand et Rocard.

(1) Les quatre sondages ont été effectués les 19 et 20 avril auprès de mille cinq personnes ; du 26 au 28 avril auprès de mille cinq personnes ; du 4 au 7 mai auprès de mille cinq personnes ; et les 10 et 11 mai auprès de mille huit personnes.

Au conseil des ministres

Nominations militaires

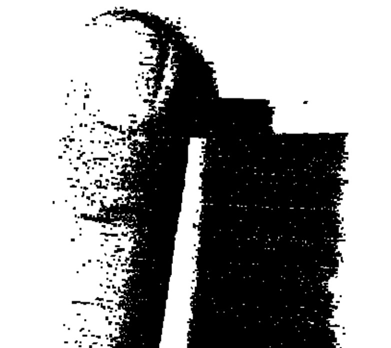
Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 23 mai a approuvé les promotions et nominations militaires suivantes :

• TERRE. – Est nommé inspecteur de la défense opérationnelle du territoire (DOT), le général de division Jacques Favreau.

Sont promus : général de division, le général de brigade Jacques Leroy ; général de brigade, le colonel Henri Clappier.

• ARMEMENT. – *Sont promus* : *ingénieur général de première classe*, l'ingénieur général de deuxième classe, *Nicolas Du Pré de Saint-Maur* ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs *en chef* René Gaudry, Jacques Guimonet, André Mounier et Michel Nicolas.

Sont nommés : chargé de mission auprès du directeur des armements terrestres, l'ingénieur général de première classe Michel de Launay, directeur de la section d'études et de fabrications des télécommunications, l'ingénieur général de première classe Michel Colin de Verdière.



SOCIÉTÉ/CULTURE

Comment ne pas « jeter idiot » ?

Les ordures ménagères sont un véritable casse-tête pour les élus locaux. En France, à Montpellier notamment, et à travers le monde, les expériences se multiplient

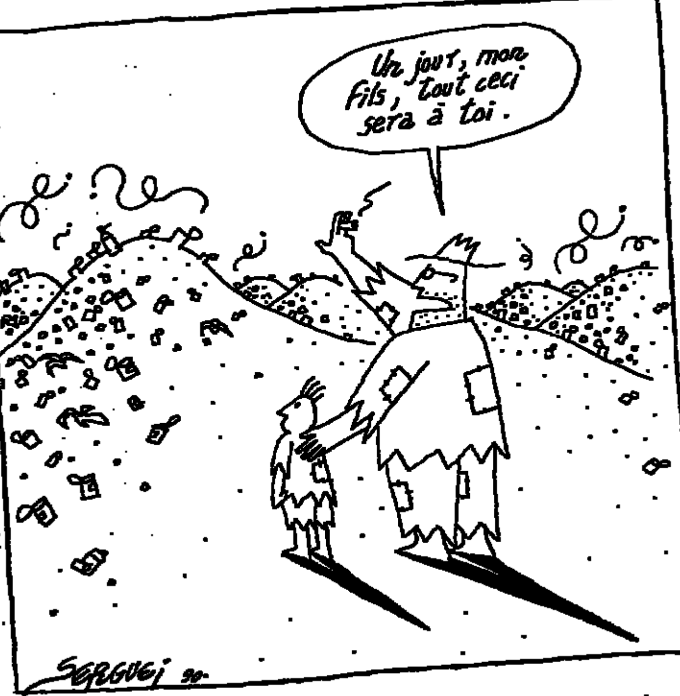
Le site, d'emblée, intrigue avec sa double entrée : à gauche, un *club house* de style colonial, avec des maisons de bois bien blanches, ouvrant sur des collines doucement mamelonnées. C'est l'entrée du golf de Settler's Hill, qui n'a pour l'instant que neuf trous. A droite, des bennes chargées d'ordures se présentent à l'entrée de ce qui est bel et bien une décharge. D'un côté, les collines en train de se faire à partir des déchets de toute la région. De l'autre, les ordures savamment réhabilitées en parc de loisirs, où l'on pourra non seulement jouer au golf, mais canoter sur un lac et faire du ski !

Cette décharge d'ordures ménagères de Geneva, dans la banlieue résidentielle de Chicago, est une des fiertés de la Waste Management Incorporated, le géant américain du déchet. A partir d'une installation ordinaire rachetée au comté en 1980, la Waste fabrique aujourd'hui du dollar. D'abord, elle fait naturellement payer les camions qui apportent chaque jour quelque 2 500 tonnes d'ordures et déchets encombrants ou industriels « banals », c'est-à-dire non toxiques. Ensuite, elle transforme le gaz de fermentation de la décharge en électricité, qu'elle revend directement à une compagnie locale. Le méthane dégagé par les ordures alimente ainsi quelque 9 500 foyers du comté de Geneva. Les exploitants américains de décharges ne se heurtent pas à ces monopoles qui gênent tant leurs homologues français, obligés de revendre le méthane à Gaz de France... qui le refuse parce que d'une qualité incompatible avec le réseau de distribution !

« Nos turbines seront amorties en huit ans d'exploitation », précise l'ingénieur de production, Steve Jakes. Les collines de Settler's Hill recèlent du méthane pour au mois trente ans. Il continuera à être turbiné bien après la fermeture de la décharge, lorsque les banlieusards de Chicago viendront faire leurs dix-huit trous sur le site même du stockage de leurs ordures...

L'île du rêve

Les habitants de Tokyo, eux, n'ont pas les immenses plaines du Middle West pour enfouir leurs détritus. Coincés entre la montagne et la mer, ils conservent précieusement le terrain plat pour y bâtir leur ville... et aussi leurs terrains de golf encagés dans d'immenses filets pour éviter les sorties de balles en zone urbaine. Heureusement qu'ils ne produisent « que » 18 600 tonnes d'ordures ménagères par jour, alors que les New-Yorkais en accumulent 26 000 tonnes. *« Mais c'est en augmentation constante*, observe Motoyoshi Hirobe, le directeur des services de nettoiement de la ville. *Nous avons observé une augmentation d'un million de tonnes en quatre ans. Nous en sommes à près de 5 millions de tonnes par an. »* Pour venir à bout de cette masse tout de même imposante, les autorités de Tokyo ont coupé la poire en deux. Ils ont demandé à la population de séparer leurs déchets en deux catégories : les combustibles, d'une part, c'est-à-dire tout ce qui est organique (moins les matières plastiques qui dégagent du chlore en brûlant) ; les non-combustibles d'autre part, qui comportent le verre, la ferraille, les



gravats, et donc aussi les plastiques. Les déchets combustibles sont envoyés à l'usine d'incinération. Les autres finissent en décharge, mais dans une décharge peu ordinaire.

Les autorités de Tokyo ont en effet mis au point un système original qui consiste à entreposer les ordures en mer, dans la baie même de Tokyo. Commencé en 1927, le système a été perfectionné au fil des ans, avec l'installation de l'aéroport de Haneda, pris en partie sur la mer, et la création d'une première île artificielle transformée en parc de loisirs.

Mais l'opération en cours dans le port de Tokyo dépasse tout ce qui a été entrepris jusqu'à présent. Qu'on imagine : un bassin de 200 hectares, entouré d'un mur de 12 km de long. Et quel mur ! Pour l'édifier, il a fallu enfoncer dans le sous-sol marin des batardeaux d'acier de 45 mètres de haut, qui servent de parois à des digues de 20 mètres d'épaisseur, emplies de sable. Ces murs de forteresse doivent résister aux cyclones et aux tremblements de terre. Car il faut éviter à tout prix la moindre fuite. Pas question, pour les Japonais, de polluer la mer qui baigne leur capitale.

Quatre poubelles dans la cuisine

A raison de 10 000 tonnes d'ordures non combustibles par jour, on en est aujourd'hui à une hauteur de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'exploitation de Yumenoshima, l'« île du rêve », en japonais, doit durer jusque vers 1996, lorsque la couche de déchets entreposés aura atteint 30 mètres d'altitude.

A Kawaguchi, une commune de la banlieue « chic » de Tokyo. On fait mieux encore pour le traitement des déchets. On a demandé aux 400 000 habitants de la cité de séparer leurs ordures ménagères en quatre poubelles distinctes : l'une pour le verre, l'autre pour les boîtes métalliques, la troisième pour le papier et la quatrième pour le reste. La ménagère dispose donc de deux petits sacs pour les récipients (verre ou métal), d'un casier pour les vieux journaux et d'une poubelle sous l'évier, la seule ramassée par les éboueurs (deux fois par semaine).

Les matériaux recyclables sont triés dans un entrepôt où quelques petites mains s'occupent à classer les verres selon leur couleur et les métaux selon leur qualité (ferreux ou non). *« Nous avons ainsi économisé 3 milliards de yens depuis 1980*, explique M. Ozawa, le directeur de l'environnement de Kawaguchi. *Nous avons gagné 600 millions de yens en vendant nos matériaux recyclables et surtout économisé 2,4 milliards en ordures à incinérer ou mettre en décharge. »*

En France, les expériences de collecte sélective et de tri « à la source » sont encore bien timides. Seule la récupération du verre s'est généralisée, mais seulement sur une base volontaire, avec des conteneurs stationnés aux endroits stratégiques. La Ville de Paris prévoit de tester le principe des trois poubelles dans certains arrondissements, mais on est encore loin des appartements disposant de trois vides-ordures distincts !

Dans le Nord, un pas important a été fait avec le lancement, en septembre dernier, de l'opération « poubelle bleue ». Quelque 15 000 ménages de la banlieue pavillonnaire de Dunkerque ont reçu une deuxième poubelle, de couleur bleue, où les résidents sont invités à déposer tout ce qui est papier, métal, verre ou plastique. Ramassée une fois par semaine, cette poubelle est dirigée vers une petite usine, baptisée Trisélec, où huit personnes sont occupées à trier les matériaux qui défilent sur un convoyeur à bande, aidés par un aspirateur et un électro-aimant.

Après quelques mois de fonctionnement, le bilan est déjà bon car les matériaux ainsi récupérés peuvent être vendus dans un rayon de 75 km autour de Dunkerque. Le tissu industriel dense, si polluant par ailleurs, permet de valoriser les ordures ménagères.

ROGER CANS

Des poubelles et des urnes

MONTPELLIER

de notre correspondant

« Le 26 mai, dites ce qu'il vous plaît », peut-on lire sur des affiches vertes placardées sur les murs de Montpellier depuis que seize communes de l'agglomération ont accepté, à la demande du district présidé par le maire socialiste de Montpellier M. Georges Frêche, de se prononcer par référendum sur le mode de traitement des ordures, et sur le site où devront être stockés dans le futur les déchets montpelliérains.

Cette consultation témoigne de la difficulté de trouver une solution alternative à l'actuelle décharge de Lattes, vieille de vingt-trois ans. Une verrue située dans une zone touristique, en bordure de littoral près de Palavas, qui est aujourd'hui saturée par cent quarante mille tonnes de déchets annuels, en provenance de vingt-quatre communes. Prévue à l'origne pour ne pas dépasser deux mètres cinquante de hauteur, elle culmine aujourd'hui à dix mètres.

En mai 1989, M. Frêche avait présenté un projet baptisé Déméter impliquant, d'une part, le tri des ordures en vue de leur recyclage accompagné de fabrication de compost, et d'autre part, l'enfouissement des résidus au fond d'une fosse étanchéisée sur la commune de Montarnaud, dans la garrigue à l'ouest de Montpellier. Ce projet, qui a reçu la bénédiction du bureau de recherches géologiques minières, est évalué à deux cent millions de francs.

Mais à la farouche opposition des maires des communes riveraines, soutenus par plusieurs scientifiques dénonçant les risques inhérents à la perméabilité du site et la possible contamination d'une source alimentant en eau potable la région sud-ouest de Montpellier, s'est ajouté l'embarras des trois commissaires-enquêteurs désignés par la préfecture en vue de la déclaration d'utilité publique du projet. Troublés par les incertitudes liées au site, ils ont refusé de rendre un avis. Leurs non-réponses contraignent, aujourd'hui, le préfet à demander l'avis du Conseil d'Etat, procédure exceptionnelle qui exige, de la part du district, le renouvellement de sa demande de déclaration d'utilité publique.

Avant de le faire, M. Frêche a donc opté pour un référendum qui posera deux questions. La première permettra de se prononcer sur le procédé du tri sélectif, sur lequel l'unanimité semble acquise. La seconde porte sur la nécessité ou non de maintenir la demande d'utilité publique en vue de créer un centre de traitement des ordures à Montarnaud. Si le non l'emportait, le président du district envisagerait l'installation d'un centre de tri sur le site de l'actuelle décharge de Lattes, maintenue en l'état. Cette solution repousserait une nouvelle fois la solution au problème dont souffre l'agglomération, mais M. Frêche exclut pour l'instant la recherche d'un autre endroit qui ne peut, selon lui, réunir un large consensus. Il ne veut pas non plus entendre parler d'une usine d'incinération.

JACQUES MONIN

Après un an d'expérimentation sur l'homme

Les résultats du premier traitement génique du cancer

En annonçant devant le congrès de l'ASCO (American society of clinical oncology) qui a lieu tient actuellement à Washington qu'il avait réussi à introduire des gènes étrangers dans les cellules sanguines de cinq patients, le docteur Steven Rosenberg (National Cancer Institute, Bethesda) a démontré que le temps n'était sans doute pas loin où l'on pourrait mettre en oeuvre de véritables thérapies géniques.

L'étude dont le docteur Rosenberg a présenté les résultats préliminaires consistait à prélever, sur cinq patients atteints de mélanome (cancer de la peau) au stade terminal, des globules blancs (lymphocytes) qui étaient ensuite « marqués » au moyen de l'insertion d'un gène facilement identifiable dans leur patrimoine génétique. Une fois cette opération délicate accomplie – et après avoir vérifié que le gène, en l'occurence un gène bactérien de résistance à un antibiotique, la néomycine, s'était bien incorporé dans le matériel génétique des lymphocytes –, les cellules étaient également « dopées » *in vitro* avec de l'interleukine-2 de manière à renforcer leur capacité naturelle à attaquer les tissus cancéreux. Par la suite, les lymphocytes étaient réinjectés dans l'organisme des patients. Cette étape initiale de la première expérience de manipulation génétique réalisée officiellement sur l'homme à des fins thérapeutiques avait été réalisée le 22 mai 1989 en collaboration avec les docteur W. French Anderson et Michael Blaese (*le Monde* du 24 mai 1989).

Grâce au recul dont il peut disposer aujourd'hui, le docteur Rosenberg a révélé à Washington qu'il avait bel et bien retrouvé ces cellules manipulées dans le sang circulant de ses patients et, mieux encore, que ces cellules avaient survécu jusqu'à 189 jours. Des biopsies pratiquées sur deux malades ont permis, 64 jours après l'injection des cellules manipulées, de retrouver la présence des lymphocytes modifiés au niveau même des tissus tumoraux. Une preuve supplémentaire qu'il est sans doute possible, grâce à cette technique, de mettre au point de nouveaux traitements du cancer.

« C'est la première étude qui montre que des gènes étrangers introduits dans des cellules humaines peuvent survivre in vivo » a déclaré mardi 22 mai le docteur Rosenberg. Et le célèbre chercheur américain d'ajouter qu'une étape venait d'être franchie avant d'introduire des gènes pouvant améliorer la survie de patients cancéreux ». Dans un second temps, et après avoir obtenu toutes les autorisations de ses comités de tutelle, le docteur Rosenberg se propose en effet d'introduire dans les lymphocytes de quelques patients le gène qui code pour la « facteur de nécrose des tumeurs » (TNF), une substance susceptible d'avoir un puissant effet anticancéreux. Une fois dopées et réinsérées dans l'organisme des patients cancéreux, ces lymphocytes manipulés devraient en effet produire du TNF en grande quantité au niveau même de la tumeur (ce tropisme particulier des lymphocytes pour la tumeur cancéreuse s'explique par le fait que Rosenberg, pour conduire son expérience, a eu l'idée d'utiliser des lymphocytes prélevés sur la tumeur elle-même et que l'on appelle TIL (tumor infiltrating lymphocytes).

A ce jour, sur les cinq malades ayant participé à cette première expérience et qui, étant donné la gravité de leur cancer, étaient initialement condamnés à mourir dans les trois mois tant leur cancer était à un stade avancé, trois sont morts et deux ont bien réagi à ce traitement expérimental. A tel point que leur mélanome a disparu dans les dix mois.

FRANCK NOUCHI

La vierge parfumée mise au secret

TOULOUSE

de notre correspondant

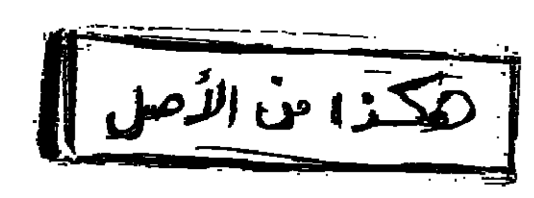
Mais où est donc passée l'icône du quartier Ozenne à Toulouse ? Depuis mercredi 23 mai, la « Vierge Marie de la Porte du ciel » a quitté l'appartement de la rue Darquié pour une destination inconnue, emportée par une personne dont Mgr Collini, l'archevêque de Toulouse, se refuse à donner l'identité. Manifestement, il a voulu soustraire à la curiosité publique, à la piété ostentatoire de quelques milliers de pèlerins, l'icône « miraculeuse » qui exsudait une huile odorante (*le Monde* du 22 mai). M. Paul Gardey de Soos, le propriétaire du petit appartement où était exposé l'objet, s'était déjà plaint du succès soudain et incontrôlé rencontré par son icône, une statuette en bois réalisée vers l'an 900 au Mont-Athos.

Prudente comme à l'accoutumée devant de tels phénomènes, l'Eglise s'est contentée de diligenter une enquête canonique dont les résultats ne sont toujours pas connus. Mais le tapage médiatique fait par cette « manifestation » la semaine dernière et l'afflux de visiteurs ont certainement conduit les autorités religieuses à la soustraire à la curiosité publique.

Il est vrai que le quartier s'était transformé en un *« petit Lourdes »*, comme disait l'une des croyantes venue chercher son carré de coton odorant. Ces jours derniers, ils étaient des centaines, surtout des femmes, à attendre pendant des heures pour pénétrer dans le « lieu saint », jeter un regard sur la statuette juchée sur une commode et repartir avec un carré de papier aluminium contenant le coton imbibé de la précieuse huile à laquelle les nez avertis trouvaient un parfum d'Orient. Le phénomène avait pris une telle ampleur que l'huile commençait même à manquer, certains « pèlerins » devant se contenter de quelques bonnes paroles distribuées généralement par un animateur du Renouveau charismatique dont M. Gardey de Soos, soixante-treize ans, est lui-même membre. Il paraît que *« l'affluence dérangeait le miracle »*.

Le phénomène demeure donc inexpliqué à ce jour. Et Mgr Collini fait simplement remarquer qu'une centaine de phénomènes semblables, et qui demeurent tout aussi mystérieux, se sont déjà produits en France. L'archevêque ne veut rien dire de plus, ni sur la réaction de la foule ni sur la personnalité de M. Gardey de Soos, dont le nom « Gardey » veut dire « gardien de Dieu ». Cet ancien directeur d'une compagnie d'assurances avait été condamné en 1988, après huit ans de procédure, à deux ans de prison avec sursis et à 125 000 francs d'amende dans une affaire de détournement de fonds dans une maison de retraite de Colomiers, dans la banlieue de Toulouse.

GÉRARD VALES



SOCIÉTÉ

La frontière entre justice et politique

Ces magistrats devenus députés...

Le XXIII congrès du Syndicat de la magistrature (gauche) s'est ouvert jeudi 24 mai à Paris pour débattre notamment du positionnement de l'organisation par rapport au gouvernement. Quelques magistrats ont franchi un jour la frontière entre justice et politique : *sans trop de regrets.*

Un jour, « monsieur le juge » est devenu « monsieur le député ». Il a troqué ses billets de seconde contre un laissez-passer de première, son médiocre salaire contre de confortables indemnités, sa greffière débordée contre deux collaborateurs empressés. Mais surtout, il a franchi cette frontière à la fois si stricte et si perméable entre justice et politique.

A l'Assemblée nationale, ils sont quatre juges à avoir sauté le pas. Deux socialistes, François Colcombet et Jean-Pierre Michel et deux RPR, Pierre Mazeaud et Jean-Louis Debré. Quatre itinéraires très différents les ont conduits au Palais-Bourbon : le syndicalisme militant et une carrière dans les couloirs de la Chancellerie pour M. Michel ; *le syndicalisme encore et une forte implantation locale* pour M. Colcombet ; le hasard d'une rencontre avec M. Michel Debré et une fascination jamais démentie pour cet homme politique en ce qui concerne M. Mazeaud. Quant à M. Jean-Louis Debré, fils de Michel, il confie volontiers que dans sa famille, la politique fait partie de l'héritage.

Ni M. Mazeaud ni M. Michel n'ont réellement connu les splendeurs et les misères du métier de « petit juge ». Le premier, *vilain petit canard dans une famille qui a donné à la France des magistrats* depuis la Révolution, *a fait son* droit, *« non pas par atavisme*, explique-t-il, *mais pour emmerder ma famille ».* L'étudiant, qui en 1959, devient magistrat ne se presse d'ailleurs pas de faire carrière, contrairement à son grand-père, premier président de la Cour de cassation, ou à son père, conseiller à la même Cour de cassation.

Un jour, il apprend que Michel Debré, alors premier ministre, cherche un professeur pour son *fils, François. Après quelques* mois, M. Michel Debré lui propose d'entrer à son cabinet. Il ne le quittera plus, l'aidant dans ses campagnes électorales, jusqu'à sa candidature à l'élection présidentielle de *1981*. A l'exception d'un cours passage en juridiction, la carrière *de M. Mazeaud se fera donc très vite dans le milieu politique* : cabinets ministériels, député – de 1968 à 1978, et depuis 1986 – ministre chargé des sports, sous les présidences de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Magistrats « gauchistes »

Autre génération, autre choix politique : l'année même où Pierre Mazeaud accédait à la députation en 1968, Jean-Pierre Michel sortait de l'Ecole de la magistrature. Son *rang, parmi les tout premiers, lui* donnait alors le droit de prétendre directement à un poste à la Chancellerie. Il fait ses premières armes à la direction des affaires criminelles et des grâces, sous la conduite du directeur d'alors, M. Pierre Arpaillange. Quelques mois plus tard, avec des camarades de promotion, M. Michel participe à la fondation du Syndicat de la magistrature. *Il en sera le secrétaire général de 1972 à 1974.* La section du syndicat, à la Chancellerie, devient très vite l'une des plus actives et les gardes des sceaux successifs voient d'un très mauvais œil cette équipe de magistrats trop « gauchistes » à leur goût.

En 1974, contre la volonté du syndicat qui prônait alors une stricte séparation entre le militantisme professionnel et le militantisme politique, M. Michel figure, avec un autre magistrat, sur la liste du comité de soutien à M. François Mitterrand. *A l'automne, il franchit un pas de plus en adhérant au PS et rejoint le courant Chevènement.* Il sera élu député de Haute-Saône en 1981. Entre-temps, son engagement politique lui aura valu, sous le ministère Peyrefitte, un déplacement d'office au tribunal de grande instance de Créteil.

Ce sont, à l'inverse, deux vraies carrières de juges d'instruction qu'ont connues MM. Colcombet et Debré. Et tous deux parlent aujourd'hui avec passion, de leurs « affaires », de ces gros dossiers *qui marquent un magistrat.* Sorti *de l'ENM quelques années avant* M. Michel, M. Colcombet a, lui-aussi, adhéré, dès sa création, au Syndicat de la magistrature, dont il deviendra président en 1973. Après plusieurs années passées dans des juridictions de province, *Bourg-en-Bresse puis Lyon,* M. Colcombet va escalader, *un à un, les échelons hiérarchiques* : parquetier à Paris, puis conseiller référendaire à la Cour de cassation en 1977, susbtitut général à la cour d'appel de Paris en 1981, directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice en 1983, président de la 24 chambre de la cour d'appel *en 1986.*

La politique, pour M. Colcombet, se *limite encore à l'engagement local. En 1983, il est élu maire de sa commune natale,* Dompierre-sur-Besbre (Allier), puis conseiller général en 1985. Le *« provincial-parisien »*, comme aime à se définir cet homme au cheveu rebelle et au flegme vieille France, militant dans une *« foultitude »* d'associations, devient député de la première circonscription de l'Allier en 1988 au titre des « personnalités extérieures » soute*nues par le PS*, auquel il adhère ensuite.

Convoquer le ministre

Quand les bonheurs du scrutin proportionnel font de Jean-Louis Debré un député de l'Eure, en 1986, le fils de l'ancien premier ministre du général de Gaulle a, lui aussi, le sentiment d'avoir, à quarante-deux ans, la plus belle partie de sa carrière de magistrat derrière lui. Juge d'instruction à Paris, M. Debré s'était porté volontaire, au début des années 80, pour tra*vailler avec la 14 section du parquet qui deviendra la fameuse « section anti-terroriste ». Il* hérite aussi de l'affaire Joffo, ce célèbre coiffeur receleur de bijoux, et de l'affaire Virgil Tanase, cet écrivain roumain « enlevé » par les services secrets français.

Il goûtera alors l'un de ces plaisirs irremplaçables dans la carrière d'un magistrat : convoquer à son bureau de « petit juge » tout ce que la hiérarchie policière et le pouvoir politique comptent de personnalités – jusqu'au ministre de l'intérieur – pour démonter les *mécanismes d'une étrange affaire d'Etat. M. Debré livrera même ses souvenirs dans un roman policier qui, à l'exception des noms des protagonistes, laisse peu de place à la pure fiction. Et en 1986, il* décide d'abandonner ce métier, qui lui avait *« tout donné »* pour se *mettre « à la disposition »* de M. Jacques Chirac.

De leurs parcours, de leurs expériences très différentes dans la magistrature, ces quatre hommes gardent pourtant la même passion et le même attachement à leur corps d'origine. Tous ont gardé des liens très étroits avec leurs anciens collègues. M. Michel continue de payer ses cotisations au Syndicat de la magistrature et participe à ses congrès. M. Debré rencontre très régulièrement des magistrats au titre de sa nouvelle fonction de secrétaire national du RPR à la justice. M. Colcombet sensibilise les habitants de sa circonscription aux problèmes de la justice, et collabore avec son tribunal, pour l'accueil des petits délinquants condamnés à des travaux d'intérêt général.

Leurs compétences en droit leur *ont valu à tous quatre, une inscription d'office à la commission des* lois de l'Assemblée *nationale* et la *lourde charge de rapporter ou d'intervenir au nom de leur groupe,* sur tous les textes relatifs à la justice ou à ses satellites. Mais pour ceux qui furent pendant un temps, chargés du respect et de la stricte application de la loi, la satisfaction est grande d'être devenus eux-mêmes, des législateurs.

Si tous affirment ne pas vouloir se transformer pour autant en hommes de lobby, leur ancienne profession les conduit parfois à s'opposer aux réformes envisagées par leur propre majorité. Ainsi M. Debré s'est-il violemment affronté à M. Albin Chalandon, à *propos du projet de loi sur le statut des juges d'instruction, en annonçant officiellement à la tribune de* l'Assemblée qu'il ne voterait pas son texte, contre l'avis de son groupe.

PASCALE ROBERT-DIARD

Au tribunal de Paris

Publicité tapageuse et journalisme sincère

Madeleine Franck, journaliste à l'hebdomadaire *le Point*, et M. Jacques Duquesne, *directeur* de la publication, ont été relaxés mardi 22 mai par la 17 chambre correctionnelle de Paris des poursuites engagées par un laboratoire d'électrothérapie qui s'estimait diffamé par les propos contenus *dans* un article publié le 10 avril 1989 sous le titre « Charlatans à gogo » (*le Monde* des 29 et 30 avril).

Dans cet article, la journaliste dénonçait en termes sévères plusieurs entreprises spécialisées dans la vente d'objets ou d'appareils présentés dans de nombreuses publicités comme capables de soulager les douleurs ou même d'avoir un effet thérapeutique. Le Laboratoire d'électrothérapie appliquée (LEA), qui commercialise l'ET 720, avait engagé des poursuites, et le tribunal constate dans son jugement que les termes utilisés dans l'article pour caractériser l'action de cette entreprise ont un caractère diffamatoire. En outre, les magistrats estiment que malgré les témoignages de plusieurs professeurs de médecine qui ont, eux aussi, employé les termes d'*« escroquerie »* et de *« charlatanisme »* la journaliste n'a pas apporté la preuve de ses affirmations.

Cependant, le tribunal, présidé par M. Alain Lacabarats, déclare : *« La légitimité du but poursuivi par Madeleine Franck ne saurait prêter à discussion : la journaliste avait parfaitement le droit, dans un domaine aussi sensible que celui de la santé publique et des conditions dans lesquelles peut être pratiquée l'automédication, de dénoncer ce qui lui est apparu comme étant une exploitation scandaleuse à des fins commerciales de malades insuffisamment informés, rendus de surcroît particulièrement vulnérables en raison de leur âge et des maladies invalidantes dont ils pouvaient être atteints ».*

Après avoir insisté sur le fait que Madeleine Franck a procédé à une enquête *« approfondie »*, les juges constatent qu'elle doit être relaxée au bénéfice de la bonne foi en observant : *« On ne saurait priver un journaliste du droit d'exprimer sa pensée avec vivacité, dès lors que son appréciation se fonde sur des éléments de conviction tirés d'une enquête sérieuse, qui a pu faire apparaître la vraisemblance de ses allégations. »*

Enfin le tribunal se montre à son tour sévère avec l'administration en affirmant que *« l'article incriminé est la réaction indignée mais sincère d'un journaliste devant l'impuissance des autorités étatiques, incapables malgré des arrêtés d'interdiction réitérés, d'empêcher la diffusion de campagnes publicitaires tapageuses auprès d'un public rendu particulièrement crédule par l'âge et la maladie ».*

MAURICE PEYROT

□ **La cour d'appel de Lyon et le « viol » conjugal.** – Dans un arrêt de renvoi récemment rendu, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a retenu la prévention de « viol » contre un homme accusé d'avoir imposé par la violence des relations sexuelles à son épouse. Dans leurs attendus les magistrats soulignent notamment que *« la liberté sexuelle de la femme, fût-elle mariée, doit être respectée ».* Les *« coups et blessures avec arme, accompagnés d'actes de barbarie »*, retenus par le parquet général, justifiaient, à eux seuls, le renvoi du prévenu devant une cour d'assises. Le 8 janvier 1989, Nicolas C., regagnant en état d'ivresse sa villa de la banlieue lyonnaise, s'en était pris à son épouse pour lui faire « avouer » de prétendues infidélités et lui avait fait subir des actes de torture avant de lui imposer un rapport sexuel. *(bureau régional)*

ÉDUCATION

Devant les parents d'élèves de la PEEP

M. Jospin se donne un an pour réformer le baccalauréat

Le ministre de l'éducation nationale a renoué le dialogue avec les parents d'élèves de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) à l'occasion de leur 71 congrès, qui s'est ouvert à Épinal, le jeudi 24 mai.

EPINAL

de notre envoyée spéciale

Lionel Jospin avait, *in extremis*, l'an dernier, privé les parents d'élèves de la PEEP de sa participation à leur congrès. Motif : le vote négatif de la Fédération lors de la présentation de la loi d'orientation au Conseil supérieur de l'éducation nationale. *« Un choc et une déception »* pour le ministre, qu'il s'est montré tout à fait prêt à oublier.

Répondant au discours inaugural du président de la PEEP, Jacques Hui, M. Lionel Jospin a, en effet, quasiment fait sien le projet de réforme du lycée de la Fédération, fondé, comme l'a rappelé M. Hui, sur la suppression des *« filières rigides »* et de la *« hiérarchisation démesurée des différents baccalauréats »*.

« Je sais que la PEEP a mené une réflexion sur le lycée, a reconnu Lionel Jospin. *Fondé sur une organisation modulaire de la scolarité, avec notamment l'idée d'un bac par unités capitalisables, ce projet est intéressant et novateur sur bien des points. Il fera donc partie de la discussion. »* Le ministre a profité de l'occasion pour prendre date. Le Conseil national des programmes rendra ses propositions sur le lycée au mois d'octobre 1990. La concertation avec les différents partenaires devant se poursuivre jusqu'au printemps 1991, M. Lionel Jospin sera amené *« à faire les choix qui s'imposent »* au mois de mai 1991. La réforme, qui devra concerner, a-t-il précisé, tant les structures que les contenus, serait mise en oeuvre à la rentrée de septembre 1992.

Echanges de bons procédés, la PEEP a accueilli *« avec satisfaction »* le projet de transformation de l'école primaire, annoncé par le ministre au mois de février dernier. Ce projet s'inspire d'ailleurs largement, selon M. Jacques Hui, des propositions formulées par sa Fédération sur *« l'organisation en cycles de la scolarité, l'élimination des redoublements et la notion d'une pédagogie différenciée »*. Le ministre en a rappelé les modalités et le calendrier de mise en œuvre. Dès la rentrée 1990, dans une trentaine de départements pilotes, trois cycles d'apprentissage de trois ans (incluant la grande section de maternelle) remplaceront l'actuel découpage annuel. A charge pour les enseignants de mettre en place, au cours du premier trimestre, une nouvelle organisation du travail et des groupes mobiles par matière.

La généralisation des nouveaux dispositifs est prévue pour la rentrée de septembre 1991. *« Nous sommes conscients de l'effort d'adaptation qui va être demandé aux enseignants*, a souligné le président de la PEEP. *Il faut davantage souligner le rôle fondamental des directeurs d'école, celui des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale. Nous attendons que vous nous précisiez comment vous comptez réaliser cette mobilisation générale et exercer la pression qui sera nécessaire. »*

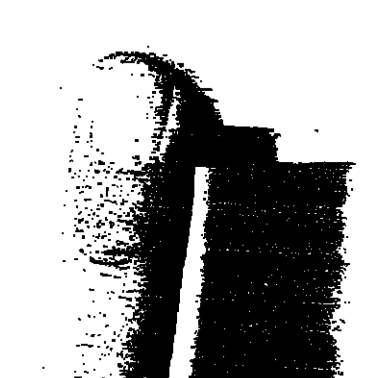
CHRISTINE GARIN

EN BREF

□ **Jean-Paul II à Malte.** – Jean-Paul II effectue, à partir du vendredi 25 mai, une visite de trois jours à Malte. Ce pèlerinage sur les traces de saint Paul, qui y fit naufrage en l'an 60, concrétise le rapprochement entre le Vatican et un pays dont presque toute la population est catholique. En 1984, une crise politique et diplomatique importante s'était ouverte sur la question de la gratuité dans les écoles privées gérées par l'Eglise.

□ **M. Brice Lalonde *contesté* sur le nucléaire.** – Le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, M. Brice Lalonde, vient d'être vivement attaqué par un de ses anciens compagnons, M. Didier Anger, député Vert au Parlement européen. Dans une lettre ouverte au secrétaire d'Etat, M. Anger s'indigne des dernières décisions gouvernementales – *approuvées par M. Lalonde*, – *qui ont conduit à autoriser le redémarrage du réacteur* surgénérateur Super-Phénix et la construction de l'usine de fabrication de combustible au plutonium Melox. *« Depuis que tu as ajouté les risques majeurs et naturels à tes responsabilités*, écrit le député, *tu n'arrêtes pas tes reniements (...). Faire de l'écologie en étant au pouvoir, c'est sans doute possible, mais cela reste à inventer. »*

□ **Profanations au cimetière et dans une chapelle de Thonon-les-Bains.** – Une cinquantaine de tombes ont subi des dégradations dans la nuit du 23 au 24 mai au cimetière de Thonon-les-Bains : plaques cassées ou déplacées, croix fichées à l'envers, vases renversés, fleurs arrachées. Les quelques tombes juives du cimetière ont été épargnées. Ces actes, découverts par la concierge du cimetière, n'ont pas été revendiqués. Des faits semblables s'étaient déjà produits au même endroit au mois de juillet 1989. Au cours de la même nuit, une chapelle de la ville a également été visitée par des vandales qui ont renversé bancs et confessionnaux et brisé trois carreaux. – *(Corresp.)*



SPORTS

FOOTBALL : à quinze jours de la Coupe du monde

Le triomphe européen des clubs italiens

La victoire du Milan AC en Coupe d'Europe des clubs champions devant le Benfica Lisbonne (1-0), mercredi 23 mai, à Vienne (Autriche), a consacré la suprématie des clubs italiens, au niveau européen, quinze jours avant le début du Mondiale.

VIENNE

de notre envoyé spécial

Silvio Berlusconi porté en triomphe par ses joueurs, trente cinq mille supporters lombards tout de rouge et de noir vêtus chantant la gloire du Milan AC... L'Europe du ballon rond roulerait-*elle plus vite que celle de la politique ? Elle s'est faite italienne* avant l'heure. Sans attendre que la présidence de la Communauté lui revienne le 1 juillet prochain, ce pays domine déjà le continent par l'intermédiaire de ses équipes de football. Mercredi 23 mai, à Vienne (Autriche), le Milan AC a remporté pour la deuxième année consécutive la Coupe d'Europe des clubs champions en dominant les Portugais de Benfica (1-0).

La Coupe de l'UEFA ayant été enlevée par la Juventus de Turin aux dépens de la Fiorentina (une autre équipe italienne !), et la Sampdoria Gênes s'étant adjugé celle des vainqueurs de coupes, l'Italie vient de réussir un triplé historique. *Le Calcio ne pouvait rêver meilleure mise en appétit à deux semaines de l'ouverture de son Mondiale (8 juin -8 juillet).*

La Sampdoria s'était imposée *sans forcer son talent. La Juventus avait vaincu dans un style qui lui est propre depuis toujours, sobre et efficace.* Le Milan AC a opté pour une troisième voie : celle du *« minimum vital »* et de la médiocrité. Un style qui ne lui ressemble pas.

Conquérir l'Italie

Il faut avoir vu cette même équipe lombarde s'amuser l'an dernier des malheureux Madrilènes du Real (5-0 à Milan) puis des Roumains du Steaua Bucarest (4-0) à Barcelone en finale, pour comprendre qu'elle a raté sa finale de Vienne, même si celle-ci lui a permis d'enlever la quatrième Coupe des champions de son histoire après celles de *1963* contre Benfica, *1969* contre l'Ajax d'Amsterdam et 1989 contre Bucarest.

L'entraîneur milanais, Arrigo Sacchi – un inconnu que Silvio Berlusconi est allé chercher à Parme (seconde division) *en* 1987 – *déclarait, mardi 22 mai, dans France-Football* que son équipe avait d'ores et déjà *« laissé une trace »* dans l'histoire du football. Sans doute est-ce vrai. Dans un grand jour, cette formation obnubilée par le spectacle est superbe de facilité comme l'était l'Ajax d'Amsterdam au début des années 70. *Mais la finale contre* Benfica *a quelque peu altéré cette* image. Milan, fébrile et maladroit, a gagné en étant tout juste moyen pendant une vingtaine de minutes en seconde mi-temps.

Et c'est sans doute le plus inquiétant. Cela signifie que l'insolente réussite des clubs transalpins traduit autant l'impuissance de leurs adversaires que le véritable talent des Milan AC, Juventus et autres Sampdoria. *Un* fossé s'est en effet creusé entre les équipes italiennes et les autres formations européennes. Même des clubs allemands ou espagnols disposant de moyens financiers importants sont aujourd'hui relégués au second plan par les représentants du Calcio, qui, sans se forcer, parviennent à s'imposer. Le prestigieux Real Madrid, jadis considéré comme un monstre d'indépendance, ne vient-il pas de se vendre à un géant espagnol de la publicité (Dorna) pour pouvoir rivaliser dans les années à venir avec les nouveaux maîtres du continent ?

Seul un retour des clubs anglais, exclus des coupes d'Europe depuis le drame du Heysel en 1985, pourrait permettre de rééquilibrer les compétitions continentales. Comme ce retour paraît peu probable, l'Italie continuera de dominer l'Europe. Au point d'entretenir cet étonnant paradoxe : pour une équipe du Calcio, il est devenu plus facile de s'imposer sur la scène continentale face à des Belges, des Portugais ou des Allemands, que de remporter son propre championnat ! *« Notre ambition, c'est de conquérir l'Italie. Etre sacré au niveau européen n'est qu'une étape, importante certes, mais une simple étape »*, avouait d'ailleurs Vujadin Boskov, l'entraîneur yougoslave de la Sampdoria, avant la finale victorieuse contre Anderlecht.

Le discours des Milanais après leur succès face à Benfica allait peu ou prou dans le même sens. Cette victoire n'avait rien que de très normal. Le Milan de Silvio Berlusconi, qui a échoué cette année en finale de la coupe d'Italie contre la Juventus mais aussi et surtout en championnat contre le Naples de Maradona, ne pouvait se permettre de laisser filer ce trophée qui était, après tout, beaucoup plus à sa portée que les deux précédents...

PHILIPPE BROUSSARD.

□ ***Montpellier en finale de la Coupe de France.*** – L'équipe de Montpellier s'est qualifiée, jeudi soir 24 mai, pour la finale de la Coupe de France en battant, sur son terrain, l'A.S. Saint-Etienne grâce à un but marqué à la 36 minute par Eric Cantona. Le club de l'Hérault sauve ainsi sa saison et rencontrera, le 2 juin, en finale au Parc des Princes, le vainqueur du match qui devait opposer, vendredi 25 mai, l'Olympique de Marseille au RC Paris-1.

□ **RUGBY : victoire « historique » du XV de Roumanie contre la France à Auch.** – L'équipe nationale de Roumanie a, pour la première fois dans l'histoire des rencontres entre les deux pays, réussi à battre le XV de France chez lui, jeudi après-midi 24 mai à Auch (Gers). Après une rencontre de piètre qualité, les Roumains, *plus* solides et *très volontaires*, l'ont emporté (12 points à 6) sur leurs homologues français, incapables de pratiquer un jeu cohérent et, physiquement, dépassés.

CULTURE

DESIGN

Les vertus de l'ameublement

Les dix ans du VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) au Musée des arts décoratifs et aux Galeries Lafayette

A Paris, le Musée des arts décoratifs expose jusqu'à la fin de l'été une sélection d'environ deux cents pièces de mobilier illustrant dix ans de « rencontres » entre designers, industriels et éditeurs, favorisées par le VIA (Valorisation et innovation dans l'ameublement).

Créé en 1979 à l'initiative du ministère de l'industrie et du CODIFA (Comité de développement des industries françaises de l'ameublement), financé par la taxe parafiscale de mille entreprises, le VIA cautionne des projets grâce à toute une série d'actions : appels permanents, appels spécifiques, cartes blanches, labels, aides à la création dans les entreprises.

En dix ans, les interventions ont porté sur environ six cent cinquante produits et pas moins de cent cinquante créateurs. Le grand public reste à l'écart – le mobilier dit de création ne représente pas plus de 2 % du marché. Un best seller, comme la chaise Costes de Starck, a atteint 30 000 exemplaires depuis son lancement en 1985. A côté des figures comme Philippe Starck, Christian Duc, Pascal Mourgue, Jean-Michel Wilmotte qui ont tiré à eux la couverture médiatique du design dans les années 80, de nombreux « créateurs » voient leur célébrité ne durer que le temps d'un vernissage.

« Le design pour tout le monde est possible, le design par tout le monde ne l'est pas », affirmait récemment Philippe Starck, qui ne fait que dénoncer ici, l'une des principales tendance de la dernière décennie : celle qui consiste justement, au nom de la sensibilité, du « moi je », à privilégier l'effet de style au dépens du projet (adéquation entre forme, fonction et prix).

A défaut de se vendre en France, le design trône dans les salons. Entre 1979 et 1989, le VIA a organisé plus de quarante manifestations à l'étranger, dans des Musées (le Victoria and Albert de Londres, le Cooper Hewitt à New-York) ou des grands magasins (Harrods à Londres, Seibu à Tokyo, Bloomingdale's à New York).

Aujourd'hui, sous l'impulsion de son président, Jean-Claude Maugirard, enseignant aux Arts Décoratifs, cet organisme semble décidé à mener en France une action en profondeur auprès des fabricants : création, en 1988, d'un club des éditeurs et d'un club des tendances, participation avec les Galeries Lafayette à l'exposition-vente « Scène de maison » où sont montrées, à travers une quinzaine d'« appartements », une sélection de meubles « VIA ».

Ici donc, la bergère à oreilles voisine avec une chaise en « chataigner non écorcé » de Lou Fagotin. Ailleurs, une table en médium chahute une méridienne copie d'ancien. Une sorte d'exploit dans ce grand magasin où le changement s'effectue avec la plus grande prudence. A Paris, la moitié du nouvel espace sera consacré au style *patrimoine* adapté à la clientèle traditionnaliste. On élimine le rustique comme la création trop moderniste.

Mais, tandis que l'on inaugurait l'exposition VIA, un nouveau café « international » ouvrait ses portes face au musée. Une pâle et tardive copie du Café Costes des Halles avec bar en métal brossé et chaises pour touristes-fakir. Le design serait-il condamné au musée ?

Adieux colorés aux années 70

C'est dans celui des Arts déco qu'Andrée Putman a mis en scène l'exposition du VIA, une série de boîtes, des micros univers qui illustrent bien ce cloisonnement : moustiquaires et grillages permettent au visiteur d'apercevoir les meubles... en ombres chinoises. Le parcours s'ordonne autour des clans successifs qui ont marqué la dernière décennie : 1982, les adieux colorés aux années 70 avec les meubles peints de Pierre Sala (table Clairefontaine), ou Totem (table Zig-zag). 1985, l'austérité et la fascination pour New-York avec les meubles minimalistes de Székely et Starck. Un socle « gâteau d'anniversaire » accueille le mobilier d'architecte et les commandes de l'Etat (meubles de rangement en forme de caisse à outils de Jean Nouvel), tandis que le thème du « retour » (nostalgie, manie de la citation) est évoqué dans un long couloir digne d'un corridor haussmanien.

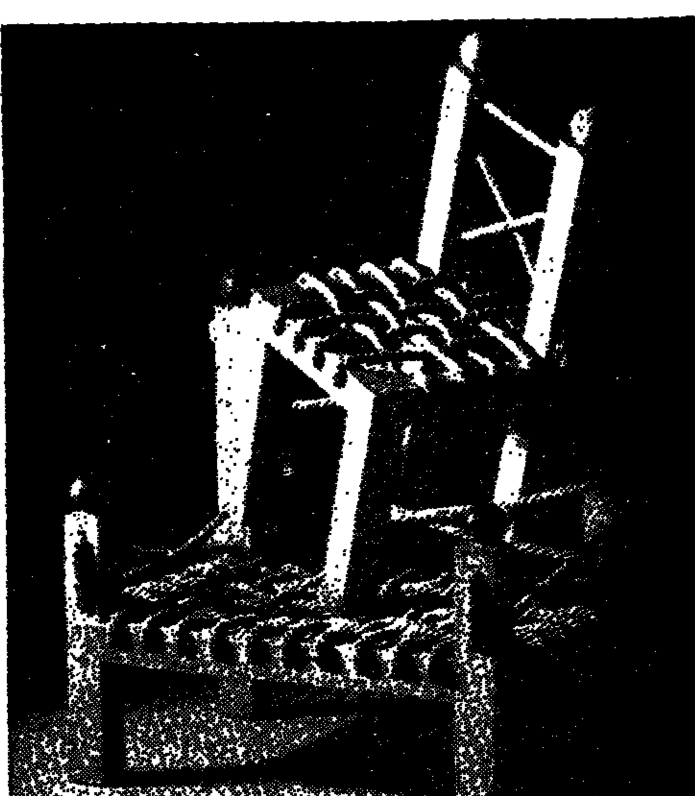
Aussi fragiles que des biscuits de porcelaine, les meubles-objets y sont disposés dans des niches individuelles. Il y a les clowns conçus dans le goût de l'artifice et d'un « spectacle » très fin de siècle. Ici, le maquillage brouille la ligne, parodie jusqu'à la caricature, (le fauteuil « Roxane, princesse des Djinns », en aluminium verni et velours frappé, de Sylvia Corette). D'autres, à force de rigueur, de maîtrise technique, tirent leur épingle du jeu : table « Divine », de Christian Gavoille, (Néotu), bureau « 1989 », de Sylvain Dubuisson (Fourniture), étagère Hoggar en verre sablé, de Yamo (Bernard Pictet), canapé Parade de Garouste et Bonetti (Edition BGH)...

André Putman apparaît *in fine* dans une vidéo-bilan pour juger la décennie. *« Aujourd'hui, tout est visible, tout est signe. Non seulement la cafetière doit être signée par un créateur, mais on doit savoir son nom. Les années 80 ont installé des codes. On aimerait que les années 90 soient plus sincères. »*

LAURENCE BENAIM

▶ Les années VIA. Musée des Arts Décoratifs. Jusqu'au 26 août. Tél. : 42-60-32-14.

▶ Scènes de maison. Exposition-vente aux Galeries Lafayette. Jusqu'au 28 août.



« Siège Marquise » (1982). Bois et cordes, par Garouste et Bonetti.

Garouste et Bonetti en route pour Munich

Canapé corbeille en velours bleu Etoiles », table Afrika au généreux plateau de chêne, lampadaire *Nuage* tout en bronze, seau à champagne en argent massif... Deux jours après le vernissage, la dernière collection Garouste et Bonetti était entièrement achetée par la galerie munichoise Wunderhaus.

Edités en trois et en huit exemplaires, la commode Belgravia (80 000 F), le cabinet Musiques en fer forgé (26 000 F), étaient déjà épuisés. Un succès donc, pour les chantres du style « primitif », lancés en même temps que Christian Lacroix, après qu'ils eurent décoré son salon de couture rue du Faubourg-Saint-Honoré.

On retrouve ici la fantaisie des mélanges et un sens du chic digne de la grande époque, celle des artistes-décorateurs. Courtisés, copiés, Garouste et Bonetti s'éloignent des miroirs tendus comme des pièges et s'en vont voir ailleurs : un coup de crayon plus ample, des courbes voluptueuses témoignent de cette évolution. Il y a là une façon de regarder son époque et de la rendre aimable, une aisance qu'on appelle le style.

L. B.

▶ Garouste et Bonetti. Galerie Néotu, 25, rue du Renard, 75003 Paris. Tél. : 42-78-96-97. Jusqu'au 11 juin.

▶ Egalement : Bijoux de Mattia Bonetti, Galerie Naïla Monbrison, 6, rue de Bourgogne. 75007 Paris. Téléphone : 47-05-11-15.

ARCHITECTURE

Aldo Rossi lauréat du prix Pritzker

Un théoricien bâtisseur

Le Pritzker Prize, le « Nobel » de l'architecture, a été attribué pour 1990 à l'Italien Aldo Rossi. Selon la tradition itinérante de cette institution annuelle, dotée par ailleurs d'une récompense de 100 000 dollars (environ 600 000 francs), la cérémonie de remise du prix aura lieu au Palazzo Grassi de Venise le 16 juin prochain.

Aldo Rossi, âgé de soixante ans, théoricien, professeur, philosophe avant d'être architecte, appartient à la génération du renouveau architectural des années 60 et 70. Un renouveau qui s'inscrit en rupture avec les dogmes et recettes du style international, qui se fonde à la fois sur une relecture de l'histoire et sur la recherche d'un vocabulaire formel libre de toute attache, jusqu'à l'inversion des valeurs les plus ancrées. La déclinaison d'une trame carrée, carcérale, est ainsi, chez Rossi, la marque d'une joyeuse créativité, tandis qu'au contraire les chapeaux pointus qui donnent souvent leur forme à ses toits, comme à ses cafetières, sont à prendre avec un sérieux de pape.

Les emblèmes et la signification de l'oeuvre de ce Milanais sont flous, mais sa verve et la sûreté de son dessin sont incontestables. Associés à quelques écrits théoriques à ne pas mettre entre toutes les mains *(L'Architecture de la cité*, 1966, *Une autobiographie scientifique*, 1981), ils lui ont donné une aura durable chez les étudiants et les jeunes architectes du monde occidental et sans doute du Japon.

Jusqu'aux récents projets pour la vallée de L'Isle-d'Abéa, près de Lyon, ou pour le musée d'art moderne de Clermont-Ferrand, personne en France n'avait pris le risque inspiré de faire construire Rossi. Son influence se limite donc pour l'heure à ce que peuvent véhiculer les expositions ou une bonne production de mobiliers et d'objets.

Cela n'interdit pas de voyager. On trouve des oeuvres de Rossi partout en Italie, même si la commande n'a pris vraiment d'ampleur que depuis deux ou trois ans, et à peu près partout dans le monde. Depuis son premier quartier d'habitation, Gallaratese, à Milan (1969-1973), au théâtre Carlo Felice, à Gênes (1983), ou au complexe hôtelier Il, à Fukuoka (Japon, 1987), Aldo Rossi a exercé dans tous les secteurs de l'architecture, mais sans doute l'essentiel de sa carrière se trouve-t-elle encore devant lui, si l'on en croit le nombre de projets en cours d'étude ou de réalisation par l'équipe qu'il dirige. Le jury du prix Pritzker n'a donc pas souhaité attendre cette oeuvre de la maturité, préférant tabler dès à présent sur l'éventuelle certitude d'une postérité.

Prime aux Américains

Depuis 1979, le prix d'architecture Pritzker a été attribué douze fois (dont un doublé en 1988), sans qu'aucun critère de cohérence et de continuité ne paraisse particulièrement inspirer un jury qui fonctionne avec le même système de présélection, de sélection et de théorique indépendance que le prix Nobel. Aucun critère sauf un : un lauréat sur deux est citoyen des Etats-Unis, patrie, il est vrai, de la Fondation Hyatt, qui a créé, organise et sponsorise le prix.

Parmi les lauréats *made in USA* : Johnson, Roche, Pei, Meier, Bunshaft et Gehry. Un Mexicain (Barragan), un Anglais (Stirling), un Autrichien (Hollein), un Allemand (Boehm), un Japonais (Tange), enfin un Brésilien (Niemeyer), complètent la liste.

Si l'on en juge par cet ensemble, une vieille notoriété internationale, ou au contraire un solide « avant-gardisme » allié à d'efficaces relations publiques, paraissent être des qualités utiles pour qui souhaite obtenir le Pritzker.

FRÉDÉRIC EDELMANN

EN BREF

□ **Hommage à Luigi Nono.** – Le Festival de Saint-Denis et l'Opéra Bastille consacreront le 30 mai, à 19 heures, « une heure de musique à la mémoire de Luigi Nono ». Le violoniste Gidon Kremer interprétera des œuvres du compositeur italien disparu récemmment (*le Monde* du 11 mai), de Bach et de Schnittke.

▶ Tél. : 42-43-30-97. Entrée libre.

□ **Huit jours de théâtre pour les jeunes à Mantes.** – Les Premières francophonies théâtrales pour les jeunesses réuniront à Mantes-la-Jolie, du 25 mai au 2 juin, une cinquantaine d'artistes qui s'adressent au jeune public en langue française. Le Théâtre du Mantois, qui est à l'origine de la manifestation, présentera *les Rois mages*, d'après Michel Tournier. La Compagnie Ion Lucian de Bucarest jouera *les Contes* d'Eugène Ionesco. Des compagnies de Bruxelles, Genève, Montréal, Ouagadougou et Tunis seront également présentes.

▶ Renseignements : 30-33-02-26.

CULTURE

MUSIQUES

Roberto Carlos, romantique de base

La star brésilienne révélée dans les années 60 est pour deux jours à Bercy face à ses aficionados

Rio, 1964. Tandis que les militaires font leur entrée sur la scène politique brésilienne, la jeunesse petite-bourgeoise se laisse pousser les cheveux, écoute Elvis Presley puis découvre la télévision par le biais d'une émission fétiche diffusée sur TV-Record de Sao-Paulo, « Jovem Guarda », sorte de « Salut les copains » version tropicale.

Catalyseur et porte-drapeau de cette jeune garde tapageuse, plus portée vers la recherche du plaisir immédiat que vers l'urgence de la contestation politique, Roberto Carlos, beau jeune homme un tant soit peu provocateur, roule en scooter, parle un argot sexy, se balade sur les plages du sud au bras des jeunes filles, et chante en portugais des histoires d'amours adolescentes sur des airs de rock américain.

Il a derrière lui, déjà, à vingt et un ans, tout le back-ground du chanteur yé-yé : un radio-crochet gagné à neuf ans, une maman couturière et besogneuse, un premier groupe fondé à quinze ans (The Snacks, bientôt tranformés en The Sputniks), l'usage facile de la guitare électrique et deux tubes, *Splish Splash*, adaptation en portugais d'une chanson de Bobby Darin, et *Calhambeque*.

Un an plus tard, Eu Quero que va tudo pro inferno bat les records de vente au Brésil, mais aussi au Portugal, où il devient l'idole des jeunes. Idem en 1967, avec *Negro Gato* et *Namoradinha do amigo meu*, qui furent respectivement repris ici par Sylvie Vartan et Sheila.

Une plume de perroquet dans les cheveux

Dans les quinze ans qui suivront, aucun de ses albums ne passera sous la barre du million d'exemplaires vendus. Ni la montée de la bossa-nova, ni le raz de marée tropicaliste des Bahianais Caetano Veloso et Gilberto Gil, qui lui empruntèrent beaucoup (la guitare électrique et une certaine liberté de ton), n'ont suffi à ébranler Roberto Carlos. Avec son comparse et ami de toujours, le compositeur Erasmo Carlos, il sut abandonner sa MG sport pour une sage conduite intérieure au moment de négocier le virage de l'après-yé-yé.

A la fin des années 60, Roberto devient le crooner guimauve qui plaît à toutes et que les maris envient. Roberto et Erasmo truffent leurs chansons de messages d'amour et de bons sentiments. Un album par an, une rengaine déversée sur toutes les radios du pays, sans cesse jouée sur les juke-boxes des boîtes populaires. Méprisé mais aimé par les intellectuels brésiliens en mal de kitsch. Aujourd'hui, Roberto Carlos a enfourché le cheval de l'écologie. Le voilà donc sur la pochette de son dernier album, *Amazonia*, flanqué d'une plume de perroquet dans les cheveux. Et ça passe.

Le roi fut bien mal accueilli hier soir à Paris. Le producteur, Lusoproduction avaient pourtant imaginé un Bercy plein à craquer pour son premier passage en France. Ils avaient rêvé d'une grande fête de la lusophonie. Mais voilà, méconnu du public français, victime du peu d'empressement à le promouvoir de sa maison de disques (CBS, à laquelle il est pourtant fidèle depuis quinze ans, et vingt-huit disques), n'ayant pu paraître aux émissions prévues, Roberto Carlos a commencé son tour de chant devant une salle à moitié vide, mais remplie d'aficionados qui prennent des photos au flash malgré les contrôles et sortent leur briquet à la première mesure.

Le ton est d'emblée très comédie musicale, à l'américaine. Avec les quinze musiciens, cuivres, violons, guitares et chœurs menés par un chef responsable, Roberto Carlos rappelle ses succès présents et passés. Mais le désir n'y est pas. Le mythe s'effondre. Le roi est juste capable de chanter un fado, une samba, un slow et un twist sur un tempo à peu près identique. Et cette voix mâle légèrement tremblante sur les fins de phrases, qui fit son charme, se lasse avant de conclure.

VERONIQUE MORTAIGNE

▶ Palais omnisports de Bercy, le 25 mai à 20 heures.

▶ CD *Jovem Guarda*, compilation. CBS/*Dam-Tropicalia*

Examens de marxisme au Conservatoire de Moscou

Un « Passeport musical pour Paris » bien gagné par Isabelle Aboulker et Alain Maratrat

EVIAN

de notre envoyé spécial

Le petit Théâtre Antoine-Riboud, dont l'amusante décoration rappelle le goût du Second Empire finissant, mâtiné de Troisième République, a retrouvé sa destination première. Le patron de BSN lui ayant donné carte blanche, Mstislav Rostropovitch a commandé un spectacle d'opéra de chambre à une jeune équipe : le compositeur Isabelle Aboulker et Alain Maratrat, metteur en scène assistant de Peter Brook et de Louis Erlo.

Même jeunesse chez les comédiens, les chanteurs et les instrumentistes, emballés par le plus juvénile de leurs camarades, Rostropovitch lui-même. « Camarades » était bien le terme, car le petit opéra, créé jeudi soir à Evian avec un succès total, prend prétexte des souvenirs cuisants de Slava, de Galina et de leur fille Olga, quand ils devaient passer leurs examens de marxisme au Conservatoire de Moscou. Sans satisfecit politique, pas de diplôme artistique et pas de voyage à l'étranger.

Alain Maratrat a imaginé que de ces examens dépendait en 1949 le départ des musiciens et chanteurs pour des représentations de *Yolanta* de Tchaïkovski à Paris, Paris qui fait rêver les étudiants russes amoureux de Balzac et de Flaubert, ou en quête de chaussures à talons et de bas nylon... D'où une série de sketches brefs, rythmés à la manière des comédies musicales américaines, où les chanteurs, accablés par l'apprentissage des dates des congrès, du rôle des kolkhozes et de l'esthétique marxiste-léniniste, se vengent en bernant l'inénarrable examinateur (Bruno Boëglin), finalement conquis par les « camarades artistes ».

Maratrat et Isabelle Aboulker ont élaboré toute l'œuvre ensemble, et même sur mesure avec les chanteurs principaux (Isabelle Poulenard, Thierry Dran, Malcolm Walker, etc.) qui improvisaient sur un thème telle scène d'où jaillissait la musique. Ainsi est née, des mots et des situations, cette musique d'une telle spontanéité, où l'on passe de Broadway à la Scala de Milan, de Rossini ou Donizetti à Bizet et à Poulenc, avec cet irrécusable caractère théâtral devenu si rare chez les compositeurs d'aujourd'hui (1).

Quelle que soit la franche gaieté de cette pièce, elle dépasse la simple blague d'étudiants par un mélange singulier d'instants magiques, d'épisodes mystérieux ou mélancoliques, qui voilent l'ironie d'un souffle léger de poésie ; des plans de réalité différents, comme dans la vie, avec ici, sous-jacente, la pensée de tant d'années où l'humour se détachait sur un fond d'encre, où les blagues n'étaient pas aussi innocentes ni sans danger que celles-ci : Slava ne nous disait-il pas qu'il avait eu la chair de poule à son pupitre en voyant débouler sur la scène l'examinateur borné, accompagné de la terrible directrice sanglée par son ceinturon (Monique Stalens) ?

Assimil en folie et ordinateur détraqué

Mais toute l'assistance fond d'attendrissement lorsque arrive une petite violoncelliste de huit ans qui demande au maestro de l'aider à jouer un concerto de Popov, le musicien interdit (*alias* Chostakovitch). Adorable duo quasi chaplinesque, qui précède le départ du Conservatoire pour Paris, aux accents « ferroviaires » et endiablés de *Qui va lentement va sûrement* pour double chœur russe et français.

Ce *Passeport musical pour Paris*, Rostropovitch compte bien le reprendre (en russe !) pendant le grand festival qu'il doit diriger à Leningrad en 1993...

En lever de rideau, on retrouvait avec délices les *Exercices de conversation et de diction françaises pour étudiants américains*, d'Eugène Ionesco, mis en musique par Isabelle Aboulker, que Jean-Claude Malgoire avait créés à Tourcoing en 1983. Une sorte d'Assimil en folie ou d'ordinateur détraqué (*« Ma maison est plus grande que ma sœur, mais elle a moins de fenêtres. – Oui, mais mon frère est plus petit que la tour Eiffel : il a plus de fenêtres »*), dont la musique accentue le côté saugrenu et délicieux ; la mise en scène de Maratrat est drôle mais implacable comme une mécanique de précision : un mélange de Buster Keaton et de René Clair.

Impossible de détailler les mérites de tous les chanteurs et comédiens, l'éblouissante amoureuse et marquise d'Isabelle Poulenard, Thierry Dran, le ténor cocoricant traînant les cœurs après lui, Malcolm Walker et ses variations acrobatiques sur la gamme, Jacques Schwarz, l'émouvante basse géante, et sa pulpeuse Douchka, Doris Lamprecht, non moins touchante, Wen Juan Wang, la princesse aveugle, Aristide Legrand le régisseur, et tous les autres, sans oublier Valérie Pley (la pianiste explosive), les costumes de Ferdinando Bruni et les éclairages malicieux d'Enrico Bagnoli.

Comme on aimerait voir ce spectacle (monté pour deux soirs !) venir à l'Opéra-Comique ou dans quelque joli théâtre comme l'Athénée (et, pourquoi pas, les Bouffes du Nord?).

JACQUES LONCHAMPT

(1) Isabelle Aboulker, petite-fille d'Henry Février, le compositeur de *Monna Vanna*, a de qui tenir : et elle est professeur au Conservatoire de Paris.

ARTS

Rome à Carnavalet

Les pièces gallo-romaines exhumées du sous-sol parisien retrouvent une salle au Musée Carnavalet

M. Magne était inspecteur des fouilles de la Ville de Paris à la fin du siècle dernier. Il se prénommait Elie, mais avait adopté celui de Charles. Outre le goût des calembours, il avait celui des mystifications. Il exhuma en effet, dans différents quartiers parisiens, des pièces qui laissent aujourd'hui perplexes les conservateurs du Musée Carnavalet.

Comment des objets aussi différents qu'un Hercule grec du quatrième siècle avant J.-C., un orant minoen du deuxième millénaire avant notre ère ou un miroir phénicien auraient-ils pu parvenir jusqu'à Lutèce, alors inexistante, ou au mieux modeste bourgade de torchis ? Pourtant, *Charles* Magne ne tira aucune conclusion de ses découvertes. Celles-ci – toutes authentiques – sont exposées avec des vestiges qui ont, à coup sûr, été ramassés dans le sous-sol de Paris.

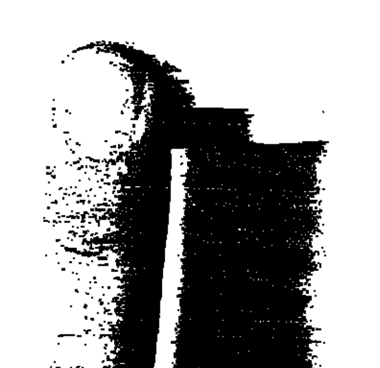
On sait que la Lutèce gallo-romaine connut sa plus grande expansion à la fin du deuxième siècle de notre ère. Elle occupait alors l'île de la Cité et, sur la rive gauche, la quasi-totalité de la montagne Sainte-Geneviève. Les grands travaux haussmanniens furent l'occasion des premières fouilles d'envergure, notamment dans les nécropoles du sud de la ville . Il y a quelques années, la construction d'un parking en face du Palais de justice donna lieu à une riche moisson.

Une sélection de ces vestiges les plus significatifs, rarement présentés, font l'objet d'une exposition au Musée Carnavalet, en attendant que s'ouvrent les salles permanentes qui vont leur être consacrées, en 1991.

Le visiteur est convié à suivre un parcours mythologique. Chaque vitrine est organisée autour d'un dieu du panthéon antique. Autour d'effigies de Vénus, des objets destinés à la parure et aux soins du corps. Mercure, dieu des marchands et des voleurs, est associé à des instruments liés au commerce (balances, sceaux de propriété) et Mars à des pièces d'équipement militaire.

Il faut avouer que les objets les plus impressionnants viennent de la grande banlieue de Lutèce, comme cette tête de bronze assez fruste mais d'une puissante expressivité trouvée à Genainville ou cet Eros presque maniériste, du même métal, exhumé à proximité d'Epiais-Rhus.

E. de R.



THÉATRE

Un loubard têtu

La pièce de Serge Valetti, « Saint Elvis », s'effiloche mais un acteur la sauve : Daniel Martin

« Tout se passe comme si l'acteur qui est censé jouer le rôle d'Elvis Presley se prenait pour Elvis Presley, puisque c'est marqué sur l'affiche », écrit Serge Valetti en avertissement à sa pièce *Saint Elvis*, que Charles Tordjman a mise en scène et qu'il présente salle Gémier. Là est toute l'histoire, avec ses limites car effectivement, on ne voit pas tellement pourquoi ce garçon sur scène parle d'Elvis. Sinon parce que c'est le titre du spectacle.

Après tout, la raison en vaut une autre. Charles Tordjman cherche depuis longtemps à porter au théâtre une image du fabuleux rocker. Il avait pensé adapter un roman d'Eugène Savitzkaya, *Un jeune homme trop gros*. Un roman prenant, mais qui ne convient pas à la scène. Donc, Charles Tordjman a passé commande à Serge Valetti.

On reconnaît Valetti, son errance buissonière le long d'une forêt de mots qui se nourrissent d'eux-mêmes, fabriquent dans le meilleur des cas un climat de tendre fantaisie poétique. Mais, ici, la fantaisie se fait trop souvent bavardage. Andrée Tainsy – la mère – et Alexis Nitzer – le fameux colonel/manager – crapahutent dans cet agglomérat sans par venir à placer leur personnage, pas même une silhouette.

A un moment, le colonel et Elvis disent à Andrée Tainsy, qu'elle doit disparaître, que la mère doit mourir. Elle refuse, puis se résigne sans comprendre. Daniel Martin hurle alors une vraie souffrance. Juste à ce moment, on entrevoit dans l'inextricable enchevêtrement pirandellien du jeu et du vrai, ce qu'aurait pu être la pièce.

Mais la pièce s'effiloche et le spectacle, dans le décor de Yannis Kokkos, beau avec rigueur – couronnes mortuaires, escalier étroit de HLM orné de néons – repose sur Daniel Martin, met en lumière son énergie de petit loubard têtu et naïvement ambitieux, complètement décalé du réel. Une image possible d'Elvis, coloriée chromo comme sur la couverture du livre (Christian Bourgois) et sur le rideau de scène de la fin, à laquelle peuvent s'identifier ses fans.

Daniel Martin est-il un fan d'Elvis ? Manifestement il l'aime, aime sa musique et ce qu'elle représente. Il est chaleureux, vibrant, il a de la force et une gentillesse de môme. Grâce à lui, la soirée est bonne.

COLETTE GODARD

▶ Chaillot, salle Gémier. 20 h 30 du mardi au samedi. Dimanche 15 heures . Jusqu'au 30 juin. Tél. : 47-27-81-15.

COMMUNICATION

Dans un entretien à « Profession politique »

Mme Cresson renonce à s'occuper de la télévision haute définition

Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, renonce à s'occuper du dossier de la télévision haute définition (TVHD). L'Europe a *« toutes ses chances »* dans l'énorme enjeu de la TVHD, mais la France *« ne se donne pas les moyens de résoudre les difficultés actuelles pour faire avancer le dossier »*, a-t-elle déclaré dans un entretien à l'hebdomadaire *Profession politique*.

« Il y a une guerre mondiale pour les normes de télévision, dit-elle, *et nous la regardons les bras ballants (...). On sait ce qu'il faut faire mais on ne le fait pas. »* Mme Cresson estime que personne au gouvernement n'a d'autorité sur ce dossier, et confirme qu'elle a écrit au président Mitterrand pour s'en défaire. Le ministre réclame des moyens administratifs et financiers et souhaite que le premier ministre s'occupe personnellement du dossier ou désigne quelqu'un avec l'autorité nécessaire.

Selon Mme Cresson, *« ils ne veulent pas s'en occuper à Matignon sous prétexte que c'est le domaine de François Mitterrand. De leur côté, les collaborateurs de François Mitterrand disent que changer le bouquet de programmes de TDF 1 ferait de la peine à André Rousselet »*, le PDG de Canal Plus. Mme Cresson fait ainsi allusion à la demande des Allemands, qui souhaitent la diffusion sur TDF 1 de chaînes attractives non cryptées.

En outre, Mme Cresson laisse entendre que l'accord annoncé récemment entre les groupes électroniques français et néerlandais Thomson et Philips sur un programme de recherche commun sur la télévision à haute définition portant sur un montant de 20 milliards de francs sur cinq ans, avec un soutien des pouvoirs publics, n'offre pas les garanties nécessaires au gouvernement. *« Il serait intéressant d'interroger le ministre des finances pour savoir s'il a des garanties sur l'accord entre Philips et Thomson »*, dit Mme Cresson.

Il semble bien que le pilotage du dossier TVHD souffre d'un manque de coordination au sein du gouvernement, où plusieurs ministères (culture, communication, recherche, industrie, finances et affaires européennes) sont concernés. Cette dispersion côté pouvoirs publics ne permet pas de créer un dialogue constructif entre les acteurs du projet : producteurs, chaînes de télévision et industriels.

Mme Cresson reproche à son collègue M. Roger Fauroux de laisser la bride sur le cou à Thomson et d'accorder des subventions sans véritable contrat d'objectifs. Un sentiment qui semble partagé aujourd'hui par l'Elysée. Les conseillers de M. Mitterrand estiment en revanche que le satellite TDF 1 a trop souffert d'incertitudes pour que l'on remette à nouveau en cause le choix des programmes décidé par l'autorité indépendante qu'est le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Un accord dans l'édition de disques

Carrère s'associe avec WEA International

Carrère, l'un des derniers éditeurs français indépendants de disques, vient de conclure un accord de joint-venture avec l'américain WEA International, filiale du numéro un mondial de la communication, Time-Warner.

Aux termes de cet accord dont les termes financiers n'ont pas été dévoilés, les deux sociétés ont prévu d'épauler mutuellement leurs activités. WEA International assurera la diffusion mondiale du label Carrère Disques et le distributeur français, champion du Top50 poursuivra ses activités dans l'Hexagone en y ajoutant la distribution de plusieurs grands catalogues de WEA International dont le prestigieux catalogue américain Atlantic.

Fondée par Claude Carrère, la société française a connu à ses débuts un essor rapide avec Sheila, qui en fut longtemps la chanteuse fétiche avec Claude François. Une étude Eurostaf lui attribuait, en 1988, 5 % du marché français. Un pourcentage que la firme dit avoir aujourd'hui doublé et espère encore renforcer après son accord avec WEA International, puisqu'elle espère atteindre 500 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991 contre 350 millions seulement l'an dernier.

WEA International, la filiale de Time-Warner, distribue déjà à l'échelle de la planète des labels aussi variés que Warner, Elektra ou MCA et occupe plus de 14 % du marché mondial. En 1988, son chiffre d'affaires pesait déjà 2 milliards de dollars (plus de 11 milliards de francs).

Depuis, le groupe américain s'est encore développé avec les rachats successifs de l'éditeur allemand Teldec, de l'anglais Magnet Records, ainsi que de Birch Tree Music Group Ltd. WEA International possède également 20 % du capital d'Erato (*le Monde* du 8 juin 1989).

La parution de « l'Union » toujours suspendue

REIMS

de notre correspondant

Les cent journalistes de *l'Union* continuent à couvrir l'information, même si leur journal ne paraît pas. La situation au sein du quotidien régional de Reims est aussi inhabituelle que figée depuis la décision prise par la direction, mardi 22 mai, d'interrompre la publication du journal et de fermer les ateliers de composition de l'imprimerie (*le Monde* du 24 mai), une mesure rarissime adoptée en riposte au procédé *« inadmissible »* utilisé par les syndicats du Livre CGT et CFDT, visant à insérer un communiqué en première page du journal à l'insu de la rédaction et de l'éditeur.

L'Union, pour la sixième fois en six semaines, n'a pas paru jeudi 24. Les deux parties campent fermement sur leurs positions. M. Pierre-Jean Bozo, le directeur général, pose trois conditions à un déblocage : *« Que les syndicats s'engagent formellement à ne plus intervenir dans le contenu rédactionnel ; qu'ils arrêtent toute action ; qu'ils retirent les revendications exorbitantes »*.

La CGT, qui condamne *« le lock-out et le coup de force »* de la direction, demande des *« négociations sérieuses »* et, en guise de préalable, le retrait des menaces de sanctions à l'encontre des sept rotativistes. Elle entend faire un *« exemple national »* du conflit de *l'Union* à un moment où les journaux de province entreprennent leur modernisation. Le Livre CGT évoque en effet le risque d'une extension du mouvement aux autres titre du groupe France-Antilles appartenant, comme *l'Union*, à M. Philippe Hersant.

Les journalistes SNJ ont estimé que *« la direction et le Livre ont spolié la rédaction de la maîtrise du contenu rédactionnel »* et réclament une expertise comptable de l'entreprise *« devant les menaces de liquidation brandies par la direction »* .

DIDIER LOUIS

□ **La revue « Esprit » augmente son capital.** – La revue *Esprit* vient de procéder en avril et mai à une augmentation de capital de 710 400 francs afin d'éviter toute prise de participation majoritaire.

Les collaborateurs d'*Esprit* détiennent environ le tiers des 304 parts nouvellement créées. Deux quotidiens, *Libération* et *Ouest-France*, trois maisons d'édition indépendantes – Le Seuil, Calmann-Lévy, La Découverte –, des revues (*la Recherche*, *l'Histoire*) ainsi que quelques personnalités comme MM. Pierre Méhaignerie et Robert Chapuis en possèdent le reste. Quant aux fondateurs de la revue et leurs amis, parmi lesquels figurent MM. Jean-Marie Domenach, René Pucheu, André Dumas, Paul Ricoeur, Michel Winock, Jacques Julliard, etc., ils conservent 350 parts, soit la majorité du capital. Cette augmentation de capital va permettre à *Esprit*, dont le tirage moyen est de 9 200 exemplaires, de se développer.

COMMUNICATION

Mme Cresson renonce à s'occupe de la télévision haute définitio

Carrere s'associe avec WEA International

Le Monde

SANS VISA



Etrange pays que cette Birmanie hors du temps, comme assoupie dans sa nonchalance colorée et moite, qui vit sa vie à l'écart du monde.

Sur la route de Mandalay

LA vieille flottille est toujours à l'ancre, et l'on entend encore ses avirons battre l'eau de Rangoun jusqu'à Mandalay : ils pourraient bien revenir, ne serait-ce qu'en songe, les soldats anglais hantés par la nostalgie de Kipling, et pour eux, le plus étonnant serait de retrouver le même paysage sur la route de Mandalay.

C'est du moins l'impression qui s'impose dès que l'on pénètre dans le hall central du vénérable hôtel Strand à Rangoun, où une immense peinture murale rappelle... la fameuse route chère à Kipling. Dans un style hésitant entre le pompier et le réalisme socialiste à la birmane, un peintre local très estimé, U Ba Kyi, a donné sa propre interprétation de la litanie. Elle vaut autant par son charme naïf que par la vivacité des couleurs, qui tranche sur l'allure savamment alanguie de la jeune fille aux aguets.

Et même si le Strand n'est plus que l'ombre de lui-même, s'il ne peut plus rivaliser comme autrefois avec le Raffles de Singapour, l'Oriental de Bangkok ou le Galle Face de Colombo, il ne renie pas sa gloire d'antan, lorsqu'aux beaux jours du tournant du siècle et du Raj britannique, il était un prestigieux poste avancé de l'Occident sur les voies mystérieuses de l'Orient.



Propos de bateleurs

Même les poissons volants sont au rendez-vous, et si les éléphants se sont faits plus rares, ils n'en continuent pas moins d'empiler placidement le teck dans la crique limoneuse bordée de roseaux. Et l'immuable silence est encore tel que nul n'ose parler sur la route de Mandalay : le clapotis de l'eau ressemble à quelque chant envoûtant quand le bateau file entre les larges berges de l'Irrawaddy, de Mingun à Mandalay, ou sous le pont reliant Sagaing à l'ancienne capitale royale.

Tout un petit monde survit au port qui sent le pétrole, l'encens, le poisson salé et la sueur des hommes. Dans des guinguettes au bord de l'eau, des jeunes filles touillent légumes et nouilles dans des gamelles cabossées fleurant mille épices, tandis que les matrones surveillent une joyeuse marmaille. Barques et chalands accostent ou partent dans un désordre apparent, les bateliers s'interpellent d'un pont à l'autre, un fanal clignote sur la rive opposée.

Quand le sampan suit sagement la berge pour ne pas s'ensabler, l'œil découvre dans les cahutes sur pilotis une activité quotidienne débordante au déclin de la chaleur. Les lavandières sont au travail accroupies sur des planches en équilibre précaire, des enfants s'égaillent en riant dans l'eau boueuse, une silhouette de moine se découpe sur l'horizon incertain, des hommes fument en suivant les volutes de gros cigares verts.

Le sampan double une longue file de barques effilées, toutes voiles serrées au grand mât, tirées par deux ou trois frêles adolescents sur le chemin de halage ourlant la berge. Puis l'image se dissout dans la brume quand le bateau bifurque soudain pour couper le fleuve en ligne droite afin d'aborder de l'autre côté, dans une réplique de la même vision. Au haut de l'escalier, le monastère se prépare à la nuit, quelques bonzes devisent posément, et la grosse cloche de Mingun – elle pèse 90 tonnes – qui devait orner un temple géant à jamais inachevé, attend patiemment le passant qui la fera vibrer.

A une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Mandalay, Sagaing a su préserver son charme languissant. C'est une manière de toile passéiste qui se dévoile lentement à l'heure déjà incertaine où le ciel déploie de somptueux flamboiements crépusculaires. La blancheur des stupas et l'élégance des flèches dorées peuplent l'ombre naissante de points de repère ouvrant peut-être sur un autre univers, et les promeneurs contemplent sans mot dire le spectacle chaque jour renouvelé d'un temps hors d'âge.

Là, au pied du petit temple niché dans une débauche de bougainvilliers, la jeune Birmane qui fume, son banjo sur le genou, serait-elle sortie tout droit du poème ? Et pourquoi se trouverait-elle ici, à Sagaing, si loin de la pagode de Moulmein au bord de la mer où elle est censée attendre le voyageur volage qui a promis de revenir ?

Au cœur de Mandalay, nul ne franchit plus aujourd'hui les grandes portes cardinales ponctuant le long mur d'enceinte de la cité, qui lui donne un air de citadelle – les militaires y ont pris leurs quartiers, il faut montrer patte blanche pour aller se promener, et les civils sont rejetés hors les murs, comme autrefois les indésirables à la cour du roi.

Que d'intrigues et de complots ont naguère fleuri dans la trouble touffeur des soirées alourdies par les senteurs de jasmin ! Dans les volutes bleues d'encens imprégnant la fraîcheur recherchée des vieux monastères en bois aux décorations exubérantes, oscillant entre la dentelle légère et le délire créateur, que de rivalités nourries de l'ambition des hommes et du machiavélisme des femmes !

L'histoire garde la mémoire de luttes de clans et de familles, sans merci pour les forts et sans pitié pour les faibles. Les temps sont certes apparemment révolus, mais la ville s'est taillée depuis lors une réputation de forte tête qui peut à tout moment défier n'importe quel pouvoir en place.

Ainsi, c'est avec une jubilation évidente qu'un interlocuteur de rencontre nous a raconté qu'il y a peu – c'était en avril dernier – quelque trois cents moines s'étaient donné le mot pour se réunir sur une place, exprimer publiquement leur ressentiment et réclamer une véritable démocratie. Or, en vue des élections du 27 mai, que la junte au pouvoir à Rangoun avait promises *« libres et honnêtes »*, tout rassemblement est strictement interdit, le couvre-feu demeure en vigueur dans tout le pays et la campagne électorale ressemble à s'y méprendre à l'Arlésienne.

Des moines manifestants

Résolus à braver l'interdit, les moines se sont retrouvés comme convenu. Peu après, ils étaient encerclés par des soldats l'arme au poing et l'air mal commode. Il en fallait cependant davantage pour intimider les bonzes : en quelques instants, les soldats se sont retrouvés à leur tour pris au piège, encerclés par d'autres hommes vêtus de safran, jaillis comme par enchantement de tous les monastères, et décidés eux aussi à manifester leur ras-le-bol des centurions.

Le plus drôle de cette démonstration de force, a ajouté notre interlocuteur dans un éclat de rire, c'est que tout s'est passé très vite, presque en silence, et que les troufions se sont retirés tête basse entre deux haies couleur d'orange et de tournesol...

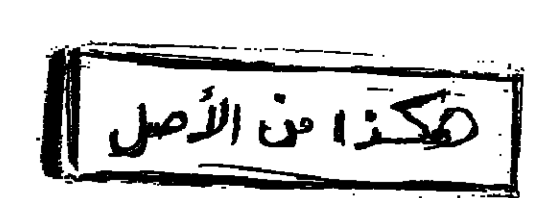
Les clochettes du temple, de tous les temples de Mandalay, continuent de joyeusement tintinnabuler au souffle des vents, et les heures sont trop comptées au voyageur pour qu'il puisse raisonnablement espérer en faire le tour. L'écho en rebondit de colline en colline, d'un bout à l'autre de l'ancienne capitale fondée par le bon roi Mindon. C'était en 1857, quand le monarque décida d'abandonner Amarapura toute proche pour s'installer un peu plus loin, dans son château et dans ses meubles.

Ce n'était d'ailleurs ni hasard ni pur caprice, car le pieux souverain savait qu'une très ancienne croyance locale parlait du passage du Bouddha, le sage de l'Asie, avec son fidèle disciple Ananda dans la région. Les pèlerins se seraient reposés il y a plus de deux mille cinq cents ans au faîte de la colline de Mandalay, et l'Eveillé aurait alors prédit un bel avenir à une cité royale qui serait bâtie bien plus tard au pied de la petite montagne. Comme il se doit, le roi Mindon ne pouvait que réaliser cette prophétie, même si sa nouvelle capitale ne devait durer guère plus que son royaume.

Il reste cependant de cette brève époque un somptueux témoin – la pagode de Shwenandaw, l'un des joyaux les plus précieux de l'art birman du bois. Elle avait fait partie du palais originel du roi Mindon, qui l'utilisait comme salle de méditation.

JEAN-CLAUDE BUHRER
et CLAUDE B. LEVENSON

Lire la suite page 15



هكذا من الأصل

SANS VISA

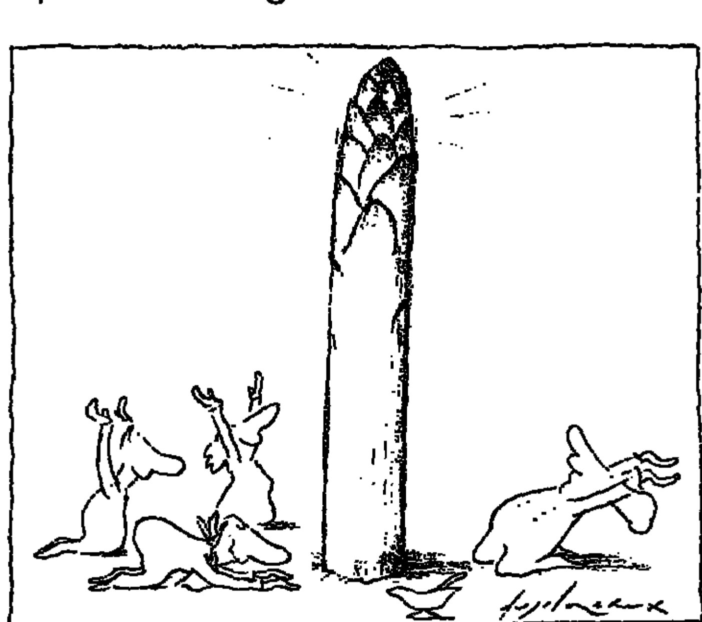
LA TABLE

Adoration de l'asperge

Sans elle, que serait la gastronomie ?

ON ne sait pas très bien d'où elle vient mais déjà l'Egypte antique la connaissait, les Grecs la considéraient comme aphrodisiaque et le vieux Caton, dans *De re rustica*, apprenait à la cultiver. Mais cultivée à Ravenne par Pline (qui la qualifiait de *« prodige de la gourmandise »*), elle n'était point comparable aux asperges sauvages que la fermière de Juvénal, quittant ses fuseaux, allait cueillir dans la montagne : *« Asparagi posito quos legit villica fuso »* ? Puis elle envahit les régions sablonneuses d'Europe centrale avant la France, et le 3 juin 1632 son existence est signalée pour la première fois sur les côteaux du bourg d'Argenteuil, proche de Paris.

Il en existe, depuis, trois variétés : les vertes du Midi (les meilleures sont de Lauris, rarissimes sur nos marchés), les violettes du Sud-Ouest, et, enfin, les blanches dites d'Argenteuil. Elles viennent, ces dernières, du val de loire, encore qu'entre les usines et les HLM argenteuillaises il s'en récolte un peu. Il existe même une « Confrérie de l'Asperge d'Argenteuil » dont je m'honore d'être membre.



La meilleure place en littérature

Le val de Loire, d'où nous viennent aujourd'hui les asperges dites d'Argenteuil, doit cet honneur à un gendarme ! Natif de la Sologne, Charles Depezay défendit lors du siège de Paris, en 1870, les avant-postes des moulins Sannois. Il remarqua que les aspergeraies d'Argenteuil utilisaient un terrain sablonneux comparable à celui de chez lui. Démobilisé en 1877, il ramena des « griffes » au pays et leur culture progressa rapidement.

De tous les légumes c'est sans doute l'asperge qui garde la meilleure place dans la littérature. De Rabelais (qui la disait naître d'un semis de cornes de béliers pulvérisées) à Proust (qui, frappé de leurs nuances célestes, leur pardonnait *« de changer son pot de chambre en un vase de parfum »*) en passant par Charles Monselet, ravi de voir mêlé *« au vert de sa pointe l'or de l'œuf brouillé »*.

L'odeur ? Eh ! oui, elle fait parler, voire sourire. Brillat-Savarin rapporte l'anecdote – et la plaisanterie – faite à l'évêque de Belley ; Tallemant des Réaux moque Mme de Rambouillet et le marquis de Cussy découvrit ainsi l'infidélité de sa maîtresse. On a pu, dans un dictionnaire humoristique, donner d'elle cette définition : *« parfumeuse d'outre-rein »* et les corps de garde doivent encore retentir de la chanson : *« Asperge, asperge divine... »*

Mais n'est-ce pas aussi cette « senteur » qui la rend bénéfique ? Un médicastre d'autrefois n'hésitait point à dire que *« les asperges font venir le mois aux dames, elles lèvent les obstructions, elles se digèrent aisément, elles sont stomacales... Mais elles nourrissent peu ! »*

Venons-en à la cuisine de l'asperge. Elle s'accorde bien avec les œufs : omelette ou œufs brouillés aux pointes d'asperges, voire asperge servant de mouillette à l'œuf coque. On peut aussi parler du soufflé d'asperges, d'un gratin d'asperges mais, de grâce, que messieurs les chefs ne nous accablent point de quelques bouts d'asperges (souvent de conserve, fi !) en garniture !

Non, les asperges doivent être un plat à elles seules ! Vous les éplucherez au couteau-économe puis vous les attacherez en botte et les mettrez dans un fait-tout haut de façon à ce que les pointes soient deux centimètres hors de l'eau et cuisent par capillarité.

Ensuite la question se pose : huile ou beurre fondu ? L'anecdote a été cent (mille) fois rapportée : Fontenelle recevait l'abbé de Voisenon qui ne les appréciait qu'au beurre. Il avait donc précisé à sa cuisinière d'en préparer moitié au beurre et moitié à l'huile, selon son goût.

Lors, avant le repas, alors qu'ils devisaient, l'abbé est pris d'un malaise puis défunte. Et Fontenelle de se précipiter en cuisine : *« Tout à l'huile ! Tout à l'huile ! »*

Mais voici une recette pour ce légume merveilleux en même temps qu'humoriste : une flatteuse compagnie, celle de la truffe. Asperges coupées court, cuites à point, mêlées de truffes émincées épais et vivement sautées au beurre. Semis de cerfeuil haché. Napper de l'eau de cuisson déglacée au jerez.

LA REYNIÈRE

Le Mexique rive droite, rive gauche

L'engouement est vraiment total

COMMENT une cuisine de travailleurs saisonniers, – les *« chicanos »*, voisins mexicains des Texans, – a-t-elle pu en moins d'une décennie faire la conquête de l'élite branchée parisienne, alors qu'aux Etats-Unis elle n'exprime plus guère, depuis près d'un demi-siècle, que l'exotisme populaire de l'aventure de l'Ouest ?

Le mystère reste entier. Il ne s'explique, de ce côté-ci de l'Atlantique, par aucune diaspora mexicaine. Un ancien dictionnaire mexicain affirme d'ailleurs que *« le chile con carne est une détestable préparation de viande au faux nom mexicain qui est vendue aux Etats-Unis, du Texas jusqu'à New-York »*.

Ce n'est pas non plus le développement du tourisme en Amérique centrale qui pourrait justifier un tel engouement pour cette cuisine, présente désormais dans la plupart des quartiers de Paris. A Neuilly même, après le « shopping » rue de Chartres, on s'accorde, en famille, les plaisirs du brunch au *Tropical Café* (5, place Parmentier, 92200 Neuilly ; tél. : 47-45-15-55).

La cuisine « tex-mex » est une cuisine d'émigrés mexicains adaptée à l'unique richesse culinaire américaine du Texas, la belle viande de bœuf – descendante lointaine des fameux *longhorns*. Le fond de cette cuisine est aussi bien le traditionnel « beef » – si rarement importé ici – que le *chile con carne*, littéralement piment avec viande, inventé à San-Antonio vers 1890 par un Allemand natif de New-Braunfel (Texas).

C'est un ragoût de bœuf haché, mijoté avec des oignons émincés, du cumin et du piment explosif, auquel on ajoute, en fin de cuisson, les inévitables haricots rouges, appelés autrefois *« fraises de la prairie »* par quelque cow-boy malicieux. C'est aujourd'hui l'unique plat du jour du *Rosebud* (11 *bis*, rue Delambre, 75014 Paris ; tél. : 43-20-44-13, 43-35-38-54) où se sont réfugiés les nostalgiques de l'ancien bar de *La Coupole*, à jamais disparu.

Pas de « tex-mex » sans le non moins célèbre *« guacamole »*, purée d'avocats pimentée, pilée avec oignons, tomates et coriandre, accompagnée de chips de maïs. Transition indispensable après la tequila, consommée obligatoirement avec une rondelle de citron vert et quelques grains de gros sel coincés entre le pouce et l'index de la main gauche.

C'est « l'happy hour » du *Café Pacifico* (50, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris ; tél. : 45.48.63.87 ; ouvert tous les jours), si vivant et si sympathique, le plus ancien des « mex » de Paris, après la disparition du *Mexico Lindo* de la rue des Canettes. Le bar, la salle et la petite terrasse arrière – très agréable l'été – ne désemplissent pas d'un public jeune qui s'accommode du brouhaha, à peine couvert, parfois, par une musique « d'ambiance ».

Au *Cactus Charly*, en revanche (68, rue de Ponthieu, 75008 Paris ; tél. : 45.62.01.77), décidément plus tex que mex, un groupe bruyant de country rock interdit toute conversation : même les Américains se réfugient à l'étage !

La tradition tex-mex, c'est aussi un mode de présentation des mets à l'assiette – *« space-food »* – soit, salade, viandes et haricots conjugués, présentés ensemble, sans fioritures ni raffinement, pour le solide appétit de l'ouvrier agricole. A Paris, ce désordre sympathique se trouve au *Studio* (41, rue du Temple, 75004 Paris ; tél. : 42-74-10-38 ; ouvert tous les jours), sis en plein Marais, dans un bel hôtel contigu du *Café de la Gare*, avec le charme gracieux du cours de danse visible à l'étage au-dessus. Tutus roses et haricots rouges, voici le classique étouffe-chrétien des Amérindiens !

La galette de maïs, ou tortilla – vestige de la civilisation Aztèque, – remplace le pain. Taco, elle est farcie et grillée ; enchiladas, elle est mijotée au four. C'est l'enchiladas rojas, fourrée aux saucisses frites et piments, ou bien verdes, au poulet et à la sauce tomate verte. Tostadas estilo guadalajara, elle est alors de dimensions réduites, mais avec haricots et pied de porc.

Dans le Marais encore, voici *La Perla* (26, rue François-Miron, 75004 Paris ; tél. : 42-77-59-40 ; ouvert tous les jours) et ses redoutables eaux-de-vie et cocktails. La tequila issue d'une double distillation de sève de l'agave (environ 40°) et le mezcal – première distillation artisanale et parfumée qui ne titre que 20° environ – entrent l'un ou l'autre dans la confection des margaritas, vigoureuses décoctions additionnées de jus de citron vert et de curaçao blanc. Le mezcal, avec un petit ver dans chaque bouteille, est la boisson du Consul dans *Au-dessous du volcan*, de Malcolm Lowry, au titre bien prémonitoire.

La Perla est un lieu de rendez-vous où se rencontrent jolies femmes, artistes et babas-cool bien lavés. L'on peut y manger aussi la série convenue des plats tex-mex. On y vient pour le plaisir de société.

Car, hormis son folklore – à Paris du moins, – la cuisine tex-mex existe-t-elle vraiment ? N'est-elle pas seulement transposition d'une cuisine venue d'ailleurs, reflet d'une *« forme neuve de la vie aisée et sans conventions »*, incarnée – pour certains – par la société américaine, ouverte à toutes les influences extérieures, orientales, méditerranéennes ou... mexicaines ? Une mode, c'est-à-dire le contraire d'une tradition.

JEAN-CLAUDE RIBAUT

SEMAINE GOURMANDE

Au Petit Tonneau

La rue Surcouf (elle date de 1867) n'est pas longue. Eh bien, en moins de 200 mètres, elle compte une dizaine de restaurants. Et seulement deux valables pour le gourmet. *Le Bellecour*, bien évidemment, et ce *Petit Tonneau*, tout simple, tout bistrot, tout bête allais-je écrire, mais dont la patronne-cuisinière, Ginette Boyer, une Normande, cuisine avec ce je-ne-sais-quoi de plus qui manque trop souvent aux chefs. Et en premier, le goût du frais, du sincère. Ce qui fait, en cette saison sur les quelques tables en terrasse que les salades (au crottin chaud, paysanne, bressane, au roquefort, de langue de porc, aux pousses d'épinard au lard) ont du succès autant que la brouillade de saumon, les œufs cocotte à la crème, le tartare (au hachoir réfrigéré).

Les viandes (steak échalotes, rumsteak au roquefort, château au poivre, entrecôte ou carré d'agneau gratin dauphinois) sont de bonne qualité. La volaille est « du pays » et la tête de veau « à la normande ». Desserts maison de « bonne femme » : Tatin, clafoutis, crème caramel. Petits vins de pays. C'est une « table de Maigret » et l'on imagine le commissaire, bien installé en fond de salle, se régaler d'un « calva » en fumant sa pipe, heureux de son repas. Compter 175/225 F.

▶ *AU PETIT TONNEAU*
20, rue Surcouf,
75007 Paris.
Tél. : 47-05-09-01.
Fermé samedi et dimanche.
CB. AE. Chiens acceptés.

Chez Marius

Classique « réfectoire » des parlementaires qui se côtoient ici sans se dévorer. Il est vrai que la cuisine signée Perrodo suffit à calmer les appétits.

Dans un cadre rénové, clair et agréable, tout en gardant ses volailles bressanes (suprêmes aux morilles, rôties pommes Darphin, en fricassée au basilic), il fait grand appel à ce qui vient de la mer : crustacés du vivier, rouget barbet grillé, bouillabaisse Marius (l'enseigne l'exige !), bar de ligne au fenouil, daurade à la niçoise, etc. Merveilleux chariot de pâtisseries. Belle carte des vins (découvrez le chenonceaux, un rouge de Loire à boire frais, bien agréable sur les huîtres et le poisson). Accueil aimable de Mme Perrodo. Service diligent. Menu 180 F et carte (compter 350/375 F).

▶ *CHEZ MARIUS*
5, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
Tél. : 45-51-79-42.
Fermé samedi midi et dimanche.
CB. AE. DC.
Chiens acceptés.

Le Mouton blanc

On a tout dit sur cette vieille maison qui a vu Molière et Boileau boire le vin de La Fontaine (c'était du champagne, bien sûr !). Dans ce coin de village d'autrefois, *le Mouton blanc* rajeuni reste un bon endroit grâce à Jean-Dominique Bessière, cuisinier intraitable quant à la qualité du produit et à la sincérité des apprêts. Certains hors-d'œuvre sont compris dans le prix du plat, ce qui conduit à des additions modestes (assiette de saucissons, entrecôte à la moelle au beurre de noix, fromage ou dessert avec une carafe de vin pour moins de 200 F).

Autrement vous pourrez vous régaler des escargots en potée « Bessière », de la terrine de poisson sauce aigre-douce, du cocktail de panaché de mer, avant les filets de mérou aux anchois ou le magret au miel, et de haddock poché à la citronnelle ou de fricassée de volaille au cidre. Beau choix des desserts. Compter 250/300 F. C'est – aussi – une « table de Maigret » enquêtant dans les beaux quartiers.

▶ *LE MOUTON BLANC*
40, rue d'Auteuil,
75016 Paris.
Tél. : 42-88-02-21.
Ouvert tous les jours.
CB. Chiens acceptés.

Le Quercy

En ces temps de jeunes toqués migrateurs, on ne parle plus guère des « vingt ans de poêle » (vingt ans de fourneau dans la même maison). André Simon est depuis plus longtemps et avec le même enthousiasme dans sa rustique et sage petite maison à l'enseigne significative : les escargots sont « comme en Quercy », les omelettes aux truffes ou aux morilles, les cèpes en fricassée, les confits garnis de pommes sarladaises, le tournedos sauce périgourdine et le cassoulet, enfin, « quercynois », avant les cabécous de Rocamadour affinés ou rôtis sur lit de frisée.

Quelques poissons ou grillades pour les « Parisiens » (j'allais écrire les pharisiens !), de bons desserts (la pêche au vin de pruneaux !), une honnête carte des vins. Un menu « autour du cassoulet » à 138 F et la carte : compter 250-300 F selon le choix de votre vin de Cahors.

▶ *LE QUERCY*
36, rue Condorcet,
75009 Paris.
Tél. : 48-78-30-61.
Fermé le dimanche.
Parking : place d'Anvers.
Salon 25 couverts.
AE, DC, CB.
Chiens acceptés.

Chez Marcel

Il a pris sa retraite, M. Leclerc, mais M. et Mme Daumail (que nous avons connus à Paris puis à Boulogne) perpétuent le style bon enfant de ce bistrot « sympa » où l'on est quelque peu serrés mais en honnête compagnie pour déguster le museau de bœuf, les filets de harengs, les œufs pochés bourguignonne, l'andouillette à la lyonnaise (AAAAA), les viandes garnies d'excellentes pommes rissolées avant la crème caramel, la mousse au chocolat ou les glaces de chez Berthillon. Avec cela, des vins « ouverts » intéressants, un menu à 64 F au déjeuner. A la carte, compter 150-200 F.

▶ *CHEZ MARCEL*
7, rue Stanislas,
75006 Paris.
Tél. : 45-48-29-94.
Fermé samedi et dimanche.
CB. Chiens acceptés.

Pierre Vedel

Qui nous dira pourquoi Vedel a perdu l'étoile qui, depuis quinze années, brillait sur sa petite maison ? Pas Michelin en tout cas : ils ne doivent même pas savoir ! Car l'accueil reste agréable, la salle paisible et surtout la cuisine égale avec une crème de potiron glacée au cerfeuil ou des aubergines confites au coriandre, plats de saison, une fricassée d'escargots à l'oseille, les lisettes au vin blanc citronné, et naturellement l'éternelle et savoureuse bourride à l'aïoli (Vedel est de Sète, comme ses amis disparus : Brassens et Pierre-Jean Vaillard !) ou la tête de veau, la canette rôtie aux épices, la côte de bœuf poêlée. Bons desserts. Bonne cave (bouteilles à moins de 100 F). Compter 250-300 F.

▶ *PIERRE VEDEL*
19, rue Duranton,
75015 Paris.
Tél. : 45-58-43-17
Fermé samedi et dimanche.
CB. Parking :
88, rue de la Convention.

Les Trois Marmites

L'illustre auberge transformée est d'une élégance bien agréable, lumineuse, avec ses murs de toile ocre rosé, ses rideaux fleuris, ses tableaux aux murs et sa climatisation. Mais heureusement la carte reste la même et surtout écrite à la main, de cette encre violette des gourmands souvenirs des bistrots d'autrefois. Que Marc Faucheux ne change surtout pas. Qu'il ne change point non plus ses classiques : civet de pied de porc haricots rouges, estofinado rouergate, lapin rôti moutarde, galette de boudin aux oignons, joue de cochon braisée...

Ce qui n'empêche point les terrines maison, la salade de tourteau au pamplemousse, l'excellent foie gras, les asperges sauce vigneronne, le bœuf à la ficelle et d'excellents desserts. De bons vins aussi (un irancy rouge 1987, bien frais, en ces temps, vous séduira je crois autant qu'il m'a enchanté). Un menu midi et soir à 180 F et la carte : compter 300 F. Accueil charmant et quelque peu timide de Liliane Faucheux.

▶ *LES TROIS MARMITES*
215, bd Saint-Denis
92400 Courbevoie.
Tél. : 43-33-25-35.
AE, DC, CB.
Salon 12 couverts.
Chiens acceptés.

L. R.

SANS VISA

DÉCOUVERTE

Sur la route de Mandalay

Suite de la page 13

Après sa mort, son successeur la fit démonter linteau par linteau pour la reconstruire à l'emplacement actuel du monastère. Aujourd'hui encore, le visiteur peut y admirer des fresques classiques fort bien conservées, en particulier celles dépeignant les vies antérieures du Bouddha, et quelques statues d'une belle venue artistique.

Dès 1885, Mandalay tombait aux mains des soldats conquérants de Sa Très Gracieuse Majesté, et la cité royale se voyait reléguée au rang d'une parmi tant d'autres au sein du Raj. Pourtant, c'est à l'autorité coloniale que Mandalay doit, paradoxalement, l'un de ses plus prestigieux trésors : les reliques dites de Peshawar, conservées dans une pagode qui ne paie pas vraiment de mine à mi-chemin du grand escalier de la colline de Mandalay.

Trois os du sage seraient enclos dans un coffret que le grand empereur indien Ashoka aurait mandé à Peshawar, à l'époque centre bouddhiste de grand renom. Un stupa avait été érigé sur place pour honorer les reliques, mais l'invasion musulmane au onzième siècle devait être fatale au monument, et le trésor fut perdu. Redécouvert lors de fouilles vers 1908, il fut offert par le gouvernement britannique à la société bouddhiste de Birmanie, qui fit construire un sanctuaire à Mandalay pour le recevoir.

En fait, si Rangoun est officiellement la capitale politique du pays, Mandalay n'a jamais perdu sa stature de capitale intellectuelle et culturelle, et, aujourd'hui encore, elle continue d'exercer une influence non négligeable. Ne serait-ce que parce qu'elle abrite certains des monastères les plus réputés de Birmanie, et parce que la communauté monastique – 40 000 bonzes pour 500 000 habitants – y est particulièrement active, sinon franchement turbulente. La junte militaire actuellement en place en a pleinement conscience, à en juger par une présence policière significativement appuyée dans la ville.

L'envers du décor

Etrangement cependant, chacun semble faire semblant d'ignorer ouvertement les uniformes et les désagréments flagrants qu'ils apportent dans la vie de tous les jours : le couvre-feu de 21 heures à 4 heures du matin, et la surveillance, trop ostensible pour que l'on puisse vraiment ne pas en tenir compte. Il n'empêche : Mandalay vit sa vie au rythme des « tongas » – des carrioles en bois tirées par un cheval – ou des cyclo-pousses désormais cantonnés les uns comme les autres aux petites rues des quartiers populaires.

Seuls camions, voitures, vélos et motos sont autorisés sur les voies rapides quadrillant la ville. Mais l'interdiction a aussi son avantage : pour découvrir l'envers du décor, les ateliers familiaux où l'or est laminé à la main en feuilles fines comme du papier à cigarette, où des artisans cisèlent comme autrefois des statues du Bouddha toutes tailles confondues, où des jeunes filles tissent des soies crissantes aux teintes assourdies sur d'antiques métiers de bois, où une poignée de femmes roulent les cigares de Mandalay – rien ne vaut le petit trot d'un « tonga ».


FRÉDÉRIC ACHDOU

Rumeurs autour de Kipling

C'est aussi l'occasion de s'arrêter devant n'importe quelle maison, au seuil de laquelle se trouve immanquablement une imposante jarre d'argile rebondie, où le passant peut à volonté puiser de quoi étancher sa soif : réminiscence d'un passé encore bien présent, quand tout voyageur avait droit à une hospitalité jamais démentie.

De même, la flânerie dans les arrière-cours ou les chemins buissonniers est propice au bavardage entamé à l'improviste, qui avec un moine juste sorti de quelque monastère imprévu, qui avec un adolescent curieux, qui avec un étudiant en vacances forcées – les cours des universités et des instituts supérieurs d'enseignement sont toujours suspendus depuis le coup de force du 18 septembre 1988 – ravi de trouver un interlocuteur pour pratiquer ses quelques notions d'anglais.

Des prochaines élections, personne n'a envie de parler, délibérément. La peur s'est insinuée dans la population traumatisée par les mesures d'exception et échaudée par les promesses sans lendemain des militaires au pouvoir.

Alors, on préfère faire comme si, en faisant le gros dos dans l'attente de jours meilleurs. Prenant leur mal en patience, les Birmans n'en pensent pas moins. A Rangoun comme à Mandalay. Et rien n'empêche la folle rumeur de courir de bouche à oreille, d'une génération l'autre, prétendant que Kipling n'a jamais emprunté la route de Mandalay.

D'ailleurs, quelle route de Mandalay ? Celle qui vient de Moulmein, en passant par Rangoun et Prome ? Pour saluer au passage dans un petit village le Bouddha à lunettes ? Ou celle qui va de Pagan à Mandalay, juste le temps de voir le jour se lever sur la grande pagode d'Ananda et d'arriver au soleil de midi pour découvrir l'étincelante flèche d'or de la pagode d'Eindawya et son Bouddha de chalcédoine à Mandalay ? La route du soldat anglais, fût-elle mythique parce que sortie de l'imagination d'un écrivain, n'en demeure pas moins un appel toujours renouvelé au départ, une manière de défi à la routine, une recherche qui peut parfois prendre la tonalité d'une quête.

Car *« si vous aviez entendu l'appel de l'Orient, vous ne penseriez plus jamais à autre chose »*, prétendait joliment Kipling. Peut-être seriez-vous alors simplement sur la route de Mandalay.

JEAN-CLAUDE BUHRER
et CLAUDE B. LEVENSON

Carnet de voyage

Pays parmi les plus fermés de la planète, la Birmanie vient de se replier encore un peu plus sur elle-même. Depuis le 1er mai, plus aucun touriste n'est autorisé à y pénétrer, et tous les étrangers, en dehors des diplomates et de quelques rares résidents, devaient avoir quitté les lieux le 15 mai. Alors que la loi martiale et le couvre-feu restent en vigueur, il faudra sans doute attendre quelque temps après les élections du 27 mai pour que la Birmanie rouvre ses portes. Depuis deux ans, les touristes – à peine huit mille en 1989 – étaient obligés de voyager en groupe pilotés par l'institution officielle Tourism Burma.

A Bangkok, les agences Skyline et Diethelm sont les mieux équipées pour organiser des circuits en Birmanie, sans toutefois offrir pour l'instant de possibilités de sortir des chemins battus : Rangoun, Pagan, Mandalay, le lac Inlé et Taunggyi. Comble de l'incongru, les étrangers doivent payer 5 dollars pour entrer dans la célèbre pagode de Shwedagon à Rangoun, et emprunter de surcroît une entrée séparée. De peur, sans doute, de contacts éventuels avec les Birmans...

Pour se préparer néanmoins à ce voyage, quelques livres : le *Guide Arthaud*, de Gabriel Le Ramier (partiel et partial), Paris 1986 ; en anglais : *Burma - a travel survival kit*, de Tony Wheeler, Lonely Planet, 1988 ; *The Burman*, de Shway Yoe, Norton and Cy, 1963, New-York, réédition d'un livre de 1882, pour tout savoir sur les hommes, leurs habitudes et leurs croyances ; *Burmese Days*, de George Orwell, un témoignage du temps où l'écrivain était dans la police britannique et observait sans indulgence colons et colonisés ; en italien, pour le plaisir, le superbe *Pegu*, dans la série des « Guidi impossibili » de Franco Maria Ricci. Sans oublier le célèbre poème de Kipling, naturellement...

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1386

LE CAVALIER KAMIKAZE

(Tournoi « Watson, Farley and Williams », Londres, 1990)

Blancs : P. WOLFF (USA)
Noirs : G. FLEAR (Angleterre)

Partie espagnole. Variante ouverte.

1. é4	é5	18. Ff3!(h)	Rd8
2. Cf3	Cç6	19. fxé5(i)	Fé7
3. Fb5	a6	20. Cb3(j)	Dg6
4. Fa4	Cf6	21. Cd4	Rç7
5. 0-0	Cxé4	22. b4	Cé6
6. d4	b5	23. Fé4	Cxd4 (k)
7. Fb3	d5	24. çxd4!(l)	Fxb4
8. dxé5	Fé6	25. Dxb4	Dxé4
9. Cb-d2(a)	Cç5	26. Dd6+	Rç8
10. ç3	d4(b)	27. Fd2!(m)	....Té8
11. Cg5!!(c)	Dxg5(d)	28. Tf7	......Ta7
12. Df3	Fd7(é)	29. Tç1!(n)	Té6
13. Fxf7+	Ré7	30. Tf8+	Té8
14. Fd5(f)	Cxé5	31. é6!(o)	...Txf8(p)
15. Dé2(g)	d3	32. éxd7+	.....Rb7
16. Dé1	ç6	33. d8=D	.....Txd8
17. f4	Db6	34. Dxd8 abandon.(q)	

NOTES

a) La suite principale de la variante ouverte de la partie espagnole est 9. ç3. Le développement du C-D est l'objet, depuis le match pour le titre Karpov-Korchnoï de Baguio 1978, d'une grande popularité. Quant à l'intéressante suite 9. Dé2, elle est passée de mode pour des raisons inconnues. Il en est de même de la variante 9. Fe3, Fé7 : 10. ç3, Dd7 : 11. Cb-d2.

b) Et non 10.... Cxb3 : 11. Cxb3, Fé7 : 12. Cf-d4 ! (Kuzmin-Beliavsky, Bakou, 1977) ni 10.... g6 ? : 11. Dé2, Fg7 : 12 Cd4, Cxé5 : 13. f4, Cç4 : 14. f5, gxf5 : 15. Cxf5, Tg8 : 16. Cxç4, dxç4 : 17. Fç2, Cd3 : 18. Fh6! (Karpov-Korchnoï, Baguio, 1978).

c) Un étonnant sacrifice préparé par Zaïtsev, l'entraîneur de Karpov, pour le match contre Korchnoï de Baguio 1978. La suite 11. Fxé6 semble poser aux Noirs moins de problèmes : 11.... Cxé6 : 12. çxd4, Cçxd4 : 13. Cxd4, Dxd4 : 14. Df3, Td8 ; 15. a4 comme Capablanca contre Lasker en 1914 et 13. Cé4 ou 13. a4 comme Karpov contre Korchnoï en 1978.

d) Se fiant à son intuition, Korchnoï n'accepta jamais de prendre le C kamikaze et joua 11.... dxç3. Après 12. Cxé6, fxé6 : 13. bxç3, Dd3! : 14.Cd-f3 (14. Dg4 est à examiner de près). Dxd1 : 15. Fxd1, Fé7 : 16. Fé3, Cd3 : 17. Fb3, Rf7 : 18. Ta-d1, Cxé5 : 19. Cxé5, Cxé5 : 20. Ff4, Cç4 : 21. Fxç4, bxç4 les chances sont équilibrées ; cependant, Tal proposa l'amélioration 21. Td7, ç5 : 22. Té1 qui donne aux Blancs de bonnes perspectives (par exemple, 22.... Ta-d8 : 23. Tb7, Td3 : 24. Fg5, Té8 : 25. Té4, Txç3 : 26. h3 avec la menace Tf4+. La question reste posée de savoir s'il est possible de prendre le C.

é) 12.... 0-0-0 semble meilleur : 13. Fxé6+ (et non 13. Dxç6, dxé5 : 14. Fxé6+, Dxé6 ni 14. cf3, Dd5!), fxé6 : 14. Dxç6, Dxé5 : 15. b4, Dd5 : 16. Dxd5, éxd5 : 17. bxç5, dxç3 : 18. Cb3, d4 : 19. Fa3, Fé7 : 20. Fb4, Ff6 : 21. a4, Rd7 : 22. axb5, axb5 ; 23. Ta6 avec égalité (Timman-Smyslov, 1979). Karpov suggère ici 23. Tf-d1, Ré6 : 24. Ta-ç1, Rf7 : 25. Rf1, Th-é8 : 26. Td3, Té4 : 27. g3 et les Noirs ont quelques difficultés. 12.... Rd7 est faible : 13. Fd5!, Fxd5 : 14. Dxd5+, Fd6 : 15. çxd4, Cxd4 ; 16. Cç4!, Cé2+ : 17. Rh1, Df5 : 18. Cxd6, Dd3 ; 19. Dxf7+, Rç6 : 20. Fé3, Ta-f8 : 21. Dé7!, Dd5 : 22. Ta-d1, Cd3 : 23. é6! avec une forte attaque (Brondum-Brinck Clausen, 1979). Le coup du texte n'a pas non plus bonne réputation.

f) Et pourquoi pas, comme le propose Keene, 14. Cb3!, Dxé5 ; 15. Cxç5, Dxç5 : 16. Té1+, Rd8 ; 17. çxd4, Dd6! : 18. Fg5+, Rç8 : 19. Ta-ç1! et l'attaque des Blancs est impressionnante.

g) Menace 16. Fxa8 et 16. f4 comme 16. çxd4.

h) Meilleur que 18. Dxé5+, Rd8 : 19. Ff3, Fd6.

i) Il est clair que la prise du C avec le pion f est plus forte qu'avec la D. Résultat du sacrifice accepté : malgré l'égalité de matériel, les Blancs sont mieux essentiellement en raison de la position du R noir, de la Dh6 et du Cç5.

j) Avec attaque de la D. Suivent quelques coups forcés.

k) A la retraite piteuse 23.... Dé8 les Noirs préfèrent les complications : si 24. Fxg6, Cé2+ ; 25. Rh1, hxg6 menaçant Txh2+ et Th8 mat.

l) Avec la menace Ff4 et Tç1.

m) Menaçant 28. Ta-é1 et 29. é6 comme 28. Tf7 comme 28. Fa5, etc.

n) Menace 30. Txd7, Txd7 : 31. Txç6+.

o) Décisif.

p) Si 31.... Dxé6 : 32. Txç6+, Rb7 (32...., Fxç6 : 33. Dxé6+) : 33. Tb6+, Ra8 ; 34. Db8, Txb8 : 35. Tb6xb8 mat. Si 31. Fxé6 : 32. Txé8+.

q) Ce sont maintenant les Blancs qui ont une pièce de plus, en conservant la même attaque contre le R noir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1385

J. RUSINEK et RUZINSKY (1979)

(Blancs : Rç3, Fé4, Th8, Cb7. Noirs : Ra4, Td7, Fé8, Pç2.) Si 1. Rxç2?, Tç7 = nulle.

1. Rb2!, ç1=D+ ; 2. Rxç1, Tç7+ ; 3. Fç2+, Rb4 ; 4. Tb4+, Rç3 ; 5. Cd6, Fd7 ; 6. Tf4, A) 6..., Tç6 ; 7. Cb5 mat. B) 6..., Fç6 ; 7. Tç4 mat.

Si 1..., Té7 ; 2. Txé8, Txé8 ; 3. Fç6+.

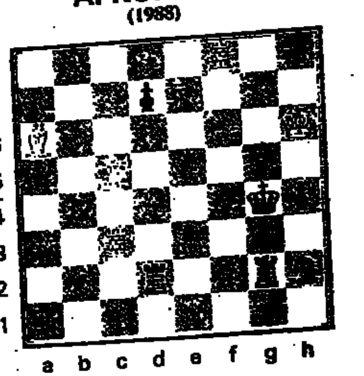
Si 3.... Ra3 : 4. Txé8, Txb7 ; 5. Té3+, Ra2 ; 6. Tç3!

Si 4.... Ra3 ; 5. Cd6, Fd7 (5..., Fç6 ; 6. Tç4) : 6. Rb1, Ta7 (6..., Tç5 ou Tç3 ; 7. Cç4+, Rb4 ; 8. Cb6+) ; 7. Td4, Fç6 (7..., Fa4 ; 8. Cç4+, Rb4 ; 9. Cb2+) ; 8. Cç4+, Rb4 ; 9. Cé5+, Rç5 (9.... Rb5 ; 10. Tb4+) ; 10. Tç4+, Rd5 ; 11. Cxç6, Tb7+ ; 12. Tb4 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE

ETUDE N° 1386

A. KORANY (1988)



BLANCS (5) : Rh6, Tç3 et f8, Fa6, Pç5.
NOIRS (6) : Rg4, Td2 et g2, Ch2, Pd7 et h4.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1284

AUX AMES BIEN NÉES...

Au bridge, l'expérience joue un rôle prépondérant dans une compétition de haut niveau, et on n'a jamais vu encore un champion de treize ans (comme ce fut le cas aux échecs Bobby Fisher) être l'égal des plus grands. A seize ans, cependant, il est possible de réussir de jolis coups comme celui-ci.

Nord : ♠ 3 / ♥ D 6 2 / ♦ 8 7 5 3 / ♣ A V 9 6 5
Ouest : ♠ V 6 4 / ♥ A 10 7 / ♦ D 10 9 6 / ♣ R D 3
Est : ♠ R 10 9 8 7 2 / ♥ R 4 3 / ♦ – / ♣ D 10 8 7 4
Sud : ♠ A D 5 / ♥ V 9 8 5 / ♦ A R V 4 2 / ♣ 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest X...	Nord Richard	Est Y...	Sud Richie
–	–	3 ♠	4 ♦
contre	passe	passe	passe

Ouest entama le 4 de Pique pour le 3, le Roi et l'As de Pique de Sud qui tira l'As de Carreau sur lequel Est ne fournit pas. *Comment Richie Pavlicek en Sud a-t-il gagné* QUATRE CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Un bon technicien sait qu'il peut éviter la perte des deux atouts si, après avoir éliminé toutes les couleurs adjacentes, il arrive à cette fin de coup où Ouest, qui n'a plus que des atouts, *doit couper et se jeter dans la fourchette* de Sud :

Nord : ♥ 8 ♣ V 9
Ouest : ♦ D 10 9
Sud : ♦ R V ♥ V

Le déclarant joue Trèfle du mort et défausse le Valet de Cœur. Ouest coupe, mais Sud fait les deux derniers atouts...

Pour aboutir à cette situation, Richie a tiré la Dame de Pique pour la défausse d'un Cœur du mort, puis il a joué le 9 de Cœur pour le 7, la Dame et le Roi de Cœur d'Est qui a continué Cœur. Ouest a pris avec le 10 de Cœur et il a contre-attaqué le Roi de Trèfle. Alors, après l'As de Trèfle, 5 de Trèfle coupé, 8 de Cœur pour l'As coupé par le 5 de Carreau, *6 de Trèfle coupé par le 4 de Carreau*, 5 de Pique coupé par le 7 de Carreau et Valet de Trèfle pour la défausse du dernier Cœur de Sud et la coupe forcée d'Ouest. Au total, dix levées pour Richie, qui a marqué 710 sur la donne et le top.

Indispensable reconstitution

En attendant le championnat du monde par équipes open (Coupe Rosenblum), qui aura lieu en septembre à Genève, voici une donne de ce précédent championnat qui a eu lieu en 1968 aux olympiades de Miami.

Cachez soigneusement les mains d'Est et de Sud (le déclarant) pour voir si vous auriez pu les reconstituer afin de vous défendre mieux que l'Israélien Hochzeit dans le match entre une équipe française et le team d'Israël.

Nord : ♠ A R D 10 7 5 / ♥ R 9 4 / ♦ – / ♣ 10 7 5 4
Ouest : ♠ 9 6 / ♥ A / ♦ A D V 8 5 4 / ♣ A D 6 3
Est : ♠ V 8 3 2 / ♥ 6 5 2 / ♦ R 9 7 6 / ♣ R 2
Sud : ♠ 4 / ♥ D V 10 8 7 3 / ♦ 10 3 2 / ♣ V 9 8

Ann. : E. don. Tous vuln.

Sud Henonin	Ouest Hochzeit	Nord Drieu	Est Frydrich
			2 ...
passe	1 ...	1 ♠	contre...
2 ...	5 ...	5 ...	

Ouest a entamé l'As de Carreau. Le déclarant a coupé avec le 4 de Cœur du mort et il a tiré l'As de Pique, puis le Roi et la Dame de Pique sur lesquels il a défaussé le 8 de Trèfle et le 9 de Trèfle. *Comment Hochzeit en Ouest aurait-il dû jouer* pour battre CINQ CŒURS ?

Note sur les enchères

On notera l'enchère de « 1 Pique » de nord et non pas de « 2 Piques » car cette surenchère serait un barrage (par exemple la même main sans le Roi de Cœur).

COURRIER DES LECTEURS

● *La petite fait la loi* (n° 1 373). – « *Trop, c'est trop,* écrit P. Robert, *aujourd'hui l'énoncé est insensé avec 17 Piques...* » et C. Clion ajoute : « *Un peu de surveillance, SVP.* » Hélas, le problème le plus difficile à résoudre dans les chroniques de bridge est d'arriver à éviter... toute erreur dans la reproduction des cartes. Ainsi, dans un livre récent, il y a eu une demi-douzaine d'erreurs en 300 pages malgré trois séries de vérifications par des correcteurs spécialisés ! Le lecteur peut arriver à rectifier de lui-même une erreur sans gravité, mais quand les cartes du diagramme sont bouleversées comme dans le n° 1 373, c'est malheureusement impossible.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble®

N° 346

A VOS MARKS !

Même si le mark s'est provisoirement déprécié, les mots allemands continuent à coûter cher aux scrabbleurs qui ne les trouvent pas, dans la mesure où ils comportent, pour la plupart, des lettres chères ou semi-chères (K,W,H,V). Nous verrons aujourd'hui les mots allemands apparus en 1989 et 1990. BISCHOF, *évêque*, s'applique à un vin chaud épicé, dont la couleur rappelle la robe épiscopale (la graphie BISCHOF et l'équivalent anglais BISHOP sont jouables également). BLITZ qualifie non plus le cauchemar de la guerre éclair, mais celui des parties de scrabble jouées avec une minute par coup. BURG, *château fort* (cf. BURGRAVE) – DASEIN, *existence*, s'applique en français à la philosophie de Heidegger – GESTAPO (Geheime Staats Polizei, *police secrète d'État*, et KAPO (Kamerad Polizei), *petit chef des camps nazis* – KREUZER, *centième de florin autrichien* (la graphie phonétique KREUTZER existe) – LEHM, *limon* – LUGER, *pistolet automatique*, du nom de l'inventeur (penser au verbe intransitif homographe LUGER) – REDOWA, *sorte de mazurka* – STRUDEL, *tourbillon*, désigne une pâtisserie – SWASTIKA, *croix gammée* (on écrit aussi SVASTIKA) – UMLAUT, inflexion vocalique marquée par un tréma – VOGELPIK, *fléchette*, est un mot néerlandais formé de deux mots allemands : vogel, *oiseau*, et pik, *pique* – WITZ, *plaisanterie* – ZWIEBACK, *biscotte sucrée* – ZYKLON, *cyclone*, acide employé dans les chambres à gaz. Terminons par trois mots « anciens » avec W difficiles à orthographier pour des Français : un sans H : WERGELD, *indemnité due par un meurtrier à la famille de sa victime*, et deux avec H : LANDWEHR, *armée territoriale*, et WEHNELT, *électrode* (du nom d'un physicien). Pour écrire ces deux mots correctement, rappelez-vous d'une part que la suite consonantique WH, si courante en anglais, n'existe pas en allemand, et, de l'autre, que dans WEHNELT le H précède le N comme dans l'alphabet : de cette façon vous n'éprouverez plus aucune « angst » si le tirage est TWEEN + HL.

MICHEL CHARLEMAGNE

SCRABBLE CLUB DE METZ
mars 1990
(Tournois à la Maison de la culture mercredi 14 h 30, samedi 14 h 15, vendredi 20 h 15)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	HLNOSUW	SHOW	H 8	32
2	LNU+AEEL	AWELE (a)	11 G	28
3	LNU+ERUX	EUX	12 J	28
4	–EEGIMRU	GUERIMES	8 A	83
5	AINOTUV	EVANOUIT (b)	C 8	80
6	AILNOUV	VINA	B 10	34
7	LOU+FMNR	NEF	I 10	24
8	LOURM+?N	MOULIN(E)R	E 4	82
9	DEEIORR	TORRIDE (c)	15 C	27
10	E+DENOPR	REPONDE	14 I	76
11	AABEFRS	BAFRES	O 10	45
12	AE+AESST	ETAMASSE	4 B	70
13	EIMQSUU	MUSIQUE	J 2	95
14	CEEIOPT	EPICEE	8 D	33
15	OT+ACILS	CALICOTS	M 4	64
16	ADETTZ ?	ADM(E)TTEZ	2 H	86
17	AEGJKLY	YAK	1 F	96
18	EGJL+ITH	JET	3 B	35
19	GLIHI+BLN	HILE (e)	N 5	20
			TOTAL	1038

(a) ou AWALÉ, jeu africain, (b) ou VOUTAIN, 12 A, (c) ou RETORDE, 15 A.

1 M. Deineko, 981 pts, Y. Brenez, 954 pts.

mots croisés

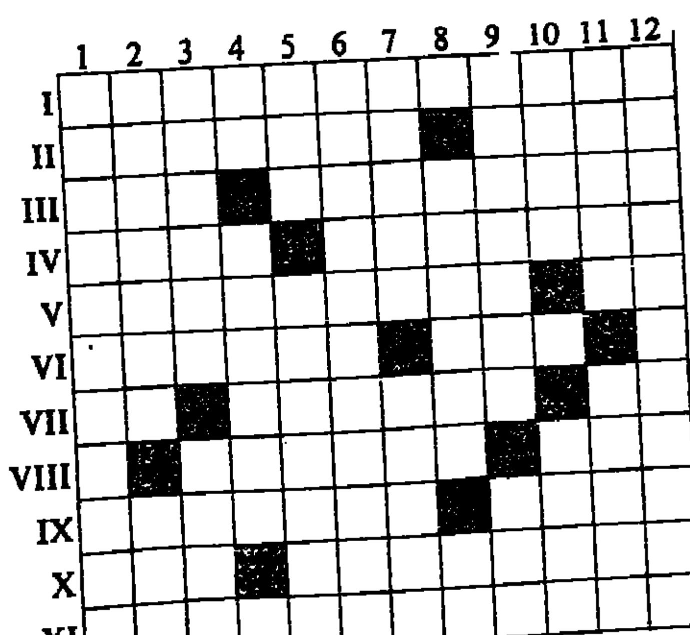
N° 613

HORIZONTALEMENT

I. Exprès. – II. Viennent du cœur, comme on dit parfois. Fut fatal à Hercule. – III. On peut mal en contrôler le battement. Pris dans des liens étroits. – IV. Espèce. Complique la communication. – V. N'est pas le seul fait des oncles. En sûreté. – VI. Contribue à la chaîne. Ne manque pas d'audace. – VII. Fait partie de la démonstration. Font une démonstration économique. En relation. – VIII. Toujours dans l'avant-garde. Personnel. – IX. Réduisit petit à petit. Il a le commandement. – X. Essaie de changer. Nymphe. – XI. Fuient selon la chanson ou selon les chasseurs.

VERTICALEMENT

1. Très incompatible avec le I. – 2. Celle d'Agnès est discutable. Extrême-Oriental. – 3. Fait une fleur. A doubler pour faire une toile. – 4. Préposition. Mathématiquement une figure peut l'être. – 5. De bonne souche. Fit prendre couleur. – 6. Donne aux fils une bonne tenue. – 7. De bonne souche, sans doute. Une arène bouleversée. – 8. Assez proche de Paris. Pronom. – 9. Direction. Directeur de revue. – 10. Saint fondateur. Content. – 11. Leurs chefs veulent durer. Plutôt un mauvais cheval. – 12. Reconnaissent leur gauche de leur droite.



SOLUTION DU N° 612

Horizontalement

I. Brainstorming.– II. Rusticité. Nul. – III. Obsolète. Anio. – IV. Caïn. Larigots. – V. Ans. Bénéfices. – VI. Tsar. NS. Eca. – VII. Traînait. An. – VIII. Eunecte. Roter. – IX. Unau. Escouade. – X. Rétrospectifs.

Verticalement

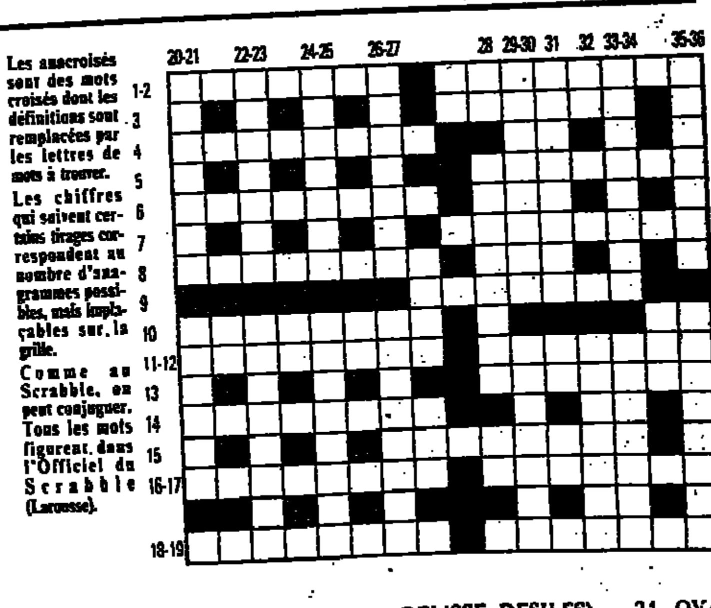
1. Brocanteur. – 2. Ruban. Rune. – 3. Assistanat. – 4. Iton. Sieur. – 5. Nil. Banc. – 6. Scélérates. – 7. Titan. Iesp. – 8. Otèrent. Ce. – 9. Ré. Ifs. Roc. – 10. Agi. Août. – 11. Innocentai. – 12. Nuitée. EDF. – 13. Glossaires.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

N° 615

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



Horizontalement

1. EEGIPRU (+ 1). – 2. DEEIINOP. – 3. ADHIOR. – 4. AIMNORSU (+ 4). – 5. ABEMOTT. – 6. ACMNIOOR. – 7. AEIMQRSU (+ 1). – 8. EEENRRST (+ 1). – 9. ACEELNV (+ 1). – 10. ABILNOOR. – 11. CCEIINTU. – 12. AEILNOT (+ 2). – 13. AAEHIPS. – 14. EEINOPRT (+ 4). – 15. ADEIGQRU. – 16. AELOQSUV. – 17. AACEILT (+ 2). – 18. EEENOSUZ. – 19. AESSSRT (+ 3).

Verticalement

20. AACEKNP. – 21. ACEEST (+ 2). – 22. AEMMRTU. – 23. CEHIOSTY.– 24. CEEEMRR. – 25. AEMNOOTT. – 26. EHIMORZ. – 27. EINOQSTU (+ 3). – 28. AACELMSU. – 29. ACDLOORT. – 30. ACEPRTU (+ 3). – 31. AADEIILS. – 32. AAAGNRT (+ 1). – 33. ABEIIMQU. – 34. EEIOSST (+ 1). – 35. EEINSTU (+ 2). – 36. – ADEEINOR (+ 1).

SOLUTION DU N° 614

1. NOMBREUX. – 2. RECRUTA (RECURAT TRACEUR). – 3. AVALANT. – 4. TAXEES (EXTASE). – 5. BOSSELE. – 6. ETATISME (EMETTAIS EMIETTAS). – 7. UNGUEAL. – 8. LOTIRONT. – 9. GRIVELA. – 10. ENURESIE. – 11. ETROITS (ROTITES). – 12. DECURION (CONDUIRE). – 13. DESUNION (DENUIONS). – 14. EXIGIEZ. – 15. TIENTOS, formes musicales espagnoles (TETIONS TOISENT). – 16. ERSATZ. – 17. UTOPISTE. – 18. BATIMENT. – 19. LEGERETE. – 20. ESSENCE (CENSEES). – 21. SEBACEE. – 22. NACELLES. – 23. DIESELS (DELISSE DESILES). – 24. OVATION. – 25. DEFRISEE. – 26. ASTUCES (CUESTAS SUCATES). – 27. BLETTIR. – 28. CUTANEES. – 29. RATIERE (RETRAIE...). – 30. UNITAIRE. – 31. OSERIEZ. – 32. MUNITION. – 33. ENTERONT (NOTERENT RENOTENT).– 34. RABOUGRI. – 35. ESTIMEE. – 36. EXONERAT. – 37. SKIPPERS. – 38. RESOLVE (REVOLES VEROLES). – 39. GUINEE. – 40. SIESTENT (SENTITES). 41. ELOQUENT. – 42. ACENSAS (CANASSE). – 43. AZTEQUES (SQUEEZAT).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 25 MAI

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Prix spécial du jury, Cannes 1961 : Mère Jeanne des Anges (1961, v.o. s.t.f.), de Jerzy Kawalerowicz, 16 h ; Cannes à Paris 29e semaine internationale de la : Sostenuto (1989, v.o. s.t.f.), d'Eduardo Lamora, 19 h ; Mes Cinémas (1989, v.o. s.t.f.), de Füruzan et Gülsijn Kara Mustafa, Cannes à Paris 29e semaine internationale de la, les Mains au dos (1989), de Patricia Valeix, H-2 Worker (1989, v.o. s.t.f.), de Stephanie Black, 21 h 15.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Blackout (1985, v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Erik Gustavson, 14 h 30 ; l'Héritage (1988, v.o. s.t.f.), de Pekka Parikka, 17 h 30 ; Twist and Shout (1981, v.o. s.t.f.), de Bille August, 20 h 30 ; l'Homme dans la lune (1986, v.o. s.t.f.), d'Erik Clausen, 14 h 30 ; le Trésor d'Arne (1921), de M. Stiller, 17 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Jeu, set et match : la Révélation : Huitième de finale Roland-Garros 1989 Chang-Lendl (1989) de J.-C. Héchinger, F. Boulain, 14 h 30 ; Leçon de tennis : Quelques règles de tennis (1978), S'entraîner au tennis (1980), Smash en direct (1961) de L'Equipe des caméras associées, 15 h 30 ; Leçon de tennis : la Balle au mur (1988) de Gil de Kermadec, 16 h 30 ; Rétrospective, Tennis : un sport est né (1988) de Gil de Kermadec, Suzanne Lenglen (1921-1936), la Fabuleuse Histoire du stade Roland-Garros (1981) de Solange Peter, 17 h 30 ; l'Année du cinquantenaire : Vaincre à Roland-Garros (1978) de G. Gérard, M. Deville, J.-P. Guirtz, Bjorn Borg (1978) de Jacques Ribaud, 18 h 30 ; le Mythe Borg : Finale Roland-Garros 1981 Borg-Lendl (1981), 19 h 30 ; Roland-Garros 1981 : Publicités Lacoste (1981-1987), The French (1981-1987) de William Klein, 20 h 30.

EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APRÈS APRÈS-DEMAIN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BLAZE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BOURG-LA-FOLIE (Caraïbes) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ESPOIR AUX TROUSSES (Pol.-Dan.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

GLORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HALLOWEEN 4 (*) (Brit., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL GÈLE EN ENFER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (A., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PRÉSUMÉ DANGEREUX (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROBBY, KALLE ET PAUL (All.-Suis., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VENGEANCE AVEUGLE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVENTURE EXTRAORDINAIRE D'UN PAPA PEU ORDINAIRE. Film français de Philippe Clair, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

2 FLICS A DOWN TOWN. Film américain de Richard Benjamin, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AI DANS LA PEAU. Film français de Jean-Pierre Thorn : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUVELLE VAGUE. Film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TREMORS. Film américain de Ron Underwood, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THEATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses)

10, PLACE CHARLES-DULLIN. Atalante (46-01-11-90) ; (dim. soir, mar.) 20 h 30 ; 17 heures dim. (28).

10e FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LA-RUE. Centre culturel André-Malraux (46-86-54-48) ; 20 h 15 (28).

ALERTE 3. Théâtre Hébertot (43-87-23-23) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 15 heures dim. (25).

ALEXANDRE LE GRAND. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 17 heures dim. (29).

HAUTE SURVEILLANCE. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) ; (dim., lun.) 19 h 30 (23).

LES LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) ; (dim., lun.) 19 heures (29).

LE MAJORDOME MYOPE. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) ; (dim., lun.) 20 h 30 (29).

PEAU DE CHAGRIN. Théâtre Berry (43-79-71-70) ; 20 h 45 (29).

LE PLUS HEUREUX DES TROIS. Théâtre visuel international de Vincennes (43-65-63-63) ; (dim., lun., mar.) 20 h 30 (23).

POUSSIÈRES D'AMÉRIQUES. Théâtre Arcane (43-38-19-70) ; (dim. soir, lun.) 21 heures, 17 heures dim. (28).

UBU KIRALY (UBU ROI). Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) ; 20 h 30 lun., mar. (28).

Y A FARID CHOPEL. Splendid St-Martin (42-08-21-93) ; (dim., lun.) 20 h 15 (29).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). A môman pour la vie : 20 h 30. Les Dactylos : 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Ode maritime : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Histoire z'ordinaires : 20 h 15. Matou d'Pantruche : 21 h 45. Charli Encor : 23 h.

BERRY (43-79-71-70). Les Charlottes : 20 h 30. Histoire de dire : 22 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Roger, Roger et Roger : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). A la recherche d'un troisième œil : 19 h 30.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Sarafina : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CENTRE CULTUREL 17 (42-27-68-81). Y a un problème : 20 h 30.



CINQ DIAMANTS (45-80-51-31) Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. La Reine morte : 20 h 30. La Galerie. La vie est un songe : 20 h 30. La Resserre. Le Lieutenant Gustel : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 18 h 15. Bajazet : 20 h 45.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). La Femme abandonnée : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Plus convivial tu meurs : 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30. La Mouette : 21 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Shaptal : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Ventre de Paris : 21 h.

GALERIE HUGUES BOURDIN (43-36-55-66). Les Muses mutines : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (47-27-81-15). Lapin-chasseur : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Bel Indifférent : 19 h. Déflagrations : 20 h 30. La Chair et le Couteau ou les Confessions d'un chirurgien : 22 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Dresseur de mots, cracheur d'images : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Fontaine-Fables : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Michel de Montaigne : histoire d'un cavalier : 19 h 45. Calamity Jane : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). 1, place Garibladi : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 18 h 15. L'Avare : 20 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Bisous, bisous : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). Satire à la russe : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. La Double Inconstance : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). La Magicienne : 20 h.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-41-74-63). Passionnément... à la folie : 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Haute Surveillance : 19 h 30. Nag'airs : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (45-26-10-04). Au secours... tout va mieux ! : 20 h 45.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-71-44-06). Oncle Vania : 15 h. On ne badine pas avec l'amour : 17 h.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-66-42-17). Soleil, sors de ton trou : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). C'est tout : 19 h. Narcisse ou l'Amant de lui-même, Augustine de Villeblanche ou le Stratagème de l'amour : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Blanc cassé et Humour noir : 20 h 30. Ça préserve de tout sauf du rire : 22 h.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Alerte 3 : 21 h.

THEATRE MODERNE (49-95-09-00). L'Ours : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Tout le cirque magnifique : 10 h et 14 h 30. Salle Gémier. Saint Elvis : 20 h 30. Salle Jean Vilar. Zazou : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Jeux de femme l'inaccessible et La charité est payable d'avance : 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Métamorphoses d'Ovide : 19 h. Madame Guillotin : 20 h 30. La Petite Phèdre : 22 h 15.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

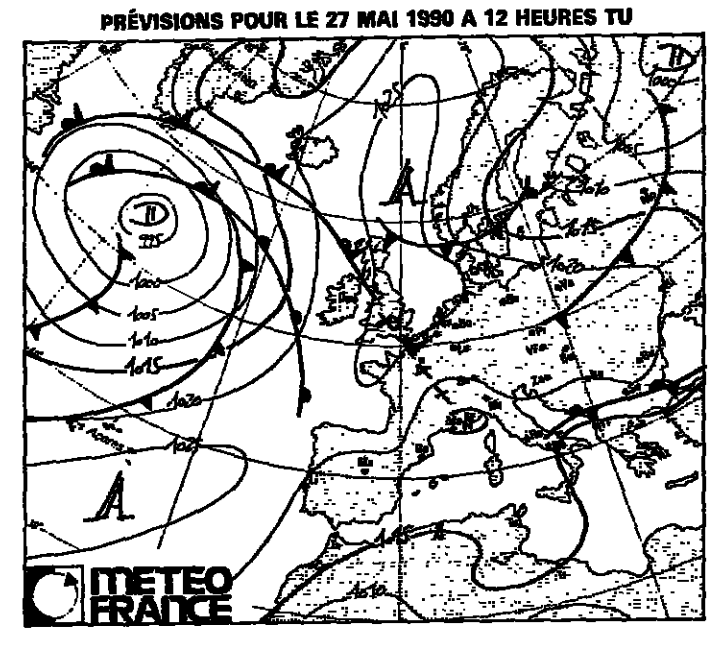


AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 MAI 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mai à 0 heure et le dimanche 27 mai à 24 heures :

Après l'évacuation vendredi du temps pluvio-orageux par le Sud-Est, les pressions seront en hausse et les conditions anticycloniques vont se généraliser. Samedi et dimanche, le temps sera donc calme. Seuls quelques bancs de nuages élevés masqueront par moments le soleil. Toutefois, une évolution orageuse localisée reste possible sur les Alpes en soirée.

Samedi : soleil, parfois voilé sur l'Ouest.

La journée sera bien ensoleillée sur la quasi-totalité du pays.

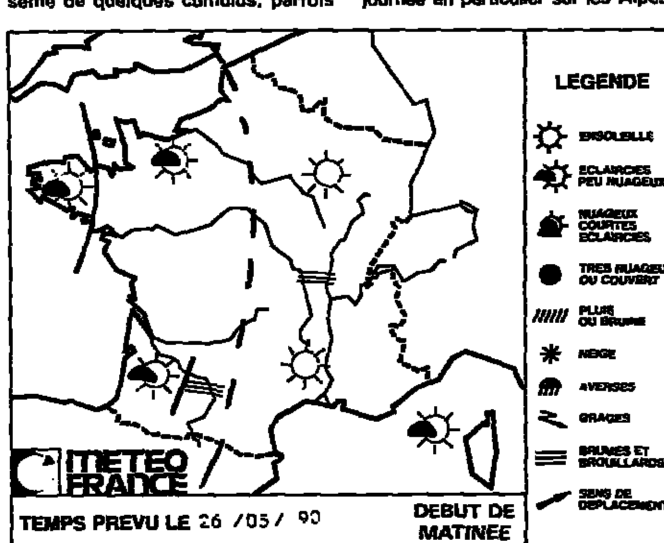
Au lever du jour, des bancs de brumes et de brouillards seront présents dans les vallées du Centre-Est et du sud-est. Ils se dissiperont vite pour laisser place à un ciel bleu parsemé de quelques cumulus, parfois menaçants en fin d'après-midi sur les Alpes.

Plus à l'ouest, le soleil brillera toute la journée. Des bancs de nuages élevés *le voileront très légèrement de la* Normandie à l'Aquitaine. Seul le Finistère *aura droit à des nuages par* moments plus épais.

Dimanche : passages nuageux et belles périodes ensoleillées.

Les bancs de nuages élevés seront plus nombreux que la veille et gagneront vers l'Est. Toutes les régions auront donc droit à une alternance de belles périodes ensoleillées et de passages nuageux. A leur passage, le ciel prendra un aspect laiteux, et le soleil pourra même être masqué temporairement.

A signaler la présence de bancs de *brouillards au lever du jour dans les* vallées de l'Est et une tendance orageuse dans *l'après-midi sur le Sud-*Est avec des orages isolés en fin de journée en particulier sur les Alpes.



TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé*
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-05-90 à 6 heures TU et le 25-05-90 à 6 heures TU — le 25-05-199

FRANCE			
AJACCIO	25	15	A
BIARRITZ	19	13	C
BORDEAUX	21	10	B
BOURGES	19	9	D
BREST	13	9	D
CAEN	17	7	D
CHERBOURG	16	8	D
CLERMONT-FER.	19	12	C
DIJON	17	11	D
GRENOBLE-SM-H	23	15	P
LILLE	19	6	D
LIMOGES	14	10	D
LYON	20	13	P
MARSEILLE-MAR.	21	16	N
NANCY	20	10	D
NANTES	23	11	D
NICE	26	16	N
PARIS-MONTS.	22	9	D
PAU	16	13	N
PERPIGNAN	22	16	N
RENNES	21	9	D
ST-ETIENNE	17	12	P
STRASBOURG	20	10	D
TOURS	22	8	D
TOULOUSE	18	14	P
POINTE-A-PITRE	-	-	-
ÉTRANGER			
ALGER	-	-	-
AMSTERDAM	18	5	N
ATHENES	27	18	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	22	15	N
BELGRADE	30	17	C
BERLIN	21	6	D
BRUXELLES	19	6	N
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	16	8	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	41	28	D
DJERBA	25	21	D
GENEVE	21	13	A
HONGKONG	28	25	C
ISTANBUL	23	15	D
JERUSALEM	25	13	D
LISBONNE	23	15	C
LONDRES	19	5	D
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	21	8	D
MADRID	23	8	D
MARRAKECH	30	17	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	20	13	N
MONTREAL	20	2	D
MOSCOU	18	8	D
NAIROBI	-	-	-
NEW-YORK	20	11	D
OSLO	15	7	C
PALMA-DE-MAJ.	25	12	N
PEKIN	24	14	D
RIO-DE-JANEIRO	26	17	D
ROME	26	19	N
SINGAPOUR	34	23	C
STOCKHOLM	15	7	A
SYDNEY	16	11	C
TOKYO	21	15	C
TUNIS	30	19	N
VARSOVIE	24	11	C
VENISE	25	18	C
VIENNE	26	17	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATHÉLIE

Le bateau « La Poste »

La Poste mettra en vente générale le lundi 11 juin un timbre hors-programme à 2,30 F, consacré au bateau *La Poste*, « en raison des conditions exceptionnelles de sa participation à la Whibread et des résultats obtenus ».

Par ailleurs, est prévue l'émission d'un entier postal sur carte



postale (valeur facial 2,30 F, prix de vente public 4 F) avec imprimés, côté correspondance dans l'angle supérieur droit, le motif du timbre et côté vue, pleine carte, une illustration du bateau *La Poste*.

La diffusion de cet entier postal sera assurée par les recettes principales, les Points-philatélie (au moins un par département) ainsi que dans certains bureaux de poste à caractère touristique.

Le timbre, au format vertical *22 × 36 mm, dessiné et gravé par* Pierre Forget, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ Vente anticipée à Paris, le 6 juin 1990, de 9 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace Bénéteau, 49, avenue de la Grande Armée, 16ᵉ.

▶ Vente anticipée à Lorient (Morbihan), le 9 juin 1990, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire doté d'un cachet grand format illustré sans mention « premier jour », ouvert dans le car podium de la Poste installé au port de plaisance, boulevard Adolphe-Pierre ; de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lorient, quai des Indes (boîte aux lettres spéciale).

En filigrane

● **Belgica 90 à Bruxelles.** – Du samedi 2 au dimanche 10 juin, la Belgique accueille Belgica 90, Salon international de philatélie, au Palais des expositions du Heysel à Bruxelles. Belgica 90 marque le centenaire d'une des plus *anciennes fédérations philatéliques* du monde : la Fédération royale des cercles philatéliques de Belgique a vu le jour, en effet, le 11 avril 1890. Elle regroupe aujourd'hui *381 cercles qui représentent* 35 000 collectionneurs. Au programme des animations : les collections les plus rares au monde, deux cents panneaux qui montreront les timbres en *usage il y a cent ans, une partie* de la collection personnelle du roi Baudouin, les presses de l'atelier du timbre de Maline qui fonctionneront, la participation de la poste militaire belge, basée en RFA, qui viendra avec son matériel roulant et ses équipements utilisés en campagne, des stands de négociants nombreux et la presse philatélique (*dont le Monde des philatélistes*). A noter que le catalogue de l'exposition contiendra un tiré à part du bloc-feuillets de timbres émis à l'occasion de Belgica 90. *Pour tous renseignements* : Belgica 90, PRO-POST ASBL, Petite-Rue-des-Minimes, 2, B-1000 Bruxelles, Belgique.

● ***Le Monde* distribué en Suède.** – L'administration postale suédoise émettra en août un carnet de timbres consacré à l'industrie papetière suédoise. Une des valeurs de ce carnet *reproduit* les titres de grands quotidiens imprimés sur papier suédois : le *Daily Mirror, El Pais*... ainsi que le journal *le Monde*.

● **Télécarte tennis.** – La société Argo, spécialisée dans *les objets de communication*, mettra en vente le 4 juin une sérigraphie contenant une télécarte encartée consacrée au tennis, signée J.-L. Turlure (*renseignements au 43-35-28-91*).

● **Concours épistolaire.** – Rotring, fabricant d'instruments *de dessin et d'écriture*, avec le Musée de la poste de Paris, organise un concours épistolaire. Un jury présidé par Irène Frain primera les meilleures lettres, « *d'amour, d'humour ou* d'humeur ». L'enjeu : quatre prix de 20 000 F, les trois suivants de 5 000 F chacun. Les bulletins de participation sont à *retirer au musée de la Poste* ou au siège d'Angalis (agent en France de Rotring BP 96, 2, rue de la Réunion, domaine de *Courtabœuf*, 91943 Les Ulis Cedex A). Date limite de participation, le 20 août. Proclamation des résultats, le 20 septembre.

CAMPUS

Les métiers de la culture à Limoges

L'université de Limoges crée à partir de la rentrée 90 un *diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques* (DEUST) pour les « *métiers de la culture* ». Cette formation sera de niveau bac 2 et codispensée par la faculté de lettres et de sciences humaines (à 40 %), de droit et sciences éconmiques (à 20 %) et des professionnels des secteurs culturels (40 %). En première année, un tronc commun proposera une culture littéraire, artistique et juridique, une approche sociologique du culturel, une maîtrise de savoir – faire technologique. La *deuxième année se différenciera en trois spécialités* : *médiatique* et documentation, tourisme culturel, administration culturelle.

Selon le président de l'unvisersité, M. Pierre Pouthier, ce projet doit assurer la formation de professionnels à l'intention des secteurs culturels : compagnies théâtrales, de danse, de musique, centres d'art et galeries publiques et privées, services culturels des collectivités territoriales, *bibliothèques et services ode documentation*, administrateurs et animateurs de structures politiques.

Pour l'année universitaires 1990 – 1991, cette initiative débouchera sur un diplôme d'université et sera cofinancé par l'université de Limoges, le conseil régional des affaires culturelles et le CROUS (le comité régional des oeuvres universitaires et scolaires) pour un montant global de 966 000 F. L'année suivante, il devrait, selon ses initiateurs, acquérir une habilitation nationale. (Université de Limoges, Faculté de lettres, 39, rue Camille – Guérin, Tél. : 55-01-26-19. Faculté de droit, 1, Place du Présidial, Tél. : 55-79-19-81.)

C. G.

CARNET DU *Monde*

Naissances

– Mme *Josette* SILVÉRÉANO,
Mme Anette FERRIÈRE,
Marianne CANAVAGGIO,
Jean-Pierre SILVÉRÉANO-VÉLIS,
Mathias, Sarah et Lucas,
ont le plaisir de faire part de la naissance de

Hugo, Dominique,

le 11 mai 1990.

12, rue Haute,
02820 Sainte-Croix.

Décès

– M. et Mme Jean Lelu,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Hirtz
et leurs enfants,
Mme Georges Blondeau
et ses enfants,
M. et Mme Jean Blondeau
et leurs enfants,
M. et Mme François Blondeau
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Chapin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne Blondeau,
M. et Mme Serge Yot
et leurs enfants,
font part du rappel à *Dieu*, le 23 mai 1990, du

colonel Marcel BLONDEAU,
officier de la Légion d'honneur.

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée dans sa paroisse, le samedi 26 mai 1990, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles, rue de la Paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Sainte-Sophie,
78000 Versailles.

– Aline, Catherine et Olivier Chabrillange,
Ainsi que toute sa famille
Et ses amis,
ont la *douleur de faire part du décès de*

Pierre CHABRILLANGE,

survenu subitement le 23 mai 1990, à *l'âge de cinquante-sept ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 29 mai, à 14 h 15, en l'église du Mée-Croix-Blanche, suivie de l'inhumation au cimetière.

91, rue Hélène-Boucher,
77350 Le Mée-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacqueline CHARMOT,
artiste peintre,
veuve André Thérive,

survenu le 13 mai 1990.

Le service religieux sera célébré le mardi 29 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14ᵉ, suivi de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

– Le docteur Jack Chevalier et Mme,
Mme Colette Rivoire Vicat,
Me Henry Pierre Chevalier et Mme,
M. Georges Chevalier et Mme
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 19 mai 1990, de

Me Pierre CHEVALIER,
bâtonnier honoraire
du barreau de Grenoble,
ancien président
de la Conférence des bâtonniers,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le Carrège,
42190 Saint-Pierre-la-Noaille.

– M. Hubert Mouchet,
son petit-fils,
Eloïse Mouchet,
son arrière-petite-fille,
Mme Arlette Mouchet,
sa belle-fille,
Mme Yvonne Regner,
sa belle-sœur,
Mlle Joséfa Curras,
sa tendre et fidèle assistante,
Les familles Bihn et Huftier,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Henry MOUCHET,
née Jeanne Regner,

survenu le 23 mai 1990, jour de son quatre-vingt-quinzième anniversaire.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *lundi* 28 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16ᵉ.

2, rue de Saïgon,
75116 Paris.

– M. et Mme Jacques Touffait,
Laurence et Eric,
M. Michel Touffait,
M. et Mme Jean Touffait,
Nicolas et Frédérique,
M. François Touffait,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Adolphe TOUFFAIT,
née *Lucie Leroy*,

survenu à Paris, le 20 mai 1990.

Ils rappellent le souvenir de son cher époux et de leur père

M. Adolphe TOUFFAIT,

décédé le 12 mars 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 23 *mai* dans l'intimité familiale à Lancieux (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– **Yves MAUVAIS**

aurait *fêté* aujourd'hui ses quarante-deux ans.

– Il y a cinq ans

Maïe MORVAN,
née Maria Dupont Desarinou,

épouse de

– *Yves Morvan,*
(Jean Marin),

était rappelée à Dieu.

Ceux qui l'ont connue, estimée, aimée, ont pour elle en ces jours anniversaires une pensée fidèle et fervente.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 26 mai, à 18 h 30, en l'église de Locronan (Finistère).

6, rue Eginhard,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LE WEEK-END DU CHINEUR

Samedi 26 mai
Drouot Richelieu, 14 h, tapis d'Orient.

Dimanche 27 mai
14 h, mobilier, objets d'art.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 26 mai
Dreux, *14 h*, mobilier, tableaux.

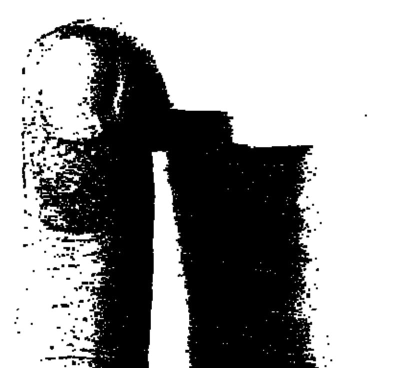
Dimanche 27 mai
Auxerre, 14 h 30, peintures, sculptures. **Fontainebleau**, 14 h, mobilier, objets d'art. **Joigny**, 14 h 30, orfèvrerie, mobilier. **Sens**, 14 h 30, tapis. **Versailles Rameau**, 14 h, mobilier, objets d'art.

PLUS LOIN
Samedi 26 mai
Cannes, 14 h 30, tableaux modernes. **Grasse**, 14 h 30, mobilier, objets d'art. **Lyon 9ème**, 14 h 30, faïence de Gien, bijoux. **Pau**, 14 h 30, livres. **Rouen**, 14 h, grands *vins*. **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30, livres, gravures. **Saumur**, 14 h 30, mobilier, objets d'art. **Vitry-le-François**, 10 h et 14 h, outils anciens, art populaire. **La Rochelle**, 14 h, peintures marines.

Dimanche 27 mai
Avranches, 14 h 30, gravures, dessins. **Limoges**, *14 h, mobilier*, orfèvrerie. **Pau**, 14 h 30, cartes postales, cartes à jouer. **Reims**, 14 h 30, tableaux modernes. **Vinca**, 14 h 30, mobilier objets d'art.

Foires et salons

Chantilly, **Eauze-en-Armagnac**, **Etampes**, **Paris porte de Versailles**, **Tournus**, **Meyrargues**. Metz samedi seulement, et **Saint-Maur** dimanche seulement.



AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 25 mai

TF1

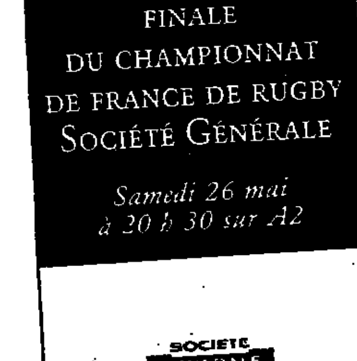
20.35 ▶ Variétés : Avis de recherche. Invité : Antoine.



22.30 Magazine : Et si on se disait tout... Invité : Laurent Fabius.
23.30 Série : Enquêtes à l'italienne.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Feuilleton : Mont royal (3e épisode).
1.25 Info revue.
2.25 Téléfilm : Nous sommes terroristes (fin).

A 2

20.40 Série : L'ami Giono. Solitude de la pitié, de Marcel Bluwal, avec Roger Souza, Armand Meffre.



21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial URSS. Invités : Alexandre Avelitchev, éditeur, directeur des Editions du Progrès, Bernard Guetta, notre correspondant à Moscou (*Boukharine, ma passion*, d'Anna Larina Boukharina). Interviews enregistrées en URSS des écrivains Ivan Stadnjuk, Anatoli Sofronov, Victor Erofeiev, et d'Oleg Volkov, détenu ou en résidence surveillée pendant vingt-sept ans.
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : la Tête contre les murs ■■ Film français de Georges Franju (1958). Avec Pierre Brasseur, Jean-Pierre Mocky, Anouk Aimé.

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Le Festival Etonnants Voyageurs, en direct de Saint-Malo : Le miroir aux épices, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau.

21.35 Feuilleton : Les tisserands du pouvoir.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver.
23.50 Musique : Carnet de notes.
0.00 Documentaire : Aventures de l'esprit.

CANAL PLUS

20.00 Sport : Football. Coupe de France (demi-finale) : Marseille-RP 1, en direct de Marseille.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Documentaire : Menace sur les éléphants d'Afrique.
23.00 Cinéma : l'Empire du soleil ■■ Film américain de Steven Spielberg (1987). Avec Christian Bale, John Malkovich, Miranda Richardson.
1.25 Cinéma : Baby Boom ■ Film américain de Charles Shyer (1987). Avec Diane Keaton, Harold Ramis, Sam Wanamaker (v.o.).
3.15 Cinéma : Reanimator Hospital ■ Film américain de Brett Leonard (1989). Avec Jeremy Slate, Danny Gochnauer, Cheryl Lawson.

LA 5

20.40 Téléfilm : Justice aveugle. D'Andrew Gottlieb, avec Tim Matheson, Mimi Kusyk.
22.20 Téléfilm : La légion de l'aigle. De Thomas Baldwin, avec Franck Stallone, William Zipp.
0.00 Journal de minuit.
0.30 Rediffusions.

M 6

20.35 Téléfilm : Mortelle rencontre. De Christian I. Nyby, avec Patrick Dufy, Loni Anderson.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Le Musée d'Orsay (1).
21.00 Théâtre : Hécube. D'Euripide.
23.00 Danse : Carmen. Ballet de Roland Petit.
23.45 Vidéo danse : Le sourire de Reims. De Bernard Ferry et la Compagnie Icosaedre.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Pile ou face. Hommage à Roger Pigaut par Serge Reggiani.
21.30 Musique : Black and blue. Du piano au berimbau.
22.40 Nuits magnétiques. Habiter.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 février à Sarrebruck) : Sérénade pour instruments à vent en ré mineur op. 44, de Dvorak ; Der Schwanendreher, concerto pour alto et petit orchestre, de Hindemith ; Symphonie nº 2 en ut majeur op. 61, de Schumann, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. : David Shallon ; sol. : Tabea Zimmermann, alto.
22.20 Musique légère. Fantaisie, de Genin ; Les forains, de Sauguet.
23.07 Le livre des mesianges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 26 mai

TF 1

20.00 Journal, Météo, Trafic infos, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Succès fous. Emission animée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.20 Magazine : Ushuaïa. Sommaire : Arctique, deux semaines en ballon ; Les policiers volants ; Le père Rousselière (2e partie) ; Une île mystérieuse ; Les travailleurs du Grand Nord ; L'ours blanc.
23.15 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.

A 2

20.00 Journal et Météo.
20.25 Sport : Rugby. Finale du championnat de France : Racing-Agen.

> En cas de prolongation, les émissions suivantes seront retardées d'autant.

22.00 Série : Les brigades du Tigre.
23.00 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Magazine : Rencontres.

— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —

19.00 Le 19-20 de l'information.

— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —

0.00 Série rose : Le signe. De Fred Hilberdink, d'après Guy de Maupassant, avec Tom Jansen, Marieke Van der Pol.

CANAL PLUS

19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 ▶ Téléfilm : Les mouettes. De Jean Chapot, avec Michel Galabru, Macha Méril.
22.00 Les superstars du catch.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Visitor. ■ Film italo-américain de Michael J. Paradise (1980). Avec John Huston, Paige Connor, Mel Ferrer.

LA 5

19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Hellinger mène l'enquête. De Leo Penn, avec Telly Savalas.
22.20 Téléfilm : Délit de fuite. De Charles Braverman, avec Paul Perri, Claudia Cron.
0.00 Journal de minuit.

M 6

19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith. La ferme du malheur, de Samuel Fuller, avec Cris Campion, Philippe Léotard.
22.25 Téléfilm : Croque-morts Academy. De Michel Schroeder.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.05 Téléfilm : Vincent et Théo (2e partie).
22.45 Soir 3.
23.00 Recréation : Montalvo et l'enfant.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alexandre Chemetoff, paysagiste.
20.45 Dramatiques. De rien, de Robert Pinget ; Le regard des voleurs, d'Arlette Namiand.
22.35 Musique : Opus. Semaines musicales d'Orléans. Œuvres de Jolivet, Roussel, Decoust, Mireanu, Ducas, Castanet, Milhaud.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 18 mai, salle Pleyel) : L'enlèvement au sérail, opéra en trois actes, de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris et l'ensemble vocal Audita nova, dir. : Armin Jordan ; sol. : Luba Orgonasova, Brigitte Fournier (sopranos), Keith Lewis, Nico Van der Meil (ténors) ; Matthias Hoelle (basse).
23.08 Le monde de la nuit.
0.30 Notes de voyages.

Dimanche 27 mai

TF 1

12.55 Trafic infos, Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Tiercé à Longchamp.
15.20 Sport : Automobile. Grand Prix de formule 1 de Monaco, en direct de Monte-Carlo.
17.35 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Yehudi Menuhin.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Légitime violence □ Film français de Serge Leroy (1982). Avec Claude Brasseur, Véronique Genest, Roger Planchon.
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : les Amants du capricorne ■■ Film anglo-américain d'Alfred Hitchcock (1949). Avec Ingrid Bergman, Joseph Cotten, Michael Wilding.
0.25 Journal et Météo.
0.45 Concert.
2.25 Téléfilm : Le voyage des innocents. De Luciano Salce, d'après Mark Twain.

A 2

9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, célébrée en direct de la Foire du trône à Paris, avec les forains.
12.05 Dimanche Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : L'homme qui tombe à pic.
17.35 Documentaire : La planète des animaux. Le léopard.
18.20 Magazine : Stade 2. Athlétisme : Grand Prix de San-José ; Automobile : Grand Prix de Monaco ; Basket : championnat de France ; Cyclisme : Tour d'Italie ; Escrime : National d'épée et de sabre ; Football : Coupe de France et Coupe d'Europe des clubs champions ; Gymnastique : championnat d'Europe séniors ; Jeu à XIII : finale de la Coupe de France ; Rugby : finale du championnat de France ; Handball : championnat de France (Nîmes-Créteil).
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Les cinq dernières minutes. Une beauté fatale, de Stéphane Kurc, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
22.05 Magazine : Musiques au cœur. D'Eve Ruggieri. Spécial Régine Crespin.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Série : Rush.

FR 3

10.30 Magazine : Mascarines.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Expression directe.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Gymnastique artistique masculine : championnat d'Europe à Lausanne ; Tennis : Tournoi international de Strasbourg (finale du simple) et portrait des joueurs américains avant Roland-Garros.
17.30 ▶ Magazine : Montagne. De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. L'Annapurna, 40 ans après..., de Bernard Choquet.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3. Emission présentée par Irène Frain, en direct de Saint-Malo. Avec Soldat Louis, Nicolas Peyrac, Manu Gélin, Pierre Minoret, William Sheller, Blues Trottoir, Gilles Servat, Marc Seberg, Kassav, Hélène Gosset, Jacques Yvart, Jean-Pierre Madère, Les Forbans, Dan Ar Braz.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Claude Evin.
23.00 Cinéma : L'aventure commence à Bombay. ■ Film américain de Clarence Brown (1941). Avec Clark Gable, Rosalind Russel, Peter Lorre (v.o.).
0.30 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

10.00 Cinéma : L'empire du soleil. ■■ Film américain de Steven Spielberg (1987). Avec Christian Bale, John Malkovich, Miranda Richardson.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Magazine : Rapido.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Invité : Gérard Lanvin.
14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Téléfilm : Et si c'était à refaire. De Lila Garrett, avec Brooke Adams, Shelley Hack.
15.35 Magazine : 24 heures. Rediffusion du 26 mai.
16.30 Documentaire : Le grand Rift. D'Adrian Warren (3e partie).
16.55 Sport : Cyclisme. Tour d'Italie.
18.00 Cinéma : Cinq jours en juin. ■ Film française de Michel Legrand (1988). Avec Annie Girardot, Sabine Azéma, Matthieu Rozé.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.30 Cinéma : le Maître de musique ■■ Film belge de Gérard Corbiau (1987). Avec José van Dam, Anne Roussel, Philippe Volter.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Quelle joie de vivre. ■■ Film franco-italien de René Clément (1961). Avec Alain Delon, Barbara Lass, Gino Cervi.
0.00 Mon zénith à moi (rediff.).
0.50 Cinéma : Et la femme créa l'homme parfait. ■ Film américain de Susan Seidelman (1987). Avec John Malkovich, Anna Magnusson, Glenne Headly (v.o.).

LA 5

11.05 Série : Wonder Woman.
12.05 Série : La belle et la bête.
13.00 Journal.
13.30 Sport : Moto. Grand Prix de RFA, en direct du Nurburgring.
15.00 Série : K 2000.
15.50 Série : Supercopter.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Comment se faire réformer □ Film français de Philippe Clair (1978). Avec Michel Melki, Philippe Clair, Christine Abt.
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Fanny Hill. □ Film britannique de Gerry O'Hara (1983). Avec Lisa Raines, Wilfrad Hydewhite.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Rediffusions.

M 6

11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.35 Série : Les routes du paradis.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : Culture pub remix.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : La Gibraltar du Pacifique. De Barry Sheer, avec Robert Conrad, Linda Scruggs Bogart.
22.05 Magazine : Sport 6.
22.15 Capital.
22.30 Cinéma : Ce plaisir qu'on dit charnel ■ Film américain de Mike Nichols (1971). Avec Jack Nicholson, Candice Bergen, Arthur Garfunkel.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Murphy Brown (rediff.).
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Téléfilm : L'homme de papier. De Jacques Giraldeau.
16.00 Documentaire : Kaltex en Chine. De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.
16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards, David Mingay, Bayley Silleck.
17.00 Documentaire : Le musée d'Orsay (1). De Pierre Dumayet.
18.00 Théâtre : Hécube. D'Euripide.
20.00 Danse : Carmen. Ballet de Roland Petit.
20.45 Vidéo danse : Le sourire de Reims. De Bernard Ferry et la Compagnie Icosaedre.
21.00 Cinéma : Les mâles. ■ Film canadien de Gilles Carle (1970). Avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier.
22.45 Court métrage : La confession. De Claude Renaud.
23.00 Documentaire : France et France (2). De Clifford Chanin.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 mai lors des rencontres d'Evian) : Soron Ngo, d'Ohana ; En blanc et noir pour 2 pianos, de Debussy ; Figures de résonances pour 2 pianos, Trois préludes pour piano, Quatuor à cordes de Dutilleux, par Geneviève Joly, Christian Ivaldi, pianos, et le quatuor Anton.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Inde du Nord. Concert Hari Prasad Chaurasia, flûte (enregistré au Théâtre de la Ville, le 17 mars).
0.30 Archives dans la nuit. Emil Guilels en concert.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Amazonie.
22.35 Musique : Le concert. Quintette pour piano et cordes, Quatuor à cordes, de Webern ; Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de Brahms, par le quatuor Parisii, sol. : Akiko Ebi, piano.
0.05 Clair de nuit.

هكذا من الأصل



CADRES DÉBUTANTS, CADRES CONFIRMÉS

VOS 3 RENDEZ-VOUS AVEC L'EMPLOI

dans la section C - Economie

LUNDI
(numéro daté mardi)

LES DIRIGEANTS
Les postes à plus de 400 KF annuels. La rubrique des cadres de direction prêts à s'engager dans des responsabilités de haut niveau.

LES JURISTES
Du contentieux à la rédaction de contrats, des montages juridiques aux négociations internationales, tous les métiers du droit.

L'UNIVERS DE LA GESTION
Des opportunités de carrière pour les contrôleurs de gestion, les directeurs financiers, les directeurs administratifs, les analystes financiers, les auditeurs, les chefs comptables.

MARDI
(numéro daté mercredi)

« LE MONDE DES CADRES »
La rubrique généraliste des cadres débutants et des cadres confirmés. Leurs domaines de compétence : les études, les ressources humaines, la communication, le marketing.

LA FONCTION COMMERCIALE
Toutes les annonces d'avenir pour les ingénieurs commerciaux, les directeurs des ventes, les directeurs export, les chefs de produit.

+

UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

► **L'informatique :** *un secteur clé de l'entreprise qui offre de nouvelles perspectives : ingénieurs système, spécialistes des logiciels, des bases de données...*

► **Secteurs de pointe :** *pour tous ceux qui souhaitent valoriser leur expertise en électronique, dans les biotechnologies, en chimie, en mécanique, en aéronautique.*

SUPPLÉMENT SPÉCIAL, diffusé gratuitement avec votre quotidien.

MERCREDI
(numéro daté jeudi)

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES
De véritables carrières européennes à fort potentiel d'évolution. En liaison avec sept quotidiens européens.

L'INTERNATIONAL
Une sélection de postes basés à l'étranger dans des organismes internationaux ou dans des firmes multinationales.

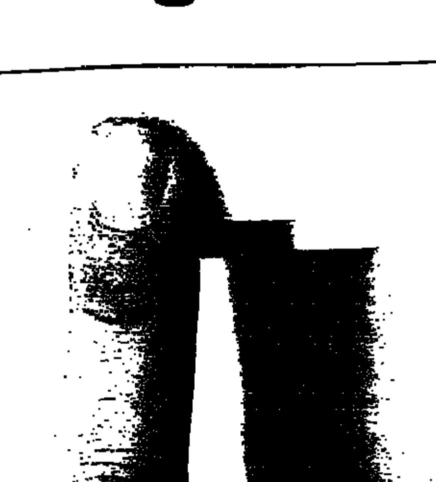
« LE MONDE DES CADRES »
La rubrique généraliste de l'emploi des cadres.

36 15



un mois d'offres d'emplois parues dans *le Monde.*
Le service télématique expert de l'emploi des cadres.

LE MONDE, point de rencontre des grandes ambitions



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Super-alliance pour Super-Concorde

Il n'y a pas tant de projets qui mobilisent la terre entière pour qu'on applaudisse mollement le début de regroupement des constructeurs aéronautiques mondiaux qui doivent définir et construire le successeur de Concorde. Autour des vétérans du vol supersonique que sont l'Aérospatiale française et British Aerospace sont prêts à coopérer les américains Boeing et McDonnell Douglas, tout comme l'allemand Deutsche Airbus (*le Monde* du 24 mai) et l'italien Aeritalia.

Déjà, les motoristes dessinent le réacteur de demain : le britannique Rolls-Royce et le français SNECMA ont reconduit le tandem qui a construit le réacteur de Concorde ; les Japonais, qui ne connaissent pas grand-chose aux réacteurs, mais qui ont beaucoup d'argent, ont reçu l'accord de principe des autres motoristes pour travailler de concert.

Le successeur de Concorde devrait emporter de 200 à 300 passagers (au lieu de 100) à la vitesse de Mach 2,4 ou Mach 3 (au lieu de Mach 2) sur des distances de 10 000 kilomètres (au lieu de 6 200). Ces performances supposent résolus de redoutables problèmes techniques. Car la température monte vite sur la « peau » d'un avion filant à ces allures : 250 degrés à Mach 2,7 contre 130 degrés à Mach 2. De même, il faudra rendre supportable le bruit des réacteurs au-dessus des zones habitées et maîtriser le « bang » provoqué par le franchissement du mur du son.

Le coût de développement excédera les 100 milliards de francs et aucun industriel n'a, seul, les moyens de cet investissement. L'union fera la force. Au prix de près de 1,5 milliard de francs l'unité – le coût de deux Boeing-747, – on estime que cinq cents appareils pourraient être vendus. Il serait suicidaire de construire deux supersoniques concurrents. L'union préservera la rentabilité. Il restera à découper le gâteau industriel pour que tous les partenaires aient leur part, et à trouver la forme juridique de la coopération idéale.

Super-Concorde sera l'occasion d'étendre à l'échelle mondiale le système Airbus, qui confie aux Allemands le fuselage, aux Britanniques les ailes, aux Espagnols la dérive et aux Français le cockpit..., et qui tant fait rager les Américains !

AL. F

INSOLITE

Sexe atypique

A lui seul, le titre de l'étude vaut son pesant de jargon jargonnant : « *les facteurs d'émergence de trajectoires de sexe atypiques* ». Ce qui nécessite une traduction, contenue dans le sous-titre, où il est précisé que le document porte sur « *le cas de jeunes filles dans des formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies* ». Ouf, on respire ! On pouvait craindre le pire...

Sans surprise excessive, on apprendra que cet exercice de style a été produit par le CNRS, et plus particulièrement par le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) d'Aix-en-Provence, par ailleurs d'excellente réputation. Il est signé ... d'Anne-Marie Daune-Richard. Une femme ! On aura tout vu...

Une étude du Credoc

Se loger, un casse-tête pour les plus pauvres

Revenu minimum d'insertion, loi sur le surendettement, loi sur le logement des plus démunis, on n'en finit pas de chercher des solutions à la situation de ceux qui manquent de tout et particulièrement d'un toit. Une étude du Credoc montre que dans les difficultés qu'éprouvent individus et familles en voie de marginalisation, le chômage vient bien sûr au premier rang, suivi des « difficultés de gestion du budget familial », cet euphémisme cachant l'incapacité de certains à maîtriser une vie quotidienne trop dure, suivi du divorce et de la solitude, les problèmes de santé venant en dernier *(voir graphique ci-dessous)*.

Les retards dans le paiement du loyer ou des mensualités d'emprunts débouchent souvent, en fin de parcours sur l'expulsion du logis convenable où vivaient l'isolé, le couple ou la famille. Le problème est alors celui du relogement (un idéal rarement atteint) et de l'hébergement (avec son côté provisoire). En l'absence de l'une ou l'autre solution, permettant aux membres d'une même famille de continuer à vivre ensemble, c'est, selon la formule des spécialistes du Credoc, « *l'éclatement de la famille par le placement des enfants dans les foyers de l'enfance* ». Solution destructrice pour la famille et très coûteuse pour la collectivité, souvent beaucoup plus coûteuse que n'aurait été l'épongeage des dettes de loyer...

Il y a d'autres façons pour les très pauvres de perdre leur logement. Dans le centre des villes anciennes, la résorption de l'habitat insalubre est indispensable. Mais « *les réhabilitations de ces vieux quartiers conduisent généralement à un déplacement des habitants les plus pauvres qui ont leurs racines dans ce quartier ou qui ont trouvé là un refuge provisoire* ».

Des procédures « à bout de souffle »

De la même façon, la réhabilitation des cités d'urgence ou de transit (dans la région parisienne) « *recouvre, dans la majorité des cas, une stratégie de changement de la population* » ; les familles étant rejetées dans les communes avoisinantes, dans le département, voire dans un autre département. La disparition des hôtels meublés ou garnis, offrant souvent des conditions de vie « *discutables* », « *ne fait que reporter le problème vers d'autres conditions d'hébergement encore moins satisfaisantes (garnis clandestins, habitat insalubre, squatt...* ».

L'hébergement dans la famille ou chez des amis, toujours provisoire, crée des situations de surpeuplement (33,9 % des bénéficiaires du RMI sont ainsi logés ou hébergés gratuitement). Et ce sont surtout les célibataires qui trouvent ainsi à se loger chez des proches.

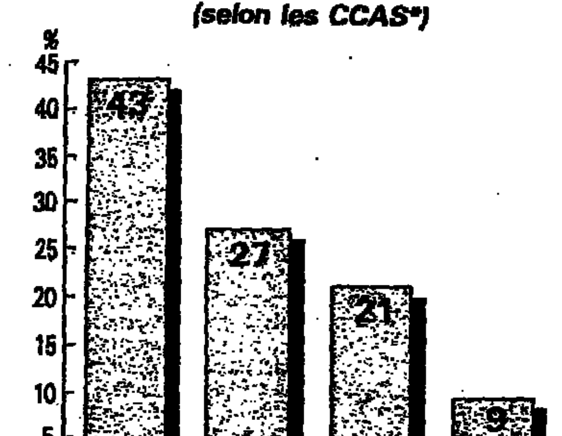
Que reste-t-il pour ceux qui ont perdu le dernier logement possible ? L'« habitat de fortune » : entrepôt, immeuble abandonné, cave, baraquement, et, bien sûr, la caravane, qui représente souvent la seule solution possible pour les familles avec un ou plusieurs enfants. Et il ne reste aucun espoir de retrouver un logement : il faut verser une somme toujours trop forte à l'entrée, avoir des bulletins de salaire suffisants. Aucune chance, puisque « *difficultés de logement et précarité financière vont souvent de pair* »...

L'étude du Credoc souligne que les procédures habituelles sont « *à bout de souffle* », que « *les mécanismes traditionnels* » sont en échec, que les prestations et actions sociales ont « *une efficacité amoindrie* », faute de logements disponibles une fois résolus les problèmes les plus urgents. Un redoutable constat d'échec dans un pays développé, à la fin du vingtième siècle.

JOSÉE DOYÈRE

► « Consommation et modes de vie » : « Le logement, un des chemins de la précarité », n° 48, avril 1990. Credoc, 142, rue du Chevaleret, Paris 13e. Sur abonnement uniquement.

ORIGINES PRINCIPALES DES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT
(selon les CCAS)*



* *Centres communaux d'action sociale de Seine-et-Marne*
Source : CREDOC

A l'occasion des embauches d'un premier salarié

Les exonérations de charges sociales ont dégagé 30 000 emplois supplémentaires

Selon un bilan réalisé par le ministère du travail, l'exonération de charges sociales pour l'embauche d'un premier salarié a dégagé 30 000 emplois supplémentaires en 1989 pour un total de 71 000 recrutements aidés.

La mesure, comme celle qui concerne l'exonération de charges sociales pendant six mois pour l'embauche d'un chômeur de longue durée dans le cadre des contrats de retour à l'emploi (CRE), faisait partie du plan pour l'emploi de septembre 1988 et a été reconduite dans la deuxième version de 1989. Elle s'intègre dans la politique gouvernementale de réduction du coût du travail, pour inciter à la création d'emplois, et participe de l'objectif d'abaissement des charges. Concrètement, une entreprise individuelle dont le dirigeant n'est pas lui-même salarié peut prétendre à l'exonération de charges sociales patronales pendant deux ans lors de l'embauche de son premier salarié, à condition que la société ait une ancienneté suffisante et que le contrat de travail soit à durée indéterminée.

Pour mesurer l'effet de telles dispositions, alors qu'il existe fort heureusement un mouvement naturel d'embauche d'un premier salarié, il faut distinguer plusieurs situations. Près de la moitié des employeurs concernés (49 %) répondent dans une enquête qu'ils auraient de toute façon procédé à ce recrutement et 19 % affirment qu'ils l'auraient effectué plus tard. Les autres soit n'avaient pas l'intention d'y procéder (17 %), soit avaient besoin de l'aide pour se décider. Au total, on estime que les conséquences sur l'emploi supplémentaire porteraient sur 41 % des embauches exonérées d'un premier salarié et sur 43 % des contrats de retour à l'emploi.

Toutefois, on observe des différences selon le type d'entreprise. Ainsi, l'exonération pour le premier salarié a surtout été utilisée par les services marchands (à 38 %) et le bâtiment (24 %), au-delà de leur mouvement spontané de recrutement. Le commerce en a peu profité proportionnellement (19 %). Ce sont surtout des hommes (62 %) qui ont été sélectionnés, leur âge étant inférieur à quarante ans quatre fois sur cinq, et même inférieur à vingt-cinq ans, deux fois sur cinq. Les emplois offerts sont ceux d'ouvriers pour les hommes (60 %), d'employées (58 %) et d'ouvrières (12 %) pour les femmes.

En revanche, le niveau de formation est relativement élevé étant donnée la qualification, puisque 60 % des recrutés se situent entre le CAP ou le BEP et le baccalauréat technique. Toutes durées de travail confondues, le salaire moyen est de 5 000 francs brut par mois, mais de 6 000 francs pour les hommes. Au moment de leur embauche, la moitié de ces nouveaux salariés étaient au chômage...

A. Le.

Après le retour des questionnaires

Recensement, deuxième étape

On va connaître dans quelques semaines les grandes tendances de l'évolution de la population française depuis 1982. Revenus fin mai dans les directions régionales de l'INSEE, les questionnaires distribués et recueillis par une armada de près de cent quinze mille agents recenseurs et délégués de l'INSEE, conformément au calendrier prévu, vont maintenant être traités et analysés.

Après les questionnaires, les colis. Le recensement 1990 de la population de la France achève sa deuxième phase . La plus grande partie des questionnaires recueillis sont arrivés par tonnes aux directions régionales de l'INSEE. Le calendrier, pourtant plus serré qu'en 1982, a *été mieux respecté*, constate-t-on avec *satisfaction* à l'institut de la statistique.

Une grande partie des bulletins avaient été distribués et récupérés dans les deux premières semaines, et à Pâques, la récolte était pratiquement achevée. Fin avril, la quasi-totalité des questionnaires et documents des 30 000 communes (sur 36 000) de moins de 2 000 habitants étaient déjà revenus dans les directions régionales de l'INSEE, et 60 % des communes de moins de 10 000, soit plus de 20 millions d'habitants sur 56 millions.

Seules quelques villes ici ou là (La Rochelle, Bourges, par exemple) n'ont pas renvoyé l'ensemble des documents pour la date fatidique du 22 mai. Certaines ont même été en avance : Metz avait terminé le 11 mai, Reims et Troyes, peu après. En Ile-de-France, il n'en manque que quelques-unes à l'appel (Versailles, Montreuil, Saint-Denis attendues pour les premiers jours de juin), mais Paris est à l'heure, les derniers arrondissements (18e et 20e) partant vendredi 25 mai. En 1982, il avait fallu une colère de M. Jacques Chirac, début mai, constatant les retards, pour accélérer les opérations.

A l'INSEE, on avait pourtant eu peur. La publication des décrets sur les fichiers des renseignements généraux à la veille de l'ouverture du recensement, et la polémique qu'elle provoquait, n'allaient-elles pas susciter une peur du « *fichage* » rendant plus difficiles les opérations ?

Il y a eu des inquiétudes sur la confidentialité des données : « *Nous avons eu dix postes téléphoniques occupés en permanence pendant deux semaines par des demandes d'information : les trois quarts portaient sur ce sujet* », dit-on par exemple à la direction régionale d'Ile-de-France de l'INSEE. Cependant, divine surprise, on n'a pas, semble-t-il, constaté plus de refus de répondre qu'en 1982, c'est-à-dire fort peu, et ils émanaient plutôt de « grincheux » classiques que d'inquiets du fichage.

Les discussions sur la confidentialité du recensement, notamment à l'égard du fisc ont même eu quelques effets... surprenants. Civiques ou disciplinées, quelques personnes ont ainsi... renvoyé leur déclaration de revenus en même temps que le questionnaire du recensement, ou même à sa place... Et quelques citoyens généreux, ayant entendu que le recensement coûtait 18 francs par Français, ont même voulu verser directement la somme à l'agent recenseur...

Un succès de publicité

Les consignes de boycottage d'associations basques ou bretonnes n'ont guère eu d'écho non plus. Quant aux communes qui avaient annoncé qu'elles refusaient le recensement ou ne renverraient pas les bulletins, elles n'ont pas mis leurs menaces à exécution, après discussion avec les conseillers techniques de l'INSEE, ou avec l'administration – comme ces deux localités du Doubs et de Côte-d'Or que l'on privait d'une classe primaire. En fait, elles ont profité de l'occasion pour attirer l'attention sur leurs revendications. Comme le maire de Beaune, qui mécontent du mode de calcul de la « *dotation globale de fonctionnement* », avait lancé un mot d'ordre de boycottage... tout en adressant à ses administrés la lettre traditionnelle les invitant à répondre au recensement.

Les raisons de ce progrès ? D'abord le succès de la publicité pour le recensement : non seulement auprès des médias, mais aussi des mairies, dotées à l'avance d'affiches, de documents d'information, de lettres-types à envoyer aux habitants et même de documents de rappel à l'intention des retardataires ou des récalcitrants.

L'avancement du calendrier de la préparation l'a renforcé : tout le monde s'est trouvé à l'avance dans le bain, notamment les délégués de l'INSEE, présents très tôt dans les mairies. « *Au début, on les a trouvés un peu encombrants, ensuite on a apprécié leur aide* », dit M. Marciniak, directeur régional de Reims. D'autant que la prise en charge du recensement des collectivités leur donnait une connaissance des problèmes du « terrain ».

Etudiants et résidences secondaires

Présents plus longtemps et plus nombreux, ces délégués ont pu mieux encadrer les agents recenseurs eux aussi formés plus tôt. Chaque semaine, les uns et les autres se sont retrouvés dans les mairies pour faire le point avec les responsables municipaux. Cela a permis d'évacuer très vite les « cas particuliers » (hôtels, caravanes, etc.) et de limiter les défections ultérieures en décourageant une partie des agents les moins fiables, confrontés aux difficultés de la collecte.

En même temps les délégués et les conseillers techniques de l'INSEE ont déjà pu comparer les résultats des visites avec les plans fournis à l'avance, voire, le cas échéant, avec les fichiers de taxe d'habitation, et éviter les surprises de 1982 : oubli et surtout « *création* » de logements par des communes désireuses d'accroître leur chiffre officiel de population, qui détermine largement le montant de leur « *dotation globale de fonctionnement* » (*le Monde* du 3 mars).

Cet effet « fiscalité » a sans doute accru le zèle des municipalités, alléchées par la promesse de disposer très vite – avant l'été – du chiffre total de leur population, au moins officieusement. Mais il a aussi aiguisé la tentation de gagner quelques habitants par diverses astuces. La municipalité de Rennes, redoutant de perdre 38 millions de francs de « *DGF* » en quelques années si la ville tombait au-dessous de 200 000 habitants, a offert à ses administrés le 4 mars au soir une représentation gratuite du cirque Zavatta pour que celui-ci puisse être recensé dans la capitale bretonne. Dans la région parisienne, deux communes se sont disputées plusieurs semaines quelques familles de gitans installées sur une voie désaffectée limitrophe, et sans doute surprises de tant d'attentions...

Plus banal : M. André Méric, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, maire de Calmont (Haute-Garonne) près de Toulouse, a invité les possesseurs de résidences secondaires à se faire recenser dans la localité, promettant une réduction des impôts locaux en échange de la baisse éventuelle de la « *dotation globale de fonctionnement* ». Plusieurs stations de sports d'hiver ont systématiquement inclus les résidences secondaires dans les habitations à recenser, allongeant ainsi les tournées des agents recenseurs...

« *Etudiants et résidences secondaires sont les cas les plus difficiles* », où le risque de « *double compte* » demeure, reconnaît M. Loeiz Laurent, directeur régional de l'INSEE à Rennes (1). « *Les tentations sont fortes ; nous ne sommes pas sûrs de les contrôler : dans le répertoire des communes, on constate une curieuse concentration autour des seuils de population* », plaisante son collègue de Lille, M. Nistri.

On en joue particulièrement en Corse : l'INSEE, après contrôles, a ramené la population de l'île de 320 000 à 220 000 en 1975, de 280 000 à 240 000 en 1982. Cette année, pour éviter la création d'habitants fictifs, la direction régionale a fait apposer des étiquette numérotées sur le bulletins. Cela a entraîné des conflits avec certaines mairies, avivés par le fait que l'INSEE a conservé les bulletins des étrangers, pour éviter toute confusion, nombre d'entre eux étant en situation irrégulière.

GUY HERZLICH

(1) La « *résidence principale* » n'est pas toujours facile à discerner lorsqu'on partage sa semaine ou son année entre ville et campagne, et pour le calcul de la « DGF », une résidence secondaire équivaut à un habitat permanent.

ÉCONOMIE

COOPERATION

Des fonds publics pour les ONG qui rachètent les dettes privées des pays pauvres

La France innove dans l'aide au tiers-monde

Le geste n'est pas seulement symbolique, même s'il reste modeste. Concluant le 22 mai la table ronde « dette et développement », le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, a annoncé que, désormais, les pouvoirs publics français soutiendraient les opérations de rachat de dette privée des pays du tiers-monde par des organisations non gouvernementales (ONG).

Le ministre a précisé que chaque opération de ce type serait abondée *« d'un montant équivalant à celui de l'apport initial des associations »*. M. Jean-Paul Vigier, responsable de la Société d'investissement et de développement international (SIDI) a estimé qu'en 1990 les ONG pourraient consacrer 30 millions de francs à ces conversions de dette. Cinq pays ont pour l'instant été retenus : Madagascar, la Guinée, le Mozambique, le Guatemala et les Philippines. Une première convention de conversion concernant l'Etat malgache a été acceptée mardi par M. Pelletier.

Un marché qui grossit

Concrètement, il s'agit d'échanger des dettes commerciales contre le financement de projets de développement, de santé ou de protection de la nature. Ces instruments encore récents et peu répandus fonctionnent selon des modalités bien précises. D'abord, les créances en jeu sont exclusivement bancaires. Aucune dette publique ne peut faire l'objet de rachats, ni par le pays lui-même, ni par des tiers.

Ensuite, la dette privée susceptible de conversion doit être offerte sur le marché dit secondaire. Ce lieu de transactions existe depuis 1983, lorsque certaines banques ont voulu se débarrasser d'anciennes créances sur des pays douteux ou éloignés de leurs nouvelles orientations stratégiques.

Après des débuts modestes, ce marché fondé sur le principe de la décote a grossi pour représenter en 1989 environ 50 milliards de dollars. Le nombre de candidats à la vente de créances excédant celui des acheteurs déclarés, le papier se traite nettement en deçà du « nominal ». Ainsi la dette privée ivoirienne se négocie-t-elle actuellement à 5 % de sa valeur faciale. Globalement, les créances bancaires du tiers-monde s'échangent à 41 % de leur montant de départ.

Matériel payable en devises

C'est cette décote que les ONG et les Etats débiteurs entendent « capturer », au moyen d'un procédé à double détente : une ONG achète d'abord une créance sur le pays visé, avec une décote de 50 % ou plus. Dans un deuxième temps, elle change sa créance contre une somme de monnaie locale plus importante que la décote, mais inférieure à la dette initiale. Les fonds versés sont alors destinés aux entreprises humanitaires, économiques ou écologiques menées par les associations. Très souvent, les projets mis sur pied nécessitent l'achat de matériel payable en devises. C'est pour répondre à ces besoins spécifiques que le ministre de la coopération s'est engagé à doubler la mise des ONG.

Depuis 1987, plusieurs conversions de dette en mesures pour la protection de l'environnement ont été réalisées. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a ainsi racheté des créances en Bolivie, en Equateur, au Costa-Rica, à Madagascar et en Zambie pour financer ensuite des projets de préservation ou de réhabilitation des milieux.

ÉRIC FOTTORINO

SERVICES

Grèves de contrôleurs aériens et de conducteurs SNCF

Transports très perturbés dans le Sud-Est du 26 au 28 mai

Les négociations devaient se poursuivre, dans l'après-midi du 25 mai, entre la direction de l'aviation civile et les syndicats des contrôleurs de la navigation aérienne de Nice qui ont déposé un préavis de grève du samedi 26 au lundi 28 mai. Confrontés à une explosion du trafic aérien de 20 % depuis le début de l'année, les contrôleurs ont jugé efficace de perturber le week-end où se déroule le Grand Prix de formule 1 de Monaco pour faire entendre leurs revendications. Si les discussions continuaient d'achopper, les trois prochaines journées seraient très difficiles sur la Côte d'Azur.

Air France serait contrainte d'annuler la moitié de ses vols vers Nice, tout en préservant tous ses vols long courrier au départ et à l'arrivée de la métropole azuréenne (renseignements : (1) 43-20-11-55). Air Inter (tél. : (1) 45-39-25-25) se trouverait dans la même situation et, malgré les services minimaux mis en place, un tiers seulement des vols sur Nice, toutes compagnies confondues, seraient assurés. Plusieurs vols seraient détournés vers Marseille et leurs passagers acheminés par autocar vers les Alpes-Maritimes.

La situation sera d'autant plus critique que les conducteurs SNCF de la région, eux aussi, sont appelés à la grève par la CGT et FO. La SNCF espère pouvoir, malgré tout, acheminer les trois quarts des 40 000 voyageurs qui sont attendus pour le Grand Prix. Le service régional sera réduit à un train sur cinq. La préfecture des Alpes-Maritimes se tient prête à faire évacuer les voies par les forces de l'ordre si les syndicats mettaient à exécution leur menace de bloquer la circulation ferroviaire.

Réunis en congrès annuel à Lille

Les notaires souhaitent que les transmissions d'entreprise soient facilitées

Réunis du 20 au 23 mai pour leur 86e congrès annuel à Lille, les notaires ont consacré, cette année, leurs débats à la transmission d'entreprise. *Ils ont exprimé* le souhait que des assouplissements juridiques et fiscaux permettent de faciliter les procédures de transmission.

Une entreprise sur cinq sera confrontée à un problème de succession dans les quinze années à venir. Par le simple jeu de la pyramide des âges. Sur les 1 835 000 chefs d'entreprise recensés actuellement en France, 22 % ont en effet plus de cinquante-cinq ans. Forts de ce constat, les notaires ont fait le point sur les obstacles à la transmission d'entreprise. Les travaux réalisés identifient trois types de problèmes majeurs en matière de transmission d'entreprise.

Des difficultés d'ordre structurel d'abord. Un exemple : l'outil comptable et les concepts juridiques français ne permettent pas de donner une évaluation fine des actifs immatériels (logiciels, brevets, savoir-faire d'une poignée de techniciens) dont la part ne cesse pourtant de croître dans le bilan des entreprises. Résultat : faute d'être fiable, l'estimation de la valeur d'une affaire à transmettre peut prêter à contestation.

La transmission d'une entreprise trébuche, ensuite, sur des problèmes de financement. Ces difficultés sont particulièrement aiguës, estiment les notaires, lorsqu'il s'agit d'une transmission familiale aménagée sous le coup de l'urgence (décès ou maladie du fondateur), donc sujette à la fiscalité sur les successions. Le montant des droits (qui peuvent atteindre 40 % de la valeur de l'entreprise dans le cas d'une transmission en ligne directe pour la part de succession supérieure à 11,2 millions de francs) est souvent dissuasif pour le repreneur familial éventuel.

Les obstacles juridiques sont également importants. Les garanties qui entourent la cession d'une affaire débouchent souvent sur un formalisme excessif qui nuit à la rapidité des transactions, ont estimé les congressistes dans leurs travaux préparatoires. Une partie des problèmes inventoriés peuvent être résolus dans le cadre d'une transmission préparée. La donation-partage permet, par exemple, de réduire les droits à payer dans le cadre d'une succession (25 % de réduction pour les donations-partages organisées avant soixante-cinq ans et 15 % pour celles effectuées entre soixante-cinq et soixante-quinze ans). Elle donne également la possibilité au chef d'entreprise sur le départ de s'acquitter lui-même du paiement des droits et donc de laisser une succession « nette d'impôt » à ses héritiers.

Les notaires n'en estiment pas moins certains aménagements souhaitables. Outre de multiples retouches à apporter au code civil (définition plus serrée du patrimoine de l'entreprise, modifications du régime de cession des baux commerciaux), ils préconisent par exemple l'introduction en droit français du trust anglo-saxon. Disposition permettant la transmission pour une durée déterminée à un tiers, le trust fait l'objet actuellement d'un projet de loi en préparation qui devrait être soumis au Parlement à la session d'automne (*le Monde* du 11 mai).

C. M.

INDUSTRIE

Malgré de bons résultats en 1989

La Cogema entend rester « vigilante »

La *Compagnie générale des matières nucléaires* (Cogema) a triplé en 1989 son bénéfice net, avec 1 539 milliard de francs, contre 514 millions de francs en 1988. Le chiffre d'affaires passe de 22,2 à 23,6 milliards de francs, soit une hausse de 6,4 %.

Si M. Jean Syrota, PDG de la Cogema, s'est déclaré satisfait en présentant les résultats de son groupe à la presse le 22 mai, il a souligné que la compagnie *« demeure vigilante pour les années à venir »*, ces progrès résultant en partie *« d'événements favorables non reproductibles »*. Ainsi la facturation du cœur et d'une première recharge pour Superphénix (1,2 milliard de francs encaissés par la Cogema) explique l'augmentation de 140 % du chiffre d'affaires du secteur « fabrication de combustible » (2,2 milliards de francs au total). Et si le retraitement (+ 27 %) et l'ingéniérie (+ 12 %) sont en hausse, le marché maussade dans le domaine nucléaire a entraîné une chute de 15 % du chiffre d'affaires des activités minières, et de 11 % de celui de l'enrichissement.

Un plan de restructuration des mines d'uranium en France a été mis en place. Plus de cinq cents personnes ont quitté la société (sans licenciement), soit environ 20 % des effectifs miniers du groupe, qui devraient encore diminuer de près de 500 personnes en deux ans, a annoncé M. Syrota. La division minière de Vendée va être fermée. Ces *« efforts de réduction des coûts et d'adaptation à l'évolution du marché »* s'accompagnent cependant de prises de participations dans des gisements particulièrement riches à l'étranger pour *« préparer le long terme »*. M. Syrota s'est déclaré *« un peu surpris »* par la démarche d'EDF qui s'est portée candidate au rachat de mines aux Etats-Unis, et pourrait ainsi devenir *« notre concurrent pour certains marchés dans le monde »*.

Le PDG de la Cogema s'est félicité de l'autorisation de construction de l'usine de combustible « MOX » au plutonium, publiée le jour même au *Journal officiel*. Dans le domaine du retraitement, il s'est réjoui de la décision des électriciens allemands d'ouvrir des négociations avec la Cogema et son concurrent britannique BNFL en vue de nouveaux contrats pour après l'an 2000. Il a annoncé par ailleurs la mise en service complète prévue pour août prochain de l'unité de retraitement UP3 à La Hague, d'une capacité de 800 tonnes par an, réservée jusqu'à l'an 2000 aux clients étrangers de la Cogema qui l'ont entièrement financée.

Le marché de l'enrichissement devrait, selon lui, connaître une légère croissance, comparable à celle, prévisible, de l'électricité d'origine nucléaire (2,5 % par an dans le monde d'ici à l'an 2000). Il sera marqué par une concurrence accrue de la part des pays de l'Est et surtout de l'URSS.

JEAN-PAUL DUFOUR

La troisième mort de Lip

Pour la troisième fois, Lip c'est fini ! Le tribunal de commerce de Besançon a prononcé lundi 21 mai la liquidation judiciaire de la Société *Mortuacienne d'horlogerie* (SMH-Kiplé, marques Kiplé et Lip), propriétaire de la célèbre marque horlogère, dont le bilan avait été déposé le 5 mars. Deuxième fabricant de montres en France avec plus de 2,3 millions de pièces produites, Kiplé était dans une situation difficile depuis plusieurs années déjà. En 1989, son PDG, M. Jacques Bouhelier, avait cédé la majorité du capital à un groupe de repreneurs. Début mars 1990, le passif de la SMH-Kiplé atteignait 20 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 80 millions. La société employait 152 personnes.

Spécialisée dans la montre bas de gamme, Kiplé avait racheté la marque Lip à tempérament en 1984 (*le Monde* du 23 juin 1984) à la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) née au milieu des années 70 sur les cendres de la société Lip, montée dans l'entre-deux-guerres par M. Fred Lip, et dont la faillite avait fait la une de l'actualité en 1973.

A. D.

SOCIAL

Conflit sur les classifications

Situation bloquée à la caisse primaire d'assurance-maladie de Seine-Saint-Denis

Quelque 700 000 dossiers d'assurés sociaux sont, selon la CFDT, en souffrance dans les services de la caisse primaire d'assurance-maladie de Seine-Saint-Denis dont les techniciens des quarante sept centres de paiement sont en grève avec le soutien des syndicats CGT, CFDT et FO. Mercredi 23 mai une réunion de négociation n'a pas permis de trouver une issue à ce conflit qui paralyse depuis sept semaines l'activité de la caisse.

Les 1 400 techniciens qui gèrent le traitement des feuilles de soins réclament une revalorisation des classifications et des effectifs supplémentaires. Jeudi la fédération de Seine-Saint-Denis du Parti socialiste a demandé la nomination *« au plus vite »* d'un médiateur.

REPÈRES

COMMERCE EXTERIEUR

Grande-Bretagne : déficit élevé en avril

Le déficit du commerce extérieur de la Grande-Bretagne s'est élevé à 1,78 milliard de livres (17 milliards de francs environ) en avril, en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué l'Office central des statistiques le mercredi 23 mai. Ce résultat est légèrement meilleur que celui de mars, où le déficit avait atteint 2,1 milliards de livres, mais le niveau élevé des importations (10,45 milliards de livres en avril, contre 8,67 milliards d'exportations), notamment dans les secteurs des matières premières, des biens de consommation et des biens intermédiaires, continue de préoccuper les analystes.

CONJONCTURE

Etats-Unis : ralentissement de la croissance au premier trimestre...

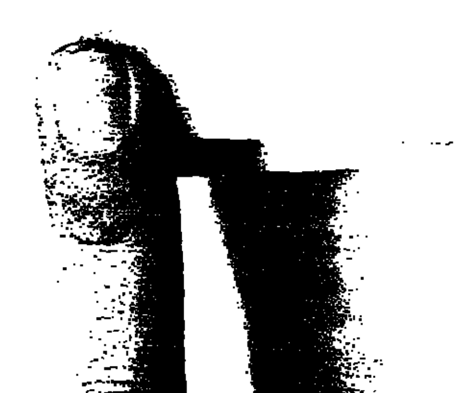
Le département du commerce a annoncé le jeudi 24 mai une révision en baisse du taux de croissance du PNB aux Etats-Unis au premier trimestre L'économie a crû a un rythme annuel de 1,3 %, contre 2,1 % précédemment annoncés. Cette révision ramène ainsi le taux de croissance au cours des trois premiers mois de 1990 à un niveau sensiblement égal à celui des trois derniers de 1989 (+ 1,1 %), qui avaient marqué un net ralentissement par rapport au troisième trimestre (+ 3 %)

... et chute des commandes de biens durables en avril

Les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines ont diminué de 4,1 % en avril, après avoir augmenté de 6,5 % en mars et de 2,4 % en février, a annoncé le département du commerce le mercredi 23 mai. Les commandes dans le secteur des transports, traditionnellement soumises à de fortes fluctuations mensuelles, ont diminué de 14,3 % en avril, après avoir crû de 23,4 % en mars.

Première faillite en RDA

Bandtabak, société de fabrication d'additifs pour tabac, est la première entreprise de RDA à faire officiellement faillite. Ses dirigeants ont annoncé le jeudi 24 mai la cessation des activités et le licenciement de l'ensemble des 164 salariés. Selon le gouvernement est-allemand, 15 % des entreprises du pays devront être mises en faillite, surtout après l'entrée en vigueur, le premier juillet prochain, de l'union monétaire inter-allemande.



Le Monde

NUMERO HORS SERIE

DE GAULLE

« C'était à moi d'assumer la France »

Charles de Gaulle



A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance et du cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, *le Monde* consacre un numéro hors série au général de Gaulle.

Peu de personnalités ont marqué comme lui de leur empreinte notre histoire contemporaine. Pour mieux comprendre l'homme, sa fascination pour la France, ses convictions, la portée de son action politique, *le Monde* a effectué une sélection d'articles parus dans ses colonnes depuis sa création.

Le *Monde* retrace tous les grands moments de la vie du général : son engagement militaire, son combat pour la France libre, sa volonté de redonner un rang mondial à la nation, son rôle dans la création de nos institutions. *Le Monde* relate aussi ses treize années au pouvoir, la décolonisation, sa détermination dans le choix d'une force nucléaire de dissuasion. Enfin, il évoque la crise de mai 68, l'échec du général de Gaulle au référendum de 1969 et l'héritage qu'il a légué aux hommes politiques d'aujourd'hui.

« DE GAULLE », un numéro hors série du *Monde*, pour revivre l'aventure exceptionnelle d'un grand homme d'État.

30 FRANCS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *DE GAULLE*

NOM : ____________________ PRÉNOM : ____________________

ADRESSE : ____________________

CODE POSTAL : └┴┴┴┴┘ LOCALITÉ : ____________________

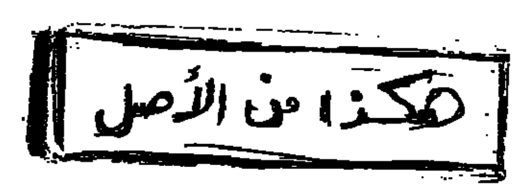
PAYS : ____________________

FRANCE (métropole uniquement). ______ Nombre d'ex. : ______ × 35 F (port inclus) = ______ F.

DOM-TOM et ÉTRANGER ______ Nombre d'ex. : ______ × 40 F (port inclus) = ______ F.

Bulletin et règlement à retourner à :
le Monde, service vente au numéro, 15, rue Falguière, 75501 Paris cedex 15 - France.

LMPB



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Menaces sur le Canada

Suite de la première page

Le chiffre a été lancé à la tête de John Crosbie, lors d'une réunion tenue au début de l'année à Ottawa, par Shirley Carr, présidente du Canadian Labour Congress, *la confédération des syndicats ouvriers*. Le ministre du commerce extérieur l'a démenti, assurant au contraire qu'il avait été créé 193 000 emplois de plus qu'il n'en avait disparu. Les statistiques *lui donnent raison*. Ce qui est vrai, c'est qu'après sept années de croissance rapide, seul le Japon ayant fait mieux, l'économie canadienne commence à souffler un peu. Le léger ralentissement qui se manifeste dans différents domaines a pour origine la fin d'un cycle de très forte activité.

Ce qui est vrai aussi, c'est que le ralentissement de la marche des affaires dans le grand pays voisin qui absorbe *grosso modo* les trois quarts des exportations canadiennes se fait cruellement sentir. L'année dernière, l'excédent commercial du Canada vis-à-vis des Etats-Unis – un excédent traditionnel – a été le plus faible jamais enregistré depuis la dépression de 1982. Non seulement la demande intérieure américaine s'est affaiblie, mais le dollar canadien, dopé par des taux d'intérêt élevés, s'est sensiblement apprécié par rapport au dollar américain, réduisant d'autant la compétitivité des produits nationaux. Sur ce point, tout le monde est d'accord : le niveau élevé de la monnaie canadienne, qui n'a faibli vis-à-vis du dollar américain que pendant deux mois au début de 1990, a eu beaucoup plus d'effet jusqu'ici que n'importe quelle disposition du traité de libre-échange.

Quand on additionne toutes ces causes de difficultés, quand on tient compte de l'extrême inquiétude que ressentent beaucoup de Canadiens dans l'attente de la ratification – ou de l'échec – en juin prochain des accords du lac Meech (1) dont dépendront l'attitude du Québec et l'unité du pays, on s'aperçoit qu'il est impossible de rendre au traité de libre-échange ce qui lui appartient et seulement ce qui lui appartient.

Engagé dans une expérience économique lourde de conséquences en même temps que confronté à des problèmes politiques essentiels comme ceux qui ont trait au devenir du Québec, le Canada est incapable de faire impartialement la part des choses.

Un traité de libre-échange n'en a pas moins été signé, auquel les entreprises doivent s'adapter. Faut-il voir dans les nombreuses opérations qui ont eu lieu en 1989 les premiers effets du *Free Trade Agreement* ? Toujours est-il que le monde des affaires a été secoué à plusieurs reprises durant l'année dernière et que ces secousses ont pu faire croire que déjà apparaissaient les effets du traité de libre-échange : rachat de Consolidated Bathurst, numéro deux de l'industrie papetière canadienne (fleuron du groupe Power Corporation dominé par la célèbre famille Desmarais), par l'américain Stone Container, numéro un mondial du papier d'emballage ; vente de la compagnie aérienne Wardair à Pacific Western Airlines ; prise de contrôle de Texaco Canada (1800 stations-service et deux raffineries) par Imperial Oil, filiale d'Exxon ; vente du groupe Commerce (assurances) à une société néerlandaise...



Naître et disparaître

Robert W. Showman, du Business Council, l'association patronale qui regroupe cent cinquante des plus grandes entreprises canadiennes, ne nie pas les turbulences et la disparition de beaucoup de firmes, mais fait remarquer deux choses : la première est que, depuis toujours, les trois quarts des PME disparaissent dans l'année qui suit leur création ; la seconde est que beaucoup de firmes doivent rationaliser leurs équipements et pour cela se délocaliser.

Pour lui le traité de libre-échange fera souffrir certains et sera pour d'autres l'occasion de prospérer. On connaît *grosso modo* les secteurs menacés : ce sont les industries du meuble, du textile, des formes métalliques, la vigne, certaines industries agroalimentaires. Mais beaucoup de firmes tireront parfaitement leur épingle du jeu, même dans les secteurs réputés en danger. En revanche, M. Showman estime que les grands constructeurs automobiles, qui ont réalisé de gigantesques investissements (3 milliards de dollars américains pour les seules années 1985-1986), sont menacés par la surproduction. Mais ce danger n'a rien à voir avec le traité. Gordon Ritchie, qui fut responsable pour le Canada des négociations de libre-échange à Washington et s'occupe maintenant d'un bureau de consultant à Ottawa, confirme l'analyse de Robert W. Showman. Il ajoute que de nombreuses firmes canadiennes investiront aux Etats-Unis dans un souci de rationalisation. *« Cela fait partie d'un plan d'attaque dont on jugera les effets dans plusieurs années. »* Gordon Ritchie souligne que ce genre de décision sera probablement accéléré par l'appréciation du dollar canadien. Mais l'important pour Gordon Ritchie est qu'avant la signature du traité la décision d'investir au Canada n'était prise que pour les projets dont les taux de rendement s'annonçaient nettement supérieurs à ce qu'ils étaient aux Etats-Unis : *« De l'ordre de trois points, pour compenser le risque de mesures protectionnistes prises par Washington. »* Ce risque est maintenant écarté. En principe du moins.

Les premières statistiques d'investissements pour 1989 montrent un certain ralentissement des flux des Etats-Unis vers le Canada et une certaine accélération en sens inverse (du Canada vers les Etats-Unis). Mais Paul Labbé, président d'Investissement Canada, l'organisme public de contrôle des investissements étrangers, fait remarquer que, outre la place grandissante prise par l'Europe et l'Asie, 80 % des projets au Canada proviennent de réinvestissements sur place de bénéfices – des filiales d'entreprises américaines notamment – *« signe évident de confiance »*. D'une façon plus générale, le Canada est et reste exportateur net de capitaux depuis des années.

Emplois créés moins nombreux, balance commerciale moins florissante, investissements hors frontières multipliés : s'il est impossible de rendre au traité de libre-échange ce qui lui revient à coup sûr, on peut du moins s'interroger sur l'efficacité d'une de ses dispositions essentielles, à savoir le tribunal d'arbitrage.

Créé pour réduire les risques de mesures protectionnistes arbitraires, ce tribunal est composé de deux Américains, de deux Canadiens et d'une personnalité indépendante. En cas de conflit, cette institution – un *« panel »* – dira si les mesures protectionnistes prises par le pays *« offensé »* sont inventées de toutes pièces pour la circonstance ou relèvent, de règles habituelles. Le tribunal dont la composition doit être renouvelée à chaque affaire devra dans cinq ans énoncer des règles communes qui s'imposeront aux deux pays lorsque ceux-ci auront à défendre leurs intérêts. Si cet objectif est atteint, les lobbies qui, au Congrès, de Washington, imposent une multitude de mesures protectionnistes à chaque fois que les intérêts d'une profession ou d'un Etat sont menacés, ces lobbies, là auront plus de difficultés à faire entendre leurs voix...

Au fur et à mesure en effet que disparaissent les droits de douane – il n'en existe plus guère entre les deux pays, 80 % de leurs échanges en étant débarrassés – se multiplient des obstacles non tarifaires autrement plus redoutables : droits compensatoires, taxes anti-dumping, normes techniques ou sanitaires.

Les Etats-Unis, qui avant la signature du traité avaient usé sans complexe de ces ficelles ont-ils changé d'attitude ? Oui, assure Gordon Ritchie, expert en la matière : *« Le tribunal est un processus qui marche bien et s'est fait reconnaître comme la meilleure solution pour régler les conflits. La meilleure preuve en est que nous n'avons jamais eu aussi peu de problèmes. »*

Cet optimisme n'est pas partagé par tout le monde. Mais Gordon Ritchie cite à l'appui de ses thèses l'embarrassante affaire des pêches de saumon et de hareng dans les eaux canadiennes de la côte ouest, pêches qui selon la réglementation fédérale devaient être déchargées sur le sol canadien avant d'être réexpédiées. Des usines de transformation se trouvant par hasard à proximité immédiate des lieux de déchargement, on imagine que les tonnages de poissons réembarqués étaient très peu importants. L'intention était claire et la plainte déposée par les Etats-Unis auprès du GATT fut reçue.

Les Américains portent plainte

La proposition canadienne pour normaliser la situation ayant été jugée insuffisante, les Américains décidèrent de se pourvoir devant le tribunal créé par le traité de libre-échange. Il y a peu, celui-ci donna tort au Canada. Du coup, Ottawa a dû accepter de faire de véritables concessions. A l'avenir, 80 % seulement des prises devront être déchargées sur le sol canadien puis dans quelque temps 75 %. Le protectionnisme perd du terrain. Le nouveau tribunal a marqué un point en faisant admettre son impartialité. Peut-être même un début d'autorité.

Il n'empêche que d'autres problèmes devront être réglés, ceux notamment concernant les entreprises métallurgiques Sysco – une petite firme de Nouvelle-Ecosse – et Algoma (rails), qui se sont vu reprocher d'être subventionnées et, pour la seconde, de pratiquer en plus des prix de dumping. Les Américains n'ont pas hésité à porter plainte alors qu'eux-mêmes soutiennent leur sidérurgie et que Sysco n'exporte pas. De même qu'ils ont porté plainte dans des affaires de homards, de porcs congelés, de crèmes glacées et de yaourts. Le climat a-t-il donc tellement changé ? Sous leur aspect banal ou folklorique, d'énormes dossiers sont en tous les cas ouverts qui concernent l'agriculture, l'un des points cruciaux du traité. Quand les Américains reprochent au Canada de subventionner ses industries agroalimentaires à travers un système ancien de stabilisation des prix du porc, ils relancent la bataille en donnant une nouvelle interprétation de la notion de subvention. Si celle-ci était retenue, les conséquences pourraient en être considérables, les prix de beaucoup de produits agricoles de base étant soutenus. C'est donc l'existence même des offices d'organisation des marchés qui est ainsi posée et à la limite toute une conception de l'agriculture et de sa place dans la société. Le problème dépasse le seul Canada et concerne le monde entier, l'Europe notamment.

Un pays peut-il organiser ses marchés agricoles ?

Quand les Américains contestent au Canada le droit de contingenter les importations de crèmes glacées et de yaourts, sans tenir compte du fait que ces restrictions sont cohérentes avec les limitations autoritaires fixées aux productions nationales dans le but de régulariser les prix, ils dénient la possibilité à un pays d'organiser ses marchés agricoles.

Qui l'emportera, des Etats-Unis ou du Canada, des règles d'organisation des marchés ou du libéralisme à tout crin ? Qui l'emportera, de l'esprit de Cairns (2) qui habite certains grands producteurs céréaliers pour lesquels seule est bonne la concurrence à tout prix, ou des intentions confusément exprimées par le GATT dans son article 11 ? Un article qui va faire beaucoup parler de lui parce que, tout en interdisant les restrictions quantitatives à l'importation, il en admet la possibilité pour l'agriculture.

L'idée lancée par John Crosbie, le ministre canadien, de créer une organisation mondiale du commerce ayant de l'autorité et des pouvoirs s'explique par le souci d'empêcher les Etats-Unis d'imposer leur point de vue dans les négociations multilatérales du type Uruguay Round en agitant la menace d'une multiplication d'accords bilatéraux. Et de tribunaux à deux.

Car si le Canada, à cause de sa longue frontière commune avec les Etats-Unis, s'est lancé après bien des hésitations dans l'aventure du traité de libre-échange, sa philosophie reste profondément celle de règles multilatérales, valables pour tous les pays du monde. Et ce n'est pas sans inquiétude qu'Ottawa a appris que les Etats-Unis étaient peut-être en train de négocier un autre traité de libre-échange avec le Mexique.

Le difficile pour le Canada ne sera pas de s'enrichir au cours des années qui viennent, car le traité de libre-échange favorisera cela comme il favorisera la puissance économique. Le difficile sera pour cet immense pays peu peuplé de garder son identité, c'est-à-dire ses règles propres en matière de protection sociale, d'aides aux régions défavorisées, d'organisation d'une agriculture différente de l'américaine dans bien des domaines. *« Le Free Trade n'est pas une catastrophe, mais dans dix ans le pays aura beaucoup changé »*, nous a déclaré David Peterson, le fringant premier ministre de l'Ontario, qui, au nom des valeurs culturelles du Canada, s'opposa au traité avant sa signature.

Le difficile sera aussi de préserver une unité nationale jamais vraiment scellée entre communautés francophones et anglophones et paradoxalement un peu plus ébranlée par la prospérité économique de ces dernières années, le Québec notamment se sentant pousser des ailes... Ce qui est sûr, c'est que dans l'immédiat la multiplication des échanges commerciaux entre le nord et le sud va détendre des liens déjà lâches entre est et ouest du pays.

De ce point de vue, le succès ou l'échec des accords du lac Meech en juin dira qui l'emportera de l'histoire ou de la géographie.

ALAIN VERNHOLES

(1) Fin avril 1987, sur les bords du lac Meech, à une quinzaine de kilomètres d'Ottawa, avait été ratifié par le premier ministre Brian Mulroney et les premiers ministres des provinces canadiennes – sauf celui du Québec – un accord aux termes duquel la province francophone était invitée à réintégrer le giron constitutionnel en échange d'un statut de « société distincte ».

(2) Créé fin 1986, le groupe de Cairns est composé de pays producteurs et exportateurs de produits agricoles (céréales principalement) qui assurent ne pas subventionner leurs exportations. Il est animé par l'Australie.



Le Monde AUTOMOBILE

AUTOBIANCHI

AUTOBIANCHI A112 LX mod. 84, bon état général. 12 000 F à débattre THIERRY 45-55-91-82 (p. 43-95, heures bur.)

BMW

732 I AUTOM. janv. 80, gris mét. verni, int. cuir bleu, climat, radio K7, alarme, jantes alu., gl. teint., ferm. élect., 121 000 km. 42 000 F NIVOLIEZ, 47-26-43-28, bur. 47-26-27-29, dom.

528 I, août 83, mod. 84, anth. mét. verni, int. gris, gl. et TO élect., boîte 5, jtes alu., jtes TRX, radio K7, ferm. élect., dir. assist., embr. 400 km. 143 300 km. 45 000 F BUFFON 47-76-42-88, bur. 39-59-93-98, dom.

728 I LUXE AUT., jan. 82, gris mét. verni, int. velours, climat., ant. élect., alarme, rétro et gl. élect., moteur 45 000 km. 156 000 km. 45 000 F RAUCH 39-82-12-13, bur. 64-27-75-87, ap. 19 h

528 I AUTOM. oct. 82, gris vert métal. verni, int. gris, freins ABS, alarme, radio K7, jantes TRX, climat., 2 rétros élect. 96 000 km. 44 000 F CYNAMON 49-80-09-55, ap. 10 h. 42-49-52-47, ap. 20 h

728 I, fév. 82, gris anthr. mét. int. noir, radio, gl. électr. ap.-tête. 80 000 km, 45 000 F MOGGIA 48-82-18-96, bur.

528 I, juil. 82, mod. 83, blanc verni, int. bleu, freins ABS, pont autobloc., climat., jantes alu, ordi. bord, gl. élect., 98 000 km. 40 000 F GALABRUN 73-63-93-70, dom. (prov.)

CADILLAC

RENÉ PETIT SA
CADILLAC
disponible, prix spéciaux
Nous consulter - 42-41-40-00

CITROEN

48 000 F CEDRIC DIESEL AUTOM. janv. 84, gris mét., int. bleu, TO, radio K7, gl. élect., pot récent, 120 000 km. AICHOUNE 48-37-97-65, bur. 48-70-83-72, répondeur

CX 25 DIESEL TURBO LIMOUSINE, FEV. 88, bleu verni, int. vel. gris, alarme, fns ABS, tat., pr. m., 85 100 km, 120 000 F NOEL 28-82-87-50, bur. (prov.)

DAIMLER

100 000 F, XJ6 4.2 AUTOM. août 81, mod. 82, vert métal. int. cuir beige, radio, mot. 2 000 km, 98 700 km compt. DAUTRICHE 30-34-44-05, dom.

FIAT

TIPO 1.4 DGT, août 88, mod. 89, gris mét. verni, int. velours bleu, gl. teint. élect. sièges AR rabat. séparés, rétro droit, pr. m., 40 000 km, 50 000 F ABADI 45-92-35-51, perm.

UNO 60S 3 P, janv. 90, blanc, int. gris, pr. m., 5 8000 km 47 500 F ANASTIQUE 45-41-88-81, bur. 47-79-06-01, repas.

FORD

TRANSIT 11 CV ESS. 79, 140 000 km, isolé, équipé camping-car 2 places, batt., bobine, Delco, distrib., pneus, freins, échapp. : 5 000 km ; amort., emb. : 15 000 km ; contrôle tech. : RAS. Prix : 14 500 F. Tél. : ap. 19 heures (16) 46-93-22-19

HONDA

COUPÉ PRÉLUDE, juil. 85, mod. 86, gris mét., int. gris, radio K7, alarme, TO, élect., gl. élect., pr. m., 65 100 km, 49 000 F ZAMBOTTO 42-36-71-91, b. 43-68-93-11, dom.

ACCORD 2.0 16S EXTR. juil. 87, m. 88, blc verni, int. velours, tatouage, fns ALB, TO élect., jantes alu, radio. 41 000 km cpt. 86 000 F BARGIS 34-10-88-33, bur. 30-72-28-15, repas

LANCIA

THEMA 2.0 IE, oct 88 mod. 88 bordeaux métal., int. alcantara beige, AB, jantes alu, pré-équipée radio. 75 000 km, 48 000 F HECKER 47-28-13-55, bur. 45-33-54-90, dom.

THEMA TURBO 16 S, janv. 89, gris métal. verni, int. alcantara, freins ABS, jtes alu, tatouage, radio K7, sièges électr., chauf., pr. m., 27 000 km, 129 000 F PENOUIL 67-28-81-65, d. (pr.)

MASERATI

BI TURBO, mai 87, rouge, int. cuir beige, alarme radio K7, climat. 50 000 km. 145 000 F BALAK 43-36-77-09 (laisser message)

MAZDA

121 CANVA S TOP, mai 88, blanc, int. gris, capote élect. pr. m., 22 000 km, 50 000 F. GRASSIN 60-79-41-10, bur. 60-79-19-28, 20 h

MERCEDES

300 D avr. 80, bleu, int. beige, al., rad., 244 000 km compt. MOINE 89-30-75-65, bur. 45-26-42-17, ap. 20 h 30. 35 000 F

190 E, janv. 87, noir métal. verni, int. gris, TO élect. becquet, alarme, 80 300 km 90 000 F CETTOUR 49-10-06-21, bur. 46-81-08-05, ap. 20 h 30

190 E, 5 CV, sep. 86, m. 87, anthrac. mét. verni, int. gris, alarme, rad., ant. élect., gl. teint., dir. ass., pot nf, 107 000 km, 88 000 F JAUNAY 47-06-27-82, perm.

190 E AUTOM. janv. 85, bleu verni, int. beige, rétro dr. élec. accoud., gl. teint., pack confort, alarme, pr. m., 80 000 km, 85 000 F. RAVARD, 42-46-13-63, bur. 48-76-23-36, dom.

109 000 F. 280 E AUTOM., sep. 87, m. 88, champ. mét. verni, clim., fns ABS, gl. teint., pr. m., 125 000 km, JULES 47-62-46-03, (p. 603, 9-18 h) (1) 30-61-17-19, dom.

MERCEDES 260 E, boîte 5, gris métal., cuir, appui-tête arrière, clim., jantes, millésime 90, 18 000 km. 245 000 F. tél. hres bur. : M. Poirier : 34-29-81-79 ou l'après-midi, Mme Bouvenot au 43-43-10-70

MITSUBISHI

MITSUBISHI GALANT 2000 Royal 1986 50 000 km, climat, vert foncé métal. 4 vit. auto. Px : 49 950 F Tél. bur. : 40-66-76-88.

NISSAN

MICRA 1.2, juill. 89, bleu marine mét., int gri, radio K7, gl. teint., essuie gl. AR., pr. m., 17 000 km. 50 000 F BENETEAU 49-93-86-78, bur. 47-58-46-54, ap. 20 h

OPEL

CORSA 1.2 5P, fév. 89, noir mét., pr. m., 60 000 km. 31 000 F METAYER 48-22-32-92, p. 411, 60-03-34-89, ap. 18 h.

PEUGEOT

309 SR DIESEL TURBO 5P mars 90, gris mét., int. gris, dir. assist., TO, gl + ferm. élect., rétro droit, banquette AR rabat./séparée, pr. m., 2 700 km. 89 000 F BILLARD 47-42-93-42, bur. 48-94-30-15, dom.

405 GR 1.9 I, 7 CV fév. 89, pr. m., 18 000 km. couleur bleu, gl. teint. + ferm. élect., préquip. radio. 68 000 F. 34-75-90-81, p. 219

604 STI 1983 ttes options, 86 600 km Air conditionné, pneus, amortisseurs, échapp. neufs, couleur beige. 30 000 F Tél. : 46-66-70-98

PORSCHE

911 CARRERA 2, déc. 89, mod. 90, gris foncé métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., sièges électr., alarme, pré-équip. tél., pr. m., 5 400 km. 425 000 F. M. THIERRY 49-00-11-22 bur.

911 CARRERA 2, nov. 89, mod. 90, gris ardoise métal. verni, int. cuir noir, climat., pont autobloc., minichaîne laser, pr. m., 3 000 km. 425 000 F. 42-66-54-54 bur., 47-50-47-86 apr. 20 h. M. BERTIER.

944 L, fév. 83, noir, int. damiers, t.o., alarme, écrous antivol, radio. 43 000 F. 110 000 F. M. PORCHERET 43-66-16-16.

911 SC, déc. mod. 78, noir verni, int. noir, alarme, tatouage, radio K7. 98 000 km. COLIN. 150 000 F. 42-85-74-00 bur., 43-77-60-51 dom.

924 S, mars 88, beige, métal., int. cuir, 117 000 F. 30 200 km. M. KAPANCI 45-89-08-42 perm.

Pontiac

PONTIAC TRANS AM - 77 Blanc nacré. TBE. 85 000 F à débattre. Tél. : (BUR) 39-82-40-27 (DOM) 39-78-83-31.

RENAULT

35 500 F. R21 GTS 4P, jul. 86, mod. 87, blanc, int. bleu, gl. teint., ferm. électr., pack 1 et 2, radio K7. 78 000 km. DUSSOL 47-06-05-89 BUR., 64-57-97-89 W.-E.

40 000 F. SUPER 5 TL 5 P. Sept. 87, mod. 88, blanc, int. gris, préequip. radio, ap.-tête, sièges AR rabat., boîte 5, essuie-gl. AR, 46 000 km. FERNANDES 43-23-61-51 bur., 43-05-95-76 ap. 20 h.

37 000 F. R25 V6 INJ. juin 84, gris métal., int. velours, pr. m., 80 500 km. BRUN 47-47-14-02 bur., 45-24-59-29 9/17 h.

37 000 F. R21 GTS 4 P. déc. 86, mod. 87, blanc, int. bleu, gl. et ferm. électr., radio, gl. teint., 2 amort. neufs, 88 000 km. SUZE 47-52-02-00 p. 254, 34-68-00-77 20 h.

R25 GTX AUTOM, fév. 88, gris métal., minichaîne, climat., freins ABS, pr. m., 59 000 km. 94 000 F. CHAUSSEBOURG 47-83-68-54 dom.

R25 GTX, sept. 88, mod. 89, bleu nuit métal. verni, int. bleu, minichaîne, tatouage, ordi. bord, rétro droit, jantes alu., 49 500 km. 83 000 F. JACQUOT 34-65-65-85 bur., 69-86-12-52 ap. 17 h.

R21 Turbo 4 P, mai 88, blanc, int. gris, freins ABS, alarme, attel., 28 000 km compteur. TOUFLET 34-87-20-58 bur.

R 11 TD, 85, 102 000 km, très bon état, 16 000 F. siège arrière. 34-12-91-65

ROVER

820 SI, avr. 88, verni, T.O., 2 rétros électr., ferm. électr., direct. assist., 2 pns neufs, pr. m., 88 000 km. MAINGUY 49-03-57-62 bur., 30-54-93-42 dom. 70 000 F.

213 SE AUTOM. nov. 86, mod. 87, champagne métal., int. velours, gl. et ferm. électr., pr. m., 80 000 km. GANEM 45-23-21-50 bur., 39-94-40-39 dom. 26 000 F

820 SI, av. 88, verni, TO, 2 rétros élect., ferm. élect., direct. assist., 2 pns neufs, pr. m., 89 000 km MAINGUY 49-03-57-62, bur. Dom. : 30-54-93-42. 70 000 F

VOLVO

740 GL Diesel, mars 87, bleu mét., int. bleu, gl. teint. tatouage, sièges chauf. 96 900 km, 72 000 F. Belhomme 40-22-86-45, bur. 34-86-33-67, 20 h

Le Monde des Cadres

GROUPEMENT D'ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL

RECHERCHE

Sous-directeur technique

Situé dans l'Yonne, notre groupement assure, outre la gestion de 7 000 logements, des opérations de constructions neuves ou de réhabilitations lourdes ainsi que des missions d'urbanisme.

Pour animer le service DÉVELOPPEMENT, cellule technique et d'urbanisme du groupement, nous recherchons un **INGÉNIEUR** pouvant justifier d'une expérience en montage d'opérations de 3 ans minimum, et qui souhaite étendre son expérience aux problèmes d'urbanisme et de développement local (charte intercommunale, maîtrise d'œuvre urbaine, O.P.A.H.).

Membre du Comité de direction, il aura la responsabilité complète de son service et de l'équipe dont il sera l'animateur (10 salariés). Il coordonnera l'ensemble des opérations techniques du groupement.

Si vous êtes intéressé par ce poste, adressez votre candidature (lettre, c.v., et rémunération actuelle) à :

H.L.M. 89
B.P. 36
89010 AUXERRE CEDEX

Importante association nationale du secteur sanitaire et social recherche un ou une :

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Chargé(e) du suivi des instances statutaires et de l'information interne.

Niveau BAC + 4
Bonnes capacités rédactionnelles et esprit de synthèse exigés...

C.D.D. pour remplacement congé maternité. Minimum 5 mois à partir du 1er juillet 1990.

Envoyer lettre manusc., C.V. + photo et prét. au DG UNAADMR, 184 A, rue du Fg-St-Denis, 75010 PARIS.

Ecole privée rech. pour ses classes prépa, profs : maths, physique, chimie, français, anglais, espagnol, allemand, agrégés de préfér. Envoyer c.v. à : Cours EGSH, 24, rue Charcot, PARIS 13e

AGENCE DE DESIGN ET ÉDITION

RECHERCHE

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

(Secrétariat TTX, suivi de dossier, suivi de fabrication). Formation supérieure, expérience appréciée.

Merci de faire parvenir vos c.v., photo et prétentions à :

CONTOURS SOFT DESIGN
302, rue de Charenton
75012 PARIS.

Association de formation recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

pour diriger, coordonner, gérer CFI et PAIO. Statut contractuel et communal.

Env. c.v. et prétentions à : M. le Directeur de l'AISJR 24, rue Edouard-Beaulieu, 93110 Rosny-sous-Bois.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne

cherche

SON RESPONSABLE D'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

SALAIRE : 200 KF

PROFIL DE POSTE : H/F de + de 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (gestion commerce) ; une expérience active de la formation initiale ou continue ; la connaissance de l'anglais ou autre langue communautaire. Outre des capacités d'initiatives, notre responsable sera avant tout dynamique et disponible.

Envoyer C.V. + lettre + photo à la C.C.I.E. 6, cours Monseigneur-Roméro 91025 Evry Cédex.

Recherche

MÉCANICIEN MOTO

Expérience
Tél. : 46-06-93-24

L'AGENDA

Artisans

A des prix très étudiés

PEINTURE - AMÉNAGEMENTS TOUS REVÊTEMENTS MURAUX

DICKA FRANTZ

17, RUE DE MONTMORENCY, 93200 ST-DENIS. TÉL. : 42-35-52-63 APRÈS 21 HRES.

Arts

MARC JOHANNES ayant-droit et détenteur de l'atelier WOLS réunit tous renseignements, témoignages, informations, permettant de parfaire la préparation du catalogue raisonné concernant l'ensemble de l'œuvre de Otto-Alfred-Wolfgang SCHULZE dit WOLS, photographies, dessins, aquarelles, peintures.
Ecr. à Marc JOHANNES, château d'Ecuiry, 02200 Rozières-sur-Crise.

Jeune fille au pair

USA

Ch. J.F. au pair pr juil., dcs, resp., p. de cond. (plus de 15 a.) pr période 1 an. 2 enf. 2/4 a., cond. agr., plac., tennis. Écr. av. ph. Tél. : M. KEBAILI 2000 Towerside Ter - Appt 706 Miami - Floride 33138

Famille anglaise, av. 2 garç. âgés de 7 et 5 ans, sit. de quartier accueillant du ctre de Londres, rech. jeune fille au pair franç. pr 20 hres par semaine, éventuel. baby sitting le soir. Condit. : sa propre chbre av. douche, utilisat. de la voiture, vacances rég. en Bretagne. Demander Mme V. Lubbock 228 Evening Road London E5 T. 19-44-71-82-09-288.

Stages

IRLANDE

DU 18-07 AU 01-08
Laissez partager à vos enfants (8-16 ans) la vie traditionnelle d'une famille sélectionnée.
COURS ET ACTIVITÉS MULTIPLES.
Prise en charge en France et assistance permanente pendant le séjour.

T. : 45-74-11-57

Vacances - Tourisme - Loisirs

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT (Hérault), maison de caractère, tout confort, 3 p. dont 2 chbres, possib. coucher 6 pers., prox. baignade, 7 000 F par mois possib. semaines. Juin, juil., août, sept. Tél. : (1) 42-72-12-56.

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT Tél. : 69-01-08-05

A louer au LAVANDOU (83). Beau 2 p., terrasse, tout confort, 4e ét., asc., park. privé, résid. calme, 300 m plages et centre. Tél. : 43-04-42-41.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 110 £ par sem. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44 71-703-4175

ASSOCIATIONS

Appel

Un nouveau regard sur la Vie « ACTU-MENSUEL » juin 90 édition spéciale XVIe arrondissement.
GÉRARD LEBAN, adjoint au maire de Paris et du XVIe, nous parle des habitants de ce quartier.
MARYEM-ROYER, rédacteur en chef, a interviewé des habitants du XVIe dont PAUL GUTH écrivain. L'histoire de Passy par M. ALBARET... Le dernier livre d'Henri d'Orléans... Le dernier livre de ROBERT SABATIER de l'Académie Goncourt... Le Festival de juin dans le XVIe et autres. Dans un autre domaine, PIERRE BERENI vous présente le peintre MARTINI-LAVANTURE : « Il s'agit de l'esprit humain qui offre ses richesses, son étendue, ses variétés, pour atteindre une méditation qui est la clarté et l'œdipe de notre âme... »
ACTU-MENSUEL
83, rue Chardon-Lagache 75016 Paris.
ABONNEMENTS
France-Étranger.
Tél. : 45-24-25-90.

Sessions et Stages

YOGA
Formation de professeurs de Yoga 4 semaines intenses de théorie et pratique avec diplôme à Val-Morin, Canada (1er juil. au 29 juil.) et à Blois, Loir-et-Cher (15 sept. au 14 oct.) également vacances de Yoga. Centre Sivananda de Yoga Vedanta Sivananda, 123, boulevard de Sébastopol 75002 Paris. Tél. : (1) 40-26-77-49.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE ELISABETH BING

Week-end init. : 16-17 juin. STAGES niv. I : 2-7 juil., STAGES RÉCIT : 8-13 juil., 5, rue du Pont-de-Lodi, 75006 PARIS. Tél. : 46-34-11-85. (Cf. MONDE EDUC., sept. 89.)

SECTEUR SOCIAL ET ASSOCIATIF !
SÉMINAIRE
LES COULISSES DE L'EMPLOI
MANAGER SON PROJET PROFESSIONNEL
• Diagnostic professionnel
• Bilan personnel, analyses consultations graphologiques, morphopsychologiques
• Évolution et stratégie d'attaque du marché de l'emploi
• Orientations et projet professionnel
Week-end 16-17 juin 1990
H.M. INGÉNIERIE Paris
Tél. : (1) 45-39-68-09.

COURS D'ARABE

INTENSIFS/EXT. juin à sept. AFAC 42-72-20-88.

AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION PERSONNELLE
En famille, avec vos amis, vos relations occasionnelles, au travail : l'art d'être positif avec les autres et se s'attirer leur sympathie.
Stage intensif d'une journée organisé par l'AFOPS.
Prix : 500 F. Inscriptions : Tél : 42-96-67-10 jusqu'au 31 mai.

Cet été... Les USA... ou 5 à 28 jours France-Étranger 6-18 ans, prix associatifs, catalogue sur demande AFSJM, 38, rue des Amandiers 75020 Paris. Tél. : 47-97-31-12.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

12e arrdt

Pptaire vd directement
Mº PICPUS
Imm. récent tt cft, box, studio, entrée, cuis., bains, 4e s/jard., refait neuf. 26, R. MOUSSET-ROBERT (angle av. Doct.-A.-Netter). Samedi-dimanche 15 h-18 h.

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet, 45-41-11-00.

René-Coty, 4 p., 2 250 000 F
Arago, studio, park., 850 000 F
Montparnasse, 3 p., 2 100 000 F
Pasteur, 4 p., 2 500 000 F
43-35-18-36

MOUTON-DUVERNET 2 PIÈCES A RÉNOVER. Séjour, 1 chambre, cuisine, cave, 25 m². 460 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

15e arrdt

PROPRIÉTAIRE VEND 100 m² CHARLES-MICHELS Gde recpt. 2 chb. 10e ét. Balc. 2 asc. Bns, cab. toil. Park. 2 800 000 marc., jeudi 14-18 h. 84, r. Entrepreneurs.

Mº CONVENTION EXCEPT. 8e ét., ascens., 1 PIÈCE, cuis., sal. d'eau, w.-c. PRIX 539 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

16e arrdt

Mº JASMIN
Imm. pierre de t., tt cft, liv. dble, 4 chbres, cuis., entrée, 2 bains, 156 m². 15, rue de l'YVETTE. Vend., samedi, dim., 14 h-17 h.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, Rue Colange, bel imm. ravalé, à saisir. Gd 2 p., cuis., bains, w.-c., cave, cheminée, parquet, calme. 839 000 F. 43-27-81-10.

92 LEVALLOIS, RUE MARJOLIN. Superbe 2 pièces, cuisine équipée, tout confort. 630 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

NEUILLY SABLONS COMMANDANT - PILLOT, 2 P. IMPECCABLE, cuis., sal. eau, petits travaux. 689 000 F. 48-04-85-85.

94 Val-de-Marne

Ivry résid. avec verdure. Studio 32 m² balcon, cave, dble park., s.-sol, gard., interphone. Ensol. 550 000 F. Tél. : (1) 46-58-59-20.

VEDETTE FLUVIALE INTERPRISE (BOIS) 16 m X 3,65 restaurée partiellement. 5 cabines pour habitation spacieuse. Moteurs Diesel Perkins. Chauffage, WC, frigo, cuis. équipée. Place à quai, port. région parisienne. Tél. : eau et 220 V. Prix : 150 000 F. Contacter : 48-85-19-60.

ST-MAUR - LA VARENNE EXCEPTIONNEL
BEAU 4 P. 82 m²
890 000 F
7e ét., soleil, chambres s/jard., parkg couvert. 48-04-35-35.

R.E.R. NOGENT dans un ÉCRIN DE VERDURE. SUPERBE 3 P., 80 m² + jard. privatif. belle résidence 1970, pierre de t. 1 690 000 F. 48-04-35-35 48-04-35-35

Province

SKI - ALLOS 04 - 2 h Grasse. part. vend bel appart. 50 m² meublé. 500 000 F. Bon rapport locat. 94-78-28-88

MONTPELLIER CENTRE VILLE appts du 1 au 5 p., dans parc privé. Prêts conventionnés. excel. rentab. invest. Tél. : (16) 67-27-51-27.

RENNES
Studio équipé. S. de bns. Calme sur jardin avec pkg ext. Près Cité judiciaire. Tél. : (16) 96-78-41-33.

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

Très urgent pour banque, recherche appt. standing, 3 réceptions + 3 à 5 chbres. 16e N, 8e, 7e, 5e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

locations non meublées offres

Paris

12e arrondt, proche NATION, de imm. récent, 2e étage, 4 pces 85 m², s. de bns, salle d'eau, expos. rue et jardin, balcon, calme et standing. Px : 5 700 + 1 300 ch. Tél. : 43-67-09-16

Locations Neuilly-Parmentier Studio 40 m² + cave et park. 4 200 F/mois charges comprises. Tél. : 47-57-75-92.

maisons de campagne

Bretagne centre Belle maison en bord de rivière. Idéal vacances. URGENT. A SAISIR. Tél. : (16) 96-28-00-39.

propriétés

Vd 07 PROPRIÉTÉ de 78 ha : 14 de hêtres, 24 de prés, 40 de landes. Clôture barbelée, bord de Loire. Maison en ruine. Tél. : 75-51-62-05 66-69-42-92.

GORDES-LUBÉRON Je vends mas pierres. 175 m². 4 chambres. 3 bains. 8 500 m². Clôture. Arbres. Piscine. Charme. Calme. Vue. Très beau ! Prix : 3 000 000 F. Tél. : (16) 90-76-94-39.

châteaux

VD CHATEAU 30 CHBRES au plus off. 150 km Paris. 15 km. Vendôme (L.-et-Cher). Le TGV, sept. 90. 54-23-26-80. Ag. s'abst.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex.
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Filiale assurance-vie du Crédit agricole

Predica a augmenté son chiffre d'affaires de 25 %

Predica, filiale d'assurance-vie du Crédit Agricole, a enregistré en 1989, une croissance de 25 % de son chiffre d'affaires, identique à celle du marché français, avec 21,6 milliards de francs de nouveaux contrats, contre 17,2 milliards de francs en 1987. Sa part de marché a atteint 11 % pour les affaires nouvelles, ce qui place Predica en tête des compagnies nationales du secteur. Les actifs gérés au titre des réserves mathématiques sont passés de 25 à 47,4 milliards de francs, et le bénéfice net a atteint 360 millions de francs contre 241 millions en 1988.

En 1990 toutefois, le chiffre d'affaires devrait se contracter à 16 milliards de francs, en raison de la banalisation fiscale des contrats de capitalisation, moins intéressants désormais et victimes de la très forte concurrence des plans d'épargne populaire (PEP). M Pierrre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances a révélé récemment que sur les quatre premiers mois de l'année en cours, le PEP a collecté 59,7 milliards de francs.

Le bénéfice de Predica devrait néanmoins être porté à 400 millions de francs. Outre les produits d'assurance-vie et de capitalisation, la filiale du Crédit agricole va se lancer dans les assurances de personnes et commercialiser un premier contrat d'assurance-décès pour les particuliers et les professionnels.

FRANÇOIS RENARD

Pour son extension sur le continent

Le britannique Marks and Spencer va investir 1 milliard de francs en France

LONDRES

correspondance

Le groupe Marks and Spencer, numéro un britannique de la confection et de la lingerie, a choisi la France comme plaque tournante de son expansion en Europe, en décidant d'investir 1 milliard de francs pour ouvrir dans les cinq prochaines années quinze nouveaux magasins dans l'Hexagone, qui s'ajouteront aux huit existants et à ceux de Villiers-en-Bière et de Toulouse déjà prévus d'ici à 1991. *« Nous avons choisi la France en raison des excellents résultats de nos huit magasins et des possibilités offertes par le marché français du vêtement, surtout féminin »*, a déclaré Mme Samantha Price, porte-parole de « M et S », qui détient actuellement quatorze magasins sur le Vieux Continent. Les autres pays visés sont la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, ainsi que l'Allemagne dans une phase ultérieure.

Cette offensive s'explique d'abord par la saturation du marché britannique, où ce groupe puissant (76 000 employés) et florissant écrase tous ses concurrents. Ensuite, les études de marché soulignent que les consommateurs européens, en particulier français, apprécient le style anglais que symbolise « St Michaël », réputé pour son bon rapport qualité-prix. L'augmentation de 41 % des bénéfices dans cette zone géographique lors de l'exercice 1989-1990 se terminant le 30 avril, confirme cet engouement. Cette excellente performance contraste avec les déboires survenus en Amérique du Nord, surtout aux Etats-Unis où l'acquisition récente par Marks and Spencer du tailleur BC-BG Brooks Brothers s'est avérée décevante.

MARC ROZEN

Fusion entre la Rabobank et Interpoliy

LA HAYE

de notre correspondant

La Rabobank, troisième banque des Pays-Bas et la compagnie d'assurance Interpoliy, cinquième du marché néerlandais ont officialisé le mardi 22 mai, le mariage qu'elles avaient annoncé en décembre dernier. A compter du 1er juin prochain, Interpoliy constituera la division « assurance » de la Rabobank qui va racheter leurs parts aux deux organisations agricoles actuellement copopriétaires de la société d'assurance, portant ainsi sa participation de 10,7 à 92,5 %.

Ce mariage est le deuxième du genre conclu aux Pays-Bas entre un banquier et un assureur après celui du réseau de caisses d'épargne VSB et de la compagnie AMEV. Mais la fusion Rabobank-Interpoliy a pour particularité de réunir deux partenaires issus du mouvement coopératif agricole.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Thorn-EMI négocie la vente à GTE de ses activités d'éclairage.** – Le groupe britannique Thorn-EMI a annoncé l'ouverture de négociations avec l'américain GTE destinées à lui céder sa filiale Thorn Lighting, spécialisée dans les ampoules d'éclairage, domaine d'origine à la création du groupe en 1928. Thorn, pourtant placé au sixième rang mondial de cette industrie avec un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards de francs, considère que les frais de recherche sont trop élevés pour sa taille.

M. Balladur confirme son opposition à une monnaie unique européenne

« La monnaie unique, si elle correspond aux exigences de fluidité du marché unique, suppose un niveau d'intégration politique et d'abandon de leur souveraineté par les Etats qui est incompatible avec la situation actuelle de l'Europe et, à mes yeux, inacceptable par la France », écrit M. Edouard Balladur dans un article publié simultanément par *les Echos, El Pais, Il Sole 24 ore, la Tribune de Genève* et *Die Welt*. L'ancien ministre de l'économie et des finances ajoute : *« La seule voie réaliste, c'est l'adoption d'une monnaie commune comportant le maintien des monnaies nationales. »*

□ **Le gouvernement britannique met son veto à l'OPA de Kingfisher sur Dixons.** – Le gouvernement britannique a mis son veto, mercredi 23 mai, à l'OPA du groupe de distribution Kingfisher sur Dixons, d'un montant de 568 millions de livres (5,4 milliards de francs environ). Le ministère du commerce et de l'industrie a accepté les conclusions de la Commission des monopoles et fusions (MMC), qui a jugé contraire à l'intérêt public une éventuelle fusion des deux groupes. *« L'acquisition proposée aurait réuni le premier et le deuxième distributeurs de biens électriques »* de Grande-Bretagne, avec une part de marché située entre 21 % et 26 %, selon la définition choisie. Le troisième groupe de distribution d'électro-ménager et d'électronique est Rumbelows, qui occupe 5 % du marché.

NEW-YORK, 24 mai =

Consolidation

Après avoir battu trois nouveaux records d'altitude, Wall Street s'est engagé jeudi dans la voie de la consolidation. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Mais elles ont été généralement bien absorbées. A la clôture, l'indice des industrielles se bornait à glisser de 0,71 point pour s'établir à 2855,55. Le bilan de la séance a reflété ce résultat. Sur 2 016 valeurs traitées, 710 ont monté, 798 ont baissé et 508 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les spécialistes attribuaient ce revirement de tendance au facteur technique, d'une part, mais, de l'autre, aussi à l'annonce d'une progression ralentie du PNB pour le premier trimestre (+ 1,3 %) par rapport aux prévisions (+ 2,1 %). Cette différence, disait-on, est plus importante que prévu. Mais son interprétation a toutefois prêté à caution avec l'annonce presque simultanée d'une diminution des stocks des entreprises. De fait, un tel phénomène ne reflète pas avec certitude une croissance faible mais plutôt la possibilité d'un prochain accroissement de la demande industrielle. Autre petite ombre au tableau, la légère hausse des taux sur les bons du Trésor à 30 ans.

LONDRES, 24 mai ↓

Poursuite de la baisse

Toujours sous le choc des chiffres du déficit commercial publié la veille, les cours des valeurs ont terminé en nette baisse jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a cédé 0,45 % à 2 277,1, sur un marché qui s'est montré calme, 392,2 millions de titres ayant été échangés contre 510,8 millions mercredi.

L'annonce d'une augmentation conforme aux prévisions des coûts de production dans l'industrie ainsi qu'une étude de Nomura selon laquelle les investisseurs japonais vont accroître leurs achats d'actions en Europe ont toutefois permis une réduction des pertes en milieu de séance. De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les compagnies d'eau, les minières et les assurances.

Le conglomérat alimentaire et de boissons Grand Metropolitan et la brasserie Bass se sont repliés après des prévisions de baisse de leurs bénéfices. En revanche, British Telecom s'est amélioré après l'annonce de résultats annuels satisfaisants, tandis que le groupe électronique Thorn EMI s'est envolé à la suite d'informations sur la vente de ses activités de luminaires.

VALEURS	Cours du 23 mai	Cours du 24 mai
Alcoa	65 1/2	65 1/2
A.T.T.	43 1/8	42 7/8
Boeing	81	82 5/8
Chase Manhattan Bank	26 1/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	40 3/8	40 3/8
Eastman Kodak	40 1/2	41 1/8
Exxon	47 1/2	47 1/4
Ford	47 1/4	46 3/4
General Electric	68 1/2	68 7/8
General Motors	49	48 5/8
Goodyear	34 5/8	34 5/8
I.B.M.	118 3/4	118 1/4
I.T.T.	56 3/8	56 7/8
Mobil Oil	62 1/4	61 3/4
Pfizer	63 1/8	62 3/4
Schlumberger	57	56 3/8
Texaco	59 1/4	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/4	152 1/8
Union Carbide	19 3/4	20
U.S.X.	33 3/4	34 1/8
Westinghouse	34 3/4	34
Xerox Corp.	49	49

PARIS, 23 mai ↑

Départ encourageant

Le premier jour du terme boursier de juin a brillamment démarré mercredi, journée durant laquelle l'indice CAC 40 a connu une nouvelle période de hausse. Après avoir gagné 1,09 % la veille, la journée s'ouvrait sur une progression de 0,98 %. L'indice CAC 40 dépassait ensuite très rapidement la barre du 1 %.

En début d'après-midi il s'inscrivait à + 1,1 % sur un marché actif marqué tant par des investisseurs institutionnels français que par un apparent retour des intervenants étrangers. En fin de journée, la progression revenait à + 0,39 %. L'indice CAC 240, l'autre indicateur de l'évolution de la place, battait des records d'altitude en s'inscrivant à 562,90 points.

Les marchés obligataires et le MATIF étaient également bien orientés.

Le mouvement de consolidation observé en mai (- 0,67 %) après la forte envolée des valeurs le mois précédent (+ 11,24 %) serait-il achevé, ou ne s'agit-il que d'une embellie à la veille du long week-end de l'Ascension. Car, même si les marchés financiers sont ouverts vendredi, beaucoup d'intervenants devraient être absents.

Dans ces conditions, les principales hausses étaient emmenées par la SCOA, la BAFIP, les Laboratoires Roger Bellon et Marine Wendel.

Du côté des baisses figuraient Epéda, Luchaire, Sagem et Sommer Allibert avec toutefois des volumes de transactions peu élevés. Les échanges les plus fournis concernaient les blue chips comme Elf ou Lafarge avec respectivement plus de 236 000 et 288 000 titres échangés. Enfin Accor passait durant la séance la barre des 1000 francs.

TOKYO, 25 mai ↑

Hausse de 1,49 %

Les cours ont clôturé en forte hausse vendredi à la Bourse de Tokyo, et la fermeté du yen a intensifié le courant d'achat déjà très marqué. L'indice Nikkei 225 a clôturé en hausse de 482,13 yens, (+1,49 %) à 32 793,88 yens, après un gain de 135,24 yens jeudi. Les professionnels s'interrogeaient toutefois sur l'aptitude du marché à confirmer cette avance. *« Nous avons eu un vendredi comme celui-là il y a une quinzaine de jours et la hausse n'a pas duré jusqu'au mardi suivant »*, se souvenait un courtier. Dans un marché actif, vendredi matin, 550 millions d'actions ont été échangées, contre 300 millions jeudi à la mi-journée, et près de 600 millions pour toute la journée de jeudi.

VALEURS	Cours du 24 mai	Cours du 25 mai
Akai	1 040	1 030
Bridgestone	1 540	1 530
Canon	1 770	1 770
Fuji Bank	2 750	2 850
Honda Motors	1 800	1 800
Matsushita Electric	2 200	2 180
Mitsubishi Heavy	1 080	1 070
Sony Corp.	8 750	8 850
Toyota Motors	2 430	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Ferruzzi détient 53 % de Beghin-Say.** – Le groupe italien Ferruzzi détient désormais 53 % du capital et 70 % des droits de vote de la société française Beghin-Say, a-t-il été indiqué lors de l'assemblée générale des actionnaires de Beghin-Say le mardi 22 mai. Au 31 décembre 1989, le groupe italien possédait seulement 46,23 % du capital de Beghin-Say et 64 % des droits de vote. En 1989, le groupe agroalimentaire français a réalisé un chiffre d'affaires de 36,94 milliards de francs (33,78 milliards en 1988) et un bénéfice de 1,13 milliard de francs en progression de plus de 50 % par rapport à l'exercice précédent.

□ **Surenchère pour la Cofifa.** – La Société des Bourses françaises a été saisie le 22 mai d'un projet d'offre publique d'achat (OPA) concernant la Cofifa (Compagnie financière France Afrique) déposé par la Samvac. Cette société marseillaise de promotion immobilière, dont M. Jean-Claude Pick, est le principal actionnaire se propose d'acquérir la totalité des actions au prix de 2 100 francs par titre portant ainsi à 545 millions de francs cette proposition d'achat de l'ancien holding de tête de la BIAO, qui a dans ses actifs deux immeubles, l'un à Paris, l'autre à Dakar. Cette proposition bloque la transaction prévue jusqu'à présent. La BNP actionnaire à 57 % de la Cofifa avait décidé de céder sa participation aux familles Duval-Fleury au prix unitaire de 2 019 francs par action (le *Monde* du 18 mai).

□ **Nippon Life détient plus de 2 % du Banco Bilbao-Viscaya.** – Le groupe japonais d'assurances Nippon Life, qui doit devenir le premier actionnaire du Banco de Bilbao-Vizcaya (BBV) en vertu d'un accord conclu en février, a déjà acquis depuis cette date plus de 2 % du capital de la banque, a indiqué jeudi 24 mai le président du BBV, M. Emilio Ybarra. Nippon Life détient ainsi plus de 4,620 millions d'actions du BBV, et devrait porter sa participation à 3 ou 4 % pour devenir le principal porteur de parts de cet établissement (*le Monde* du 6 février).

□ **Lenôtre : chiffre d'affaires en hausse de 18 %** – Lenôtre (restauration) a réalisé un chiffre d'affaires de 490 millions de francs en 1989, en hausse de 18 % sur 1989 (415 millions), et de 76 % sur 1985, date de l'augmentation de capital qui apermis à Accor de prendre 70 % du capital de Lenôtre. La société (38 magasins) veut continuer à s'étendre à l'étranger, notamment au Japon, où elle compte déjà 15 franchisés et en RFA, où elle va ajouter un magasin aux six existants (trois en propre, trois franchisés). M. Henri Talaszka, président de Belin jusqu'à 1989, a été nommé président du directoire, M. Gaston Lenôtre restant président du conseil de surveillance et du comité de développement produits-qualité.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	427	428	I.M.S.	1250	1248
Asystel	105	95 50 o	I.P.B.M.	140	140
B.A.C.	289	265	Loca investis.	335	340
B. Demachy Ass.	575	576	Locamic	146	155
Bqe Tarneaud	189	190	Matra Comm.	208	209
B.I.C.M.	850	870	Métal. Minière	225	225
Boiron (Ly)	388	395	Molex	216	230
Boisset (Lyon)	258	288	Navale-Delmas	1310	1314
Câbles de Lyon	3370	3390	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1370	1340	Ors. Gest. Fin.	594	590
Calberson	541	528	Pinault	592	595
Cardif	754	735	Presbourg	98	98
C.D.M.E.	2662	2590	Présence Assur.	433	425
C.E.E.	360	365	Publ. Filipacchi	800	810
C.E.G.E.P.	283	283 50	Razel	652	666
C.F.P.I.	274	274	Rémy et Associés	380	379
Ciments d'Origny	770	740	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	323	323
C.N.I.M.	1251	1301	St-H. Matignon	279	275
Codetour	294	291 50	S.C.G.P.M.	770	770
Comareg	380	384	Segin (Li)	375	375
Conforama	1080	1080	Select Invest (Ly)	104 50	106
Creeks	400 50	405	S.E.P.	....	....
DAFSA	210 50	....	Serbo	550	549
Dauphin	710	715	S.M.T. Goupil	289	288
Devanlay	1205	1253	Sopra	201	205
Deville	495	485	Supra	220	220
Dolisos	162 50	160 60	TF1	342	339
Editions Belfond	270	280	Thermador H. (Ly)	360	363
Elysee Invest.	15	14 70	Unilog	198	198
Finacor	198	200	Union Fin. de Fr.	488	492
Garonor	800	824	Vief et Cie	190 50	189
GFF (group.fon.f.)	485	483 60	Yves St Laurent	1144	1130
Grand Livre	480	455			
Gravograph	247	255			
Guimob	982	980			
I.C.C.	284 20	287			
IDIA	340	342			
Klienova	152	152			
I.M.S.	1330	1325			
IN2	300	300			

Marché des options négociables le 22 mai 1990

Nombre de contrats : 24 081.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	40	60	6	–
CGE	600	46	55	4	14,50
Elf-Aquitaine	680	58	66	4,50	20
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	6,50	2,70	4,70
Euro Disneyland SC	110	3,60	9	–	7,50
Havas	562	–	140	–	–
Lafarge-Coppée	425	53	64	3,50	–
Michelin	140	3,45	8,50	11,90	14
Midi	1 300	115	–	12	–
Paribas	600	98	108	1	–
Pernod-Ricard	1 167	135	–	3	–
Peugeot SA	925	9	–	80	–
Rhône-Poulenc CI	440	8,50	18	22	35,50
Saint-Gobain	600	18	36	19,20	28,50
Source Perrier	1 700	110	–	40	72
Société générale	600	27	–	14	–
Suez Financière	440	41	–	2,25	9
Thomson-CSF	140	2,30	5,50	13,50	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mai 1990

Nombre de contrats : 61 386.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,50	102,52	102,40
Précédent	102,28	102,30	102,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,60	1,40	0,10	1,03

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,65 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse le vendredi 25 mai à Paris, après la clôture de la veille, s'échangeant à 5,65 F contre 5,6085 F mercredi à la cotation officielle. Il n'a pas souffert de l'annonce, jeudi, d'une révision en baisse du PNB américain au premier trimestre. A Tokyo, le yen poursuivait sa progression entamée il y a quelques semaines, et le dollar touchait la borne symbolique de 150 yens.

FRANCFORT	24 mai	25 mai
Dollar (en DM)	Clos	1,6785

TOKYO	24 mai	25 mai
Dollar (en yens)	151,43	150,05

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 mai)	9 15/16-10 1/16 %
New-York (24 mai)	8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	22 mai	23 mai
Valeurs françaises	102,8	103,3
Valeurs étrangères	95,8	96,4
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	554,90	562,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 115	2 113,34

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	23 mai	24 mai
Industrielles	2 856,26	2 855,55

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	23 mai	24 mai
Industrielles	1 810	1 805,2
Mines d'or	211,5	209,7
Fonds d'Etat	78,56	78,36

TOKYO

	24 mai	25 mai
Nikkei Dow Jones	32 311,75	32 793,88
Indice général	2 395,90	2 419,94

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6450	5,6470	+ 63	+ 83	+ 125	+ 150	+ 375	+ 455
$ can.	4,7657	4,7714	– 199	– 155	– 366	– 314	– 907	– 797
Yen (100)	3,7558	3,7597	+ 69	+ 88	+ 138	+ 170	+ 447	+ 519
DM	3,3611	3,3637	+ 38	+ 59	+ 78	+ 103	+ 207	+ 271
Florin	2,9891	2,9918	+ 35	+ 49	+ 69	+ 87	+ 194	+ 247
FB (100)	16,2306	16,2832	– 64	+ 51	– 107	+ 45	– 134	+ 371
FS	3,9586	3,9628	+ 19	+ 42	+ 49	+ 75	+ 193	+ 272
L (1 000)	4,5801	4,5855	– 106	– 44	– 195	– 110	– 468	– 360
£	9,5457	9,5547	– 447	– 369	– 864	– 765	– 2321	– 2122

MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 17 h 58

BOURSE DU 23 MAI

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3711	C.N.E 3%	3700	3700	3740	+ 1 08
1130	B.N.P. T.P.	1120	1130	1122	+ 0 18
....	C.C.F. T.P.	....	1404	1405	- 1 05
1118	Cr.Lyon. T.P.	1118	1130	1130	+ 1 07
2021	Renault T.P.	2030	2095	2040	+ 0 49
2005	Rhone Poul. T.P.	2015	2015	2024	+ 0 45
1251	Saint Gobain T.P.	1252	1270	1268	+ 1 28
1280	Thomson T.P.	1288	1258	1280	....
975	ACCOR	985	1008	987	+ 0 20
1200	AGF Sté Centrale	1190	1199	1220	+ 2 52
730	Air Liquide	740	738	743	+ 0 41

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
780	Coles	778	778	765	- 1 67
395	Cpt. Entrep.	390	395	408	+ 4 62
1160	Compt Mod.	1190	1190	1200	+ 0 84
1390	Créd. Foncier	1400	1414	1405	+ 0 36
400	Concept S.A.	400	400	395	- 1 25

22/5

SICAV (sélection)

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

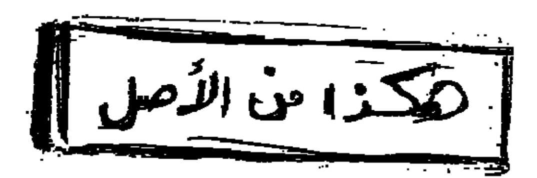
Etrangères

Hors-cote

Cote des Changes

Marché libre de L'or

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



Le Monde

ÉTATS-UNIS

M. Bush persiste dans son attitude « réaliste » à l'égard de Pékin

Le président américain a annoncé, au cours d'une conférence de presse jeudi 24 mai à la Maison Blanche, qu'il avait résolu de laisser à la Chine le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée en matière d'échanges commerciaux.

WASHINGTON

de notre correspondant

La décision était « très difficile » à prendre, et M. Bush, à l'en croire, a beaucoup hésité. Mais le résultat n'a surpris personne : le président américain a persisté dans son attitude « *réaliste* » à l'égard de Pékin. Tel est, a-t-il expliqué, « *l'intérêt des Etats-Unis et l'intérêt du peuple chinois* ».

Depuis que M. Bush, au lendemain de la sanglante répression de la place Tiananmen, a plaidé pour le réalisme et contre toute attitude aboutissant à « isoler » Pékin, la politique chinoise des *Etats-Unis* est considérée comme une sorte de « domaine réservé » du président, qui fut jadis chef du « bureau de liaison » des Etats-Unis en Chine. Cette politique, marquée entre autres par l'envoi de missions « secrètes » auprès des dirigeants chinois, lui a valu bien des critiques, en particulier au Congrès et dans la presse, et bien peu de satisfactions. M. Bush a reconnu lui-même qu'il était déçu par le peu d'empressement de Pékin à le récompenser de sa compréhension en desserrant un peu l'étau idéologique et policier qui enserre la société chinoise. (Il a néanmoins fait état de la libération de 211 prisonniers politiques, et de la levée de la loi martiale au Tibet).

Cette fois encore, les dirigeants démocrates ont réagi très négativement à la décision de M. Bush. Mais il est douteux que ses adversaires au Congrès puissent rassembler les deux tiers des voix nécessaires à passer outre à sa volonté. Toute considération politique mise à part, l'administration peut faire valoir des arguments qui trouvent un puissant écho dans les milieux économiques américains : le commerce entre les deux pays n'est nullement négligeable – les Américains achètent à *la Chine* pour 12 milliards de dollars de marchandises, et lui *en vendent* pour 6 *milliards. Par ailleurs un non renouvellement* de la clause de la nation la plus favorisée aurait eu des conséquences très négatives sur l'économie de Hongkong. Enfin, cette clause, comme l'a souligné M. Bush au cours de la conférence de presse convoquée pour l'occasion, est pratiquement la norme en matière de relations commerciales.

Le cas de l'URSS

Si c'est la norme, pourquoi Moscou n'en bénéficierait-il pas ? Interrogé à ce sujet, le président américain a confirmé ce que son entourage confiait depuis une dizaine de jours : en l'absence d'un véritable dialogue entre Moscou et Vilnius, il serait « *extraordinairement difficile* » d'accorder cet avantage à l'URSS. Mais M. Bush a fait ce constat sur le ton du regret, comme s'il était dans l'obligation de tenir compte des sentiments du Congrès plutôt que de ses propres inclinations.

La veille, son secrétaire d'Etat James Baker avait refusé de s'engager sur ce terrain et s'en était tenu à l'explication la plus conforme à la doctrine officielle des Etats-Unis : l'octroi de cette clause est lié à l'adoption par l'URSS d'une loi formalisant la libéralisation de l'émigration (la Chine possède une telle législation) ; il était prévu que le Soviet suprême voterait cette loi le 31 mai, soit le jour même des premiers entretiens de M. Gorbatchev à Washington ; or les Etats-Unis ont appris que l'examen de cette législation avait été retiré de l'ordre du jour du Soviet suprême ; la question d'un lien entre l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée et l'attitude de Moscou à l'égard de la *Lituanie n'a donc plus à se poser. Le raisonnement imparable de M. Baker dissimulait mal* l'essentiel. *Selon toute vraisemblance* les *Soviétiques avaient décidé de reporter* l'examen de cette loi parce qu'ils savaient fort bien qu'il existait une autre « condition », et n'étaient pas disposés à l'accepter.

Pour le reste, et comme il est classique à l'approche des sommets, M. Bush s'est gardé d'afficher un trop grand optimisme, soulignant que « *d'énormes problèmes* » subsistaient, des problèmes dont « *il faudra seulement parler* », ce qui signife qu'ils ne seront pas résolus au cours de ses entretiens avec M. Gorbatchev. Le président américain faisait en particulier allusion à la présence de l'Allemagne dans l'OTAN, et à l'absence de progrès sur le désarmement conventionnel en Europe.

Les enfants dans les territoires occupés

M. Bush a aussi été interrogé sur son attitude à l'égard d'Israël, à un moment où certains Israéliens l'accusent de vouloir exercer « *une vendetta personnelle* » contre M. Shamir. Au lieu d'explications politiques, M. Bush a laissé un moment apparaître sa sensibilité, en expliquant, avec une évidente sincérité, que ce qui le « *troublait le plus* », c'était « *les pertes de vies humaines* » (dans les territoires occupés) : « *Bien sûr, de toutes les vies humaines, mais je dois dire que je pense particulièrement aux enfants.* »

Un peu plus tard, le département d'Etat apportait quelques précisions aux propos tenus la veille par M. Baker et selon lesquels les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à « *la discussion de l'envoi d'observateurs des Nations unies* » dans les territoires occupés par Israël. Washington, a fait savoir le département d'Etat, n'accepterait que l'envoi d'observateurs en mission d'enquête, mais pas d'observateurs permanents. Et comme pour réduire un peu l'impact des propos tenus la veille par M. Baker, son porte-parole a fait valoir que de telles missions avaient déjà été envoyées dans le passé dans les territoires occupés.

JAN KRAUZE

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La junte électorale a annoncé la victoire du président Balaguer

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La junte centrale électorale a annoncé, jeudi 24 mai, la victoire du président sortant, Joaquin Balaguer, à l'élection présidentielle du 16 mai dernier. Selon ses chiffres, contestés par l'opposition, le président Balaguer, un conservateur âgé de quatre-vingt-trois ans, ne devance que de 21 704 voix, sur un total de près de deux millions de suffrages exprimés, le candidat du Parti de la libération dominicaine (PLD-gauche), Juan Bosch. José Francisco Pena Gomez, qui dirige le Parti révolutionnaire dominicain (PRD-membre de l'Internationale socialiste), arrive en troisième position avec 23 % des suffrages.

Le PLD a protesté contre la publication de ces résultats en violation d'un accord conclu à la fin de la semaine dernière sous les auspices de l'ex-président américain Jimmy Carter. En accord avec les principaux partis politiques, le conseil électoral avait lui-même annoncé qu'il ne publierait plus de résultats tant que les documents électoraux ne seraient pas vérifiés et les bulletins recomptés. Ce processus de vérification avait été décidé à la suite de nombreuses irrégularités constatées par les observateurs internationaux et des graves accusations de fraude lancées par les deux principaux partis d'opposition, le PRD et le PLD. Ce dernier a menacé de déclencher une grève générale si les recours légaux lui sont refusés.

JEAN-MICHEL CAROIT

CHINE

Sabordage de l'opération « Déesse-de-la-démocratie »

Le bateau-radio *Déesse-de-la-démocratie* a entamé son dernier voyage, vers la casse. Affrété par plusieurs journaux et organisations pour émettre vers la Chine à l'occasion de l'anniversaire du « printemps de Pékin », il avait en vain cherché un port d'accueil. Hongkong l'avait repoussé, Taiwan l'avait laissé mouiller mais lui avait interdit de transmettre, confisquant même son émetteur. Il espérait trouver plus de sympathie au Japon, mais ce dernier a lui aussi cédé aux admonestations de Pékin. Les affaires restent les affaires.

La vindicte de la Chine poursuivait ce projet depuis le début, Pékin ne cessant de menacer ceux qui accordaient le droit d'escale ou fermaient les yeux sur les activités du *Déesse-de-la-démocratie*. D'abord la France, d'où était parti le bateau en mars et à laquelle Pékin avait demandé d'interdire à ses ressortissants de faire partie de l'équipage et à sa presse d'en parler. Puis Djibouti, Singapour, Hongkong, Taïwan et le Japon.

Les organisateurs comptaient sur la compréhension des voisins de la Chine. Les déclarations menaçantes de ses dirigeants ont eu raison de ces espoirs. Hongkong ne sait plus dire non à son puissant voisin. Taïwan, qui veut négocier avec la Chine et y investir, est revenu sur son accord alors même qu'une partie des fonds était de provenance taïwanaise privée.

Pékin s'appuie sur la convention sur le droit de la mer (qu'elle n'a pas ratifiée) et sur les règlements de l'OIT. Il est vrai que ces textes, qui tirent leur origine du précédent de la station-pirate anglaise Radio-Caroline, peuvent être interprétés en faveur de la position chinoise. Les organisateurs ont sousestimé les obstacles procéduriers que pouvait utiliser Pékin et manqué de prudence en n'embarquant pas leur matériel à l'avance.

Mais, derrière les arguties juridiques, Pékin dissimule en fait sa crainte qu'une information « libre » puisse atteindre sa population. Cette attitude quasi paranoïaque, qui a été jusqu'à faire suivre le *Déesse-de-la-démocratie* par un sous-marin et à invoquer le « précédent » du *Rainbow-Warrior*, apparaît avant tout comme un signe de faiblesse. Pékin, qui, pendant dix ans, avait encouragé sa population à écouter les radios étrangères au nom de l'« *ouverture vers le monde extérieur* », s'est remis à les brouiller au lendemain du 4 juin. Le régime se sent-il si peu sûr de lui qu'il ne puisse tolérer une radio dissidente?

A moins qu'il ne se sente conforté dans son intransigeance par la faiblesse dont font preuve certains gouvernements à son égard, Hongkong, Taïwan et le Japon en particulier. Mais aussi les Etats-Unis, qui ont été jusqu'à mettre en garde Taïpeh contre les conséquences d'un soutien même discret à un projet qui n'est pourtant pas sans rappeler celui de Radio-Marti vers Cuba (*le Monde* du 19 mai).

PATRICE DE BEER

INDE : la crise du Cachemire

« Ce fut un massacre... »

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

« *On n'a pas tiré sur la foule qui suivait le cortège funèbre* », même si il y a eu un « *échange de tirs* » entre les « *terroristes* » et les forces de sécurité. C'est ce qu'avait affirmé M.V.P. Singh, mardi 22 mai, devant l'Assemblée nationale à propos de la fusillade qui avait eu lieu, la veille, à Srinagar, après l'assassinat de Mirwaiz Maulvi Farooq, principal chef musulman de la vallée du Cachemire (*Le Monde* des 23 et 24 mai). Les propos du premier ministre indien sont aujourd'hui démentis par de multiples témoignages. La version officielle, selon laquelle 27 personnes qui faisaient partie de la procession transportant le corps de Maulvi Farooq, ont été tuées, est très éloignée de la réalité. Selon un haut fonctionnaire de la police de l'Etat du Jammu et Cachemire, qui a requis l'anonymat, « *ce fût un total massacre. Plus de cent personnes ont été tuées. Les CRPF* (forces para-militaires) *ont ouvert le feu sur la foule sans aucune provocation. Il n'y a eu aucun coup de feu venant des rangs de celle-ci. Rien ne peut justifier une telle hécatombe* ».

A l'institut médical Soura, principal centre hospitalier de Srinagar, des témoignages de médecins et de personnes présentes sur les lieux confirment cette version des faits et aussi ce bilan : environ 300 personnes ont été blessées par la fusillade et plus d'une centaine ont été tuées ; aucun tir n'a eu lieu en provenance du cortège ; *les troupes para-militaires responsables de ce massacre ont ouvert le feu sans aucune sommation.*

L. Z.

Le numéro du « Monde » daté 25 mai 1990 a été tiré à 424 993 exemplaires.

□ **COLOMBIE : nouvelle flambée de violences.** – Vingt personnes au moins sont mortes jeudi 24 mai, en Colombie, à trois jours de l'élection présidentielle. Sept civils et deux militaires ont été tués dans la localité de Cocorna, à 350 km au nord-ouest de Bogota, au cours de l'attaque par un commando de l'Armée de libération nationale (ALN), d'un convoi de l'armée transportant des armes saisies aux narco-trafiquants. Un industriel de 46 ans, M. Orlando Reina, a été assassiné dans sa ville, Sogamoso, située à 180 km au nord de Bogota, alors qu'il résistait à des hommes qui tentaient de l'enlever. La sœur du sénateur libéral, M. Bernardo Guerra Serna, Mme John Jairo Claros Serna, a également été assassinée jeudi à Turbo, dans le nord-ouest de la province d'Antioquia. Cinq policiers en faction ont été criblés de balles à Medellin, et l'explosion d'une voiture piégée a provoqué la mort de cinq autres personnes dans cette même ville. – (*AFP, Reuter.*)

□ **CHILI : alerte à la pollution à Santiago.** – Les autorités chiliennes ont décrété, jeudi 24 mai, l'état d'urgence dans la région de Santiago pour faire face à la pollution de l'air, qui a atteint un niveau « *hautement dangereux et critique* ». Les premières mesures, applicables dès vendredi, prévoient la réduction de 40 % du trafic des transports publics et privés. Quelque 18 usines se voient également imposer l'obligation de limiter leurs émanations de matières toxiques. – (*AFP.*)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 mai

Fléchissement

Le plus grand calme a régné vendredi matin rue Vivienne, à l'ouverture du marché pour la dernière séance de la semaine. Avec la possibilité de pont offerte par l'Ascension, bien des investisseurs avaient déserté la place. Comme d'habitude, en pareille occasion, les cours ont fléchi avec le manque d'affaires. Vers 11 heures, l'indice CAC-40 accusait un recul de 0,35 %.

Hausse de Bolloré, La Hénin, Saupiquet, Primagaz, Nord-Est, SAT, Essilor, Scoa, Esso. Recul de Skis Rossignol, Saulnes, Elf, Luchaire, Facom, Raffinage-Distribution, Labinal, Imetal, Ecco.

L'agression contre une jeune Noire à Avignon

Un signalement précis mais pas d'interpellation

L'enquête policière s'annonce difficile à la suite de l'agression dont a été victime une jeune fille noire, le 16 mai, à Avignon. Sous la menace d'un rasoir et sous les insultes racistes – « *On n'aime pas les Noirs* » – quatre jeunes gens avaient conduit Anne M., seize ans, dans une ruelle de la ville, et ils lui avaient tondu les cheveux (*le Monde* du 25 mai).

Le signalement des agresseurs, donné par la victime – des jeunes, âgés de seize à dix-huit ans, coiffés de casques intégraux dissimulant leurs visages, portant des blousons d'aviateur en toile bleue et conduisant des scooters – a amené les policiers de la sûreté urbaine d'Avignon à interroger plusieurs adolescents de la Cité des Papes. Mais, de source proche de l'enquête, on indique que ces contrôles n'ont donné suite à aucune interpellation. D'ailleurs, aucune information judiciaire n'avait été ouverte en fin de matinée vendredi 25 mai par le parquet du tribunal d'Avignon à la suite de la plainte déposée par les parents adoptifs de la jeune fille, le 18 mai.

M. Guy Ravier, maire socialiste d'Avignon, a réagi à cette agression : « *Face aux propos de Le Pen, face aux agissements du PFNE* (Parti français nationaliste européen, néo-nazi), *nous devons ramener les Français au civisme. C'est pourquoi je réclame la dissolution de tous les mouvements extrémistes qui veulent déstabiliser le pays et installer le désordre.* »

André Fontaine PDG du Monde Publicité

André Fontaine a été élu, le mercredi 23 mai, président-directeur général du conseil d'administration *du Monde Publicité*, filiale du *Monde* (51 %) et de Régie Presse (49 %), en remplacement de Bernard Wouts. Trois nouveaux administrateurs sont d'autre part entrés au conseil d'administration : la Société des rédacteurs du *Monde* représentée par son président, Manuel Lucbert ; Daniel Vernet, directeur de la rédaction, représentant le journal *le Monde*, et Antoine Griset, administrateur délégué du *Monde*.

André Fontaine a confirmé Philippe Denis à son poste d'administrateur directeur général, et Françoise Huguet, précédemment directeur général adjoint, a été nommée directeur général.

JAPON

L'empereur Akihito présente à la Corée son « plus intense regret » pour le « passé malheureux »

TOKYO

de notre correspondant

Recevant jeudi 24 mai le président sud-coréen Roh Tae-woo, l'empereur Akihito a exprimé son « *plus intense regret* » pour les souffrances subies par les Coréens au cours de la colonisation japonaise (1910-1945). Après avoir cité la formule employée en 1984 par son père, Hirohito, qui avait regretté le « *passé malheureux* » des deux pays, l'empereur a déclaré : « *Pensant aux souffrances endurées par votre peuple et causées par mon pays au cours de cette malheureuse période, je ne peux qu'éprouver le plus intense regret* ».

Le premier ministre, M. Kaifu, a pour sa part exprimé ses « *profonds remords et* (ses) *excuses pour les actes commis par le Japon sur la péninsule, causant deuils et douleurs insupportables au peuple coréen* ». Dans sa réponse, M. Roh a souligné le caractère ineffaçable des événements historiques, ajoutant cependant que « *nous ne devons pas rester prisonniers de nos mémoires. Nos deux pays doivent entrer dans une nouvelle ère de coopération fondée sur une juste appréciation de l'Histoire, laissant derrière nous les erreurs du passé* ».

PH. P.

M. François Léotard invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. François Léotard, président du Parti républicain, ancien ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Grand Jury RTL – *le Monde* », dimanche 27 mai de 18 h 30 à 19 h 30. Le maire de Fréjus, député UDF du Var, répondra aux questions de Daniel Carton et de Patrick Jarreau, du Monde, et de Dominique Pennequin et de Paul Joly, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

